Institut national du patrimoine

Les sources de l'histoire des patrimoines : comment et où mener une recherche ?



Archives départementales des Ardennes

Dossier de formation permanente réalisé par

le centre de ressources documentaires du département des conservateurs

pour les séminaires du 7-9 décembre 2010 et du 12-14 novembre 2012

FORMATION PERMANENTE DE L'INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE

Département des conservateurs

2013

Avertissement

Ce dossier de formation permanente dans sa seconde édition a été réalisé par le centre de ressources documentaires du département des conservateurs de l'Inp pour les séminaires *Les sources de l'Histoire du patrimoine : comment et où mener une recherche ?,* organisé les 7 - 9 décembre 2010, puis *Les sources de l'histoire des patrimoines*, les 12 - 14 novembre 2012 à l'Institut national du patrimoine (Paris).

Les textes, supports de formation, et orientations bibliographiques ont été élaborés par les intervenants du séminaire.

L'orientation bibliographique générale proposée en fin de dossier a été établie par Nathalie Halgand, responsable du centre de ressources documentaires du département des conservateurs de l'Inp.

Tous les documents inclus dans ce dossier sont strictement réservés à l'usage privé du copiste en application du code de la propriété intellectuelle (article L122-5).

Sommaire

1. Objectifs et information pratiques **5**

2. Textes et documents **6**

- **La documentation aux Archives nationales** **7**

Les sources de l'histoire de l'art aux Archives nationales (1789-1958), architecture et arts plastiques : principales sous-séries et instruments de recherche, Nadine Gastaldi, 2012 **8**
Instruments de recherche

Les sources de l'histoire de l'art aux Archives nationales (1789-1958), architecture et arts plastiques : bibliographie sommaire, instruments de recherche principaux, Nadine Gastaldi, 2012 **40**
Bibliographie

Parution de l'ouvrage :
PLOUVIER Martine (dir.) *Guide des sources de l'histoire de l'art aux Archives nationales et aux Archives de Paris*, Paris, Les Editions du Comité des travaux historiques, 2012, 792 p. **47**
Communiqué de presse

La série O[1] aux Archives nationales (Maison du roi, Ancien Régime), Nadine Gastaldi, 2012 **48**
Instruments de recherche

Les ressources de la sous-série F17 (Instruction publique) pour l'histoire de l'archéologie, de l'ethnographie et de l'anthropologie, Armelle Le Goff, 2012 **52**
Présentation

Les sources de l'histoire du patrimoine aux Archives nationales, à partir des fonds conservés à Fontainebleau, Sylvie Le Clech-Charton, 2010 **60**
Instruments de recherche

Sources de la construction du paysage après 1945, aux Archives nationales, Sylvie Le Clech-Charton, 2010 **85**
Présentation et Instruments de recherche

L'innovation technique : quelles sources ?, Christiane Demeulenaere-Douyère, 2012 **97**
Résumé d'intervention et bibliographie

Architecture, ouvrages d'art, aménagement du territoire, Henri Massenet, 2010 **102**
Bibliographie

Les sources de l'histoire du patrimoine naturel après 1945, Damien Richard, 2010 **104**
Résumé d'intervention et bibliographie

Les ressources du minutier central des notaires de Paris pour l'histoire de l'art aux Archives nationales, Marie-Françoise Limon-Bonnet, 2012 **107**
Présentation

- **Documentation au Service historique de la Défense** **114**

Les sources documentaires sur le patrimoine bâti au Service historique de la Défense, Martin Barros, 2012 **115**
Présentation

- **La documentation aux archives départementales** **125**

Les archives départementales : un lieu de ressources incontournable, l'exemple des AD d'Indre et Loire, Luc Forlivesi, 2010 **126**
Présentation

- **Les lieux de ressources pour l'architecture et les monuments historiques** **130**

Les ressources du centre d'archives d'architecture du XXe siècle (Cité de l'architecture et du patrimoine), David Peyceré, 2010 **131**
Présentation et bibliographie

Chercher et analyser des dessins d'architecture d'Ancien Régime : où trouver des dessins d'architecture ?, Guillaume Fonkenell, 2012 **141**
Instruments de recherche

- **Les sources du patrimoine scientifique, technique et naturel** **151**

Les différentes sources de la Mission nationale de sauvegarde du patrimoine scientifique et technique au Musée des arts et métiers, Catherine Cuenca, 2012 **152**
Résumé d'intervention
Suivi de :
Les ressources documentaires du Musée des arts et métiers, 2013 **153**

Les collections de la bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Emmanuelle Minault-Richomme, 2012 **155**
Résumé d'intervention et powerpoint

- **Les sources pour l'histoire de l'art moderne et l'art contemporain** **178**

Des sources pour l'histoire de l'art moderne et l'art contemporain : au Centre Pompidou, la Bibliothèque Kandinsky du Musée national d'art moderne, Didier Schulmann, 2012 **179**
Powerpoint

- **Les services de documentation attachés à une institution muséale** **210**

La documentation « Architecture » du musée d'Orsay, Isabelle Loutrel, 2010 **211**
Présentation

La documentation du Département des Peintures du Musée du Louvre, Stéphane Loire, 2010 **216**
Présentation

La documentation du département des objets d'art, Musée du Louvre, Agnès Bos, 2010 **224**
Présentation

- **La carte postale comme source du patrimoine** **227**

La carte postale illustrée comme source du patrimoine : quelques clefs de lecture, Bernard Toulier, 2012 **228**
Powerpoint

3. **Orientation bibliographique**, Nathalie Halgand, 2013 **247**

OBJECTIFS ET INFORMATIONS PRATIQUES

Ces journées visent à mieux faire connaître les sources archivistiques, utiles pour documenter l'histoire du patrimoine bâti (dont décor porté et meubles immeubles) et des objets mobiliers (dont œuvres d'art) ainsi que les nouveaux outils permettant d'y accéder : guides, bases de données, autres instruments de recherche majeurs. Il s'agit davantage de faire l'histoire des bâtiments et des œuvres, de leur origine à nos jours, que celle des artistes, hormis le point précis de l'identification des artistes créateurs. Ce séminaire s'attachera à réunir diverses institutions détentrices de l'information et de dresser un panorama succinct des ressources et instruments de recherche afin de croiser les données au bénéfice de l'usage des chercheurs de l'ensemble des services de l'Etat comme des collectivités ou associations.

COORDONNATEURS

Nadine Gastaldi, conservateur en chef du patrimoine, Archives nationales
Bernard Toulier, conservateur général du patrimoine, Direction générale des patrimoines, Ministère de la culture et de la communication

Les sources de l'histoire de l'art aux Archives nationales (1789-1958): architecture et arts plastiques. Principales sous-séries et instruments de recherche

Instruments de recherche (textes et galerie d'images)

Ce dossier a été élaboré par Nadine Gastaldi, conservateur en chef du patrimoine, Archives nationales

Même en ne considérant que les champs de l'architecture et des arts plastiques il est impossible de présenter ici l'ensemble des fonds qui, aux Archives nationales, recèlent des éléments utiles pour l'historien de l'art entre 1789 et 1958. Pour une vue plus juste – bien que l'exhaustivité ne soit jamais de mise dans ce type d'entreprise –, on renvoie donc aux deux annexes (« principales sous-séries et instruments de recherche » ; « bibliographie ; instruments de recherche principaux ») qui complètent le présent texte. On se concentre donc sur les principales ressources des Archives nationales et sur la méthode à adopter pour s'y orienter. Les exemples « XIXe s. » auxquels on recourt fréquemment peuvent être jugés parlant aussi pour une démarche générale XIXe-XXe siècles.

On rappelle d'emblée qu'aux Archives nationales, les archives de la période 1789-1958 sont réparties principalement selon un **cadre de classement** alphanumérique qui conjugue « lettre de série » et « chiffre de sous-série » auquel s'ajoute un « numéro d'article », le tout formant la « **cote** » qui donne accès aux documents. Le cadre de classement des Archives nationales, en œuvre sur le site de Paris et transféré aujourd'hui sur le site de Pierrefitte, malgré les apparences, est logique (*cf*. annexe « bibliographie ; instruments de recherche principaux ») : à défaut de toujours pouvoir afficher le principe du « *respect des fonds* » (une sous-série émanerait d'un seul *producteur*), il regroupe les archives autour de *compétences* pérennes de l'administration : la série « F » renvoie ainsi aux archives provenant des ministères et la sous-série « F^{21} » aux archives ministérielles émanant de l'administration des Beaux-Arts…

1. Premiers principes.

Mener une rechercher dans les archives oblige à respecter quatre grandes étapes :

1. connaître la législation, la réglementation ou toute autre forme de norme régissant son objet de recherche pour la période concernée ;
2. reconstituer l'histoire institutionnelle ou administrative en lien avec son objet de recherche pour la période concernée ;
3. reconstituer la typologie et le sort des archives issues de ces obligations légales et de cette histoire institutionnelle ;
4. apprendre, en vertu des trois étapes précédentes, à croiser les sources émanant des différents intervenants, institutionnels ou non, sur son objet de recherche pour la période concernée.

Pour effectuer cette démarche préalable, le chercheur dispose de nombreux outils (voir l'annexe « bibliographie ; instruments de recherche principaux ») parmi lesquels – on y insiste – de très importants **guides de sources** ou de très précieuses **introductions historiques** qu'on trouve en tête de la plupart des instruments de recherche des Archives nationales.

L'importance de cette recherche préliminaire peut être démontrée à travers quelques exemples.

Dans le domaine des **arts plastiques**, fort peu réglementé, on citera seulement l'ordonnance du 10 juillet 1816 « *portant qu'à l'avenir aucun corps civil ou militaire ne pourra décerner, voter ou offrir, comme témoignage de la reconnaissance publique, aucun don, hommage ou récompense, sans l'autorisation de sa Majesté* ». Cette loi a été valable jusqu'à celle n°82-213 du 2 mars 1982 – dite de décentralisation – relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, qui deviennent alors compétents sur la question des hommages publics[1]. De 1816 à 1982, c'est le ministère de l'Intérieur qui est chargé de

[1] Voir, par ex., l'article de S. Lherbier-lévy, « de l'absence d'urgence à empêcher le conseil municipal de Ploërmel de rendre un hommage public au pape Jean-Paul II » , en ligne sur le site Droitdesreligions.net : <http://www.droitdesreligions.net/articles/ta_04122006.pdf > (consulté le 25 nov. 2010).

délivrer cette autorisation d'érection de monument en place publique. On trouve donc les dossiers relatifs à ces monuments dans les fonds ministériels (*série F* du cadre de classement des Archives nationales - Paris) et, bien que la position du bureau traitant ces affaires au sein de l'Intérieur ait pu varié, l'ensemble des dossiers est aujourd'hui regroupé dans la sous-série F^{1C} I (ministère de l'Intérieur, Esprit public), pour les années 1790-1924[2].

La gestion des **biens mobiliers publics**, pour sa part, donne lieu à toute une législation / réglementation – que le chercheur doit connaître – qui s'élabore tout au long des XIXe et XXe s. autour de la définition progressive du (ou des) « Domaine(s) public(s) » [3]. Parmi les textes qui s'inscrivent dans cette action, on peut prendre en exemple ceux régissant le patrimoine mobilier cultuel[4], de la loi sur les Cultes du 18 germinal an X (8 avril 1802) à la loi de Séparation du 9 décembre 1905 et tous ses aménagements successifs. Ils s'étagent du règlement sur les fabriques du 31 décembre 1809, qui encadre la gestion de ce mobilier, à la loi du 13 avril 1908, qui confisque les biens « non réclamés » des établissements catholiques – faute de formation d'associations cultuelles reconnues par l'État – jusqu'à la loi de finances du 29 avril 1926 (art. 112) et à celle du 15 février 1941 qui restituent aux associations diocésaines partie des biens transmis ou confisqués depuis 1908, en passant par le décret du 6 novembre 1813 sur les scellés des menses ecclésiastiques lors du décès de leur titulaire ou par l'ordonnance du 7 avril 1819 sur le mobilier des archevêchés et évêchés, qui prescrit notamment son récolement annuel etc. etc. (ill. 1) Tous ces textes entraînent la confection d'une multitude d'inventaires qu'on retrouve aujourd'hui à différents niveaux dans les archives publiques (voire privées, si on pense aux archives diocésaines). Aux Archives nationales, on en repère ainsi un ensemble sous les cotes F^{19} 3850 à 3930, par diocèses, pour les années 1805 à 1905.

Dans le domaine de l'**architecture publique**, législation, réglementation, normalisation sont des plus foisonnantes et s'offrent comme le signe et le contrecoup d'une intervention publique démultipliée depuis que le décret du 27 avril 1791 a attribué au ministère de l'Intérieur une mission nouvelle : *« la direction des objets relatifs aux bâtimens et édifices publics* » [5].

La première loi à citer, emblématique, est celle du 2 novembre 1789 qui, nationalisant les biens du Clergé, rend l'État propriétaire d'un patrimoine mobilier – comme immobilier, d'ailleurs – considérable. La loi du 9 avril 1811 qui cède aux départements la propriété des bâtiments nationaux de leur ressort « *occupés pour le service de l'Administration, des Cours et tribunaux, et de l'Instruction publique* » est elle aussi intéressante à évoquer : en contrepartie, en effet, les départements doivent assurer l'entretien ou la reconstruction de ces bâtiments ; on ne trouve donc plus, en principe, dans les fonds d'archives nationaux, des documents de travaux *directs* sur ces bâtiments après 1811, puisque l'État n'est plus à leur égard ni maître d'œuvre ni maître d'ouvrage… On peut aussi, à titre d'exemple, rappeler les innombrables lois sur l'instruction qui, au cours des XIXe et XXe s., suscitent travaux et constructions pour une myriade de bâtiments scolaires, depuis la loi fondatrice du 11 floréal an X (1er mai 1802) sur les écoles élémentaires, collèges et lycées jusqu'au décret n° 76-1304 du 28 décembre 1976 sur les lycées d'enseignement professionnel ou à la récente loi sur l'autonomie des universités n° 2007-1199 du 10 août 2007 dont le contrecoup pourrait être réel sur le bâti puisque les universités peuvent devenir propriétaires de leurs biens immobiliers.

Pour la **normalisation** législative, administrative ou réglementaire, outre les séries de « prix » ou les modèles constructifs élaborés par les Bâtiments civils ou d'autres instances (ill. 2), est à mettre en exergue, parmi bien d'autres, la fameuse « *instruction pour la conservation, l'entretien et la restauration de ces édifices [diocésains] et particulièrement des cathédrales* » produite par la Commission des arts et édifices religieux à la date du 26 février 1849 et diffusée aux architectes diocésains par le ministre chargé des Cultes le 12 mars suivant.

En lançant régulièrement des enquêtes, en obligeant à la tenue d'inventaires etc., l'administration s'emploie aussi à définir des **normes de présentation et de contenu des documents** à rédiger et à lister les **pièces**

[2] Voir l'article de C. Chevillot dans les actes de la journée d'étude du 20 octobre 2009 aux Archives nationales « *Bâtir et orner la France au XIXe siècle : les sources et leurs usages pour l'architecture et les monuments publics* », dans les *Livraisons d'histoire de l'architecture*, 2011, n°21, p. 115-128.

[3] Voir not. l'ouvrage d'H. Bastien, *Droit des archives*, Paris, Documentation française, 1996, très éclairant sur ces questions de « Domaine public ».

[4] Sur cette question du patrimoine cultuel mobilier comme, plus avant, sur la question du contenu des dossiers, on lira peut-être avec profit les 2 articles suivants : « Les archives des Églises : quel statut ? », dans *Histoire et Archives*, n° 17, janvier-juin 2005, p. 83-132 et « L'État et les Églises à travers la sous-série F^{19} (Cultes, 1789-1958) du Centre historique des Archives nationales », dans *Archives de l'Église de France, Bulletin de l'association des archivistes de l'Église de France*, automne 2002, n° 58, p. 2-15 et 1er trimestre 2003, n° 59, p. 21-29.

[5] Voir notre article dans les actes de la journée « Bâtir et orner » précitée.

justificatives qui doivent les accompagner. Connaître ces normes, généralement accessibles dans les circulaires ministérielles – elles-mêmes souvent conservées dans le même dossier que leur résultat – est aussi très éclairant pour le chercheur : elles livrent, en effet, la nature des informations à attendre d'un type de dossier et lui font ainsi gagner du temps. Poursuivant un propos précédent, on peut ici évoquer la circulaire du 1er décembre 1832, du ministre chargé des Cultes aux préfets, sur le récolement du mobilier des archevêchés et évêchés qui constitue un *vademecum* d'une extrême précision (*cf*. texte 1). On doit aussi rappeler la circulaire du 5 octobre 1876, du ministre chargé des Cultes aux évêques, sur l'*Inventaire général des richesses d'art de la France*, lancé par Ph. de Chennevières en 1874, circulaire qui offre divers modèles à suivre pour dresser cet inventaire dans les édifices cultuels dont, notamment, la monographie réalisée sur Saint-Germain-l'Auxerrois par des ecclésiastique parisiens ainsi que le rapport de Chennevières au ministre des Cultes et des Beaux-Arts sur ce projet d'*Inventaire* en 1874 (*cf*. texte 2).

La connaissance de ces légalisations, réglementation et normes est utilement enrichie par celle qu'on peut acquérir sur les acteurs de leur mise en œuvre, c'est-à-dire, le plus souvent, les administrations. **L'histoire de la distribution des compétences** entre administrations ainsi que de leurs variations dans le temps est, en effet, essentielle au chercheur.

Elle détermine d'abord les fonds où vont se trouver des sources, pourvu que le principe du « respect des fonds » ait été mis en pratique ou que les « fonds », même dispersés, aient pu être identifiés. À cet égard, un **héritage** de compétences engendre souvent un héritage d'archives : on peut ainsi voir que des archives de l'éphémère *Commission des Travaux publics* (1794-1795) se retrouvent dans un fonds « héritier », celui du *service des Bâtiment civils et Prisons*, mis en place en 1801, et dont une partie des archives forme aujourd'hui aux Archives nationales la sous-série F^{16} (Prisons) (ill. 3). De même, des archives du *Bureau d'administration départementale et communale* du ministère de l'Intérieur, gérant les bâtiments de province de 1795 à 1800, passent elles aussi au service des Bâtiments civils et Prisons et dans la sous-série F^{16}. On repère aussi souvent la succession des acteurs administratifs au sein d'un seul et même dossier, tel celui de la commande à Delacroix d'une fresque pour la chapelle des fonts baptismaux pour l'église Saint-Sulpice à Paris (cote F^{21} 24, dossier 44) qui, entre 1848 et 1861, voit se succéder comme acteurs le ministère de l'Intérieur et le ministère d'État, tandis que le dossier lui-même arrive aux Archives nationales dans un versement de 1906 du ministère de l'Instruction publique, chargé des Beaux-Arts depuis 1870 (ill. 4 et 5). La seule liste des producteurs dont les archives sont contenues dans la sous-série F^{21} est tout aussi parlante (*cf*. mise à jour de l'*État général des fonds* sur le site Internet des Archives nationales)

> *Noms des producteurs dans la sous-série F^{21}* : Ministère de l'Intérieur (1790-1852) ; Ministère d'État (1852-1863) ; Ministère de la Maison de l'empereur et des Beaux-Arts (1863-1870) ; Ministère de l'Instruction publique (1870-1932) puis de l'Éducation nationale (1932-1959) ; sauf les éphémères ministères des Beaux-Arts créés en 1870 et 1881-1882 ; Ministère des Travaux publics (1831-1834 et, pour les bâtiments civils, 1839-1852, 1870-1881, 1890-1895) ; Ministère de l'Agriculture et du Commerce (pour les manufactures d'art, 1848-1852) ; Ministère des Affaires culturelles (1959-1974) ; Ministère des Affaires culturelles et de l'Environnement (1974) ; Secrétariat d'État à la Culture (1974-1976) ; Ministère de la Culture et de l'Environnement (1977-1978) ; Ministère de la Culture (1981-1986 ; 1995-1997) ; Ministère de la Culture, de la Communication, des Grands travaux et du Bicentenaire (1988-1991) ; Ministère de l'Éducation nationale et de la culture (1992-1993) ; Ministère de la Culture et de la francophonie (1993-1995) ; Ministère de la Culture et de la communication (1978-1981 ; 1986-1988 ; 1991-1992 ; 1997- à nos jours).

La distribution des compétences oblige encore à penser **la hiérarchie et la qualité des sources** en fonction 1°/ des positions respectives des administrations (par ex., niveau national, départemental, communal ; diocésain ou paroissial ; etc.) et 2°/ en fonction de la nature de leur intervention (tutelle, opérateur, contrôleur, financeur, etc.). Par là même, elle invite à jouer de leur complémentarité. Il s'agit donc, pour mener un vrai travail de recherche sur un objet donné, de cumuler ou, encore selon le vocable habituel, de « **croiser les sources** ».

L'érection d'un monument en place publique peut fournir un exemple simple d'accumulation ou de croisement de sources. De manière « hypothétique », on peut citer le monument à Émile Erckmann, inauguré à Lunéville (Meurthe-et-Moselle) en 1903. Aux Archives nationales, on dispose du dossier d'autorisation d'érection, traité par le ministère de l'Intérieur (cote F^{1C} I 194) (ill. 6) et du dossier de subvention, traité par les Beaux-Arts (cote F^{21} 4824). Mais à ces 2 cotes pourraient s'ajouter :

1. celles des dossiers préfectoraux (transmission des demandes émanant de la municipalité de Lunéville et du Comité formé pour la réalisation du monument) ;
2. celles de dossiers communaux (délibérations, comptabilité, correspondances, inauguration etc.) ;
3. celles d'archives privées, plus ou moins accessibles : archives du Comité, archives de l'artiste chargé de réaliser le monument, archives de presse etc.

Un autre exemple, plus complexe, est offert par les dossiers, constitués entre 1811 et 1819, pour la réalisation de travaux à l'église de Montfermeil (Seine-et-Oise). Aux seules Archives nationales, on repère 8 cotes et on voit intervenir 4 structures administratives de niveau national : le bureau d'administration communale du ministère de l'Intérieur (cote F^3 II Seine-et-Oise 25) ; le service des Bâtiments civils, alors au ministère de l'Intérieur (cote F^{13} 1808) ; le Conseil des Bâtiments civils, aussi au ministère de l'Intérieur (cotes F^{21}* 2485, 2493, 2494 et 2497 et F^{21} 1871 et 1904) ; l'administration des Cultes, au ministère de l'Intérieur au moment de son intervention (F^{19} 668). Mais, comme dans l'exemple précédent, il faut bien penser que d'autres dossiers d'archives – publiques comme privées – pourraient compléter cet ensemble « Archives nationales » pourtant déjà très riche :

1. dossiers du bureau de la Comptabilité communale du ministère de l'Intérieur (sous-série F^5) ;
2. dossiers préfectoraux ;
3. dossiers communaux ;
4. archives de la fabrique ;
5. archives de l'architecte ;
6. etc.

Un dernier exemple permet d'insister sur la nécessité de croiser les sources dans le cas de **décors portés peints ou sculptés**. Dans ce domaine, outre ce qui est hors des Archives nationales – comme dans les exemples précédents –, il faut toujours penser à compléter l'apport des dossiers de « commandes, achats, subventions » provenant du bureau des Beaux-Arts ou de la Maison du souverain avec les informations disponibles dans les dossiers des administrations chargées des « travaux ». C'est ainsi que les archives du service des Bâtiments civils apportent des éléments sur des sculptures destinées à décorer la manufacture des Gobelins au moment de sa reconstruction dans les années 1913-1916, tandis que le dossier d'achat d'un bas-relief de Louis Convers (*la Bièvre*) en 1916 pour cette même manufacture informe quant à lui sur le bâtiment (dossier d'acquisition en F^{21} 4190 ; dossiers de travaux en F^{21} 6226 à 6228) (ill. 7).

a) Les fonds relatifs à l'architecture aux Archives nationales.

Les fonds des Archives nationales sur l'architecture sont d'abord issus du rôle multiple de l'État dans le domaine de **l'architecture publique** : maître d'œuvre, contrôleur, financeur[6], rôle apparu avec le décret de 1791, déjà cité, qui confie au ministère de l'Intérieur *« la direction des objets relatifs aux bâtimens et édifices publics* ».

2.1. *Les archives du* ***service des Bâtiments civils***.

a) De 1791 à 1794 puis de 1801 à 1830, ce service, dans ses diverses configurations administratives[7], est en principe responsable de l' « *exécution de tous les travaux de construction, entretien et réparations aux bâtimens destinés à des établissemens publics, dans toute l'étendue de la République* » (*Almanach* de l'an X). En réalité, pour les **bâtiments provinciaux**, son action relève plus de l'autorisation d'engagement des travaux et de leur suivi que de leur réalisation mais, à ce titre, ses archives, rassemblées dans la sous-série ***F^{13} (Bâtiment civils)*** et, dans une moindre mesure dans la ***sous-série F^{21}***, contiennent d'intéressants dossiers sur de très nombreux bâtiments publics, des plus importants (préfectures, tribunaux) aux plus modestes (églises de village, écoles, halles, lavoirs etc.).

   On trouve aussi des archives du service des Bâtiment civils, pour cette période, dans la ***sous-série F^{16} (Prisons)***, car de 1801 à 1810 puis de 1819 à 1830, service des Bâtiment civils et administration des prisons ont formé un même bureau (*cf.*, notamment, les cotes F^{16} 571^A à 581 et 615 à 832, pour les années 1789-1800).

[6] Pour des travaux entièrement aux frais de l'État ou pour des travaux obtenant de secours ou subventions sur son budget.
[7] *Cf.* notre article dans les actes de la journée d'étude « Bâtir et orner… » et notre introduction dans l'*EGF* mis à jour, pour la sous-série F^{21}, en ligne sur le site Internet des Archives nationales.

b) De 1791 à 1794 puis de 1801 à 1811, l'intervention du service des Bâtiment civils sur les édifices parisiens – nationaux, départementaux ou communaux et sur la voirie de la ville de Paris – est, en revanche, réelle. En 1811, une Direction des travaux de Paris est créée, qui scinde le service des Bâtiment civils en deux entités au sein du ministère de l'Intérieur mais, finalement, en 1830, la Direction des travaux de Paris est supprimée et ses compétences réparties entre le service des Bâtiment civils (bâtiments et monuments nationaux parisiens) et le Département de la Seine (bâtiments départementaux et communaux de la Seine et de Paris). Les archives relatives à ces **bâtiments ou monuments parisiens** sont aussi conservées dans les ***sous-séries F[13], F[16]*** et ***F[21]***.

c) De 1791 à 1794 puis de 1801 à 1968, le service des Bâtiment civils, cependant, accomplit de façon ininterrompue un rôle de maître d'œuvre de l'État pour des travaux relatifs à des **bâtiments ou des monuments nationaux majeurs** et variés[8] :

> palais des Assemblées ; Cours supérieures de justice ; hôtels des ministères ; établissements nationaux d'instruction publique (École des Beaux-Arts, École normale supérieure, Sorbonne…) ; établissements nationaux patrimoniaux ou culturels (Archives nationales, Grand palais…) ; établissements nationaux de recherche (Muséum d'histoire naturelle, Observatoire…) ; établissements nationaux d'assistance (Institut des Jeunes aveugles à Paris, Sourdes-Muettes de Bordeaux…) ; théâtres nationaux (Opéra…) ; édifices et monuments « mémoriaux » (basilique Saint-Denis, Panthéon, Arc de triomphe…) + haras (→ 1900) ; +, après la guerre de 1914-1918 : Cours d'appel ; ambassades…

Il reçoit aussi la charge des **palais nationaux** (palais du Louvre avec le musée, Versailles etc.) pour les périodes sans roi ou empereur (1789 à 1804 ; en 1848-1852 ; et après 1870).

Les dossiers des Bâtiments civils et palais nationaux, conservés dans les ***sous-séries F[13]*** (années 1789-1848), ***F[16]*** et, surtout, ***F[21]*** (années 1792-1964), sont des plus riches, des plus volumineux et des plus précis sur les actions menées, comportant correspondance, plans, photographies, devis, soumissions, mémoires et attachements d'entrepreneurs, comptabilité, listes d'ouvriers et autres intervenants etc. On peut citer les articles relatifs à l'opération de réunion du Louvre aux Tuileries sous le 2nd Empire qui représentent 68 cartons !

d) Pour la totalité de l'action du service des Bâtiments civils, de 1791 à 1950 env., il faut ajouter comme ressource aux Archives nationales, la ***série VA*** (Versement de l'Architecture), ensemble de quelques **7500 plans** collectés ou produits par le service des Bâtiments civils, versés aux Archives nationales par la Direction de l'Architecture en 1960. Ces plans renvoient à une multitude de bâtiments – bien qu'en priorité aux bâtiments civils et palais nationaux proprement dits – et couvrent une période allant du XVIIe s. à 1950.

2.2. *Les archives du* ***Conseil des Bâtiment civils***.

Créé en 1795, le Conseil des Bâtiment civils[9] examine, jusqu'à sa suppression en 1969, les projets relatifs aux édifices publics ainsi que les questions d'alignement dans les villes, soumis à l'approbation du ministre chargé de l'architecture publique.

Dans la première moitié du XIXe s., fort des compétences étendues du ministère de l'Intérieur dans l'administration générale de la France, le Conseil, qui lui est rattaché, voit des projets concernant **tous les types de bâtiments publics**, des plus modestes (maison commune, école, lavoir de village, etc.) aux plus importants (cathédrale, préfecture, palais de justice, hôpital départemental, prison, etc.). Ensuite, la hausse du tarif impliquant son intervention, les attributions élargies des préfets et des départements, celles prises par les ministères détachés de l'Intérieur (Cultes, Instruction publique etc.) ou indépendants de lui (Guerre et Marine), réduisent son action. Cependant, il n'est jamais inutile de vérifier si le Conseil, pour une raison de procédure administrative quelconque, ne s'est pas intéressé à un édifice qui, *a priori*, devrait lui échapper. La liste des affaires soumises au Conseil qu'on a dressée pour les années 1881 et 1894 témoigne, en effet, de la diversité des dossiers traités, même à une époque où son rôle semble réduit (*cf*. texte 3). Par ailleurs, au cours du XXe s., à la suite notamment des guerres mondiales, son rôle sera renforcé et l'intérêt des avis que rend le Conseil et de la documentation qui les accompagne, aussi.

[8] *Cf*. liste en tête de la liste des instruments de recherche de la sous-série F^{21} sur le site Internet des Archives nationales.
[9] Puis « Conseil *général* des Bâtiment civils » et, à partir de 1945, « Conseil des bâtiments *de France* ».

On note, en outre, que le rôle du Conseil, par le biais des questions d'alignement mais aussi de diverses autres procédures administratives, ouvre un accès à des informations sur l'**architecture privée**, relativement absente sinon des fonds des Archives nationales, tel celui d'une cité ouvrière à Belleville produit en 1855 par l'architecte Normand au nom du propriétaire, M. Cousin de Granville (ill. 8).

Les archives du Conseil sont conservées principalement dans la ***sous-série F[21]*** (sauf quelque bribes en F^{13}) et se déclinent en 4 types :

- les dossiers relatifs à l'organisation et au fonctionnement du Conseil lui-même ;
- les procès-verbaux des avis du Conseil, précédés des rapports faits devant lui pour rendre ces avis ;
- les dossiers « d'affaires », regroupant rapports, correspondance, devis, mémoires, plans, photographies, brochures etc ;
  ces dossiers réservent de belles surprises, notamment pour la période 1870-1966 (cotes F^{21} 6501 à 6696), tel le dossier sur le centre administratif de Toulon (Var), construit par Jean de Mailly, entre 1956 et 1966 (cotes F^{21} 6659 et 6600) (ill. 9).
- une collection de plans, pour des projets soumis au Conseil, allant de l'an IV à 1863 (cotes F^{21} 1875 à 1908 ; *cf*. dossier « bâtiments civils » de la base de données *Archim* sur le site Internet des Archives nationales).

2.3. *Les archives des* ***bureaux d'administration territoriale du ministère de l'Intérieur***.

La tutelle du ministère de l'Intérieur sur les administrations territoriales (départements, communes) donne naissance à des bureaux spécifiques qui suivent de très près – au moins jusqu'aux lois de décentralisation à partir des années 1960 et, surtout, depuis 1982 – les questions de constructions publiques ou « parapubliques », pour des raisons légales, financières, de sécurité etc. Les archives produites par ces bureaux sont conservées dans plusieurs sous-séries :

- ***F[3] (Administration communale)*** : cette sous-série comporte des documents de 1789 à 1883 mais, principalement, pour la période 1789-1848. Elle ne dispose pas d'instruments de recherche précis mais on s'y repère facilement car, dans sa *partie F[3] II* qui intéresse ici spécifiquement le chercheur, elle est classée par ordre alphabétique de départements puis de communes. Ses dossiers peuvent être riches sur les édifices publics, comme on l'a vu précédemment avec le dossier relatif à l'église de Montfermeil (*cf. supra*).

- ***F[2] (Administration départementale et communale)*** : cette sous-série, qui va de 1789 à 1969, se compose de 6 suites dont 4 sont essentielles pour le chercheur en histoire du patrimoine (*cf*. annexe « principales sous-séries et instruments de recherche »).
  Pour la première moitié du XIXe s., *la partie F[2] II* de la sous-série, classée comme F^3 II par départements puis communes et aussi dépourvue d'instruments de recherche précis, réserve de belles surprises, tel un important dossier, avec documents figurés, sur la transformation en promenade d'un des quais du Midon à Mont-de-Marsan (Landes) en 1812-1815 (ill. 10).
  L'apport de la sous-série pour l'histoire du bâti ou de l'urbanisme reste important pour la période de la fin XIXe s. et pour le XXe s., notamment parce que les bureaux d'administration territoriale s'y s'intéressent pour d'impérieux motifs financiers ou légaux (garanties d'emprunts, subventions, légalité des marchés). De nombreux dossiers de F^2 se rapportent à de l'**habitat privé**, sinon peu présent dans les fonds des Archives nationales : habitat à bon marché (H.B.M), lotissements ou cités-jardins. D'autres traitent des **bâtiments et équipement départementaux ou communaux** (piscines, stades etc.) proprement dits, telles les préfectures pour lesquelles ils offrent enquêtes et photographies : ainsi pour la préfecture d'Orléans (Loiret) en [1953] (F^2 4380) (ill. 11 et 12) ou la halle aux poissons de Marseille (Bouches-du-Rhône) dont le projet de reconstruction en 1936-1937 engendre un volumineux dossier (F^2 2238).
  S'y ajoutent d'importants dossiers sur des **catastrophes naturelles**, entre 1848 et 1969 dont : les tremblements de terre d'Orléansville (1954) en Algérie, d'Agadir au Maroc (1960) et le glissement de terrain au quartier de la Croix-Rousse à Lyon (Rhône) (1964) (cotes F^2 4349 à 4351, 4354 et 4358).

- ***F[16] (Prisons)*** : par héritage, cette sous-série conserve des dossiers relatifs à l'action des bureaux d'administration territoriale du ministère de l'Intérieur en matière d'architecture publique pour les années 1795 à 1800, période où le service des Bâtiments civils a vu ses compétences réduites aux Bâtiments civils proprement dits, aux palais nationaux et à la ville de Paris (voir ci-dessus).

2.4. *Autres archives par* ***secteurs ministériels et / ou sous-séries****.*

Les fonds des 3 acteurs institutionnels qu'on vient de décrire sont les seuls ayant une portée générale pour l'architecture publique. Au-delà, il faut aborder ce domaine par le biais d'institutions administratives ayant des missions spécialisées. On les énumère rapidement en suivant l'ordre du cadre de classement des Archives nationales, renvoyant pour plus de précisions à nos annexes (« principales sous-séries et instruments de recherche » ; « bibliographie ; instruments de recherche principaux »).

a) Les archives du ***ministère du Commerce et de l'Industrie***, conservées en majorité dans la ***sous-série F[12]***, apportent d'importants dossiers sur l'architecture éphémère des diverses expositions commerciales et industrielles aux XIXe et XXe s. (jusqu'en 1949) et, notamment des expositions universelles, de 1851 à 1946.

b) Les archives des ***administrations chargées des Travaux publics***, rassemblées dans la ***sous-série F[14]***, (jusqu'en 1976) renseignent abondamment sur tout ce qui est patrimoine du type « ponts et chaussées » : mines, routes, ponts, chemins de fer, ports etc. S'y ajoute un volet relatif aux établissements insalubres ou nécessitant une surveillance sanitaire, telles les usines ou même, un temps donné, les sources thermales et les établissements de bains liés. L'ensemble de la sous-série est d'un apport précieux pour tous ces éléments du patrimoine bâti.

c) Les archives de l'***administration des prisons, jointe à celle des asiles départementaux***, sont conservées dans la ***sous-série F[16]***, déjà évoquée, pour la période 1789-1843. Les dossiers relatifs aux travaux menés dans ces établissements sont très riches, mais surtout pour les années 1789-1824 : en conséquences, les plus importants des projets de la Monarchie de Juillet, telle la Roquette construite à Paris par Hippolyte Le Bas entre 1827 et 1836, n'y apparaissent pas. En revanche, le réaménagement, depuis la Révolution, d'anciens bâtiments prestigieux – comme les abbayes du mont Saint-Michel, de Clairvaux ou Fontevraud – y est analysable (ill. 13).

d) Les archives du ***ministère de l'Instruction publique*** qui forment la ***sous-série F[17]***, présentent 4 catégories de dossiers utiles pour l'histoire de l'architecture :
   - 1°/ pour la période de la Révolution, les archives héritées des Comités et Commissions « Beaux-Arts » des Assemblées, dont celles du *Comité d'Instruction publique de la Convention*, véritable ministère des Beaux-Arts de sept 1792 à oct. 1795 ;
   - 2°/ pour les XIXe et XXe s., les dossiers relatifs aux constructions « scolaires », des collèges aux universités ;
   - 3°/ pour les XIXe et XXe s., les dossiers relatifs à la tutelle de grands établissements patrimoniaux ou scientifiques (Bibliothèque nationale, Muséum d'histoire naturelle etc.) pour lesquels la question des bâtiments est prise en compte.
   - 4°/ pour les XIXe et XXe s., les archives provenant du secteur « recherche » de l'Instruction publique et, notamment, les archives du ***Comité des travaux historiques*** **(*et scientifiques*,** à partir de 1881), créé en 1834, et, aussi, celles du secteur des ***missions*** subventionnées par le ministère de l'Instruction publique dès le début XIXe s. – qui donne naissance au Service des voyages et missions scientifiques et littéraires, existant sous divers rattachements de 1 842 à 1 942 – dont l'apport dans l'étude « archéologique » du bâti est primordiale, pour la France comme pour de nombreux pays étrangers. À titre d'exemple, on présente deux documents du dossier de subvention pour des fouilles à Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne) (F^17^ 17263^2^, 1929-1937) (ill. 14 et 15).

e) Les archives des ***administrations chargées des Cultes***, rassemblées dans la ***sous-série F[19]***, sont évidemment indispensables à toute étude du bâti cultuel, avant comme après la loi sur les Cultes du 18 germinal an X (8 avril 1802) et, surtout, avant comme après la loi de Séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905. Sur ce point, on renvoie à notre article très précis dans la revue électronique *In Situ*, n° 11 de 2009.

f) Les archives des ***administrations chargées des Beaux-Arts***, comprises dans la ***sous-série F[21]***, outre tout ce qu'on a dit sur le service et le Conseil des Bâtiments civils, comportent des archives de tutelle sur certains établissements patrimoniaux ou culturels – musées, manufactures d'art etc. – qui impliquent d'autres dossiers sur les bâtiments, à l'exemple de celui sur le musée des Beaux-Arts de Lyon (Rhône), issu d'inspections conduites de 1881 à 1906 (F^21^ 4508) (ill. 16).

Dans la même sous-série, on doit prendre en compte les dossiers de ***missions*** artistiques, qui, comme ceux de F[17], apportent de nombreuses informations sur des édifices en France comme à l'étranger, ayant fait l'objet de visites et de relevés ou de fouilles. C'est même en F[21] qu'on trouve certaines des premières photographies de fouilles archéologiques faites au monde, dues à Gabriel Tranchand lors des fouilles dites « de Ninive » (Iraq) par Victor Place en 1852 (*cf*. *infra* et inventaire en ligne sur le site Internet des AN).

g) Les archives de la ***Maison du roi ou de l'empereur***, de l'***Intendance générale de la liste civile*** et du ***ministère d'État***. concernent les **biens publics rattachés à la Couronne** lors des périodes monarchiques (1789-1791, 1814-1848) ou impériales (1804-1815, 1852-1870) que ces administrations sont chargées de gérer. Elles constituent les ***sous-séries O[1] à O[5]*** (Maison de l'empereur ou du roi, ou Intendance de la Liste civile pour la Monarchie de Juillet) et ***F[70]*** (Ministère d'État, 2nd Empire). Ces archives regardent les travaux de construction, réparation ou appropriation des demeures où séjourne le Souverain mais s'étendent aussi à toute une palette de bâtiments dépendant de la Couronne : musées nationaux (comme le Louvre), manufactures d'art (comme Sèvres), autres édifices appartenant au Domaine (comme la bergerie de Rambouillet, les domaines dits « de Sologne » et ceux provenant des Sénatoreries). Elles sont très riches pour la période 1789-1830 mais beaucoup moins pour la Monarchie de Juillet ou le 2nd Empire, suite aux destructions par incendie intervenues en 1848 et 1870.

2.5. *Autres archives*.

a) Les archives des ***Assemblées nationales***, conservées dans la ***série C***, sont intéressantes à deux titres : 1°/ pour ce que livrent les dossiers liés à des **votes budgétaires**, tels au XIXe s., les votes pour les restaurations de monuments – par ex. pour la cathédrale de Rouen, en 1844 (ill. 17) – ou pour les dépenses concernant des Bâtiments civils ; 2°/ pour ce que livrent certaines enquêtes parlementaires sur des objets précis, telles celles sur les établissements pénitentiaires en 1872-1875 (cotes C 3008 à 3017)[10].

b) Les archives de certaines ***agences d'architecture*****,** conservées dans la ***série AJ***. Ces agences, émanation du service des Bâtiments civils ou des Palais nationaux, se sont constituées dans les plus importants des édifices publics pour la gestion des travaux, exceptionnels ou courants. Elles sont actives de 1808 à 1908, date de leur suppression, puis réapparaissent en 1946. Les « établissements publics » créés pour les Grands Travaux dans le 2nde moitié du XXe s. en sont aussi une sorte de successeurs…

Aux Archives nationales, on conserve à l'heure actuelle des archives pour les agences d'architecture : des *Archives nationales* (*sous-série 54 AJ*) ; du *Panthéon* (*sous-série 56 AJ*) ; du *Louvre et des Tuileries* (*sous-série 64 AJ*) ; des *Invalides* (*sous-série 67 AJ*) ; de la *Sorbonne* (*sous-série 85 AJ*) ; du *Grand Palais* (*sous-série 102 AJ*) ; du Conservatoire national des Arts et Métiers (*sous-série 532 AJ*). La liste de ces établissements s'enrichit régulièrement (*cf*. le site Internet des AN).

c) Les collections « factices » ou non de ***cartes, plans ou photographies*** conservées aux Archives nationales et qui ont été constituées soit par les administrations dans le cadre de leur action, soit par les archivistes eux-mêmes, pour des raisons de commodité (conservation matérielle de ces documents figurés). On peut citer notamment les ***série N*** (cartes et plans divers dont pays étrangers, XVIe-début XIXe s.) et ***NN*** (cartes gravées, dont pays étrangers, XVIe-XXe s).

d) Les archives internes d'***établissements nationaux divers***, conservées dans la ***série AJ*** (tel l'Opéra, en AJ[13], ou l'École nationale des Beaux-Arts, en AJ[52]) qui conservent des documents sur leurs bâtiments et propriétés. La liste de ces établissements s'enrichit régulièrement (*cf*. le site Internet des AN).

e) Les archives d'***organismes particuliers liés aux suites de la guerre de 1914-1918***, tels ceux dont les archives sont regroupées dans la ***sous-série AJ[28] Dommages de Guerre (1914-1918)*** : Tribunal interdépartemental des dommages de guerre de Paris, Service de récupération des objets mobiliers, Service des dommages de guerre d'Alsace Lorraine, Commission des dommages de guerre causés aux mariniers et entreprises de navigation fluviale. Cette sous-série, qui comprend des dossiers datés de 1919 à 1946, donne accès au patrimoine privé à travers des dossiers fournis, tel celui de Mme Cocteau, née Bertin, pour sa propriété à Vierzy (Aisne) (AJ[28] non coté : sinistres immobiliers) (ill. 18 et 19). Sa limite vient évidemment des zones géographiques concernées.

[10] Il faut pour accéder à ces documents, consulter les papiers dit « des sessions ».

f) Les archives du ***Commissariat aux questions juives*** et ***du Service de restitution des biens spoliés***, conservées dans la ***sous-série AJ[38]***, qui contient de très importants dossiers relatifs à des propriétés privées, personnelles ou professionnelles, mobilières ou immobilières, ayant fait l'objet de spoliation suite aux lois raciales prises par le régime de Vichy, puis qui furent restituées – plus ou moins complètement – après la Libération.

g) La documentation provenant du ***Commissariat général du Plan*** rassemblant, par mots clés, dans ***la sous-série 82AJ*** les études produites entre 1959 et 1976. De très nombreux mots clés concernent la question du bâti et de l'urbanisme, de « aménagement du territoire » à « ville ».

3. Les fonds relatifs aux œuvres d'art plastique aux Archives nationales.

3.1. *Les archives du **Bureau des Beaux-Arts** et de ses « successeurs », de l'an VIII à nos jours…*

Créé en l'an VIII, le **Bureau des Beaux-Arts** – qui prend le nom de « bureau des Travaux d'art » de 1882 à 1962 – a réuni, à travers ses divers rattachements ministériels, la charge de toute la politique relative aux œuvres d'art (au sens large) aux XIXe et XXe s. : commandes, achats et subventions ; répartition entre les musées ou les édifices publics ou, encore, attribution à des associations (princ. sous la IIIe République) ; organisation, tutelle ou participation à des expositions ; tutelle des musées nationaux ou « de province » ; tutelle du Mobilier national ; tutelle des manufactures d'art ; subventions pour des « missions artistiques » ; tutelle des écoles d'art ; tutelle éphémère de la Monnaie des médailles etc. Les archives de ce bureau, rassemblées dans la ***sous-série F[21]***, ont été versées par tranches successives et désordonnées : les dossiers d'un même type y sont très dispersés. La mise à jour de l'*État général des fonds* permet, cependant, de reconstituer des groupes de cotes cohérents.

a) Il faut considérer, en premier lieu, la compétence de ce bureau en matière de **commandes et achats d'œuvres d'art** et de leur **répartition** dans les musées ou les édifices publics ainsi que d'attribution de **subventions** pour la réalisation de monuments publics ou, encore, de décors peints ou sculptés dans des édifices publics. Cette compétence est aujourd'hui encore en partie assurée par le Fond national d'Art contemporain (***FNAC***). De fait, de l'an VIII à 1 969, la présentation des dossiers relatifs à ces affaires, est d'une admirable pérennité (ill. 20 et 21), bien que leur teneur se soit considérablement élargie au cours des XIXe-XXe s. : au-delà des arrêtés de commandes ou achats, des arrêtés d'attribution et des pièces de paiement du début XIXe s., les dossiers se sont, en effet, peu à peu enrichis de lettres d'artistes, de recommandations, de rapports des inspecteurs des Beaux-Arts sur les œuvres, de coupures de presse, d'invitations ou de catalogues d'exposition, de documents figurés divers (dessins, photos) etc.

   Les dossiers produits sont de 4 types et se cumulent parfois pour une même œuvre :
   - les dossiers d'achats ou de commandes, le plus souvent établi au nom de l'artiste ;
   - les dossiers d'attribution de l'œuvre, auxquels on peut assimiler les dossiers de subvention d'œuvre, le plus souvent établis au nom de la ville bénéficiaire ou du lieu de résidence du bénéficiaire pour les dons à des associations (sous la IIIe République) ;
   - les « cahiers de musées », établis par noms de villes, pour les envois de l'État dans les musées dits « de province », de l'an VIII et 1938 ;
   - les « albums de photographies des Salons », existant pour les années 1864 à 1901, établis par années et montrant les œuvres acquises par l'État au Salon (documents numérisés accessibles sur Internet, par les bases *Arcade* ou *Archim*).

   On peut voir, en exemple, les 4 dossiers relatifs à l'*Automne* de Puvis de Chavannes décrits dans la base de données *Arcade*.

   Les **œuvres concernées** sont aussi bien des œuvres « indépendantes » (tableaux, statues, objets mobiliers divers) que des décors portés (plafond peint, sculptures ornementales) ou, encore, que des monuments destinés à orner l'espace public.

b) Le bureau des Beaux-Arts a aussi géré la garde, le transport, l'encadrement ou l'entretien d'œuvres. Il disposait, notamment, pour ce faire, de **dépôts** : dépôts d'œuvres, dépôts de marbres (avec les recherches pour le choix des marbres) ainsi que d'**ateliers** : fonderies, ateliers de moulage et ateliers pour les artistes travaillant à des grands formats en peinture ou sculpture[11]. Les archives concernant la gestion de ces dépôts et ateliers, pour les XIXe-XIXe s., fournissent de nombreux éléments sur l'histoire des œuvres. On ajoutera, pour mémoire, ce que recèle aussi les archives du bureau des Beaux-Arts sur les destructions d'œuvres, notamment les fontes lors de la Seconde guerre mondiale (cotes F^{21} 7071 à 7075).

c) Le bureau des Beaux-Arts s'est encore occupé d'**expositions** dont, notamment le Salon – qu'il organise à plusieurs périodes[12] – mais aussi de nombreuses autres expositions qu'il suscite (telles l'exposition des Portraits nationaux en 1878 ou les expositions nationales triennales des artistes vivants de 1883 et 1886.) ou bien auxquelles il participe d'une façon ou d'une autre (patronage, subvention, jury etc.), tels les salon des Indépendants, salon d'Automne, salon des Arts décoratifs, salon du Franc en 1926, expositions coloniales (de 1906, 1907, 1922 et 1931) etc. ainsi que de nombreuses expositions en province ou à l'étranger. Les expositions universelles –nées avec celle de Londres en 1851 et qui se déroulent en France ou à l'étranger – relèvent du ministère du Commerce et de l'Industrie, mais les archives du bureau des Beaux-Arts sont, cependant, importantes à explorer pour la partie « Beaux-Arts » qui leur est toujours attachée. Les documents relatifs à toutes ces expositions – allant de l'an III à 1958, pour celles organisées par les Beaux-Arts, et de 1855 à 1960, pour les autres – apprennent évidemment beaucoup sur l'histoire des œuvres.

d) Pour ce qui regarde les **musées**, les archives du bureau des Beaux-Arts offre de nombreux dossiers sur leurs collections au-delà de ce que proposent les dossiers précédemment cités (attributions, cahiers des musées) : documents sur tout ce qui est acquisitions, échanges, dons et legs, conservation matérielle, présentation permanente – telle l'installation d'un portail du temple d'Angkor-Vat au Musée indochinois au Trocadéro en 1896 en F^{21} 4489 (ill. 22) –, participation à des expositions, inventaires etc. Ces dossiers sont plus riches pour les musées nationaux sous la tutelle directe du Bureau (sauf période monarchique ou impériale) – pour lesquels existent des documents de l'an II à 1951 – que pour les musées simplement « contrôlés », pour lesquels les documents vont de 1782 à 1954.

e) Une dernière intervention du bureau des Beaux-Arts porte sur les **missions artistiques** qu'il a financées. Celles-ci, déjà évoquées, ont évidemment la même importance pour tout ce qui est objet mobilier (*cf*. dossier sur les fouilles de Ninive, Iraq, par V. Place en 1852).

3.2*. Les archives du ministère de l'Intérieur sur les* ***hommages publics***.

Comme on l'a dit précédemment, suite à une loi du 10 juillet 1816, une autorisation du ministère de l'Intérieur est obligatoire pour ériger un monument en place publique, que l'initiative en revienne à des personnalités privées ou à des autorités publiques diverses. Les dossiers relatifs à ces autorisations sont conservés dans la sous-série F^{1C}, pour la période an IV-1910. Ils donnent à la fois le contexte politique et social d'érection du monument mais aussi, parfois, des éléments d'histoire artistique.

3.3*. Autres archives par* ***secteurs ministériels et / ou sous-séries****.*

On peut ici citer à nouveau certains des acteurs et des séries ou sous-séries évoqués au point 2.4.

- Le ***ministère du Commerce et de l'Industrie*** et la ***sous-série F^{12}***, pour les documents sur les **œuvres** et les **objets techniques** présentés dans les expositions industrielles et commerciales des XIXe et XXe s. mais aussi pour ce qui regarde les **inventions** à la même période.
- Les ***administrations chargées des Tavaux publics*** et la ***sous-série F^{14}*** avec, là aussi, toutes les informations données sur de nombreux **objets techniques** aux XIXe et XXe s.

[11] Ces dépôts et ateliers établirent domicile à l'Ile des Cygnes (n°182 de la rue de l'Université, auj. n°216 ; 1824-1936), pour les marbres ; au palais de l'Industrie (1855-1897) puis au Grand Palais (1900-1936) pour les peintures ; au n°1 de la rue Berbier-du-Mets (1936-1941) puis au Palais de Tokyo (2 rue de la Manutention ; 1942-1991) et, enfin, à la Défense (70 voie des Sculpteurs, à Puteaux, 1991 →), pour l'ensemble des œuvres.

[12] De 1791 à 1803, puis de 1848 à 1852, puis de 1870 à 1880.

- Le ***ministère de l'Instruction publique*** et la ***sous-série F[17]***, sous 3 aspects légèrement reconfigurés : 1°/ la gestion des « arts » et des « sciences » sous la Révolution ; 2°/ la tutelle de grands établissements culturels ou scientifiques et, donc, de leurs collections d'**œuvres** d'art (Bibliothèque nationale) ou d'**objets scientifiques et techniques** (Muséum d'histoire naturelle, Observatoire etc.) ; 3°/ la gestion d'un secteur « recherche » à travers, par exemple, le CTHS ou les missions scientifiques et littéraires, produisant des archives porteuses de renseignements fort précieux sur nombre d'***objets*** **archéologiques, ethnographiques, scientifiques ou techniques** inventés, utilisés ou collectés.

- Les ***administrations chargées des Cultes*** et la ***sous-série F[19]***, pour le **mobilier des édifices cultuels** de 1789 à 1905. La sous-série est surtout riche sur 2 points : 1°/ le mobilier cultuel sous la Révolution (inventaires, envoi à la fonte... ; cotes F^{19} 597 à 612^{2}) ; 2°/ le mobilier des édifices diocésains et assimilés sur lequel l'action de l'administration des Cultes est forte (biens des fabriques cathédrales dont orgues, mobilier des palais épiscopaux, etc.). Pour le mobilier des édifices paroissiaux ou consistoriaux, en revanche, l'apport de la sous-série F^{19} est moindre, consistant avant tout en dossiers de secours (voir princ. les cotes F^{19} 4442 à 4535, pour le culte catholique et les années 1838-1907) auxquels il faut ajouter les arrêtés d'attribution d'archives, de bibliothèques et d'objets d'art pris suite à la loi de confiscation de 1908 (cotes F^{19}* $1001^{1 \text{ et } 2}$).

- Le ***service des Bâtiments civils***, les ***agences d'architecture*** et les ***sous-séries F[13] et F[21]***, la ***série VA*** ainsi que certaines ***sous-séries d'AJ*** pour ce qui regarde les **décors portés ou certains mobiliers**.

- La ***Maison du roi ou de l'empereur***, l'***Intendance générale de la Liste civile***, le ***ministère d'État*** et les ***sous-séries O[1] à O[5] et F[70]***. Comme pour le patrimoine bâti, l'apport de ces sous-séries est essentiel pour qui travaille sur des œuvres d'art ou des objets mobiliers, artistiques ou non, notamment parce que le champ d'action de ces administrations est beaucoup plus large que ce que leur intitulé sous-entend : il concerne les **œuvres et mobiliers dans les habitations du souverain** mais il s'étend aussi aux **œuvres et collections des établissements** dépendant du souverain (musées du Louvre, du Luxembourg, Versailles, Saint-Germain-en-Laye ; Bibliothèque nationale, Muséum etc.). Il regarde même la **production d'œuvres** avec la gestion des **manufactures** royales ou impériales d'art ainsi que leur « valorisation » avec tout ce qui concerne les **expositions** (surtout le Salon) prises en charge par ces institutions et avec les « **dons »** d'œuvres faits par le souverain à des personnes publiques ou privées (*cf*. texte 4).

On ajoutera un acteur spécifique :

- le ***Garde-Meuble*** ou ***Mobilier national*** dont les archives conservées aux Archives nationales, entièrement composées de 1223 registres, forment la ***sous-série AJ[19]***. Ces registres retracent, notamment, les entrées et sorties de meubles par palais et autres édifices publics ou, encore, dressent leur inventaire, pour les années 1807 à 1934. Ils doublent ou complètent les documents provenant du mobilier dans la série O ou en F^{21}.

3.4. *Autres archives*.

On peut, ici encore, reprendre certains acteurs et fonds, cités cette fois au point 2.5.

- Les collections « factices » de ***cartes, plans ou photographies*** et, notamment, la ***série N*** pour ce qui est des **décors portés ou de certains mobiliers**.

- Les archives d'***établissements nationaux*** divers qui appartiennent à la ***série AJ***, en élargissant le propos, par rapport à ce qui a été dit du patrimoine bâti, à tout un ensemble d'établissements dont le **mobilier courant** peut-être appréhendé à travers les archives mais aussi qui possèdent des « **collections** » d'œuvres ou des **objets spécifiques** liés à leur activité. À l'Opéra ou à l'École nationale des Beaux-Arts, on peut ainsi ajouter, le Muséum d'histoire naturelle (AJ^{15}) ou l'École d'agriculture de Grignon (84AJ).

- Pour les archives des ***organismes liés aux deux guerres mondiales***, les ***sous-séries AJ[28]*** et ***AJ[38]*** restent totalement pertinentes dans le domaine des œuvres d'art et des objets mobiliers en général. Il faut y ajouter la ***sous-série AJ[6] Commission interalliée des réparations*** qui comprend une vingtaine d'articles relatifs à des **revendications** ou restitutions d'objets mobiliers dont des objets d'art, des archives ou du matériel scientifique après la guerre de 1 914-1918 (cotes AJ[6] 1826 à 1851).

4. Des archives toujours incontournables.

a) On cite enfin les ***fonds privés*** d'archives, conservés principalement dans les ***séries AP (Archives personnelles et familiales) ; AQ (Archives d'entreprises) ; AS (Archives d'associations) et AB XIX (Documents isolés et papiers d'érudits)***. Ces fonds documentent l'histoire de bâtiments ou de collections privés, celles d'artistes ou d'entreprises artistiques. Ils apportent aussi des compléments sur des bâtiments publics en raison de nature plutôt publique qui sont, cependant, entrés de « manière extraordinaire » aux Archives nationales, notamment dans le domaine de l'architecture.

   À titre d'exemple, on peut évoquer :

   - le fonds ***300 AP archives de la Maison de France (Orléans)*** : avec de très nombreux documents sur leurs biens mobiliers (telle la « collection espagnole » de Louis Philippe) ou immobiliers (tel le château d'Eu) ;
   - le fonds ***343 AP papiers du sculpteur Laurent Marqueste*** (1850-1920) ;
   - le fonds ***389 AP papiers du galeriste Louis Carré*** (1887-1977) ;
   - le fonds ***310 AP papiers de Jean Locquin***, député, rapporteur du budget des Beaux-Arts à l'Assemblée mais aussi historien de l'art et commissaire de l'Exposition de 1937 ;
   - le fonds ***403 AP papiers de l'architecte Albert Laprade*** (1883-1978), architecte en chef des BCPN (1932-1960), inspecteur puis inspecteur général des Beaux-Arts (1931-1951), architecte pionnier des Secteurs sauvegardés (1942-1965), architecte conseil des établissements Schneider au Creusot (1950-1962), membre fondateur du Groupement des architectes modernes, membre du comité de rédaction de la revue *L'Architecture d'aujourd'hui* créée en 1930.

b) Le ***Minutier central des notaires de Paris*** : *cf*. l'intervention de M.-Fr. Limon-Bonnet.

5. Instruments de recherche.

L'accès aux documents s'effectue par l'intermédiaire des nombreux instruments de recherche.

- Comme toujours, pour une première orientation, il faut passer par l'***État général des fonds*** qui est en ligne sur le site Internet des Archives nationales et concerne l'ensemble des séries des Archives nationales. Pour certaines séries ou sous-séries, l'***EGF*** **est mis à jour** et offre une **introduction institutionnelle et archivistique indispensable** à consulter pour comprendre leur contenu.
- Pour les ***séries F***, on dispose aussi de l'***État sommaire des versements*** en ligne et interrogeable en plein texte. Cet instrument de recherche donne un accès plus fin que l'*EGF*, **mais** il faut bien noter que, selon les sous-séries, il décrit des fonds entrés au plus tard dans les années 1950, la date du dernier volume, dit de *Suppléments*, étant 1962.
- Au-delà de l'*EGF* et de l'*ESV*, il faut aller voir la **liste des instrument de recherche par séries ou sous-séries**, afin de les retrouver dans la salle des inventaires des Archives nationales (ils peuvent être microfichés ou microfilmés) ou afin de les consulter directement sur son ordinateur, certains étant déjà en ligne, tel l'inventaire d'Yvette Isselin sur « la réunion des Tuileries au Louvre (cotes F[21] 1691 à 1759) ».

- On attire aussi l'attention sur certaines **notices d'aide à la recherche**, disponibles en ligne et en salle des inventaires au Caran, notamment les notices :
  - n°62 : « principales séries intéressant l'histoire de l'art au XIXe s. »
  - n°46 : « biographie d'artistes peintres, graveurs, sculpteurs, architectes, XIXe-XXe s. »
  - n°58 : « recherche sur les bâtiments et le mobilier des établissements ecclésiastiques, XIXe-XXe s. »
- Il faut encore signaler certains guides :

  - le plus important est le **guide coordonné par Martine Plouvier**, intitulé *Les Sources de l'histoire de l'art aux Archives nationales et aux Archives de Paris*, qui vient de paraître (Paris, CTHS, 2012, 738 p. + table) et qui constitue la mise à jour du guide cité ci-dessous
  - le guide de **Mireille Rambaud**, intitulé *Les sources de l'histoire de l'art aux Archives nationales* et publié en 1955.
  - un autre guide intéressant est celui dû à **Jeannine Charon** sur *Les sources de l'histoire de l'architecture religieuse aux Archives nationales, de la Révolution à la Séparation. 1789-1905*, paru en 1994 et qui, au-delà de la restriction contenue dans son titre, donne des clefs générales pour la recherche sur l'architecture au XIXe s.
  - on donnera aussi en référence le **n° 21 des *Livraisons d'histoire de l'architecture*** (année 2011, 1er semestre) où s ont publiés les actes de la journée d'étude « Bâtir et orner la France » d'oct. 2009 aux Archives nationales, où l'on peut trouver un panorama des sources pour faire l'histoire de l'architecture publique au XIXe s.
- On cite, enfin et en dernier lieu, **3 bases de données** :
  - ***Conbavil***, qui se trouve sur le site de l'Institut national de l'histoire de l'art (INHA) et dépouille les procès verbaux du Conseil des Bâtiments civils de 1795 à 1840. Cette base donne accès à une foule d'informations sur l'architecture et les monuments publics ainsi que sur les architectes.
  - ***Archim***, à l'origine base « images » des Archives nationales, qui présente 2 dossiers particuliers pouvant intéresser l'historien du patrimoine :
    - « Plans d'édifices publics soumis à l'avis du Conseil des bâtiments civils, an IV-1863 » ;
    - « Albums des photos des œuvres achetées par l'État, principalement aux Salons à Paris, 1864-1901 » ;
    - + *en 2013* un dossier sur « l'art photographié, version 1 » comportant la numérisation de photographies trouvées dans les dossiers de F^{21} lors des dépouillements effectués pour renseigner la base *Arcade*.
  - ***Arcade*** qui, « *à la lumière des documents d'archives, retrace la genèse et l'histoire des œuvres d'art, acquises, commandées ou gérées par l'État et les collectivités territoriales, de 1800 à 1969* ».

Les sources de l'histoire de l'art aux Archives nationales :

architecture et arts plastiques (1789-1958)

textes

1 : circulaire du ministre des Cultes aux préfets sur le récolement du mobilier des archevêchés et évêchés, 1er décembre 1832 (*diapositives 3 et 4*)

2 : circulaire du ministre des Cultes aux évêques sur l'*Inventaire général des richesses d'art de la France*, 5 octobre 1876 (*diapositives 5 à 9*)

3 : instruction pour la conservation, l'entretien et la restauration de ces édifices [les édifices diocésains] et particulièrement des cathédrales, 26 février 1849 (6 premières pages ; *diapositives 10 à 12*)

4 : liste des affaires soumises au Conseil général des Bâtiments civils en 1881 et 1894 (registres F/21/*/6416 et 6429 ; *diapositives 13 à 18*)

5 : extrait de l'inventaire de "O/3 1275 à 1598. Département des Beaux-arts, Musées, Monnaies des médailles, Manufactures", par H. Patry, 1938, 204 p. (*diapositives 19 et 20)*

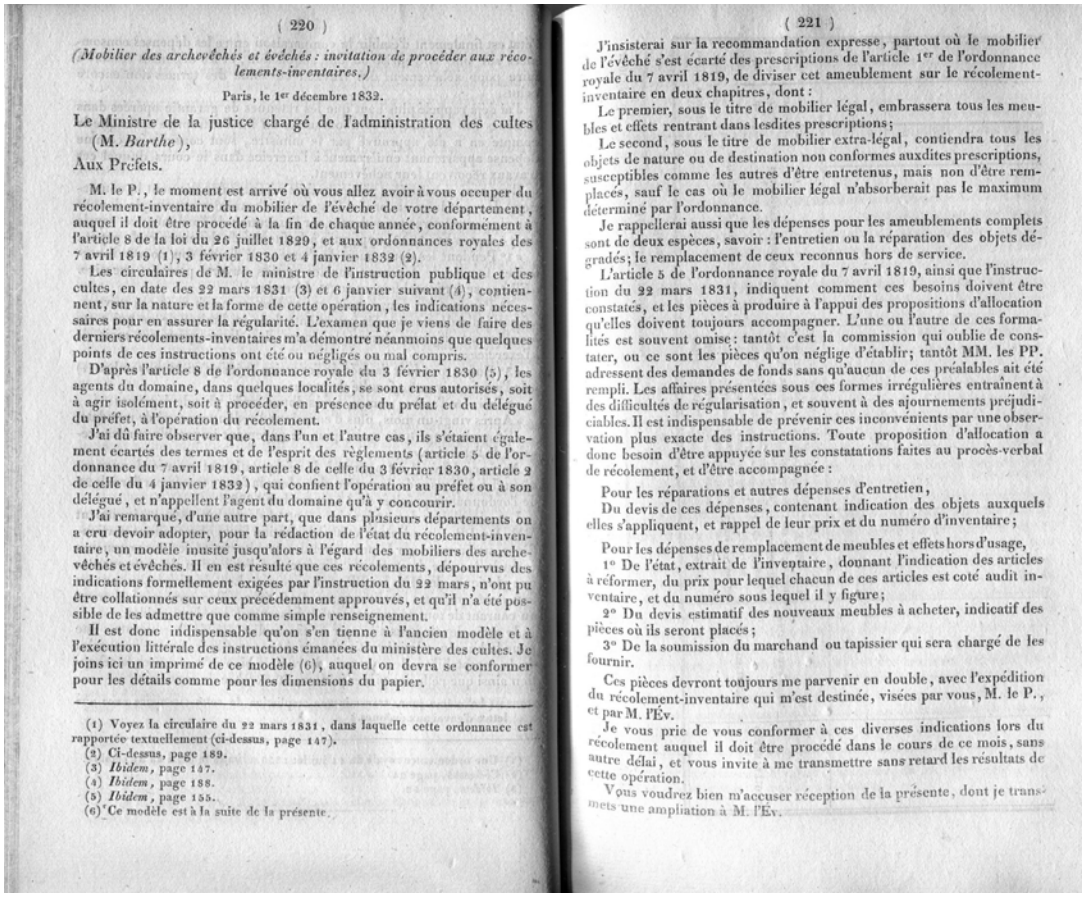

(220)

(Mobilier des archevêchés et évêchés : invitation de procéder aux récolements-inventaires.)

Paris, le 1er décembre 1832.

Le Ministre de la justice chargé de l'administration des cultes (M. *Barthe*),

Aux Préfets.

M. le P., le moment est arrivé où vous allez avoir à vous occuper du récolement-inventaire du mobilier de l'évêché de votre département, auquel il doit être procédé à la fin de chaque année, conformément à l'article 8 de la loi du 26 juillet 1829, et aux ordonnances royales des 7 avril 1819 (1), 3 février 1830 et 4 janvier 1832 (2).

Les circulaires de M. le ministre de l'instruction publique et des cultes, en date des 22 mars 1831 (3) et 6 janvier suivant (4), contiennent, sur la nature et la forme de cette opération, les indications nécessaires pour en assurer la régularité. L'examen que je viens de faire des derniers récolements-inventaires m'a démontré néanmoins que quelques points de ces instructions ont été ou négligés ou mal compris.

D'après l'article 8 de l'ordonnance royale du 3 février 1830 (5), les agents du domaine, dans quelques localités, se sont crus autorisés, soit à agir isolément, soit à procéder, en présence du prélat et du délégué du préfet, à l'opération du récolement.

J'ai dû faire observer que, dans l'un et l'autre cas, ils s'étaient également écartés des termes et de l'esprit des règlements (article 5 de l'ordonnance du 7 avril 1819, article 8 de celle du 3 février 1830, article 2 de celle du 4 janvier 1832), qui confient l'opération au préfet ou à son délégué, et n'appellent l'agent du domaine qu'à y concourir.

J'ai remarqué, d'une autre part, que dans plusieurs départements on a cru devoir adopter, pour la rédaction de l'état du récolement-inventaire, un modèle inusité jusqu'alors à l'égard des mobiliers des archevêchés et évêchés. Il en est résulté que ces récolements, dépourvus des indications formellement exigées par l'instruction du 22 mars, n'ont pu être collationnés sur ceux précédemment approuvés, et qu'il n'a été possible de les admettre que comme simple renseignement.

Il est donc indispensable qu'on s'en tienne à l'ancien modèle et à l'exécution littérale des instructions émanées du ministère des cultes. Je joins ici un imprimé de ce modèle (6), auquel on devra se conformer pour les détails comme pour les dimensions du papier.

(1) Voyez la circulaire du 22 mars 1831, dans laquelle cette ordonnance est rapportée textuellement (ci-dessus, page 147).
(2) Ci-dessus, page 189.
(3) *Ibidem*, page 147.
(4) *Ibidem*, page 188.
(5) *Ibidem*, page 155.
(6) Ce modèle est à la suite de la présente.

(221)

J'insisterai sur la recommandation expresse, partout où le mobilier de l'évêché s'est écarté des prescriptions de l'article 1er de l'ordonnance royale du 7 avril 1819, de diviser cet ameublement sur le récolement-inventaire en deux chapitres, dont :

Le premier, sous le titre de mobilier légal, embrassera tous les meubles et effets rentrant dans lesdites prescriptions;

Le second, sous le titre de mobilier extra-légal, contiendra tous les objets de nature ou de destination non conformes auxdites prescriptions, susceptibles comme les autres d'être entretenus, mais non d'être remplacés, sauf le cas où le mobilier légal n'absorberait pas le maximum déterminé par l'ordonnance.

Je rappellerai aussi que les dépenses pour les ameublements complets sont de deux espèces, savoir : l'entretien ou la réparation des objets dégradés; le remplacement de ceux reconnus hors de service.

L'article 5 de l'ordonnance royale du 7 avril 1819, ainsi que l'instruction du 22 mars 1831, indiquent comment ces besoins doivent être constatés, et les pièces à produire à l'appui des propositions d'allocation qu'elles doivent toujours accompagner. L'une ou l'autre de ces formalités est souvent omise : tantôt c'est la commission qui oublie de constater, ou ce sont les pièces qu'on néglige d'établir; tantôt MM. les PP. adressent des demandes de fonds sans qu'aucun de ces préalables ait été rempli. Les affaires présentées sous ces formes irrégulières entraînent à des difficultés de régularisation, et souvent à des ajournements préjudiciables. Il est indispensable de prévenir ces inconvénients par une observation plus exacte des instructions. Toute proposition d'allocation a donc besoin d'être appuyée sur les constatations faites au procès-verbal de récolement, et d'être accompagnée :

Pour les réparations et autres dépenses d'entretien,

Du devis de ces dépenses, contenant indication des objets auxquels elles s'appliquent, et rappel de leur prix et du numéro d'inventaire;

Pour les dépenses de remplacement de meubles et effets hors d'usage,

1° De l'état, extrait de l'inventaire, donnant l'indication des articles à réformer, du prix pour lequel chacun de ces articles est coté audit inventaire, et du numéro sous lequel il y figure;

2° Du devis estimatif des nouveaux meubles à acheter, indicatif des pièces où ils seront placés;

3° De la soumission du marchand ou tapissier qui sera chargé de les fournir.

Ces pièces devront toujours me parvenir en double, avec l'expédition du récolement-inventaire qui m'est destinée, visées par vous, M. le P., et par M. l'Év.

Je vous prie de vous conformer à ces diverses indications lors du récolement auquel il doit être procédé dans le cours de ce mois, sans autre délai, et vous invite à me transmettre sans retard les résultats de cette opération.

Vous voudrez bien m'accuser réception de la présente, dont je transmets une ampliation à M. l'Év.

INP - Nadine Gastaldi - 2012

(222)

DÉPARTEMENT d

DIOCÈSE d

RÉCOLEMENT-INVENTAIRE DU MOBILIER DE L'ARCHEVÊCHÉ (ou DE L'ÉVÊCHÉ)

D AU DU MOIS DE DÉCEMBRE 1832.

L'an mil huit cent trente-

Nous

NUMÉRO D'ORDRE des articles		NOMBRE ET DÉSIGNATION DES OBJETS INVENTORIÉS.	ANNÉE des achats et fonds sur lesquels ils ont été imputés.	DATE des décisions ministérielles qui ont autorisé ces achats.	VALEUR DES OBJETS D'après les évaluations de l'inventaire approuvé par le ministre de l'intérieur, pour les objets existants au 1er janvier 1819, Et d'après les prix d'achat, pour ceux entrés postérieurement.	MONTANT des objets immobilisés en vertu de décisions ministérielles par application de l'article 525 du Code civil.	PROPOSITIONS DE LA COMMISSION.	OBSERVATIONS.
du présent inventaire.	du dernier inventaire.							

N° 372.

Comptabilité. — Paiement des traitements fixes ou indemnités fixes des desservants et vicaires. — Communication de la circulaire ci-dessus, n° 369.

Paris, le 12 septembre 1876.

Le Garde des sceaux, Ministre de la justice et des cultes (M. *Dufaure*), aux Evêques.

Monseigneur, j'ai l'honneur de vous envoyer copie d'une circulaire relative aux traitements du clergé, que j'ai cru devoir adresser récemment à MM. les préfets, pour prévenir, autant qu'il est en mon pouvoir, des réclamations trop fréquentes.

N° 373.

Édifices paroissiaux. — Secours pour églises et presbytères. Demande des délibérations des conseils généraux.

Versailles, le 12 septembre 1876.

Le Garde des sceaux, Ministre de la justice et des cultes (M. *Dufaure*), aux Préfets.

Monsieur le Préfet, je désire connaître le plus tôt possible les propositions de secours pour églises et presbytères faites par les conseils généraux, dans leur dernière session, en vertu de l'article 68 de la loi du 10 août 1871.

Je vous prie, Monsieur le Préfet, de vouloir bien m'adresser, sans retard, la copie des délibérations qui ont été prises à ce sujet. Vous y joindrez, s'il en est besoin, l'indication de la dépense à effectuer à chaque édifice, des ressources locales réalisées et du chiffre des allocations proposées.

N° 374.

Comptabilité. — Demande de l'indication approximative des sommes auxquelles s'élèveront diverses dépenses périodiques des cultes pour l'exercice 1876.

Paris, le 27 septembre 1876.

Le Garde des sceaux, Ministre de la justice et des cultes (M. *Dufaure*), aux Préfets.

(Reproduction des instructions annuelles. — Voir ci-dessus la circulaire N° 335.)

N° 375.

Inventaire général des richesses d'art de la France.

Versailles, le 5 octobre 1876.

Le Garde des sceaux, Ministre de la justice et des cultes (M. *Dufaure*), aux Evêques.

Monseigneur, un de mes prédécesseurs au Ministère des cultes a décidé, sur le rapport de M. le Directeur des beaux-arts, qu'un inventaire général des richesses artistiques de la France serait dressé par les soins ou sous la surveillance d'une commission instituée à cet effet. Cet inventaire devait comporter trois grandes divisions : les peintures et dessins ; les sculptures ; les objets d'art qui ne rentrent pas dans ces deux premières classes, et notamment les émaux, l'orfèvrerie, les vitraux, les meubles sculptés et les tissus précieux.

« Ce vaste travail, disait M. de Chennevières dans son rapport, qui mettrait en lumière les inestimables trésors de nos collections nationales, de nos musées, de nos églises et de nos monuments publics, offrirait aux artistes et aux érudits du monde entier le répertoire des peintures, sculptures, curiosités de toute sorte qui, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, se sont accumulées dans notre pays et en ont fait, avec l'Italie et les Flandres, la terre privilégiée des arts. La France elle-même ignore ses richesses ; l'inventaire qui les lui révélera rehaussera singulièrement, aux yeux de l'étranger, l'éclat de notre nation. »

J'ajouterai, Monseigneur, que la rédaction d'un semblable inventaire assurera la conservation des monuments précieux, et fera sortir de l'oubli des œuvres remarquables qui n'ont pas été appréciées jusqu'à ce jour à leur véritable valeur. Ce grand travail est aujourd'hui commencé ; l'inventaire des monuments civils de nos provinces est en cours de publica-

INP - Nadine Gastaldi - 2012

tion, et grâce aux instructions de Son Eminence le cardinal Guibert, ainsi qu'aux dispositions prises par MM. les curés de Paris, l'étude des églises de cette ville est terminée et sous presse ; Votre Grandeur trouvera même, dans les documents joints à cette circulaire, l'inventaire de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois (1). La direction des beaux-arts se propose d'entreprendre immédiatement l'examen et la description des objets d'art conservés dans les cathédrales, églises et chapelles des autres diocèses, et elle désire que je demande à Votre Grandeur de vouloir bien concourir à cette entreprise nationale, soit en facilitant les recherches des membres de la commission, soit en suivant l'exemple de NN. SS. les évêques de Nîmes, Tarentaise et Coutances, qui ont fait préparer par MM. les curés et desservants ou par les architectes et artistes de leur diocèse, une série de monographies que les inspecteurs des beaux-arts n'ont eu qu'à reviser.

Dans la pensée que Votre Grandeur accueillera favorablement cette ouverture, j'ai l'honneur de lui envoyer divers documents qui lui permettront d'apprécier l'œuvre que je signale à sa bienveillante attention et d'adresser des instructions précises à son clergé. Les plus importantes de ces pièces pourraient être imprimées utilement dans une de ces revues diocésaines qui reçoivent les communications des secrétariats des évêchés et qui s'occupent souvent, avec succès, de l'archéologie et de l'histoire locale.

INVENTAIRE GÉNÉRAL

DES RICHESSES D'ART DE LA FRANCE

RAPPORT A M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES CULTES ET DES BEAUX-ARTS.

Monsieur le Ministre, en 1856 fut proposé au congrès des sociétés savantes des départements le projet d'un inventaire des richesses d'art de la France, tâche que j'aurais à cœur d'entreprendre sous vos auspices. Ce vaste travail, qui mettrait en lumière les inestimables trésors de nos collections nationales, de nos musées de province, de nos églises et de nos monuments publics, et qui fournirait un sujet inépuisable aux recherches et aux études de nos sociétés savantes, offrirait aux artistes et aux érudits du monde entier le répertoire aussi complet que possible des peintures, sculptures, curiosités de toutes sortes qui, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, se sont accumulées dans notre pays et en ont fait dans les temps modernes, avec l'Italie et les Flandres, la terre privilégiée des arts.

Or la France elle-même ignore profondément ses richesses ; l'inven-

(1) L'importance de ce document n'a pas permis sa publication.

taire qui les lui révélera ne flattera pas seulement notre juste orgueil, il rehaussera singulièrement aux yeux de l'étranger l'éclat de notre nation. La publication dont je parle n'a rien d'ailleurs qui ne soit d'exécution facile. Ce que la Belgique, avec la seule force de son esprit patriotique et de son esprit municipal, a entrepris et mené à bien pour la plupart de ses villes, la France, avec toutes ses ressources de corps savants, d'administrations d'art, de conservateurs de collections publiques, d'inspecteurs des beaux-arts, d'inspecteurs de monuments historiques et d'édifices diocésains, le doit conduire aisément à fin.

Sous Louis XV, Lépicié avait publié l'inventaire des tableaux du cabinet du roi ; les inventaires du Louvre, pour être plus volumineux, ne sont pas moins prêts à offrir l'entière et instructive nomenclature de nos peintures, de nos dessins, etc., etc. Les catalogues des musées de province n'ont besoin que d'être contrôlés par quelques érudits spéciaux, et complétés par la mention de quelques objets réservés en magasin, pour fournir une autre série de documents bons pour l'impression. Ce sera en outre une occasion précieuse pour les collections de nos départements d'attirer sur leur importance et sur leur vraie valeur l'intérêt des autorités locales et aussi les largesses mieux motivées et mieux renseignées de votre administration.

Il est certain, Monsieur le Ministre, que si l'on attendait, pour commencer la publication d'un si volumineux travail, qu'il fût complet dans toutes ses parties, il faudrait renvoyer à une époque très éloignée la mise sous presse de ses premiers feuillets. Mais mon avis serait tout au contraire de commencer, simplement et sans tarder, l'impression des divers chapitres au fur et à mesure qu'ils se produiraient. La publication se composerait tout d'abord de deux séries : l'une appliquée à l'inventaire des richesses d'art de nos collections nationales ; l'autre appliquée à l'inventaire des musées départementaux et communaux, des églises, monuments, etc., de Paris et de province. Des tables soigneusement élaborées et indiquant les artistes et les localités citées dans l'ouvrage seraient insérées à la suite de chaque volume, et ces tables seraient le lien réel, la clef indispensable de cet immense répertoire d'œuvres et de noms.

Pour étudier plus sûrement les questions multiples qui se rattachent à un tel projet, j'ai cru devoir invoquer les utiles conseils d'hommes particulièrement compétents. J'ai exposé à cette commission les idées ci-dessus et les moyens de parer aux dépenses de l'ouvrage, qui seraient prises sur les ressources ordinaires du budget des beaux-arts. Nous avons examiné ensemble : 1° le caractère à bien définir de l'inventaire ; 2° ses divisions ; 3° les mentions de détail qu'il devra contenir sur chaque objet à décrire. Puis, nous avons comparé les diverses publications analogues patronnées par notre ministère, celle du catalogue général de la Bibliothèque nationale, celles des manuscrits des bibliothèques de province, etc. Nous avons préparé la circulaire qui devait être adressée,

avec notre recommandation, aux conservateurs des musées de province et aux sociétés savantes. Nous avons pensé qu'un spécimen étudié avec grand soin des chapitres différents de l'inventaire, dans la mesure propre à chacune des séries, musées, églises, monuments publics, leur devrait être envoyé en même temps que la circulaire, et nous avons choisi, comme premiers types, le musée de Tours, l'église Saint-Etienne-du-Mont, à Paris, l'hôtel Soubise, le Petit-Trianon. Comme il importe que cette solennelle enquête sur les richesses d'art de la France soit menée avec toute circonspection pour obtenir un juste crédit auprès des amis des arts dans le monde entier, le travail des conservateurs de nos musées de province et des autres collaborateurs de l'inventaire, après le contrôle qui en serait fait sur place par les inspecteurs des beaux-arts ou par les délégués de la commission, serait soumis à la commission elle-même, qui, l'ayant examiné en dernier ressort, le livrerait au sous-comité chargé de la publication.

Il y a un mois à peine, Monsieur le Ministre, vous disiez aux délégués des sociétés savantes réunis à la Sorbonne sous votre présidence : « Travaillez, travaillez avec confiance, continuez vos paisibles et fécondes études ; la mission que vous avez librement assumée est grande et patriotique... Il faut, par le spectacle de sa grandeur passée, susciter en notre société de généreux desseins et de mâles vertus... Ne comptez-vous pas parmi les gardiens de ses traditions littéraires et artistiques, parmi les dépositaires des trésors les plus cachés de son histoire? N'êtes-vous pas quelquefois les promoteurs des progrès scientifiques dont elle recueille les bienfaits dans son commerce et dans son industrie? » J'ai cru, Monsieur le Ministre, entrer dans votre pensée en proposant aux innombrables corporations savantes qui forment, d'un bout à l'autre de la France, comme une laborieuse officine de communications érudites, un but à leurs travaux, un cadre à leur activité. Si le travail seul « sans préoccupations étrangères » peut régénérer notre pays, j'ai voulu, sur le terrain que vous avez jugé bon de me confier, et pour une œuvre que je crois digne de votre administration, ouvrir une carrière abondante à tous ces hommes de bonne volonté qui, dans notre pays, n'ont jamais fait défaut à qui leur a demandé d'apporter leur pierre à un monument d'intelligence et de patriotisme.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous proposer, Monsieur le Ministre, de vouloir bien approuver la publication d'un inventaire de richesses d'art de la France et de confier la conduite de cette publication aux membres de la commission dont les noms suivent :

MM. Chabouillet, conservateur, sous-directeur du département des médailles à la Bibliothèque nationale ;
Chéron, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale ;
Clément de Ris (comte), conservateur adjoint au Musée du Louvre ;
Cousin (Jules), bibliothécaire de la ville de Paris ;
Delaborde (vicomte Henri), secrétaire perpétuel de l'académie des

Beaux-Arts, conservateur sous-directeur du Dépôt des estampes à la Bibliothèque nationale ;
Goncourt (Edmond de), écrivain d'art ;
Guiffrey (J.-J.), archiviste aux Archives nationales ;
Gruyer (A.), inspecteur des Beaux-Arts ;
Lafenestre (Georges), sous-chef à la direction des Beaux-Arts ;
Louvrier de Lajolais, président de la Commission consultative à l'Union centrale des Arts ;
Montaiglon (de), professeur à l'école des Chartes ;
Mantz (Paul), chef de bureau au ministère de l'Intérieur ;
Michaux, chef de la division des Beaux-Arts à la préfecture de la Seine ;
Paul de Saint-Victor, inspecteur des Beaux-Arts ;
Reiset, directeur des Musées nationaux ;
Ronchaud (de), inspecteur des Beaux-Arts ;
Servaux, chef de division adjoint au Ministère de l'instruction publique ;
Soulié (Eud.), conservateur du Musée de Versailles ;
Watteville (baron Os. de), chef de la division des sciences et lettres au Ministère de l'instruction publique.
(M. Lafenestre (Georges) remplira les fonctions de secrétaire.)

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, Monsieur le Ministre, votre très humble et très dévoué serviteur.

Le Directeur des beaux-arts,
Signé : Ph. de Chennevières.

Approuvé :

Le Ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts,
Signé : de Fourtou.

INVENTAIRE GÉNÉRAL

DES RICHESSES D'ART DE LA FRANCE

QUESTIONNAIRE.

Envoyer trois exemplaires de la plus récente édition des catalogues existants. A défaut de catalogues imprimés, envoyer trois exemplaires des catalogues manuscrits.

Compléter les renseignements donnés dans les catalogues par les inventaires des objets conservés en magasin et par toutes notes manuscrites intéressant les collections.

Décrire chaque objet brièvement, mais complètement, de manière à ce que cet objet ne puisse être confondu avec aucun autre objet similaire. Donner les dimensions, la forme et la matière. Indiquer la provenance et donner, autant que possible, l'histoire de l'objet. Dire l'époque d'entrée dans le musée, par qui l'objet a été donné ou vendu. Fournir les

INP - Nadine Gastaldi - 2012

nom et prénoms de l'artiste, les indications concernant les dates. Relever les dimensions des figures (nature, demi-nature, plus grandes que nature).

PEINTURES ET DESSINS.

Diviser les objets en quatre classes :

1° Ecole française ;
2° Ecoles d'Italie et d'Espagne ;
3° Ecoles allemande, flamande, hollandaise ;
4° Ecoles anglaise, suédoise et autres.

Indiquer, pour toutes les peintures, le procédé mis en œuvre, peinture à l'huile, en détrempe, à fresque, à la cire, etc.

Les estampes relevant de chacune de ces écoles devront être mentionnées :

1° A l'état de recueil ou d'œuvre de maîtres ;
2° A l'état isolé, quand elles présentent un intérêt spécial.

SCULPTURES.

Diviser les objets en trois classes :

1° Sculptures antiques ;
2° Sculptures du moyen âge et de la renaissance ;
3° Sculptures modernes.

OBJETS D'ART ET DE CURIOSITÉ.

Emaux, gemmes et joyaux, orfèvrerie, etc. ; faïences, terres émaillées, grès, porcelaines, etc. ; verreries et vitraux, ivoires sculptés, petits bronzes, plaquettes, médailles, etc. ; bois sculptés, meubles d'art, etc. ; broderies, dentelles, tapisseries, tissus précieux, etc. ; miniatures.

Tout ce qui touche à l'archéologie ne doit trouver place dans l'inventaire que dans le cas où la question d'art est intéressée. Ainsi, les inscriptions ne doivent être mentionnées que si elles accompagnent des objets d'art. Une inscription tombale, par exemple, ne sera relevée que si elle est jointe à un relief ou à une représentation graphique.

Tous les détails bibliographiques intéressant les objets sont instamment demandés. Les indications de gravures ou lithographies, reproduisant les tableaux, dessins ou monuments de tous genres, sont également demandées.

DIRECTION DES BEAUX-ARTS

COMMISSION DE L'INVENTAIRE DES RICHESSES D'ART DE LA FRANCE. ORDRE A SUIVRE DANS LA DESCRIPTION DES OBJETS D'ART CONTENUS DANS UNE ÉGLISE.

Il importe, dans un recueil de renseignements, que les descriptions

soient faites sur un seul plan et de façon à concorder entre elles. Rien n'est plus rare dans les descriptions d'église ; à force d'y revenir sur ses pas, on y arrive facilement au désordre et à une confusion assez grande pour qu'au delà de la moitié, le lecteur ait grand'peine à savoir où il en est exactement. C'est ce qui se produit même quand on s'astreint à faire le tour de l'église, la seconde partie se trouvant ainsi absolument à l'inverse de la première.

Une autre difficulté se rencontre ; c'est la question de savoir ce qu'on doit appeler la gauche ou la droite dans une église. Au point de vue liturgique, il n'y a pas de doute. La droite et la gauche sont celles de l'officiant qui donne la bénédiction ; par conséquent, dans une église orientée, la droite liturgique est le côté nord ou de l'Evangile, la gauche le côté sud ou de l'Epître. C'est exactement la même chose qu'en blason, où le côté dextre est la droite de celui qui porterait l'écu et la gauche de celui qui le regarde, le côté senestre la gauche de celui qui porterait l'écu et la droite de celui qui le regarde. Mais cette habitude, pour les églises, n'est nullement passée dans le public, qui se sert plus facilement de l'indication de sa propre droite et de sa propre gauche. C'est de cette façon qu'est faite la grande majorité des descriptions ; il a donc paru utile de s'y tenir pour ne pas choquer une habitude presque constante. Dans les églises orientées l'ouest correspond à la façade, l'est au chevet, le nord et le sud aux deux côtés ; mais, comme beaucoup d'églises ne sont pas orientées, tout en indiquant si une église l'est bien ou mal, l'orientation ne peut pas être prise pour base de description. D'un autre côté, si les fonds sont habituellement au nord dans une église orientée et la chapelle des morts habituellement au sud, il y a aussi trop d'exceptions pour qu'on puisse trouver là un point de départ.

Il faut donc se tenir à la droite et à la gauche du visiteur, en admettant, indépendamment des hasards de l'entrée, qu'il parte toujours du pied de la nef ; pour les chapelles, il va de soi que leur droite et leur gauche sont celles de celui qui les regarde de face.

Ce point de départ admis, voici l'ordre dans lequel il faudra noter les œuvres d'art que peuvent présenter les diverses parties d'une église.

EXTÉRIEUR.

Grande façade. Portail. Tours. Le porche extérieur, s'il y en a un. Côté gauche de la nef. Côté droit de la nef. Portails du transsept gauche et du transsept droit. Tour centrale. Côtés du chœur. Chevet de l'église.

INTÉRIEUR.

On le divisera en ses trois parties consécutives : nef, transsepts et chœur. Après avoir indiqué en quelques mots la forme et la distribution de l'église, commencer la nef par le mur intérieur de la façade, la tribune et les orgues. Décrire ici le porche intérieur, s'il y en a un.

I. — Nef.

Nef centrale à partir du pied de la nef.

INP - Nadine Gastaldi - 2012

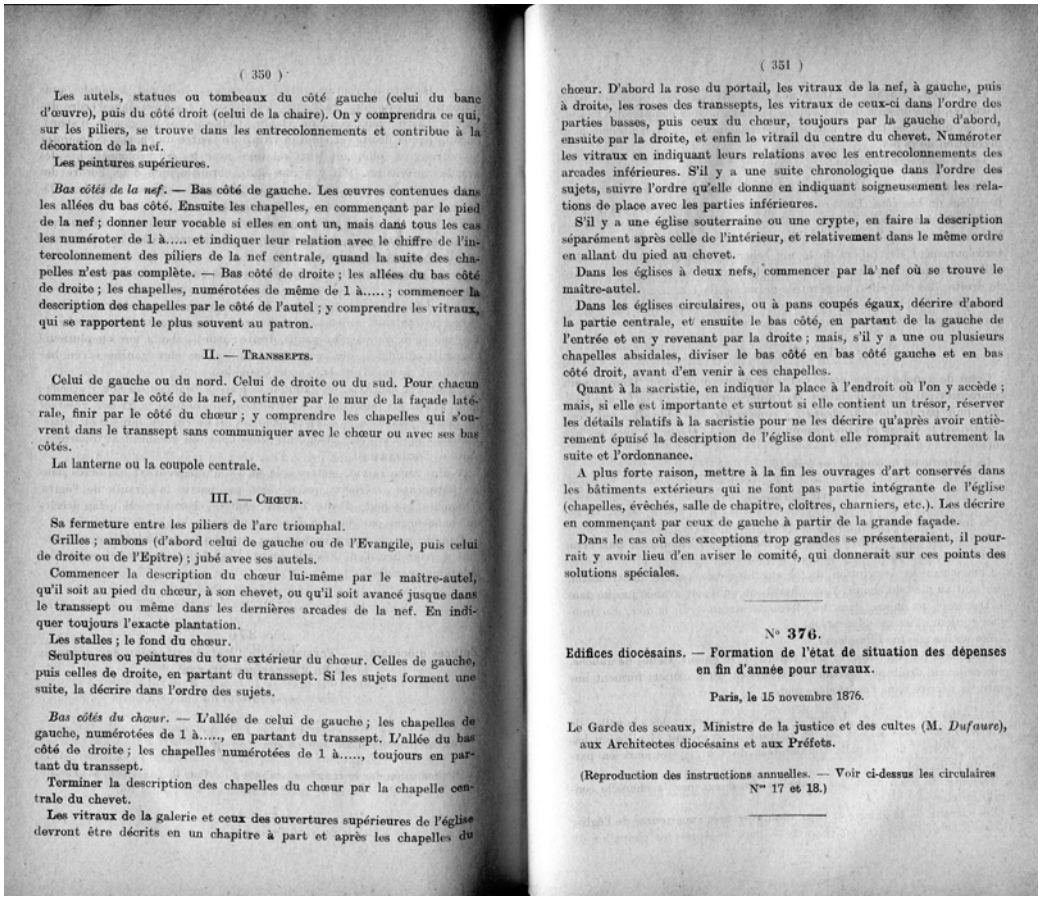

(350)

Les autels, statues ou tombeaux du côté gauche (celui du banc d'œuvre), puis du côté droit (celui de la chaire). On y comprendra ce qui, sur les piliers, se trouve dans les entrecolonnements et contribue à la décoration de la nef.

Les peintures supérieures.

Bas côtés de la nef. — Bas côté de gauche. Les œuvres contenues dans les allées du bas côté. Ensuite les chapelles, en commençant par le pied de la nef ; donner leur vocable si elles en ont un, mais dans tous les cas les numéroter de 1 à..... et indiquer leur relation avec le chiffre de l'intercolonnement des piliers de la nef centrale, quand la suite des chapelles n'est pas complète. — Bas côté de droite ; les allées du bas côté de droite ; les chapelles, numérotées de même de 1 à..... ; commencer la description des chapelles par le côté de l'autel ; y comprendre les vitraux, qui se rapportent le plus souvent au patron.

II. — Transsepts.

Celui de gauche ou du nord. Celui de droite ou du sud. Pour chacun commencer par le côté de la nef, continuer par le mur de la façade latérale, finir par le côté du chœur ; y comprendre les chapelles qui s'ouvrent dans le transsept sans communiquer avec le chœur ou avec ses bas côtés.

La lanterne ou la coupole centrale.

III. — Chœur.

Sa fermeture entre les piliers de l'arc triomphal.

Grilles ; ambons (d'abord celui de gauche ou de l'Evangile, puis celui de droite ou de l'Epître) ; jubé avec ses autels.

Commencer la description du chœur lui-même par le maître-autel, qu'il soit au pied du chœur, à son chevet, ou qu'il soit avancé jusque dans le transsept ou même dans les dernières arcades de la nef. En indiquer toujours l'exacte plantation.

Les stalles ; le fond du chœur.

Sculptures ou peintures du tour extérieur du chœur. Celles de gauche, puis celles de droite, en partant du transsept. Si les sujets forment une suite, la décrire dans l'ordre des sujets.

Bas côtés du chœur. — L'allée de celui de gauche ; les chapelles de gauche, numérotées de 1 à....., en partant du transsept. L'allée du bas côté de droite ; les chapelles numérotées de 1 à....., toujours en partant du transsept.

Terminer la description des chapelles du chœur par la chapelle centrale du chevet.

Les vitraux de la galerie et ceux des ouvertures supérieures de l'église devront être décrits en un chapitre à part et après les chapelles du

(351)

chœur. D'abord la rose du portail, les vitraux de la nef, à gauche, puis à droite, les roses des transsepts, les vitraux de ceux-ci dans l'ordre des parties basses, puis ceux du chœur, toujours par la gauche d'abord, ensuite par la droite, et enfin le vitrail du centre du chevet. Numéroter les vitraux en indiquant leurs relations avec les entrecolonnements des arcades inférieures. S'il y a une suite chronologique dans l'ordre des sujets, suivre l'ordre qu'elle donne en indiquant soigneusement les relations de place avec les parties inférieures.

S'il y a une église souterraine ou une crypte, en faire la description séparément après celle de l'intérieur, et relativement dans le même ordre en allant du pied au chevet.

Dans les églises à deux nefs, commencer par la nef où se trouve le maître-autel.

Dans les églises circulaires, ou à pans coupés égaux, décrire d'abord la partie centrale, et ensuite le bas côté, en partant de la gauche de l'entrée et en y revenant par la droite ; mais, s'il y a une ou plusieurs chapelles absidales, diviser le bas côté en bas côté gauche et en bas côté droit, avant d'en venir à ces chapelles.

Quant à la sacristie, en indiquer la place à l'endroit où l'on y accède ; mais, si elle est importante et surtout si elle contient un trésor, réserver les détails relatifs à la sacristie pour ne les décrire qu'après avoir entièrement épuisé la description de l'église dont elle romprait autrement la suite et l'ordonnance.

A plus forte raison, mettre à la fin les ouvrages d'art conservés dans les bâtiments extérieurs qui ne font pas partie intégrante de l'église (chapelles, évêchés, salle de chapitre, cloîtres, charniers, etc.). Les décrire en commençant par ceux de gauche à partir de la grande façade.

Dans le cas où des exceptions trop grandes se présenteraient, il pourrait y avoir lieu d'en aviser le comité, qui donnerait sur ces points des solutions spéciales.

N° **376.**

Edifices diocésains. — Formation de l'état de situation des dépenses en fin d'année pour travaux.

Paris, le 15 novembre 1876.

Le Garde des sceaux, Ministre de la justice et des cultes (M. *Dufaure*), aux Architectes diocésains et aux Préfets.

(Reproduction des instructions annuelles. — Voir ci-dessus les circulaires N°s 17 et 18.)

INP - Nadine Gastaldi - 2012

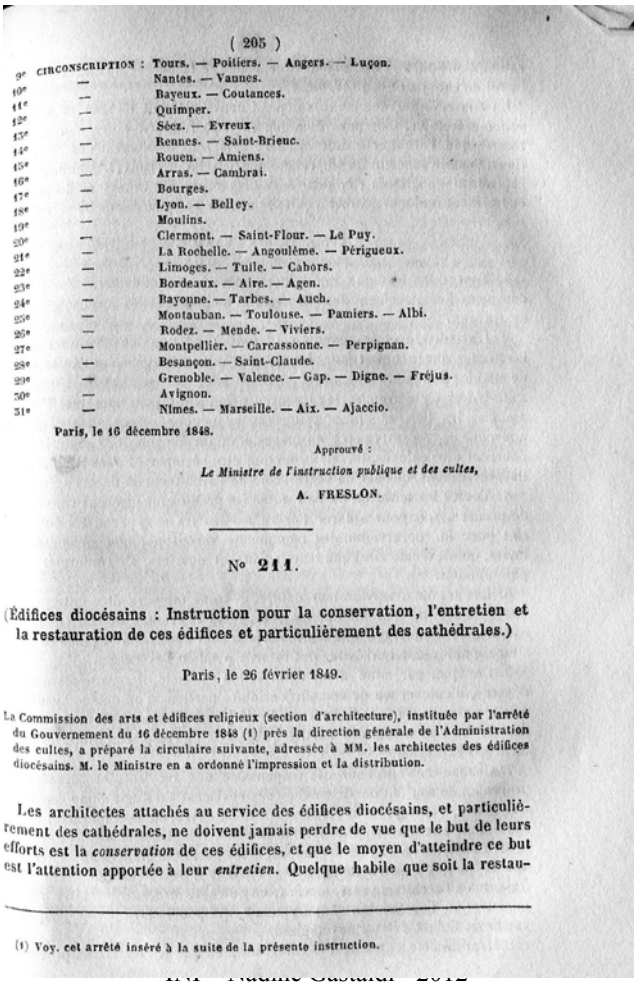

(205)

9e	CIRCONSCRIPTION :	Tours. — Poitiers. — Angers. — Luçon.
10e	—	Nantes. — Vannes.
11e	—	Bayeux. — Coutances.
12e	—	Quimper.
13e	—	Séez. — Evreux.
14e	—	Rennes. — Saint-Brieuc.
15e	—	Rouen. — Amiens.
16e	—	Arras. — Cambrai.
17e	—	Bourges.
18e	—	Lyon. — Belley.
19e	—	Moulins.
20e	—	Clermont. — Saint-Flour. — Le Puy.
21e	—	La Rochelle. — Angoulême. — Périgueux.
22e	—	Limoges. — Tulle. — Cahors.
23e	—	Bordeaux. — Aire. — Agen.
24e	—	Bayonne. — Tarbes. — Auch.
25e	—	Montauban. — Toulouse. — Pamiers. — Albi.
26e	—	Rodez. — Mende. — Viviers.
27e	—	Montpellier. — Carcassonne. — Perpignan.
28e	—	Besançon. — Saint-Claude.
29e	—	Grenoble. — Valence. — Gap. — Digne. — Fréjus.
30e	—	Avignon.
31e	—	Nîmes. — Marseille. — Aix. — Ajaccio.

Paris, le 16 décembre 1848.

Approuvé :

Le Ministre de l'instruction publique et des cultes,

A. FRESLON.

N° **211.**

(Édifices diocésains : Instruction pour la conservation, l'entretien et la restauration de ces édifices et particulièrement des cathédrales.)

Paris, le 26 février 1849.

La Commission des arts et édifices religieux (section d'architecture), instituée par l'arrêté du Gouvernement du 16 décembre 1848 (1) près la direction générale de l'Administration des cultes, a préparé la circulaire suivante, adressée à MM. les architectes des édifices diocésains. M. le Ministre en a ordonné l'impression et la distribution.

Les architectes attachés au service des édifices diocésains, et particulièrement des cathédrales, ne doivent jamais perdre de vue que le but de leurs efforts est la *conservation* de ces édifices, et que le moyen d'atteindre ce but est l'attention apportée à leur *entretien*. Quelque habile que soit la restau-

(1) Voy. cet arrêté inséré à la suite de la présente instruction.

INP - Nadine Gastaldi - 2012

ration d'un édifice, c'est toujours une nécessité fâcheuse; un entretien intelligent doit toujours la prévenir.

La conservation des édifices dépend non-seulement du soin qu'on prend de les entretenir, elle peut être encore subordonnée à des causes extérieures que l'architecte doit étudier. Tels sont l'isolement des constructions, l'assainissement du sol, l'écoulement facile des eaux. L'Administration centrale ne négligera rien pour faire disparaître les causes de destruction et les inconvénients matériels que ses architectes pourraient lui signaler.

CONDUITE DES TRAVAUX.

1. Toutes les fois que l'importance des travaux l'exigera, l'architecte désignera l'emplacement des chantiers et ateliers affectés à chaque nature de travaux.

2. L'architecte et ses agents veilleront à ce que les chantiers soient fermés les dimanches et jours fériés, sauf les cas d'urgence et l'autorisation de MM. les Évêques.

3. L'architecte prendra les mesures nécessaires pour que les fers, les plombs, les bois et autres matériaux ayant une valeur et appartenant aux édifices, soient rangés en magasin et inventoriés. Ces matériaux ne pourront être enlevés, lorsqu'ils devront être réemployés dans l'édifice d'où ils proviennent, que sur un ordre signé de l'architecte ou de ses agents.

4. Toutes les mesures de police que les architectes jugeront convenable de prendre, soit pour assurer l'ordre sur les travaux, parmi les ouvriers, soit pour la conservation des monuments, seront notifiées aux entrepreneurs, qui devront, ainsi que leurs agents et ouvriers, s'y conformer scrupuleusement.

5. Les travaux, suivant leur nature, devront toujours être entrepris en bonne saison; et l'architecte ou ses agents devront s'assurer, avant de commencer un ouvrage, que les matériaux sont disposés à l'avance et prêts à être employés, afin d'éviter des retards pendant l'exécution.

6. Lorsque, par suite d'une autorisation spéciale, il sera nécessaire de déposer, d'enlever ou de démolir certaines portions d'un édifice ayant une valeur au point de vue de l'art ou de l'archéologie, l'architecte devra faire dresser un état actuel des parties qu'il s'agit de remplacer avant de commencer l'exécution.

7. Chaque entrepreneur est responsable des accidents et dégradations provenant de son fait ou de celui de ses ouvriers; s'il s'agit d'une construction neuve, l'entrepreneur reconnu coupable devra, en se conformant rigoureusement aux prescriptions de l'architecte, remplacer aussitôt et entièrement à ses frais les parties dégradées; si les parties dégradées appartiennent aux anciennes constructions, non-seulement il devra les remplacer à ses frais, mais l'architecte se réservera, en outre, le droit de proposer à l'Administration l'application d'une retenue, qui pourra être portée jusqu'à la valeur de l'objet détruit et remplacé.

8. L'architecte et ses agents veilleront à ce que les matériaux provenant

de démolitions soient immédiatement descendus sur les chantiers désignés; qu'ils ne soient jamais déposés, même temporairement, sur des voûtes, des dallages et des couvertures; que la descente de ces matériaux soit faite avec soin, au moyen d'équipages suffisants, et de manière à éviter toute espèce d'accident.

9. L'architecte et ses agents auront le soin de s'assurer que les entrepreneurs chargés de travaux soient munis, chacun en ce qui le concerne, de tous les engins reconnus nécessaires; que ces engins sont en bon état et bien établis.

10. Des dépôts de matériaux, tels que bois de charpente, pierres, moellons, etc., devront toujours être isolés des monuments, de manière à ce que le voisinage de ces dépôts ne puisse être une cause de dégradation pour les édifices.

11. Lorsque des travaux seront exécutés à proximité de sculptures, statues, bas-reliefs, l'architecte et ses agents devront indiquer aux entrepreneurs toutes les mesures de précaution nécessaires pour couvrir et protéger ces objets pendant toute la durée du travail.

12. L'architecte prendra toutes les mesures convenables pour que, pendant la durée des réparations, les vieilles maçonneries intérieures, et les voûtes particulièrement, soient, autant que possible, préservées de la pluie.

TENUE DES ATTACHEMENTS.

13. Les *attachements* se composent de la description détaillée et de l'exacte représentation des différentes parties des travaux. Le but des attachements étant de fournir tous les éléments propres à faciliter l'évaluation des travaux et le règlement des mémoires, il est indispensable, au fur et à mesure de l'exécution, de réunir tous les renseignements et dessins nécessaires pour les établir avec exactitude. Toutefois, il est important de remarquer que les attachements ne constatent que des faits, et ne peuvent être invoqués comme constituant un droit.

14. Les attachements devront particulièrement indiquer les parties qui pourraient être cachées et celles qui deviendraient d'un accès difficile, soit par suite de l'enlèvement des échafauds, soit pour toute autre cause.

15. Les attachements constateront la forme, l'origine, les dimensions, la qualité ou le poids des matériaux employés, ainsi que les détails de leur mise en œuvre.

16. Ils préciseront le nombre des contre-maîtres, compagnons et garçons présents chaque jour sur le chantier et qui travailleront à la journée, la nature des travaux auxquels ils auront été appliqués, enfin les raisons qui auront fait adopter le mode d'exécution à la journée, qui ne doit être employé que lorsqu'il sera impossible de faire autrement.

17. Les minutes écrites ou figurées seront relevées sur place, contradictoirement par l'entrepreneur ou ses préposés et l'agent de l'architecte,

INP - Nadine Gastaldi - 2012

PEINTURES. — BADIGEONNAGE. — RAGRÉAGE.

69. Toutes peintures ou fragments de peintures anciennes existant dans les monuments diocésains devront être respectés et préservés de tout dommage. S'il existe des traces de peintures sur des parements de murailles qu'il est absolument nécessaire de démolir, l'architecte devra faire des calques de ces fragments, ainsi que des copies réduites, avec l'indication des couleurs, avant de détruire le parement; et, dans ce cas, il ne devra même rien entreprendre sans avoir préalablement averti l'Administration, et avant d'avoir reçu des instructions spéciales.

70. Toute espèce de badigeonnage intérieur ou extérieur est interdit dans les cathédrales et les églises.

71. Si le débadigeonnage d'un édifice est autorisé, cette opération ne pourra être faite qu'au moyen du lavage ou du brossage, et en n'employant que des instruments de *bois*. L'emploi des *râcloirs* en métal est expressément interdit. Le débadigeonnage des bas-reliefs ou des sculptures ne devra jamais être confié qu'à des ouvriers habiles et soigneux, et sévèrement surveillés par l'architecte ou son agent. On évitera d'enlever les traces de peintures anciennes qui peuvent se trouver sous le badigeon, et, s'il s'en trouve, l'architecte ou son agent devront le constater immédiatement.

Pour enlever le badigeon sans altérer les peintures qu'il recouvre, on devra l'imbiber avec de l'eau chaude, et attendre, pour l'enlever avec des râcloirs de bois, qu'il soit boursouflé, ce qui arrive peu de temps après l'application de l'eau chaude.

72. Dans certains cas, sous le prétexte de donner une apparence neuve à des constructions anciennes, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur des édifices, ou de les raccorder avec des restaurations récentes, on a souvent ragréé des parements, moulures ou sculptures noircies par le temps. Cette opération, qui altère les tailles primitives, modifie la forme et le caractère des moulures ou sculptures, est formellement interdite.

MENUISERIE.

73. Beaucoup de fragments d'ancienne menuiserie existent encore dans les monuments diocésains, et notamment dans les cathédrales. Ces restes, quelle que soit d'ailleurs leur importance ou leur degré d'utilité, doivent être soigneusement conservés. Ils sont intéressants sous tous les rapports; car, outre la valeur qu'ils peuvent avoir comme objets d'art, ils offrent toujours des exemples, rares aujourd'hui, d'une industrie très-préfectionnée autrefois. Non-seulement les architectes devront s'appliquer à conserver ces objets lorsqu'ils sont encore en usage, mais ils rechercheront ceux qui pourraient être relégués dans des magasins ou dépendances des cathédrales, et les feront connaître à l'Administration. S'ils sont appelés à réparer ces objets, ils ne devront le faire qu'avec la plus grande circonspection, et en suivant les procédés primitifs, de manière à respecter les formes et la construction anciennes.

Les menuiseries extérieures, surtout celles des portes, devront être imbibées d'huile chaude au moins *une fois tous les trois ans*. Les serrures et les ferrures, qui y sont attachées, ne seront jamais ni changées ni modifiées sous aucun prétexte.

MOBILIER DES CATHÉDRALES.

74. S'il est nécessaire de remplacer, de modifier ou de déplacer certaines parties du mobilier des cathédrales, telles que stalles, autels, bancs d'œuvre, buffets d'orgue, grilles, clôtures, tabernacles, crédences, tableaux, tapisseries, etc., etc., ce ne pourra être que sur une autorisation de l'Administration. Ces objets, à la conservation desquels l'architecte apportera ses soins, devront, en tout cas, être disposés par lui de manière à n'altérer en rien la forme primitive du monument. On évitera absolument les entailles et les scellements dans les piles ou murs des édifices. Enfin, dans le cours de la première année de leur installation, les architectes devront dresser un inventaire raisonné de tous ces objets existants dans les cathédrales placées sous leur surveillance, et faire remettre copie de ces inventaires à l'Administration, après les avoir fait collationner par MM. les Évêques. Il sera procédé de la même manière à l'égard des objets anciens composant les *trésors* des cathédrales.

75. Lorsqu'il existera parmi les dalles qui couvrent le sol des cathédrales des pierres tombales gravées ou sculptées, et que ces pierres seront dans un lieu de passage, l'architecte proposera à l'Administration de les remplacer par des pierres ordinaires, et il disposera ces tombes debout, le long des parements unis des chapelles, des bas-côtés ou des transepts, à l'intérieur, en ayant le soin de les placer sur des socles peu élevés, simplement adossées au mur, et retenues seulement par quelques pattes en cuivre proprement scellées dans la muraille, et le plus possible entre des joints d'assises. Il ne pourra, en aucun cas, ni les faire poncer pour les blanchir, ni faire regraver les parties usées. Il est invité à les faire estamper en papier, au moyen de poussière de mine de plomb, suivant le procédé ordinaire, et à faire remettre ces estampages à l'Administration.

76. Dans les cathédrales et autres édifices diocésains où se trouveraient des carreaux *en terre cuite émaillée* formant des pavages ornés ou des mosaïques, l'architecte prendra des mesures pour les préserver des dégradations; et, si ces carreaux étaient placés dans un lieu de passage, il les fera transporter dans une chapelle ou tout autre endroit où ils pourraient être facilement conservés. Dans tous les cas, il les fera dessiner avec soin. S'il y avait lieu de refaire le pavage dans des chapelles dont l'aire aurait été couverte autrefois de carreaux émaillés, on s'appliquera à reproduire avec exactitude les dessins primitifs. A cette occasion, on invite les architectes à bien constater le niveau primitif des églises toutes les fois qu'ils auront à refaire des dallages. Les anciens niveaux doivent être maintenus ou même rétablis, s'ils avaient été modifiés.

77. La commission des édifices diocésains recevra toujours avec intérêt les communications que MM. les architectes auraient à lui adresser tou-

INP - Nadine Gastaldi - 2012

F/21/*/6416, année 1881 (41 séances tenues ; 4 “ néant ”) :

1. Gironde, Bordeaux, système hydraulique, comptabilité ;
2. Hautes-Pyrénées, Tarbes, construction d’une halle, devis et comptabilité ;
3. Seine-et-Oise, Versailles, École nationale d’horticulture, travaux divers et construction de serres ;
4. Orne, Le Pin, dépôt d’étalons, réclamation d’honoraires par l’architecte Arnoul ;
5. Aveyron, Rodez, dépôt d’étalons, idem par l’architecte Vauginet ;
6. Seine, Charenton, maison de santé, travaux divers ;
7. Seine-et-Oise, Saint-Germain, château, aménagement dans l’ancienne vénerie d’ateliers, de magasins et du logement du conservateur ;
8. Seine, Paris, Opéra-Comique, surélévation du grand comble (ch. Garnier est rapporteur) ;
9. Seine, Paris, palais du Trocadéro, aménagements liés aux affectations particulière (avis du conseil après déplacement *in situ* qui donne lieu à un rapport très long et très précis de 38 pages au 15 mars 1881) ;
10. Seine, Paris, Conservatoire des arts et métiers, conservation de la tour du Vert-bois (ancienne tour de l’abbaye Saint-Martin des champs) et d’une fontaine ;
11. Seine, Paris, Académie de médecine ;
12. Rhône, Lyon, préfecture ;
13. Manche, Montebourg, halle à viande et poissons ;
14. Seine, paris, École des Langues orientales vivantes, reconstruction partielle mais importante ;
15. Lot-et-Garonne, Agen, marché couvert ;
16. Seine, Paris, ministère des Postes et des Télégraphes, réclamation de M. Tabary, entrepreneur de travaux en ciment métallique ;
17. Seine, musée du Louvre, établissement de caves sous les salles des cariatides, de la Vénus de Milo et de la Melpomène ;
18. Seine-Inférieure, Rouen, tribunal civil, nomination d’une commission pour examiner les travaux en cours à la demande du préfet, rapport en conséquence ;
19. Hautes-Pyrénées, Tarbes, dépôt d’étalons, nouvel emplacement de l’écurie pour 44 stalles ;
20. Seine, Paris, Institut, réfection du calorifère de la bibliothèque Mazarine ;
21. Seine, Paris, palais du Luxembourg, consolidation de la charpente de l’orangerie ;

F/21/*/6416 (suite 1) :

22. Nièvre, Bona, construction d’une église, pourvoi de la commune contre le conseil de préfecture au sujet du paiement du à l’entrepreneur, M. Chambtouty (avis de réduction) ;
23. Seine-et-Oise, Versailles, château, établissement de trottoirs à droite et à gauche de la grille d’honneur ;
24. Seine, Paris, ministère de la Guerre, construction d’un bâtiment annexe rue de l’Université ;
25. Haute-Garonne, Toulouse, École vétérinaire, agrandissement des bâtiments ;
26. Seine, Paris, Hôtel-Dieu, pourvoi de l’AP et des entrepreneur contre un arrêté du préfet de la Seine mettant à leur charge les frais de retard dans les travaux ;
27. Ain, Saint-Martin de Fresne, construction d’une église, pourvoi de l’architecte Fivel, condamné par le préfet pour vice de construction (lui-même accuse l’entrepreneur, Blondel) ;
28. Seine, Paris, manufacture des Gobelins, reconstruction par Chabrol ;
29. Seine, Paris, palais du Luxembourg, réfection du bâtiment de l’aile gauche ;
30. Seine-et-Oise, Saint-Cloud, construction d’un hospice ;
31. Seine, Paris, théâtre de l’Odéon, réfection complète du plancher de la scène ;
32. Vienne, Poitiers, construction d’un abattoir ;
33. Pas-de-Calais, Pilhem, arrêté du maire sur les conduits de cheminée dangereux ;
34. Haute-Loire, Le Puy, construction d’une école de filles et achèvement du musée Crozatier
35. Côtes-Nord, Plaine-Haute, pourvoi de l’architecte Meslay, contre un arrêté du préfet le condamnant à payer des indemnités à la commune pour travaux non faits ;
36. Corrèze, Pompadour, dépôt d’étalons, modification de l’écurie pour 30 chevaux ;
37. Paris, seine, palais des Tuileries et du Louvre, réparations urgentes à exécuter à la partie supérieure des pavillons Turgot, Colbert, Sully, Daru et Denon ;
38. Morbihan, Vannes, création d’un asile d’aliénés ;
39. Haute Garonne, Toulouse, mont-de-piété, agrandissement des magasins ;
40. Manche, Saint-Lô, dépôt d’étalons, construction, modification du projet de Hanapell par Gain ;
41. Seine-et-Oise, Sèvres, manufacture de Sèvres, installations des appareils mécaniques dans le bâtiment dit du moulin ;
42. Seine, Paris, palais du Louvre, installation dans le pavillon Marengo de la collection léguée par M. Thiers ;

F/21/*/6416 (suite 2) :

43. Seine ; paris, théâtre de l'Opéra, exécution des prises d'air extérieures pour les calorifères (Diet rapporteur) :
44. Savoie, Chambéry, institution des Sourds-Muets, agrandissement des bâtiments ;
45. examen d'un ouvrage de Victor Louis, architecte du théâtre de Bordeaux, pour attribution d'une souscription (avis favorable) ;46.
Seine, Paris, Muséum d'histoire naturel, installation des collections d'anatomie comparée et de paléontologie, rue Geoffroy Saint-Hilaire, établissement du laboratoire sur le terrain Baillarger, ameublement des nouvelles galeries de zoologie ;
47. Nord, Dorigniès église, pourvoi des entrepreneurs Picavet frères conte un arrêté du prfete rejetant leur demande de paiement pour travaux supplémentaires ;
48. Paris, Seine, ministère des Postes et des Télégraphes, surélévation du bâtiment rue de Grenelle, n°99 ;49. Seine-et-Oise, Versailles, château, établissement de chaussées pavées et de trottoirs dans la Cour d'honneur ;
50. Nord, Roubaix, marché couvert, aménagement et ameublement ;
51. Algérie, Oran, préfecture, construction, concours ;
52. Loire, Saint-Étienne, groupe scolaire, construction ;
53. Haute-Garonne, Toulouse, Capitole, achèvement ;
54. Ain, Trévoux, hôtel de ville, construction ;
55. Haute-Marne, Chaumont, marché couvert, construction ;
56. Hérault, Béziers, abattoir, agrandissement ;
57. Aube, Troyes, recours du propriétaire d'une maison particulière contre un arrêté du maire ordonnant la démolition de travaux faits à la façade ;
58. Seine-Inférieure, Le Havre, groupe scolaire, construction ;
59. Indre, Châteauroux, travaux à la façade d'une maison en saillie sur les limites de la voie publique

F/21/*/6429, année 1894 (42 séances tenues ; 1 séance annulée, le 26 juin, en raison de l'assassinat de Sadi Carnot, président de la République la veille) :

1. Seine, Paris, ministère de la Justice, construction d'un dépôt provisoire d'archives, comptabilité ;
2. Gironde, Bordeaux, institution des Sourds-Muets, construction d'une infirmerie et comptabilité ;
3. Aisne, Hirson, abattoir, construction et comptabilité ;
4. Orne, Le Pin, dépôt d'étalons, agrandissement, comptabilité ;
5. Seine, Paris, École de pharmacie, construction d'un laboratoire de micrographie, comptabilité ;
6. Loire-Inférieure, Saint-Nazaire, abattoir (achèvement), musée - bibliothèque et théâtre (construction) et comptabilité ;
7. Aude, Lésignan, abattoir, construction, comptabilité ;
8. Seine-et-Oise, Le Pecq, mairie, construction et comptabilité ;
9. Seine, Paris, conservatoire des arts et métiers, restauration de la grande salle et du comble et comptabilité ;
10. Seine, Paris, Muséum d'histoire naturelle, redressement de la rue Buffon et comptabilité ;
11. Loire-Inférieure, Pont-Château, mairie et halle, construction et comptabilité ;
12. Haute-Vienne, Limoges, École des arts décoratifs, reconstruction comptabilité;
13. Pyrénées-orientales, Perpignan, écoles, lycée et musée, construction, agrandissement et reconstruction ;
14. Bouches-du-Rhône, Martigues, abattoir, construction et comptabilité ;
15. Doubs, Besançon, dépôt d'étalon, agrandissement et comptabilité ;
16. Seine-et-Marne, La Ferté-Gaucher, abattoir, construction et comptabilité ;
17. Seine, Paris, Opéra, magasins de décors, reconstruction (Ch. Garnier, auteur du projet quitte la séance mais évidemment avis favorable) ;
18. Seine, Paris, Opéra-Comique et Odéon, magasins de décors (Ch. Garnier rapporteur) et comptabilité ;
19. Doubs, Besançon, palais de justice, restauration ;
20. Nord, Avesnes, théâtre, restauration et comptabilité ;
21. Seine, Paris, établissement de refuges et choix de candélabres pour la place du Carrousel ;
22. Seine, Paris, Opéra-Comique, reconstruction, réclamation de M. Vals entrepreneur et comptabilité ;
23. Seine-et-Marne, La Ferté-Gaucher, salle des fêtes, construction et comptabilité ;
24. Calvados, Condé-sur-Noireau, abattoir, construction et comptabilité ;
25. Finistère, Brest, musée, construction ;
26. Aisne, Neuilly-Saint-Front, hôtel de ville, construction et comptabilité ;

F/21/*/6429, année 1894 (suite 1) :

27. Oise, Compiègne, dépôt d'étalons, agrandissement, comptabilité ;
28. Gironde, Saint-Savin, halle, construction et comptabilité ;
29. Seine, Levallois-Perret, mairie, construction ;
30. Seine-et-Oise, Versailles, château, établissement d'une grille de clôture du parc à l'entrée de la route de Saint-Cyr ;
31. Lozère, Florac, hôpital – hospice, construction ;
32. Aisne, Soissons, pourvoi des héritiers de l'entrepreneur [Ingelrans] sur le paiement des travaux de construction des hospices ;
33. Cantal, Aurillac, hôpital – hospice, construction, comptabilité ;

34. Rhône, Lyon, hôtel de ville, installation du chauffage ;
35. Nord, Halluin, abattoir, construction ;
36. Hautes-Alpes, Gap, abattoir, construction et comptabilité ;
37. Seine, Paris, institut, piédestal de la statue de Montyon ;
38. Seine, Paris, projet de décoration du pont Mirabeau ;
39. Hérault, Saint-Pargoire, mairie avec halle, construction et comptabilité ;
40. Seine, Paris, Palais de l'industrie, réclamation d'honoraire par l'architecte Thomas pour un projet de central de sapeurs pompiers ;
41. Seine, Charenton, mairie, pourvoi de Georgeon, serrurier ;
42. Hérault, Frontignan, mairie et marché couvert, construction et comptabilité ;
43. Dordogne, Périgueux, musée - bibliothèque, construction ;
44. Seine, Paris, Conservatoire des arts et métiers, état des maçonnerie ;
45. Seine-et-Oise, Argenteuil, abattoir, construction ;
46. Haut-Rhin, Belfort, hôpital, construction ;

F/21/*/6429, année 1894 (suite 2) :

47. Basses-Pyrénées, Bayonne, musée – bibliothèque, construction et comptabilité ;
48. Paris, Seine, École de médecine, pourvoi de la ville de Paris contre un arrêté du Conseil de préfecture ;
49. Seine, Paris, pompes funèbres de la rue Curial, pourvoi des héritiers de l'architecte Delebarre contre la ville ;
50. Corrèze, Meyssac, hôtel de ville, construction ;
51. Seine, Asnières, réclamation de M. Dicharry, propriétaire d'une maison frappée de reculement ;
52. Seine, Paris, ministère de la Marine, restauration de la façade ;
53. Haute-Savoie, Annecy, abattoir, construction ;
54. Nord, Lille, groupe scolaire, pourvoi de M. Lys-Tancré entrepreneur ;
55. Seine-et-Oise, Grignon, École d'agriculture, réfection des laboratoires ;
56. Seine, Paris, musée du Luxembourg, agrandissement.

O^3 1319. Beaux-Arts. Autorisations de paiements, 1827-1828.

" Affaires diverses : correspondance, 1817-1828.

O^3 1320. Beaux-Arts. Demandes diverses, 1825-1830.

" Etats de propositions de paiements de cadeaux faits au nom du Roi, 1825-1827.

O^3 1321. Beaux-Arts. Dossiers de présents faits au nom du Roi, 1828.

Tableau accordé à la Ville d'Avignon;- Portrait du Dauphin offert à Mad. la Dauphine;- service en porcelaine de Sèvres offert au ministre de France en Wurtemberg;- tableau donné à l'église Saint-Nicolas de Graves à Bordeaux;- collection des médailles decrègnes de Louis XVIII et Charles X donnée à M. Rolh de Tauzia;- Service de Sèvres donné au vicomte de Châteaubriand, ambassadeur à Rome;- croix et chandeliers donnés à la métropole d'Auch;- portrait du roi donné à l'Archevêque d'Avignon;- "L'Incrédulité de Saint-Thomas" tableau donné à une chapelle d'Ecosse;- buste en marbre du sieur Franqueville accordé à la ville de Cambrai;- tapis pour l'église métropolitaine de Besançon;- tableaux pour les Bourses du Roule destinées aux Pages;- objets du culte pour l'église de Saint-Louis du Sénégal;- tableau demandé pour l'église Saint-Etienne de Brie-Comte-Robert;- tableaux pour Saint-Roch;- Service de porcelaine pour le baron de Vitrolles, ambassadeur à Florence;- collection de médailles pour l'archevêque de Bordeaux;- pour la Société des Beaux-Arts de Gand;- portrait du général Vendéen d'Elbée;- tableau pour l'église de Notre-Dame de l'Epine;- services de Sèvres donnés à M. Viole, chef debureau de la direction des Comptes du Trésor de la Couronne pour deux missions faites par lui à Londres, à M. de Verbois, au Cte de Caraman, aux membres de la famille royale;- tableau donné à l'église de Château-Chinon;- ornements d'église accordés au curé de Melun;- tableau donné à La Ville de Toulon;- portrait de la Dauphine donné à l'Etablissement de bains de mer de La Rochelle;- portrait de Charles X, pour la préfecture de la Moselle;- portrait de Louis XVIII à Hartwell, donné au vicomte de La Rochefoucauld;- tapis de pied donné au Pacha d'Egypte;- modèles en plâtre pour le collège de Rion;- statue de Henri IV enfant pour la préfecture de Nantes; etc.

O^3 1322. Dossiers de présents faits au nom du Roi, 1824-1830.

Don de tapis à Mad. la duchesse de Berry;- tableau représentant Saint Louis pour la chapelle des Quinze-Vingts;- tableau de "La naissance d'Henri IV" par Devéria;- statue de Cathelineau;- tapisserie représentant "Pierre Le Grand sur le lac Ladoga", offerte à l'Empereur de Russie;- don à la métropole de Paris d'une Vierge en argent;- demande de six chandeliers et d'une croix d'or pour la cathédrale de Sens;- présents faits au Roi de Naples et aux membres de sa famille;- etc, etc.

O^{3*} 1323. Présents faits par le roi, 1828-1830.

O^{3*} 1324. Beaux-Arts. Demandes d'emplois, 1824-1830.

O^3 1325. Beaux-Arts. " 1827.

O^{3*} 1326. Beaux-Arts. Manufactures des Gobelins et de la Savonnerie. Enregistrement de la Correspondance à l'arrivée et au départ. 1825-1830.

O^{3*} 1327. Beaux-Arts. 1er Bureau. Musées, Monnaies, Manufactures. Enregistrement de la Correspondance[1]. 1828-1829.

O^{3*} 1328. Beaux-Arts. 3e Division. Enregistrement de la Correspondance, juillet 1816 - 30 août 1817.

O^{3*} 1329. Beaux-Arts. " 1er septembre 1817 - 25 octobre 1818.

O^{3*} 1330. Beaux-Arts. " 17 octobre 1818 - 1er juillet 1820.

O^{3*} 1331. Beaux-Arts. " 1er juillet 1820 - 30 janvier 1821.

O^{3*} 1332. Beaux-Arts. " 1er février 1821 - 1er juin 1822.

O^{3*} 1333. Beaux-Arts. " 1er juin 1822 - 31 décembre 1823.

O^{3*} 1334. Beaux-Arts. " janvier - septembre 1824.

O^{3*} 1335. Beaux-Arts. Enregistrement de la correspondance à l'arrivée, 1er octobre 1824 - 30 avril 1825.

O^{3*} 1336. Beaux-Arts. Secrétariat général. Enregistrement de la correspondance à l'arrivée et au départ, 1828-1829.

O^{3*} 1337. Beaux-Arts. 1er Bureau. Musées, Monnaies, Sèvres. Enregistrement de la Correspondance, 1830.

(1) Table alphabétique ancienne sur fiches à la Section Moderne.

Les sources de l'histoire de l'art aux Archives nationales : architecture et arts plastiques (1789-1958)

galerie d'images

Illustration 1 :

F/19/3783

inventaire du mobilier de l'archevêché d'Aix (Bouches-du-Rhône), 1886

© Archives nationales

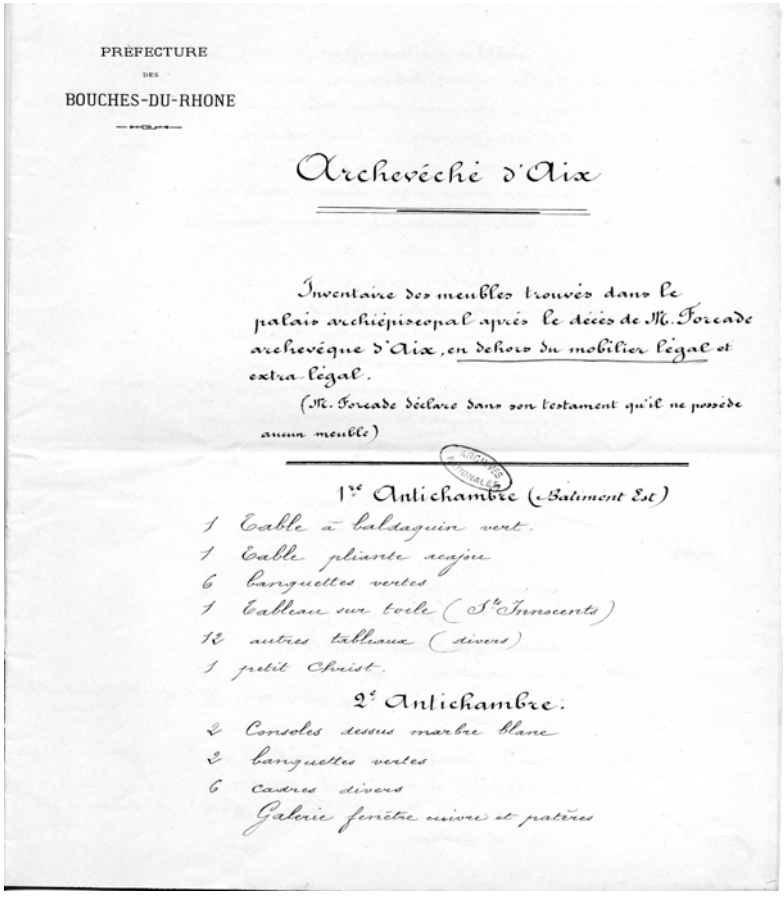

PRÉFECTURE
DES
BOUCHES-DU-RHONE

Archevéché d'Aix

Inventaire des meubles trouvés dans le palais archiépiscopal après le décès de M. Forcade archevêque d'Aix, en dehors du mobilier légal et extra légal.

(M. Forcade déclare dans son testament qu'il ne possède aucun meuble)

1re Antichambre (Batiment Est)

1 Table à baldaquin vert.
1 Table pliante acajou
6 banquettes vertes
1 Tableau sur toile (Ste Innocents)
12 autres tableaux (divers)
1 petit Christ.

2e Antichambre.

2 Consoles dessus marbre blanc
2 banquettes vertes
6 Cadres divers
Galerie fenêtre cuivre et patères

Illustration 2 :

F/19/4681

modèle d'école type, par Mallay, 1853

© Archives nationales

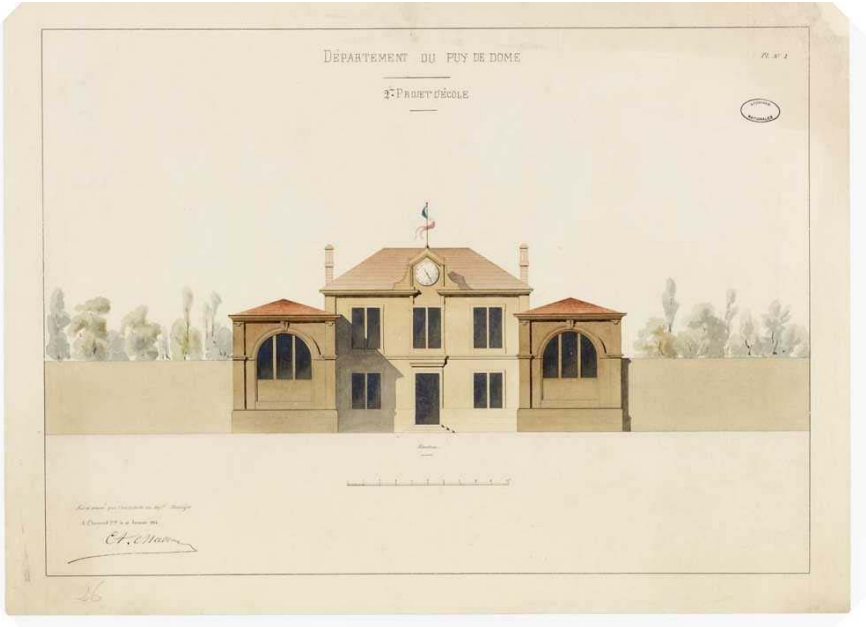

Illustration 3 :

F/16/580

rapport d'Hubert pour le paiement de travaux faits à la maison d'arrêt des Quatre nations à Paris, 1795

© Archives nationales

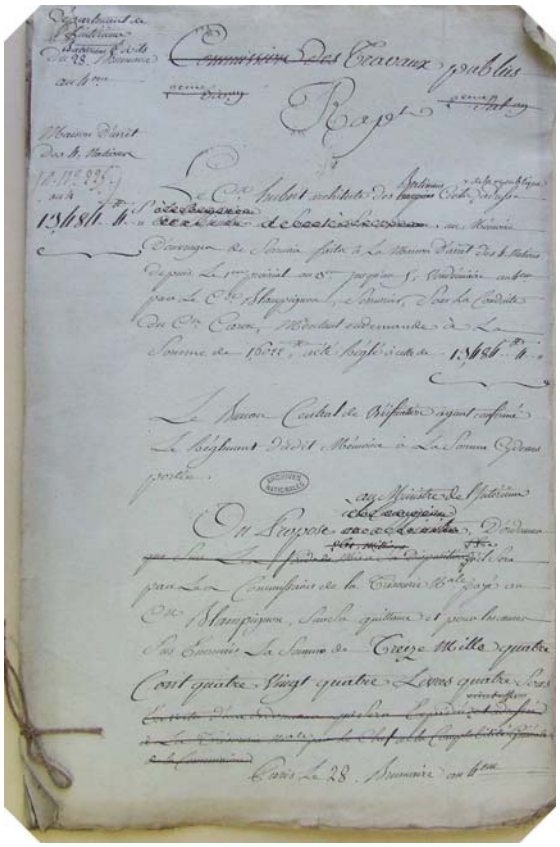

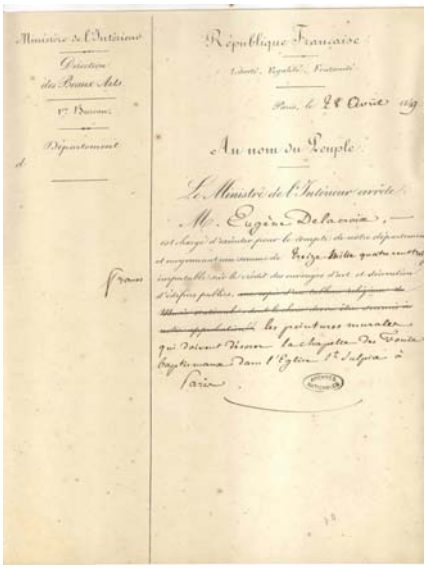

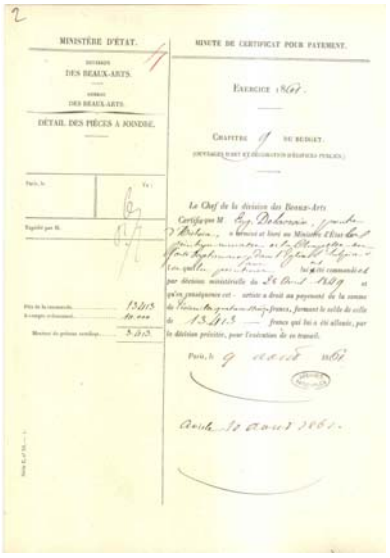

Illustrations 4 et 5 :

F/21/24

arrêté de commande et arrêté de paiement à Delacroix pour sa fresque murale de la chapelle des Fonts à l'église Saint-Sulpice à Paris, 1849 et 1861

© Archives nationales

Illustration 6 :

F/1C(I)/194

projet pour le monument à E. Erckmann à Lunéville, (Meurthe-et-Moselle), par Bussière,1902

© Archives nationales





Illustration 7 :

F/21/4190

photographie de l'installation du bas-relief de Convers, *la Bièvre*, aux Gobelins à Paris, 1916

© Archives nationales

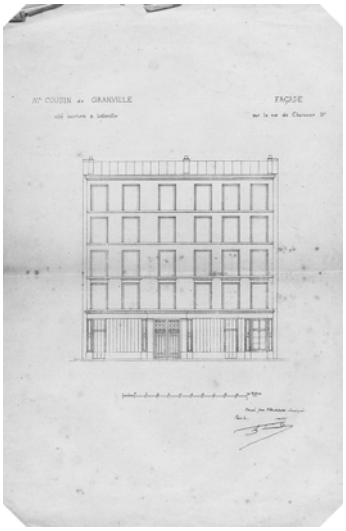

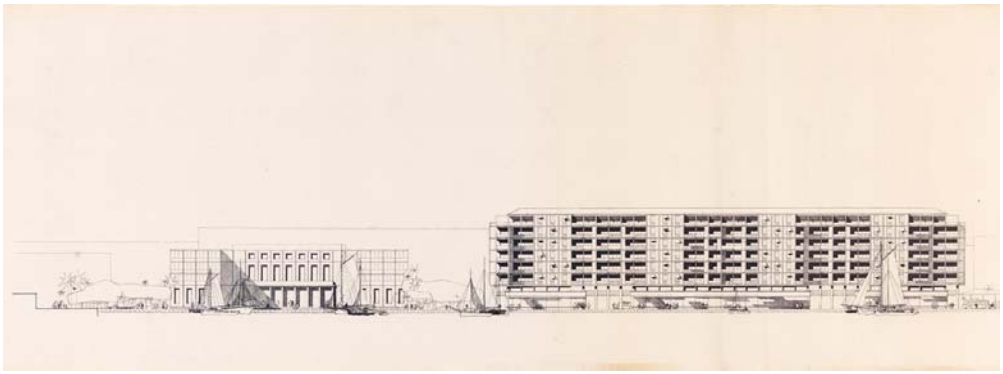

Illustrations 8 et 9 :

F/21/1902 et F/21/6660 :

- projet pour une cité ouvrière à Paris, par Normand, 1855
- projet pour le centre administratif de Toulon (Var), par Mailly, [1956] (détail)

© Archives nationales



Illustration 10 :

F/2(II)/Landes/4

vue du quai du Midon à aménager à Mont-de-Marsan (Landes), par Rieutort, 1813

© Archives nationales

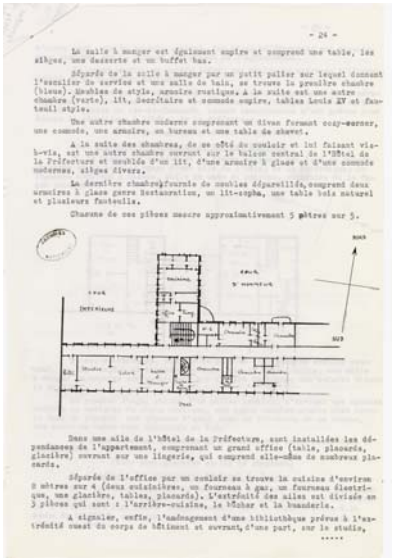



Illustrations 11 et 12 :

F/2/4380

plan de l'appartement du préfet et photographies de la préfecture du Loiret à Orléans, [1953]

© Archives nationales

Illustration 13 :

F/16/409

projet pour l'aménagement de l'abbaye de Fontrevrault (Maine-et-Loire), devenue maison centrale (rez-de-chausée), par Gisors, 1820

© Archives nationales

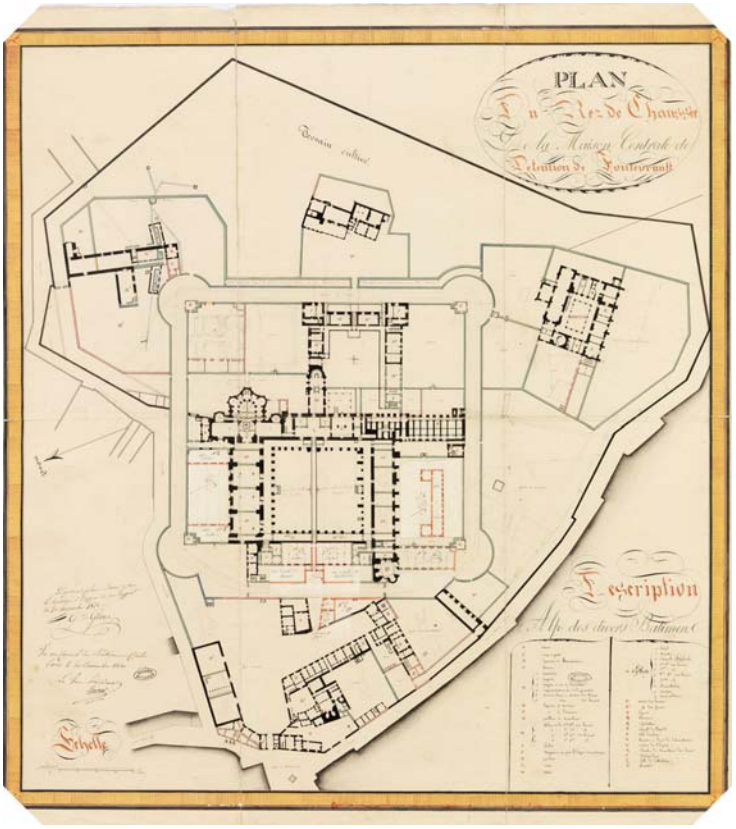

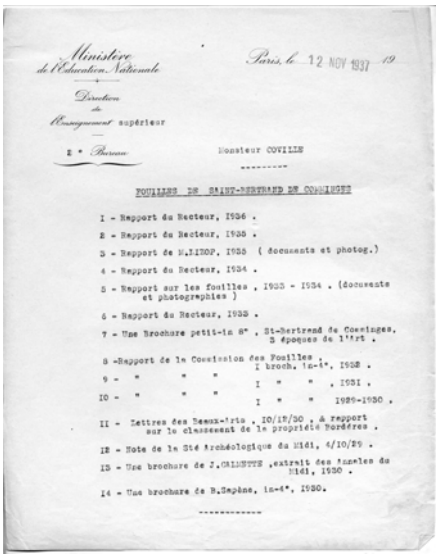

Ministère de l'Education Nationale

Direction de l'Enseignement supérieur

2e Bureau

Paris, le 12 NOV 1937 19

Monsieur COVILLE

FOUILLES DE SAINT-BERTRAND DE COMMINGES

I - Rapport du Recteur, 1936 .

2 - Rapport du Recteur, 1935 .

3 - Rapport de M.LIZOP, 1935 (documents et photog.)

4 - Rapport du Recteur, 1934 .

5 - Rapport sur les fouilles , 1933 - 1934 . (documents et photographies)

6 - Rapport du Recteur, 1933 .

7 - Une Brochure petit-in 8° , St-Bertrand de Comminges, 3 époques de l'Art .

8 -Rapport de la Commission des Fouilles , I broch. in-4°, 1932 .

9 - " " " I " " , 1931 .

10 - " " " I " " 1929-1930 .

II - Lettres des Beaux-Arts , 10/12/30 , à rapport sur le classement de la propriété Bordères .

12 - Note de la Sté Archéologique du Midi, 4/10/29 .

13 - Une brochure de J.CALMETTE ,extrait des Annales du Midi, 1930 .

14 - Une brochure de B.Sapène, in-4°, 1930.





Illustrations 14 et 15 :

F/17/17263/2

liste des pièces transmises à Al. Coville pour établir son rapport sur le financement de fouilles à Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne), 1937

- dont photographies du chantier mené par Maria Barousse, 1935

© Archives nationales

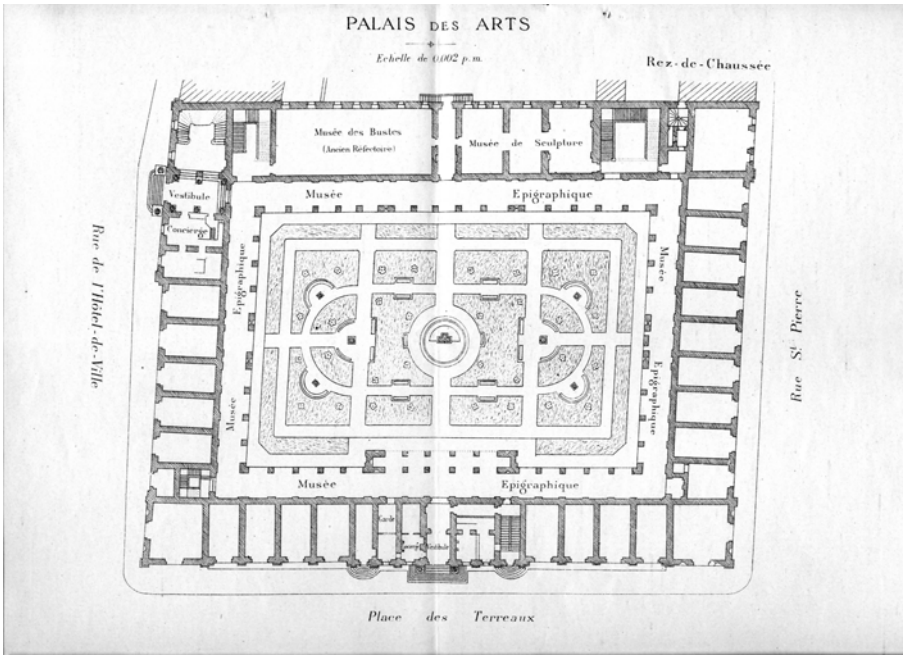

Illustration 16 :

F/21/4508

plan du musée des BA de Lyon (Rhône) (rez-de-chaussée), anonyme, [1887]

© Archives nationales

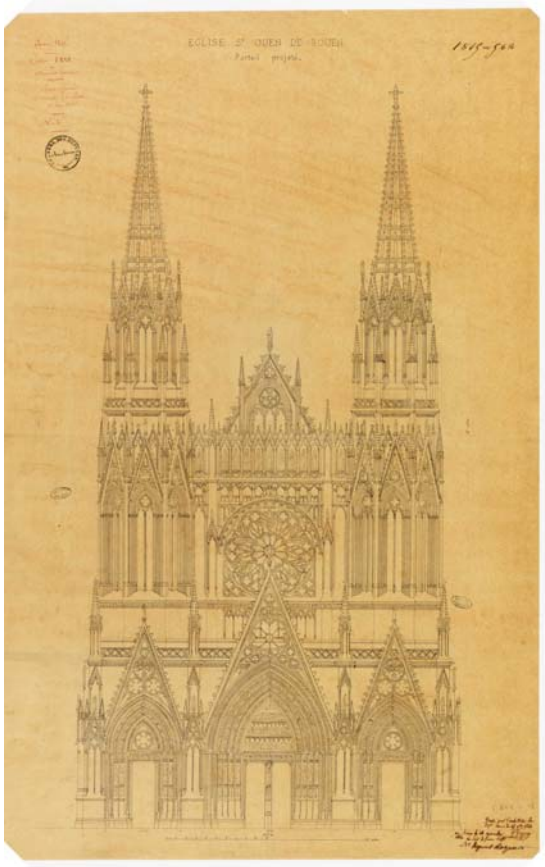

Illustration 17 :

C/866

projet pour la restauration de la façade de Saint-Ouen de Rouen (Seine-Inférieure), par Grégoire, 1844

© Archives nationales

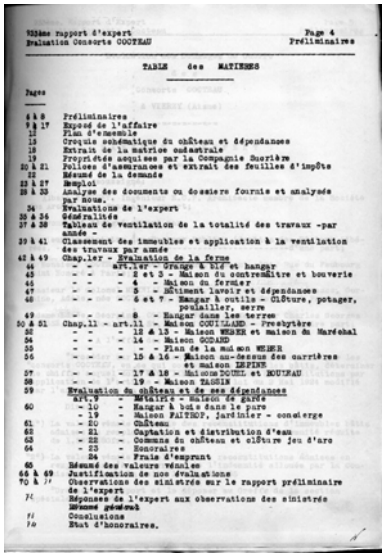

TABLE des MATIERES

Pages	
1 à 8	Préliminaires
9 à 17	Exposé de l'affaire
18	Plan d'ensemble
15	Croquis schématique du château et dépendances
18	Extrait de la matrice cadastrale
19	Propriétés acquises par la Compagnie Sucrière
20 à 21	Polices d'assurances et extrait des feuilles d'impôts
22	Résumé de la demande
23 à 27	Remploi
28 à 33	Analyse des documents ou dossiers fournis et analysés par Nous.
34	Evaluations de l'expert
35 à 36	Généralités
37 à 38	Tableau de ventilation de la totalité des travaux -par année -
39 à 41	Classement des immeubles et application à la ventilation des travaux par année
42 à 49	Chap.1er - Evaluation de la ferme
44	- - art.1er - Grange à blé et hangar
45	- - - 2 et 3 - Maison du contremaître et bouverie
46	- - - 4 - Maison du fermier
47	- - - 5 - Bâtiment lavoir et dépendance
48	- - - 6 et 7 - Hangar à outils - Clôture, potager, poulailler, serre
49	- - - 8 - Hangar dans les terres
50 à 51	Chap.11 - art.11 - Maison COUILLAUD - Presbytère
52	- - - 12 à 13 - Maison WEBER et maison du Maréchal
54	- - - 14 - Maison GODARD
55	- - - - - Plan de la maison WEBER
56	- - - 15 à 16 - Maison au-dessus des carrières et maison LEPINE
57	- - - 17 à 18 - Maisons DOUEL et MOUREAU
58	- - - 19 - Maison TARDIF
59	Evaluation du château et de ses dépendances
	art.1 - Mobilier - Maison de garde
60	- 10 - Hangar à bois dans le parc
	- 19 - Maison FAITROP, jardinier - concierge
61	- 20 - Château
62	- 21 - Captation et distribution d'eau
63	- 22 - Communs du château et clôture jeu d'arc
64	- 23 - Honoraires
	- 24 - Frais d'emprunt
65	Résumé des valeurs vénales
66 à 69	Justification de nos évaluations
70 à 71	Observations des sinistrés sur le rapport préliminaire de l'expert
74	Réponses de l'expert aux observations des sinistrés
	Mémoire général
77	Conclusions
78	Etat d'honoraires.

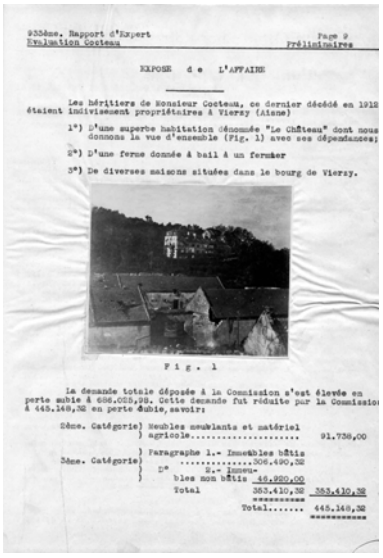

9334ème. Rapport d'Expert — Page 9
Evaluation Cocteau — Préliminaires

EXPOSE de L'AFFAIRE

Les héritiers de Monsieur Cocteau, ce dernier décédé en 1912 étaient indivisement propriétaires à Vierzy (Aisne)

1°) D'une superbe habitation dénommée "Le Château" dont nous donnons la vue d'ensemble (Fig. 1) avec ses dépendances;

2°) D'une ferme donnée à bail à un fermier

3°) De diverses maisons situées dans le bourg de Vierzy.

Fig. 1

La demande totale déposée à la Commission s'est élevée en perte subie à 606.003,92. Cette demande fut réduite par la Commissio à 448.148,32 en perte subie, savoir:

2ème. Catégorie)	Meubles meublants et matériel agricole		91.738,00
3ème. Catégorie)	Paragraphe 1.- Immeubles bâtis	306.490,32	
	2° - Immeubles non bâtis	46.920,00	
	Total	353.410,32	353.410,32
	Total.....		448.148,32

Illustrations 18 et 19 :

AJ/28/ non coté (Aisne 4)

présentation de son rapport de demande de dommages de guerre au nom de Mme Cocteau et consorts pour leurs biens de Vierzy (Aisne), par Pasquet expert, [1932]
- dont photographie du château de Vierzy avant destructions, inclue dans le rapport

© Archives nationales

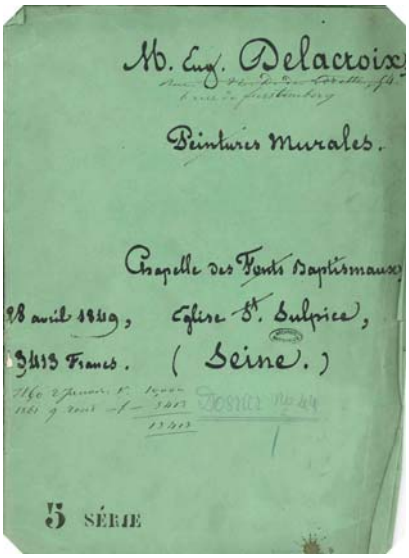

M. Eug. Delacroix

Peintures murales.

Chapelle des Fonts Baptismaux

28 avril 1849, Eglise St. Sulpice,

3413 Francs. (Seine.)

15 SÉRIE

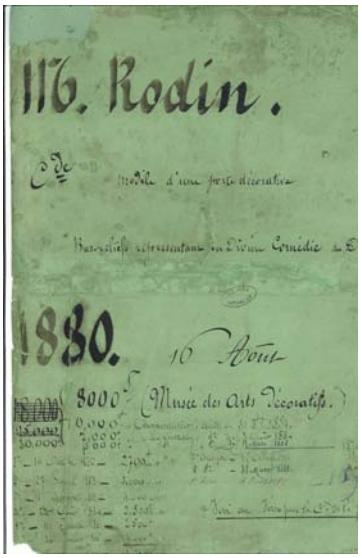

116. Rodin.

Modèle d'une porte décorative

1880. 16 Nov

8000 (Musée des Arts décoratifs.)

Illustrations 20 et 21 :

F/21/24 et F/21/2109

- chemise de la commande à Delacroix d'une fresque pour la chapelle des Fonts de l'église Saint-Sulpice à Paris, 1849
- chemise de la commande à Rodin d'une porte dite la *Divine comédie* (puis les *Portes de l'Enfer*), 1880

© Archives nationales

Illustration 22 :

F/21/4489

photographie montrant l'installation du grand portail d'Angkor-Vat, provenant du Cambodge, au musée indochinois du Trocadéro, 1896

© Archives nationales



Les sources de l'histoire de l'art aux Archives nationales (1789-1958) : architecture et arts plastiques : bibliographie sommaire et instruments de recherche

Bibliographie

Ce dossier a été élaboré par Nadine Gastaldi, conservateur en chef du patrimoine, Archives nationales

A/ Ouvrages pour l'histoire institutionnelle :

Ouvrages généraux :

- *Almanach national*, *impérial* ou *royal*, 1700 →1919 puis *Bottin administratif*, Paris, Didot, 1942 →
- *Annuaire de la curiosité et des Beaux-Arts : Paris, départements, étranger*, Paris : s.n., 1911→1940
- ELLUL Jacques, *Histoire des institutions : le XIXe siècle*, Paris, PUF, 1999.
- BÉQUET Léon, *Répertoire du droit administratif*, Paris, P. Dupont, 1882-1909, 26 v ol. ; sous forme de di ctionnaire ; très utile pour tout le XIXe s. ; *cf*. not. l'article « Beaux-Arts », par Paul Dupré et Gustave Ollendorff, t. 3, p. 66-357.
- GODECHOT Jacques, *Les Institutions de la France sous la Révolution et l'Empire*, Paris, PUF, 1951.
- BEAULIEU Bernard et DARDY Michèle, *Histoire administrative du ministère de la Culture, 1959-2002*, Paris, Documentation française, 2002.
- [BOUTEILLER Paul dir.], *Histoire du ministère de l'Intérieur de 1790 à nos jours*, Paris, Association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'Intérieur, 1993.
- LENIAUD Jean-Michel, *L'administration des Cultes pendant la période concordataire*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1988, 428 p.
- BILLON Alain, « l'histoire du ministère de l'Équipement n'est pas un long fleuve tranquille : première partie, 1966-1981 » et « … : deuxième partie, 1981-2007 », *Pour mémoire*, revue du Comité d'histoire du ministère de l'Équipement, n°1, nov. 2006, p. 6-31 et n°2, avril 2007, p. 7-53 ; [en ligne] <http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/pour_memoire_2.pdf.> (consulté le 4 nov. 2012)
- PIBOUBES Jean-Yves*, Guide de recherche aux Archives nationales sur les hauts fonctionnaires, 1789-1914.*, Paris, Archives nationales, 2009 ; *cf*. not. chap. 11 : « les hauts fonctionnaires des Beaux-Arts », p. 383-442.
- GRANGER Catherine, *L'Empereur et les arts : la liste civile de Napoléon III*, Paris, École des Chartes, 2005.

Architecture :

- GOURLIER Charles et QUESTEL Charles-Auguste, *Notice historique sur le service des travaux et sur le conseil général des bâtiments civils depuis la création de ces services en l'an IV (1795) jusqu'en 1895*, Paris, Impr. nationale, 1895.
- LESTANG Claude de, *Idem: quatrième partie, 1896-1945*, réimpression suivie d'une annexe pour la période 1946-1960, [Paris], Imprimerie nationale, s.d.
- GASTALDI Nadine « Tableau succinct de l'histoire administrative des Bâtiments civils (1792-1990) », 4 p. ; en ligne sur le site Internet des Archives nationales <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/series/pdf/histoire-administrative-batiments-civils.pdf > (mise en ligne le 25 nov. 2010 ; consulté le 4 nov. 2012)

Musées :

- GEORGEL Chantal dir., *La jeunesse des musées : les musées en France au XIXe siècle*, Paris, musée d'Orsay – RMN, 1994.
- SCHAER Roland, *L'invention des musées*, Paris : RMN - Gallimard, 2007 (coll. Découvertes, n°187).
- CALLU Agnès, *La Réunion des musées nationaux : 1870-1940 : genèse et fonctionnement*, Paris, École des Chartes : diff. H. Champion, 1994, VIII-551 p.

B/ Recueils de textes législatifs ou réglementaires.

- LEPEC, *Bulletin annoté des lois…depuis le mois de juin 1789 jusqu'au mois d'août 1830*, Paris, Paul Dupont, 1834-1840, 20 vol. dont 2 vol. de tables.
- *Moniteur universel*, 1789-1794.
- *Bulletin des lois de la République française*, 1794 →

  (de *l'Empire*, de 1804 à mars 1814 et de déc. 1852 à sept. 1870 ; du *royaume de France*, d'avril 1814 à févr. 1848).
- *Circulaires, instructions et autres actes relatifs aux affaires ecclésiastiques et aux affaires des cultes non catholiques…*, Paris, Imprimerie royale puis Paul Dupont, 5 vol. 1841-1899 ; textes complets depuis août 1830 et relevé chronologique de textes relatifs aux matières ecclésiastiques depuis 1682.
- GOURLIER, BIET, GRILLON et TARDIEU (architectes, membres du Conseil des bâtiments civils), *Choix d'édifices publics projetés et construits en France depuis le commencement du XIXe siècle*, Paris, L. Colas, t. 1, 1825-1836 ; t. 2, 1837-1844 ; t. 3, 1845-1850.
- MOREL (contrôleur des bâtiments), *Prix de base et de règlement des travaux de bâtiments, conformes à ceux adoptés... par le Conseil des bâtiments civils*, Paris, Impr. de C osse, G. Laguionie, J. Dumaine et et N. Delamotte,1839-1856, 8 vol.
- Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Direction des Beaux-Arts, *Prix de règlement applicables aux travaux de bâtiment exécutés pour le service des bâtiments civils et des palais nationaux, approuvés par le conseil général des bâtiments civils. Édition de 1900...,* Paris, Marchal et Billard, 1900.

C/ Histoire des archives ; droit et pratique des archives.

- FAVIER Jean, *Les Archives*, Paris, PUF, 2001 (7e éd.) (coll. Que sais-je ?, n° 805)
- FAVIER Jean et FAVIER Lucie, *Archives nationales : quinze siècles d'histoire*, Paris, Nathan, 1988, 235 p.
- HILDESHEIMER Françoise, *Les Archives, pourquoi ? comment ? la recherche aujourd'hui dans les archives en France*, Paris, Éditions de l'Érudit, 1984, 183 p.
- BABELON Jean-Pierre, *Les Archives, mémoires de la France*, Paris, Gallimard, 2008, 127 p. (coll. Découvertes, n° 536)
- BÉCHU Claire dir., *Les Archives nationales, des lieux pour l'histoire de France. Bicentenaire d'une installation, 1808-2008*, Paris : Archives nationales - Somogy, 2008, 381 p.
- Association des archivistes français, *Manuel d'archivistique : théorie et pratique des archives publiques en France*, Paris, Archives nationales, 1970.
- BASTIEN Hervé, *Droit des archives*, Paris, Documentation française, 1996.
- FAVIER Jean et NEIRINCK Danièle dir., *La Pratique archivistique française*, Paris, Archives nationales, 1993.
- Revue *La Gazette des archives,* publiée par l'association des archivistes français, Paris, 1933 → ; tables pour les années 1933-1984.

C/ Guides, ouvrages, articles relatifs aux sources.

- RAMBAUD Mireille, *Les Sources de l'histoire de l'art aux Archives nationales*, Paris, 1955 ; utile pour les AN - Paris, not. pour les compétences des institutions liées aux Beaux-Arts mais incomplet pour la description des fonds à partir du XIXe siècle ; **mise à jour à paraître en 2013.**
- « *Bâtir et orner* », actes de la journée d'étude « *Bâtir et orner la France au XIXe siècle : les sources et leurs usages pour l'architecture et les monuments publics* » du 20 octobre 2009 aux Archives nationales, n° spécial de la revue *Livraisons d'histoire de l'architecture* ; 1er semestre 2011, n°21.
- « le fonds du Conseil des Bâtiments civils aux Archives nationales sous-série F^{21}) : contenu et accès », *Colonnes*, n° 26, juin 2010, p. 4-7.
- GASTALDI Nadine, « Tableau récapitulatif des archives 'Bâtiments civils' conservées dans le sous-série F/21 des Archives nationales, », 5 p. <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/series/pdf/recapitulatif-archives-batiments-civils.pdf > (mise en ligne le 25 nov. 2010 ; consulté le 4 nov. 2012)
- CARRIÈRE Victor, *Introduction aux études d'histoire ecclésiastique locale*, Paris, Letouzey et Ané, 1934-1940, 3 t., 472, 663 et 657 p. ; *cf.* not. le t. 1, sur *Les sources manuscrites*, qui offre un panorama précis des séries et sous-séries des Archives nationales ou des archives départementales qui intéressent l'histoire des cultes.
- CHARON-BORDAS (Janine), *Les sources de l'histoire de l'architecture religieuse aux Archives nationales. de la Révolution à la Séparation. 1789-1905*, Paris, Archives nationales, 1994, 196 P.
- « Les Archives nationales Paris - Fontainebleau) : sources pour la connaissance du patrimoine religieux, XIXe-XXe siècles », dans la revue électronique *In Situ*, n° 11, 22 juillet 2009, 37 p.
- « Les archives des Cultes après la loi de Séparation de 1905 », In *Le budget des Cultes*, J.M. Leniaud dir., Paris, 2007, p. 31-46.
- « Le fonds des sénatoreries, source de l'histoire de l'architecture sous le Premier Empire », *Colonnes*, n°23, novembre 2006, p. 20-21.

Outre les articles précédemment et expressément cités, on renvoie aux nombreuses revues existantes en matière d'histoire de l'art qui, parfois, présentent des articles sur les sources disponibles aux Archives nationales.

D/ Instruments de recherche généraux pour les Archives nationales :

- BRUNEL Ghislain et CARBONNEL Isabelle, *Guide de l'utilisateur des inventaires des Archives nationales*, Paris, 1990 ; explique le cadre de classement des AN - Paris ; utile aussi pour les Archives nationales d'Outre-Mer (ANOM) et les Archives nationales du Monde du Travail (ANMT ; en partie).
- ERMISSE Gérard et Le Tréguilly Philippe, *Guide du lecteur*, Paris, Archives nationales, 1993 ; donne les cadres de classement des Archives nationales, des Archives départementales, des Archives communales et des Archives hospitalières.
- *État général des fonds* [des Archives nationales], Paris, Archives nationales, 1978-1988, 5 t. avec index informatique des t. 1 à 4 : *Égérie*, accessible sur le site Internet des AN ; utile pour les AN - Paris, les ANOM et les ANMT (en partie) ; **mise à jour** du t. 1 (Ancien Régime) et des t. 2 et 5 (1789-1958) en cours ; accessible sur le site Internet des AN : <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan > (consulté le 4 nov. 2012)
- *État sommaire des versements faits aux archives nationales par les ministères et les administrations qui en dépendent (séries F, BB et AD XIX)*, Paris, 1924-1962, 7 vol. dont 1 vol. de *Supplément* et 1 vol. de *Tables* ; très utile pour la période 1789-1940, malgré les nombreux versements complémentaires ; accessible sur le site Internet des AN.
- *État des inventaires* [des Archives nationales], Paris, Archives nationales, 1985-2000, 4 t. ; le t. 5 de l'*État général des fonds* (période 1940-1958), intègre la liste des inventaires ; **mise à jour** régulière sur le site Internet des AN : <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan > (consulté le 4 nov. 2012) et mise à jour manuelle pour l'ensemble des fonds dans des classeurs marrons à la salle des inventaires des AN.

- « États de versements » établis par secteurs ministériels ou administrations pour les fonds des AN - Fontainebleau, qui sont consultables en partie à la salle des inventaires des AN - Paris, dont :
  - MOTHIRON Jean-Paul, *Archives du ministère de la Culture et de la Communication : état des sources d'archives du ministère*, Paris, Archives nationales, 1991.
  - GENET-ROUFFIAC Nathalie, *[ministère de la Culture :] État des versements auprès du Centre des archives contemporaines, de 1974 à 1995*, Paris, Archives nationales, 1996.

Voir aussi sur les ***sites Internet*** (consultés le 4 nov. 2012) *:*

- la liste et description des fonds d'archives privées :
  - *État sommaire des archives privées des AN*, en ligne sur le site Internet des AN : http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/AP-pdf/AP_etat%20sommaire_2011.pdf
  - et la base *BORA*, en ligne sur les sites Internet Culture, du SIAF et des AN : <http://daf.archivesdefrance.culture.gouv.fr/sdx-222-daf-bora-ap/ap>
- les notices d'orientation à la disposition des chercheurs, en ligne sur le site Internet des AN - Paris, notamment les fiches :
  - n°46 : « biographies d'artistes peintres, sculpteurs, graveurs, architectes, XIXe-XXe siècle » : <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/pdf/caran/46-artistes.pdf>
  - n°58 : « recherches sur les biens, les bâtiments et le mobilier ecclésiastiques, XIXe-XXe s. » : <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/pdf/caran/58_cultuel.pdf >
  - n°62 : « principales séries intéressant l'histoire de l'art au XIXe siècle » : <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/pdf/caran/62-histoire-art.pdf >

  etc.
- la base de données informatique *Priam3*, pour les versements faits aux AN – Fontainebleau à partir de 1970, en ligne sur le site Internet des AN : <http://www.culture.gouv.fr/documentation/priam3/pres.htm >
- les listes et description générale des fonds des ANOM et des ANMT sur leur site Internet.

Les instruments de recherche (IR) donnant accès
aux documents contenus dans ces séries et sous-séries
sont listés sur le site Internet des Archives nationales

L'accès à ces IR sera complètement modifié au printemps 2013
avec la mise en place, sur le site Internet des Archives nationales,

1/ de la *Salle des Inventaires virtuels* (SIV)
qui rendra disponibles en ligne les ¾ des IR des Archives nationales

2/ du portail des Archives nationales
avec le *Plan d'orientation générale* (POG)
donnant accès aux IR par « producteurs »

ces IR étant au format EAD, Pdf etc., avec annexes diverses (textes, documents figués etc.),

Par ailleurs, on avait donné en 2010 une longue présentation
des séries et sous-séries des Archives nationales
intéressant l'histoire de l'art qui ne se justifie plus avec la parution de l'IR ci-dessous
où les éléments donnés sont repris de façon encore + complète et élargie.

On renvoie donc les stagiaires à cet ouvrage (*cf.* descriptif joint)

et à la présentation de quelques IR particuliers qui suivent

LA BASE DE DONNÉES *ARCADE*
tableau des cotes consultables au 30 mai 2012 (= 111 927 notices)
http://www.culture.gouv.fr/documentation/arcade/pres.htm (consulté le 4 nov. 2012)

L'objectif de la base Arcade est de mettre à la disposition des chercheurs une source essentielle de l'histoire de l'art des XIXe et XXe siècles.

Sont analysés les dossiers d'achat d'œuvres d'art (peintures, sculptures, objets d'art, estampes…) par l'État, leur distribution dans les musées et dans les édifices publics (mairies, églises etc.), les albums de photographies des œuvres achetées, principalement aux Salons, et les cahiers d'enregistrement des dépôts de l'État dans les musées.

Ces documents sont consultables aux Archives nationales - site de Paris où ils sont conservés dans la sous-série F/21 (Beaux-Arts). Ces dossiers forment un ensemble très important et très significatif pour l'histoire de l'art officiel. Ils sont classés selon un double principe : par décennie et par ordre alphabétique de noms d'artistes ou de noms de lieux (départements, villes…).

L' accès aux notices est possible par formulaire et par listes, ou par carte. Certaines notices sont illustrées par la photographie de l'œuvre provenant des albums dits « des Salons ».

cote(s)	*contenu*
F/21/1 à 261	dossiers des commandes et achats d'œuvres d'art aux artistes, an X-1880
F/21/318 à 475	dossiers des attributions d'œuvres d'art aux musées, an IV-1880
F/21/496/A	listes de commandes et achats d'œuvres d'art aux artistes, 1815-1858
F/21/2050 à 2195	dossiers des commandes et achats d'œuvres d'art aux artistes, 1881-1900 ; notices rédigées d'après le bordereau de versement établi par la Direction des Beaux-Arts
F/21/2196 à 2283	dossiers des attributions d'œuvres d'art aux musées, an VIII-1910
F/21/4163 à 4346	dossiers des commandes et achats d'œuvres d'art aux artistes, 1853-1937 ; notices rédigées d'après l'inventaire semi-analytique d'E. Dunan, « F/21/3967 à 4522 et 4711 à 4918, travaux d'art, musées et expositions », 5 vol. dact., 1957-1963 ; *révision en cours*, intégrés jusqu'à la cote F/21/4301/B
F/21/4353 à 4416	dossiers des attributions d'œuvres d'art aux édifices publics, an VIII-1939
F/21/4771 à 4882	dossiers des attributions d'œuvres d'art aux édifices publics, 1820 - 1945, *dépouillement en cours*, cotes intégrées : F/21/4771 à F/21/4792 ; F/21/4845/A à F/21/4849/B ; F/21/4869 à F/21/4888
F214500/B	cahiers des musées par villes, A à L , 1804-1938
F/21/4909/B	cahiers des musées par villes, M à R, 1791-1938
F/21/4910/A	cahiers des musées par villes, de S à Y, et France d'outre-mer, colonies, protectorats, 1782-1938
F/21/6721 à 6967	dossiers des commandes et achats d'œuvres d'art aux artistes, 1931 à 1960 ; notices rédigées d'après l'inventaire de J. Pouëssel et G. Boutelotte, « Bureau des Travaux d'art : commandes, achats et attributions d'œuvres d'art par l'État, dossiers d'artistes (correspondance, secours), ... » , Rép. numérique dactylographié, 1985
F/21/6968 à 6996	correspondance, dossiers d'artistes 1872 – 1968 ; notices rédigées d'après l'inventaire de J. Pouëssel et G. Boutelotte, « Bureau des Travaux d'art : commandes, achats et attributions d'œuvres d'art par l'État, dossiers d'artistes (correspondance, secours), ... », Rép. numérique dactylographié, 1985
F/21/6997 à 7025	secours, encouragements, indemnités accordés aux artistes et à leur famille, 1888-1969 ; notices rédigées d'après l'inventaire de J. Pouëssel et G. Boutelotte, « Bureau des Travaux d'art : commandes, achats et attributions d'œuvres d'art par l'État, dossiers d'artistes (correspondance, secours), ... », Rép. numérique dactylographié, 1985
F/21/7635 à 7668	albums photographiques des œuvres achetées aux Salons, 1864-1901 ; les notices relatives à ces albums sont associées aux photographies des œuvres ; les albums des années 1871 ; 1885 ; 1889 ; 1896 sont manquants ; *cf.* aussi la base *Archim*

LE DOSSIER « BÂTIMENTS CIVILS »
DANS LA BASE DE DONNÉES *ARCHIM*

<http://www.culture.gouv.fr/documentation/archim/Batim.html > (consulté le 4 nov. 2012)

En 1792, le ministère de l'Intérieur reçoit une compétence inédite : « *la direction des objets relatifs aux bâtimens et édifices publics* ». Le Conseil des Bâtiments civils est créé en l'an IV auprès du Ministre pour donner un avis technique, financier et esthétique sur tous les projets relatifs aux édifices publics, relevant de l'État comme des collectivités territoriales. Le Conseil a laissé d'importantes archives conservées aux Archives nationales dans les sous-séries F/13 (Bâtiments civils) et F/21 (Beaux-arts).

Les plans formant le présent dossier sont cotés F/21/1875 à 1908 et sont au nombre de 9700 environ, pour la période an IV-1863. Ils sont compris dans 3777 chemises anciennes, contenant en majorité de 2 à 4 plans. Dès l'origine, ils ont formé un ensemble spécifique : il s'agit presque uniquement de copies faites à l'usage du Conseil, d'après des originaux renvoyés aux architectes ou aux maîtres d'ouvrage. Ce sont ainsi, pour la plupart, des dessins à l'encre sur calque de taille modeste (de formats A4 ou A3).

Ils portent sur des bâtiments acquis, construits ou aménagés à une période où, s'appuyant sur les attributions étendues du ministère de l'Intérieur, le Conseil s'intéresse à presque tous les édifices publics, des plus modestes (mairie, école ou lavoir de village, fontaine etc.) aux plus importants (cathédrale, préfecture, palais de justice, hôpital départemental, prison, caserne etc.). Ils sont un témoignage précieux, parfois sans équivalent, sur l'architecture publique dans la France du premier XIXe siècle. Leur intérêt est aussi d'offrir une vue globale, permettant des comparaisons entre périodes, entre bâtiments de même type ou entre secteurs géographiques.

Beaucoup de plans ne portent pas de nom d'architecte. On peut pallier ce manque en recourant aux dossiers existant sur les édifices concernés en F/13 ou en F/21. On doit notamment consulter les cotes F/21/1845 à 1874 ainsi que les procès-verbaux des séances du Conseil, cotés F/21/*/2470 à 2542/20 et F/21/*/6395 à 6414. Les registres cotés F/21/*/2470 à 2536 sont analysés finement dans la base *Conbavil*, réalisée sous la direction de Fr. Boudon, de Paris IV, avec la collaboration des Archives nationales et de la sous-direction de l'Inventaire général, et accessible sur le site de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA).

Les images ici disponibles résultent de la numérisation d'un microfilm, effectuée en collaboration financière avec l'INHA. Les notices descriptives reprennent un instrument de recherche de 1951, dû à F. Lartigue et S. Olivier.

LA BASE DE DONNÉES *CONBAVIL*
Dépouillement analytique des procès-verbaux des séances du Conseil des Bâtiments civils (1795-1840)

<http://www.inha.fr/spip.php?rubrique358 > (consulté le 4 nov. 2012)

À partir de 1795, le Conseil des Bâtiments civils, constitué des membres les plus éminents du monde de l'architecture française, se réunit plusieurs fois par semaine pour délibérer sur les projets soumis à son examen. Les procès-verbaux de ces séances sont conservés dans la sous-série F/21 des Archives nationales. Ce fonds manuscrit, par nature chronologique, est complété par un fonds iconographique : les dessins des projets acceptés, classés topographiquement (cotes F/21/1875-1908). Ces deux fonds intéressent au premier chef l'histoire de l'architecture française. Pour la première moitié du XIXe siècle, les rapports présentés au Conseil sont particulièrement riches. Ils contiennent des renseignements de toute nature (esthétiques, techniques, économiques, sociaux) concernant à la fois les bâtiments alors édifiés, transformés ou simplement entretenus dans toutes la France (et jusqu'aux provinces annexées sous l'Empire), et les architectes chargés de ces travaux. Ils renferment aussi l'exposé de la doctrine en matière de construction, réparation, décoration, restauration, qualité de la construction, évolution de la technique, aménagement des villes, voirie.

Mais ces procès-verbaux étaient jusqu'ici d'un accès difficile. En effet, à peu près aucun index ne permettait d'y travailler de façon rapide et assurée et aucun lien n'existait entre rapports et images. Partant de ce constat, le Centre André Chastel a entrepris de créer une base de données, à partir du dépouillement d'une partie des registres de la série. Cette base, intitulée CONBAVIL pour CONseil des BAtiments ciVILs, fruit d'un partenariat entre le Centre André Chastel (CNRS. Université Paris IV), les Archives nationales et l'Institut national d'histoire de l'art, contient le dépouillement analytique des 26 900 rapports consignés dans les 66 premiers registres des procès-verbaux des séances du Conseil des Bâtiments civils, soit les années 1795-1840 (F/21/*/2470 à F/21/*/2536), et les images numérisées des projets acceptés durant cette période, pour la première fois rattachés aux rapports les concernant. *Responsables du projet* : Françoise Boudon, ingénieur de recherche, avec la collaboration de Werner Szambien, directeur de recherche (CNRS-Univ. Paris IV-Centre Chastel)

Communiqué de presse
Paris, le 20 novembre 2012

Les éditions du Comité des travaux historiques présentent

Guide des sources de l'histoire de l'art

aux Archives Nationales et aux Archives de Paris

Sous la direction de Martine Plouvier

Fruit d'un long travail de recherche auquel ont participé cinquante archivistes, ce guide a l'ambition de renouveler un instrument vieux d'un demi siècle et propose de diversifier les approches traditionnelles de l'histoire de l'art par un large champ chronologique allant du Moyen Âge au XXIe siècle, de nouvelles perspectives sur le monde des arts et des artistes, et l'ouverture de la discipline au patrimoine culturel en son entier.

Fondé sur l'inépuisable richesse de près de 300 kilomètres d'archives, ce guide, reflet de l'histoire administrative complexe de la France, s'organise autour de sept chapitres traitant des fonds d'Ancien Régime, des fonds postérieurs à la Révolution française, des fonds spécifiques comme ceux du Minutier central des notaires de Paris, des archives privées, des archives imprimées et des typologies particulières comme les cartes, plans, fonds d'architectes, photographies, manuscrits enluminés, collections sigillographiques et objets mobiliers. Le dernier chapitre est dévolu aux ressources des Archives de Paris.

Le présent ouvrage a pour but de mieux s'orienter dans le dédale des sources historiques conservées par les grandes institutions complémentaires que sont les Archives nationales et les Archives de Paris.

Martine Plouvier, conservateur en chef aux Archives nationales, a coordonné ce guide. Vice-présidente de la section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes au CTHS, elle a notamment codirigé l'ouvrage Des images et des mots. Les documents figurés dans les archives, (Éditions du CTHS, 2010).

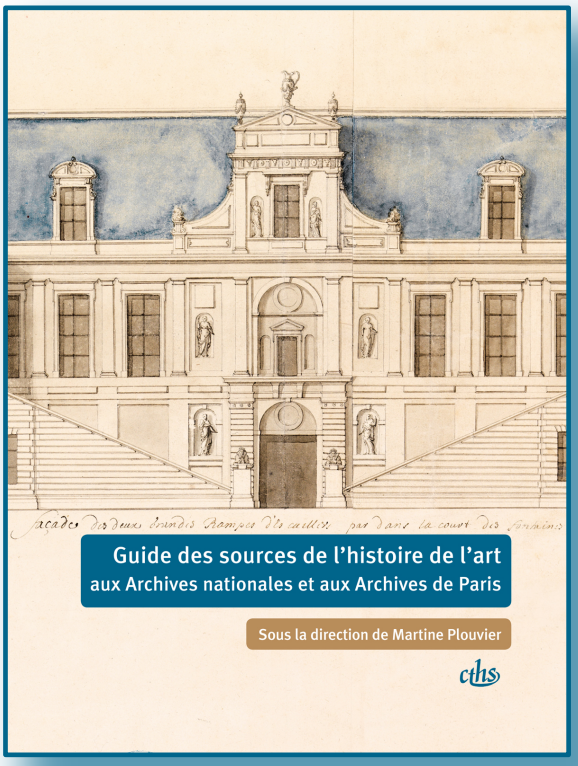

Caractéristiques de l'ouvrage

792 p. | cahier couleur 32 p. | 17 x 22 cm
35€
978-2-7355-0772-6 | F30835.9

Vente en librairie le 30 novembre 2012

Contact presse CTHS
Anne Kehrig / Céline Nougayrède
service.presse@cths.fr / 01.55.95.89.57

La série O[1] aux Archives nationales (Maison du roi, Ancien Régime)

Instruments de recherche

Ce dossier a été élaboré par Nadine Gastaldi, conservateur en chef du patrimoine, Archives nationales

La série O/1 Maison du roi

Dates extrêmes : (XIIe s.) XVIe s.-1792 (an IV).
Importance matérielle : 1234 cartons et 2910 registres.
Contenu :
La Maison du roi est issue de l'Hôtel du roi, « *organisme domestique groupant les serviteurs du roi, qui veillaient au soin de sa vie quotidienne et qui réglaient le faste de sa vie publique* » (D. Gallet-Guerne). la Maison joue, cependant, un rôle qui va bien au-delà, aussi bien dans sa première organisation de 1578 que dans celle, pérenne, établie sous Colbert (1669-1683).

Le **secrétaire de la Maison**, créé en 1570, en effet, exerce

1. d'**importantes fonctions politiques** : il gère ainsi les affaires de certaines régions du royaume, dont la généralité de Paris, et, à partir de 1715, celles des pays d'États ; il a aussi dans ses attributions la police de la ville de Paris, les affaires du Clergé et, à partir de 1749, les affaires protestantes.

2. Il a aussi la **tutelle des services de la Maison**, dont les compétences parfois semblent se recouper et qui sont assurés par les Grands officiers. Pour la *Maison civile*, il s'agit :
   - du **Grand aumônier**, qui est aussi à la tête du service de l'***Argenterie*** qui fournit les décors et objets nécessaires aux fêtes et cérémonies de la Cour mais aussi aux spectacles…
   - du **Grand maître de France**, chargé notamment du service de la ***Bouche*** (linge, vaisselle d'or, d'argent ou de porcelaine) et qui commande donc des objets qui sont enregistrés dans les collections du Garde-meuble ;
   - du **Grand chambellan**, qui dirige la ***Chambre*** (habillement, ameublement des appartements royaux, Menus et Plaisirs). Lui aussi commande des objets qui sont enregistrés dans les collections du Garde-meuble ;
   - du **Grand écuyer** qui dirige les Grande et petite écuries (chevaux de bataille, de manège, de parade, et de cérémonie) et les carrosses, dont les grands dessinateurs donnent des modèles.

3. Il a encore la **tutelle de la Direction générale de bâtiments**, qui est chargée de la construction et de l'entretien des ***résidences royales***, mais constitue aussi un véritable « ministère des Beaux-Arts » à travers l'exercice du ***mécénat*** royal et l'administration certains grands établissements : Collège de France, bibliothèque royale, Jardin des Plantes, Académies, etc.

4. En dépend enfin – pour ce qu'il est ici utile de présenter – la **Prévôté de l'Hôtel**, chargée de la ***police de la Cour*** (là où se trouve le roi) et qui exerce une ***juridiction*** directe sur les personnes attachées à la Maison par un « office » quelconque :
   - *artistes, artisans et marchands dépendant d'un service précis de la Maison du roi* et bénéficiant d'une « lettre de retenue » ou de « gratifications par brevets ».
   - *artisans et marchands privilégiés du roi, installés dans la Galerie du Louvre* : ils reçoivent seulement un « brevet de logement », émis par le secrétaire d'État et enregistré dans ses dépêches, le service des Bâtiments conservant l'original.
   - *artisans et marchands « suivant la cour »* : nommés par « lettre de privilège », rédigée au nom du Grand Prévôt de France, en charge de la prévôté de l'Hôtel. À la différence des autres cas, pour ces artisans et marchands, ce n'est pas dans O/1 qu'il faut chercher ces documents, mais dans la sous-série V/3 (prévôté de l'Hôtel) et, pour le XVIIIe siècle, dans la série 1B des Archives départementales des Yvelines.

La série O[1] a subi d'importantes destructions sous la Révolution, si bien que les documents antérieurs au XVIIe s. comme ceux de la fin du XVIIIe s. y sont en nombre réduits. Par ailleurs, le maniement du fonds au XIXe s. a « *introduit une apparente cohérence archivistique là où il n'y en a aucune* » (P. Jugie).

Tout le texte qui suit – architecture/ameublement - objets d'art – s'appuie sur une communication faite par Pierre JUGIE, conservateur en chef aux Archives nationales, responsable de la sous-série O[1].

Architecture et décors portés en O[1] :

L'architecture et les décors portés (immeubles par destination) sont à aborder par le biais de la ***procédure*** et du fonctionnement administratifs au sein de la direction générale des Bâtiments du roi.

- un *intendant* (puis surintendant) est l'ordonnateur des *dépenses* (sauf sous la Régence),
- un *premier architecte* est le concepteur et l'exécuteur des travaux, assisté d'un *premier peintre* et d'un *premier sculpteur*.

1. les architectes dessinent des projets : l'essentiel des dessins sont conservés dans O^1, la plupart du temps non signés, anonymes et rarement datés.
2. le roi signe l'engagement des dépenses (non conservé).
3. les entrepreneurs présentent des devis, qui sont approuvés par les intendants des Bâtiments (dans O^1).
4. les marchés, passés par adjudication au rabais, sont établis devant notaires (*cf*. Minutier central des notaires de Paris).
5. les travaux sont reçus par les architectes-contrôleurs des bâtiments (dans O^1).
6. les mémoires des fournisseurs sont vérifiés par les trésoriers des bâtiments qui signent les ordres de dépenses en marge des mémoires (non O^1).
7. les travaux sont payés (dans O^1).

Les ***documents*** qui en sont issus sont les suivants :

- les *comptes des bâtiments* (ou « *Registres des Bâtiments du roi* ») : recettes et dépenses imputées sur le budget d'une année, en classant les dépenses par « maison royale » ou par institution, puis classement méthodique (maçonnerie, charpenterie, couverture, plomberie, etc.) et chronologique.
- ces premiers volumes furent progressivement doublés par des comptes parallèles :
  - les « *États au vrai de la recette et dépense* » = travaux effectués dans l'année.
  - les « *Grands États de la dépense ordinaire des Bâtiments du roi* » : ils engagent directement la signature du roi et non plus seulement celle du surintendant des Bâtiments.
- pour *1664-1715* : il existe une édition condensée des comptes par J. Guiffrey : *Comptes des bâtiments du roi sous le règne de Louis XIV, 1664-1715*, Paris, 1881-1901, 5 vol. ; index pour chaque volume.
- pour les années *1716-1778* : il faut voir les registres cotés O^1* 2216 à 2278^B (microfilm).
- pour les années *1778-1791* : il n'y a pas de registres et on doit avoir recours à d'autres sources, plus fragmentaires incluses dans les cotes O^1* 2733 à 2805 (*cf*. le *Répertoire numérique de la série* O^1).
- sinon, il faut avoir recours aux résidus de *soumissions* et de *pièces justificatives* de travaux répartis dans les cartons relatifs aux édifices en cause : en O^1 mais aussi en K (voir le répertoire numérique détaillé de K).

Ameublement et objets d'art en O[1] :

À noter : sous l'Ancien régime, on a ppelle aussi « meubles » les étoffes (lits, tentures murales, rideaux, chaises et fauteuils, écrans de cheminée). Ces meubles d'étoffes *relèvent du Garde-Meuble*, y compris les tentures murales. Au contraire, les lambris peints, qui sont un autre type de revêtement mural, relèvent de la Direction des Bâtiments.

Le *Garde-Meuble de la Couronne* est une création de Louis XIV et Colbert, en 1663 : Gédéon Berbier Du Metz est le premier intendant et contrôleur général des meubles de la Couronne. Il réalise, de 1664 à 1674, le premier inventaire du Garde-Meuble du roi, sur le modèle de l'inventaire des biens de Mazarin (orfèvrerie, cristaux de r oche et pierres dures, tapisseries, tableaux, marbres, armes, meubles, lits, étoffes). La nouveauté consiste dans le <u>caractère perpétuel de l'inventaire</u> et dans le fait que <u>chaque article reçoit un n° d'identification</u>.

- les « inventaires généraux » du garde-Meuble pour les années 1664, 1729, 1775 et 1792 se trouvent sous les cotes O^1 3330 à 3356.
- À partir de 1666, existe aussi un « journal du Garde-Meuble » qui permet de localiser les meubles « meublants ». Il est conservé sous les cotes O^1 3304 à 3323. Il enregistre les entrées des meubles dans la collection royale, leurs mouvements d'une résidence à une autre, leur éventuelle disparition, par la mention "*déchargé*". On reporte sur le journal les numéros d'inventaire de chaque pièce de mobilier.

- à cela s'ajoutent les « mémoires » des fournisseurs qui donnent le détail des travaux exécutés, année par année : *cf*. les cotes O[1] 3616 à 3656, pour les années 1725 à 1792.
- au *XVIII*[e] *s.*, en plus de l'inventaire général, sont dressés des *inventaires topographiques*, par résidence royale : on suit, dans chaque pièce des châteaux, le mobilier et son évolution : *cf*. les cotes O[1] 3379 à 3496.
- Il existe aussi des *inventaires particuliers des collections*, surtout sous Louis XVI, avec l'intendance de Thierry de Ville-d'Avray (*cf*. les cotes O[1] *3366 à *3378).

La ***reine*** disposait aussi d'un garde-meuble. Sous Marie Leczinscka puis Marie-Antoinette, les intendants en sont Pierre-Antoine puis Pierre-Charles Bonnefoy Du Plan. Les dépenses des souveraines ont très vite dépassé leur cassette et ont été finalement prises sur le budget de la Maison du roi. On n'a pas conservé d'inventaire du Garde-Meuble de la reine, mais les outils de gestion précités permettent de s'y retrouver.

instruments de recherche :

- *Guide général d'orientation [dans les fonds d'Ancien régime]*, Paris, Archives nationales, édition électronique ; **à consulter en priorité** : pour chaque institution du Moyen Âge et de l'époque moderne, il offre un rappel historique, une présentation des sources conservées aux Archives nationales site de Paris et dans d'autres services, une bibliographie, des sources complémentaires. Une introduction et une bibliographie générale aident à mieux comprendre comment chercher des documents. Ce guide général permet de démarrer aisément une recherche. Il offre en lien avec les instruments de recherche en ligne.
  <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/fonds/guideorientation/guidegenorientation.htm > (consulté le 4 nov. 2012) ;
  voir notamment les chapitres : « Grands officiers de la Couronne et de la Maison du roi » et « Département de la Maison du roi »
- RAMBAUD Mireille, *Les sources de l'histoire de l'art aux Archives nationales*, Paris, 1955, in-8°, p. 34-38 ; **mise à jour à paraître en 2013**.
- BIMBENET-PRIVAT M. et HIDELSHEIMER Fr., *État des sources de la première modernité (1589-1661) conservées dans les archives et bibliothèques parisiennes*, Paris, Archives nationales, 2006 ; **instrument d'histoire diplomatique des plus utiles** ; édition électronique sur le site Internet des AN :
  <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/pdf/sa/guide_modernite.pdf > (consulté le 4 nov. 2012).
- *État général des fonds*, mis à jour, sur le site Internet des AN :
  <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/fonds/EGF/SA/SAPDF/egfn_o.pdf > (consulté le 4 nov. 2012)
- « O/1/1 à 3989. *Répertoire numérique des archives de la Maison du Roi* (*série* O [1]), par Henri de Curzon, version revue par Michèle Bimbenet-Privat, 1903-2005. **Version mise à jour** de la publication d'henri de Curzon en 1903 ; avec index des noms géographiques, de personnes et de matières. Ce répertoire est accessible en ligne sous forme de fichier PDF sur le site Internet des AN.
- « O/1/279 à 1835 ». Inv. anal. ou semi-anal. ms. des « cartons » de O/1, par H. de Curzon, Fr. Soehnée et Y. Bézard, 1918-1939, 20 vol. et fascicules ; cet inventaire ne concerne que les cartons ou liasses compris entre les cotes O [1] 279 et O [1] 1835, à l'exclusion des registres ; avec index ms. sur fiches des noms géographiques, de personnes et de matières de l'inv. précédent, par J. Humbert, S. Olivier et É. Thomas : env. 12 000 fiches ; cet index, destiné à couvrir l'ensemble de l'inventaire cité ci-dessus, est actuellement interrompu ; il est divisé en deux fichiers correspondant respectivement à O [1] 279 à 1044 et à O [1] 1045 à 1266.
- « O/1/609 à 629, 844 à 849, 1073, 1671 à 1674, 1691,1785, 1907 à 1922, 1925 à 1927, 1930 à 1934, 1964 à 1968. Artistes et hommes de science (XVIIe-XVIIIe s.) ». Index dact. des noms de personnes, par H. de Curzon, 1902, i-275 p
- « O/1360/A, 628 et 629, 846 et 847, 849 et 850, 1069, 1537 à 1548, 1576 à 1591, 1602 à *1650, *1652 à *1660, *1662 à 1689, 1691, 1693 à *1707, 2125 et 2126. Histoire et topographie parisiennes ». Voir l'index ms. Sur fiches des noms géographiques (essentiellement de rues), de personnes et de matières de la sous-série O/1 des Archives nationales, faisant partie du fichier documentaire dit « fichier Poëte » conservé à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, vers 1915 : env. 4 000 fiches.
- « Industrie (1669-1789) ». Index ms. sur fiches des noms de matières, par Bl. Bouriello, 1945 : env. 4000 fiches. ; cet index, intéressant essentiellement les industries des métaux, du papier, de la céramique, du verre et du textile, reprend sous une forme plus directement exploitable un

ancien index par noms de lieux rédigé en 1889 par F. Gerbaux à l'aide de dépouillement dans les séries et sous-séries E, F [12], G [7], H, O [1], T et AD

La série O/1 Maison du roi **(suite)**

instruments de recherche (suite) :

- « Plans ». État somm. dact. des plans contenus dans les sous-séries O [1], O [2] et O [3], par S. Olivier, 1943, 48 p. ; les plans sont cités dans l'ordre alphabétique des départements, des anciennes colonies et des pays étrangers, puis des noms géographiques. Bien que non exhaustif, cet état est assez complet pour le fonds de la Direction générale des Bâtiments du roi (O [1] 1045 à 2805). Les fiches des noms géographiques de cet état ont été, en outre, fondues dans l'index manuscrit dit « général » du service des Cartes et Plans.
- *Versailles. Dessins d'architecture de la Direction générale des bâtiments du roi.* Tome I : *Le château, les jardins, le parc, Trianon. Catalogue,* par D. Gallet-Guerne avec la collaboration de Chr. Baulez, Paris : Archives nationales, 1983, in-8°, 608 p. ; dépouillement des cotes O/1/1766 à 1783, 1786 à 1789, 1791 et 1792, 1805, 1884 à 1887, dessins d'architecture, XVIIe-XVIIIe s.
- *Versailles. Dessins d'architecture de la Direction générale des bâtiments du roi.* Tome II : *Les « Dehors » : Grand commun, Écuries, Chenils, Potager, la Ville, les environs. Catalogue*, par D. Gallet-Guerne avec la collaboration de Chr. Baulez, Paris : Archives nationales, 1989, in-8°, 728 p. ; dépouillement des cotes O/1/1737 à 1741, 1844 à 1873, 1981 à 1985, dessins d'architecture, XVIIe-XVIIIe s.
- O/1/1975. Inventaire général des tableaux du roi, par Bailly (1709-1710) » : édition par F. Engerand, *Inventaire des tableaux du Roy rédigé en 1709 et 1710 par Nicolas Bailly,* Paris, 1899, in-8°, xxxii-698 p. ; avec index des noms géographiques, de personnes et de matières ; l'apparat critique utilise notamment les inventaires conservés sous les cotes O/1/1964 à 1966, O/1/1968, O/1/1970 et 1971, O/1/1973.
- « O/1/2059 à 2063/3**.** Manufactures de porcelaine de Limoges, de Saint-Yrieix, de Sèvres, du château de Vincennes ». Inv. anal. dact., par T. Préaud, 1979, 41 p.
- O/1/2129 à 2215. Comptes généraux : recettes et dépenses (1668-1715) :édition condensée par J. Guiffrey, *Comptes des bâtiments du roi sous le règne de Louis XIV,* Paris, 1881-1901, 5 vol. in-4° (Collection de documents inédits sur l'histoire de France). Tome premier : *Colbert, 1664-1680*. Tome deuxième : *Colbert et Louvois, 1681-1687.* Tome troisième : *Louvois et Colbert de Villacerf, 1688-1695.* Tome quatrième : *Colbert de Villacerf et Jules Hardouin-Mansard1696-1705. Tome cinquième :Jules Hardouin-Mansard et le duc d'Antin, 1706-1715.*
  Listes des artistes, littérateurs et savants nommés dans les comptes des bâtiments, tableaux récapitulatifs des sommes dépensées et index des noms géographiques, de personnes et de matières, à la fin de chaque volume. Les quatre premiers volumes des comptes généraux des bâtiments du roi (années 1664 à 1667) sont conservés à la Bibliothèque nationale, département des manuscrits, Mélanges Colbert, n°s 311 à 315.
- O/1/3330 à 3333. Inventaire général du mobilier de la Couronne et des maisons royales de 1664 à 1705 :édition par J. Guiffrey, *Inventaire général du mobilier de la Couronne sous Louis XIV (1663-1715),* Paris, 1885-1886, 2 vol. in-4 ; avec index des noms géographiques, de personnes et de matières.
- « O/1/3713. Maison de Marie-Thérèse (1676-1677) ». Inv. anal. dact., dans l'ordre alphabétique des noms de personnes, par D. Gallet, 20 p.

Bibliographie :

Histoire institutionnelle :

- BARBICHE Bernard, *Les institutions de la monarchie français à l'époque moderne*, Paris, 2001, 430 p. (Collection U).

Histoire de l'art :

- CASTELLUCCIO Stéphane, *Le Garde-meuble de la Couronne et ses intendants du XVIe au XVIIIe siècle*, Paris, CTUS, 2004.
- JUGIE Pierre et LA GORCE Jérôme de, *Dans l'atelier des Menus Plaisirs du Roi. Spectacles, fêtes et cérémonies aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, Archives nationales-Éditions Artlys, 2011, 256 p.
- VERLET Pierre, *Le mobilier royal français*, Paris, 1955 (rééd. 1992).

Les ressources de la sous-série F17 (Instruction publique) pour l'histoire de l'archéologie, de l'ethnographie et de l'anthropologie

Présentation

Ce texte a été élaboré par Armelle Le Goff, conservateur général du patrimoine, Archives nationales

Le ministère des Affaires culturelles a été créé en 1959. Auparavant, tout ce qui figure aujourd'hui sous l'étiquette de « culturel » (les sciences et arts, les Académies et les spectacles), relevait plus largement du secteur de l'« Instruction publique ». Dans les archives versées par le ministère de l'Instruction publique se trouvent des dossiers intéressant les sciences telles que l'archéologie, l'anthropologie, l'ethnologie pour le XIX° siècle et le début du XX° siècle. Ces archives constituent la sous-série F/17 du cadre de classement des Archives nationales, mais les dossiers relatifs aux « Beaux-arts » ont été classés séparément, dans la sous-série F/21.
Le ministère de l'Instruction publique a été définitivement constitué en 1832. Pour la période antérieure, les affaires étaient suivies soit par le ministère de l'Intérieur – ancêtre de la plupart des ministères actuels – soit par des commissions spécialisées : Comité de l'Instruction publique (1794-1796), Commission de l'Instruction publique (1794-1796), Commission des monuments (1790-1793), Commission temporaire des arts (1793-1795), Conseil de conservation des objets de sciences et d'art (1795-1800), Grande Maîtrise de l'Université (1808-1815).

Les archives de la période révolutionnaire

Pour la période révolutionnaire, la sous-série F/17 renferme une documentation relative au patrimoine très importante. Elle contient en effet des pièces provenant :
- du Comité d'instruction publique de la Législative et de la Convention qui avait dans ses attributions l'administration des beaux-arts,
- de la Commission des monuments (1790-1793),
- de la Commission temporaire des arts (1793-1795),
- du Conseil de conservation des objets de sciences et d'art qui succéda à la commission des arts ('1795-1800).

En 1790 à la suite de la décision prise par la Constituante le 2 octobre 1789 de « mettre les biens du clergé à la disposition de la Nation », une Commission des monuments, des sciences et des arts, est chargée de l'inventaire des « objets d'art et de service » dans les établissements religieux, dans les anciennes résidences royales, dans les demeures des émigrés mais aussi de la conservation de ces objets dans les dépôts nationaux. Elle doit décider du sort des biens nationaux et procéder à leur répartition équitable sur l'ensemble du territoire. À cet effet, des circulaires sont envoyées aux administrations départementales, qui sont appelées à jouer un rôle important dans la mise en œuvre de la politique du patrimoine en cours d'élaboration.

En plus de la confiscation des biens de la noblesse et du clergé, la loi du 8 août 1793 stipule la suppression des corps ou groupements savants. La commission des arts qui succède en 1793 à la Commission des monuments doit donc aussi s'occuper des « effets » renfermés dans les dépôts des Académies. Son rôle est le suivant : inventaire, centralisation, conservation et restauration des « monuments » dont la nature rend impossible le transport.

Outre les cartons et registres qui renferment les procès-verbaux des séances du comité d'instruction publique et des deux commissions, la sous-série F/17 comporte une masse importante de pièces (correspondance, rapports, inventaires, etc.), provenant de ces organismes y compris du musée des Monuments français (1795-1816), créé et dirigé par Alexandre Lenoir à la fin de la Révolution française et sous le Premier Empire. Ce musée constitue l'évolution tout à fait originale d'un des dépôts provisoires nationaux créés par la Révolution française pour y recueillir les œuvres d'art mises à la disposition de la nation et a joué un rôle considérable dans l'histoire des collections.

La documentation artistique est encore assez riche dans cette sous-série F/17 pour le début du XIXe siècle, car on y trouve des documents provenant du bureau des beaux-arts du ministère de l'Intérieur sous le Consulat et l'Empire. Ces documents concernent surtout les œuvres d'art saisies dans les pays conquis.

Le début de la sous-série F/17 (F/17/1 à 1480) a fait l'objet d'un inventaire analytique par l'archiviste Paul Marichal. Cet inventaire est pourvu d'une table alphabétique qui permet d'atteindre les

pièces dans le détail. De plus, il existe pour les mêmes articles une table intitulée « Table des grands articles », qui est une table méthodique.

F/17/1001 à 1480. *Papiers des Comités d'Instruction publique de la Législative et de la Convention, archives de la Commission des Monuments et de la Commission temporaire des Arts, du Conseil de Conservation, des dépôts littéraires et d'objets d'art et de science, des musées et bibliothèques pendant la Révolution, de l'Institut d'Égypte, papiers intéressant l'Instruction publique pour la période révolutionnaire et le début du XIXe siècle*. Inv. anal. ms., par P. Marichal. 1926. 1742 p.

F/17/**1001 à 1480 et F/**17***/1 à 3252.** *Index des noms géographiques, de personnes et de matières* se présentant sous deux aspects : 1° Un registre ms. dit « Table des grands articles », 416 p., in 4°, où sont regroupées une centaine de rubriques matières et lieux (d'abbé à voyages) comportant de nombreuses références : 10 à 25 pages pour bibliothèques, écoles, instituteurs, professeurs, sociétés et jusqu'à 85 pages pour Paris avec des sous-rubriques ; certaines de ces rubriques, comme compositeurs de musique, dessinateurs, peintres, sculpteurs, condamnés de l'époque révolutionnaire, lettres (femmes de lettres, hommes de lettres), veuves, donnent accès à des noms de personnes ; 2° Un index qui représente la transcription d'un fichier par noms de personnes, mots matières et noms géographiques se rapportant soit à l'inventaire analytique manuscrit de P. Marichal soit à la table des grands articles. **Cet index est consultable en ligne sur le site des Archives nationales.**

En dépit des rapprochements effectués au fur et à mesure des versements par Paul Marichal, cet ensemble garde un caractère disparate. Si les registres de procès-verbaux sont facilement identifiables et ont été édités par Tuetey, les « pièces détachées » (correspondance, inventaires, etc.) sont mêlées et un travail consistant en un regroupement virtuel par producteur est en cours.

Voici un regroupement méthodique des articles qui intéressent l'histoire du patrimoine :

Comité d'instruction publique.
F/17/1321 à 1325. Minutes des procès-verbaux du Comité. 1er novembre 1791-5 germinal an II).
Commission des monuments.
F/17*/4. Procès-verbaux. 8 novembre 1790-16 ventôse an II.
F/17*/5. Correspondance au départ. 1793-an II.
F/17/1035 à 1036/b. Archives de la commission. 1464-an II.
F/17/1038 et 1039. Opérations de la commission. 1792-an IV.
Commission temporaire des arts.
F/17*/7 et 8. Arrêtés et procès-verbaux. 1er septembre 1793-5 nivôse an iv.
F/17*/11. Procès-verbaux du directoire de la commission. An iii-an iv.
F/17*/9 et 10, 13 et 14. Correspondance. An ii-an iv.
F/17*/12. Registre de présence continué par le conseil de conservation. An ii-an ix.
F/17/1016. Dossiers d'affaires traitées par la commission. An iii-an iv.
F/17/1043/*a*. Papiers du directoire. Mémoires d'entrepreneurs. An ii-an iv.
F/17/1043/*b* et 1044. Correspondance avec les districts (par départements). An ii-an iv.
F/17/1045 à 1049. Correspondances diverses. 1792-an iv.
F/17/1050 à 1052/a. Opérations de la commission des arts et du conseil de conservation. 1793-an ix.
F/17/1053. Dépenses des opérations de la commission temporaire des arts. An ii-an v.
F/17/1231. Procès-verbaux du directoire ; rapports de la section de peinture. An ii-an iv.
F/17/1238 à 1240/a. Rapports adressés à la commission des arts ; papiers divers 1793-an ix.
F/17/1253 et 1254. Travaux de la commission des arts et du conseil de conservation. 1785-an vi.
F/17/1255 à 1257. Correspondance. 1793-an iv.
F/17/1259. Dépenses de la commission temporaire des arts. An iii-an vi.
F/17/1307/b. Minutes des procès-verbaux. 1er septembre 1793-5 nivôse an iv.
F/17/1320, 1326 à 1329, 1337. Pièces adressées à la commission. 1782-an iv.
Conseil de conservation des objets de sciences et d'art.
F/17*/15. Procès-verbaux. 1er prairial an vii-floréal an viii.
F/17*/10, 13 et 14. Correspondance. An iv-an ix.
F/17/1038. Minutes des procès-verbaux. 6 nivôse an iv au II vendémiaire an ix.
F/17/1039/b à 1042. Annexes aux procès-verbaux. Ans iv-viii.
Service de la conservation des monuments publiés (dépendant de la direction des Travaux publics à Paris).
F/17/1280/*b* à *h*. Archives. 1810-1824.
Bureau des Beaux-arts.
F/17/1022. Affaires traitées.
F/17/1143. Place de la Concorde, pose de la première pierre de la colonne nationale. An viii.
F/17/1243. Correspondance du bureau des Beaux-Arts et des Fêtes nationales. An vii.
F/17/1454. Pièces diverses. An viii.

F/17/1546. États hebdomadaires des travaux d'embellissement de Paris sous la direction du baron Denon. 1815.

Recherche et conservation des objets d'art.

La majorité de ces documents provient de la Commission des monuments et de la Commission des arts ; parmi ceux qui concernent le transport en France des œuvres d'art de pays étrangers, il en est qui émanent du bureau des beaux-arts sous le Consulat et l'Empire.

F/17*/6. Tableaux et objets d'art saisis chez les émigrés. 1793-An-ll.

F/17*/23. Objets d'art et antiquités trouvés chez les émigrés et condamnés. An ii-an v.

F/17*/24/1. Tableaux provenant d'églises et maisons religieuses (dépôt des Petits-Augustins). An ii.

F/17/1032 à 1034. Recherche et conservation des objets de sciences et d'art. 1790-1808.

F/17/1037. Conservation des monuments et objets d'art ; érection de monuments commémoratifs. 1790-1829.

F/17/1055. Réclamations et restitutions d'objets d'art ; transport d'objets d'art venant d'Italie. An iii-an ix.

F/17/1077. Catalogue sur fiches des objets de science et d'art envoyés par les districts.

F/17/1085 à 1093. Musées, collections, monuments et objets d'art d'Italie, de Belgique, de Hollande, d'Allemagne et d'Illyrie (par départements). 1709-1815.

F/17/1188 à 1192/*d*. Dépôt de Nesle à Paris (rue de Beaune) mobilier et œuvres d'art des émigrés. 1793-an vi.

F/17/1220. Exécution de l'arrêté du Comité de salut public du 7 messidor an ii relatif à l'ouverture d'un concours pour la restauration des tableaux et monuments des arts.

F/17/1233. Objets d'art. An ii-an iv.

F/17/1234. Objets de science et d'art de la Suisse. An vi-an vii.

F/17/1235 et 1236. États de tableaux trouvés en Flandre. An ii.

F/17/1240/*b* à 1242. Partie correspondant aux lettres C, D et G d'une série de dossiers classés par ordre alphabétique de personnes, constituée anciennement aux dépens de cartons qui portaient les titres ci-après : Muséum des Arts, Écoles de peinture, Encouragements, Réclamations (des familles des condamnés), Restitutions (aux dites familles). Affaires diverses.

F/17/1245. Conservation des objets de sciences et d'art. 1792-an viii.

F/17/1261 à 1270/b. Inventaires de meubles et objets d'art. 1770-an iii.

F/17/1272. Inventaires faits pour la section de peinture, sculpture et gravure de la commission temporaire des arts. 1790-an II.

F/17/1275/*a* à *c*. Recherche des objets de sciences et d'art en Italie. Ans iv à v.

F/17/1276 à 1279. Transport en France des objets de sciences et d'art de Belgique, de Hollande, d'Allemagne, d'Italie, 1772-1813.

F/17/1454. Suppression des signes de féodalité. An ii.

Musées.

F/17*/24/2 à F/17*/24/18, 1063, 1259 et 1260, 1380/*a*. Musée des monuments français (dépôt des Petits-Augustins). 1791-1816. Voir ci-dessus : Recherche et conservation des objets d'art : F/17/24/1.

F/17/1056 à 1 060, 1283, 1285. Muséum des Arts. 1791-1830. Voir ci-dessus. Recherche et conservation des objets d'art : F/17/1240/*b* à 1242.

F/17/1061. Musées et bibliothèques de Bordeaux, Caen, Lyon, Marseille, Rennes et Versailles. 1792-an xiii.

F/17/1062. Musée et dépôt littéraire de Versailles. An iii-an vii.

F/17/1148. Projet de graver les tableaux du Cabinet du Roi. XVIIIe siècle.

F/17/1286. Musées des départements. An ii-an vi.

Les archives du bureau des travaux historiques

À partir de la Monarchie de juillet, les dossiers de travail des bureaux de la division des sciences et lettres sont particulièrement susceptibles d'intéresser l'histoire de l'archéologie, de l'ethnologie et de l'anthropologie. La division des sciences et lettres avait à gérer l'Institut, le Collège de France, le Bureau des longitudes, le Muséum d'histoire naturelle, les académies ainsi que les instituts et grandes écoles (École des Langues orientales, École normale, École des Chartes, École d'Athènes, École de Rome, École pratique des hautes études et Institut du Caire) et les grandes bibliothèques (nationale, Mazarine, Arsenal, Sainte-Geneviève). Les souscriptions et les indemnités scientifiques, héritage du soutien aux hommes de lettres et aux savants, dépendirent de cette division ainsi que, attribution de l'Instruction publique révolutionnaire, la recherche et les inventions ; ces dernières attributions furent transférées au CNRS. Ces bureaux ont été de la compétence de la Direction de l'enseignement supérieur ou du Secrétariat sous la Troisième République.

Ces dossiers ont fait l'objet de l'inventaire suivant :
Inventaire des papiers de la division des Sciences et Lettres du ministère de l'Instruction publique et des services qui en sont issus (sous-série F[17]) t. I, par M.-E. Antoine et S. Olivier, Paris, Arch. nat., 1975, p. 1-374 ; t. II. par M.-E. Antoine, Paris, Arch. nat., 1981, p. 382-971.
En guise d'introduction à cet inventaire, *voir* l'article de M.-E. Antoine, *La division des Sciences et Lettres du ministère de l'Instruction publique*, dans *Comité des travaux historiques, bulletin de la section d'histoire moderne et contemporaine*, fasc. 10, 1977, 72 p. Cet inventaire semi-analytique répertorie et analyse les papiers de la division des Sciences et Lettres du ministère ou des services ayant eu les mêmes attributions : Bureau des travaux historiques, Sociétés savantes, Indemnités littéraires et scientifiques, Souscriptions et publications, Service des voyages et missions scientifiques et littéraires, fouilles, bibliothèques et archives, grands établissements scientifiques et littéraires et grandes écoles (Institut, Académie de médecine, Bureau des longitudes, Observatoires, Bureau central météorologique, Musée d'ethnographie, Musée Guimet, Collège de France, Muséum d'histoire naturelle, École pratique des hautes études, École nationale des chartes, École des langues orientales, École française d'Athènes, École française de Rome, Institut du Caire, Caisses de recherches scientifiques et Caisse nationale de la recherche scientifique, Office national des recherches et inventions...). Il recouvre les cotes suivantes : T. I : F/17/1532 à 1562, 2754 à 4 273, 6881 à 6887, 13052 à 13065, 13268 à 13317, 13396 à 13618. T. II : nouveaux versements cotés F/17/ 17130 à 17498. Ils sont suivis en appendices de trois inventaires de dossiers individuels qui n'avaient pas été détaillés au tome I : Appendice I : dossiers de correspondants et membres du Comité des travaux historiques (F/17/2836 à 2888/2). Appendice II : dossiers de missions scientifiques et littéraires (F/17/2933 à 3014). Appendice III : dossiers d'indemnités littéraires et scientifiques (F/17/3110 à 3239). Fonds complémentaires : AJ/16, fonds de l'Académie de Paris, et les fonds propres de certains établissements scientifiques : AJ/15 pour le Muséum, 61/AJ pour l'École normale supérieure (Ulm), 62/AJ pour l'École des langues orientales.

Le Comité des travaux historiques

Le Comité des travaux historiques fut créé, en 1834, par Guizot pour la recherche et la publication des matériaux encore inédits de l'histoire de France. Constitué à l'origine par douze sections, il comprit cinq comités à partir de 1837, le quatrième était le comité des arts et monuments qui, plus tard, prit le nom de section archéologique.
Initialement à forte connotation historique, le champ des recherches qu'il mène grâce à ses membres et à un réseau étendu de correspondants, tous membres de sociétés savantes, s'élargit rapidement: l'archéologie, les sciences, l'économie et la sociologie entrent dans ses attributions au cours du siècle. En outre, il a la responsabilité de nombreuses publications. En tant que Comité des sociétés savantes, il a longtemps été le principal organisme d'incitation à la recherche en France. En outre lui furent rattachées deux commissions, l'une pour le protectorat tunisien en 1884, l'autre pour la colonie indochinoise en 1908.
En ce qui concerne l'archéologie, ses archives conservées aux Archives nationales comprennent : 1° les procès-verbaux des séances du comité des Arts – on y reçut Victor Hugo, Sainte-Beuve, Mérimée – 1838-1841, puis de la section archéologique (1875-1953) ; 2° les dossiers résultant du travail des membres et de ses commissions, composées de lettres, de travaux divers, de notices archéologiques, d'estampages, de copies de textes anciens et de quelques documents originaux.

Papiers du Comité des travaux historiques

F/17/2836 à 2888/2. Dossiers des membres et communications. XIXe siècle-début du XXe siècle.
F/17/13268 à 13271. Procès-verbaux des séances des comités. 1835-1880.
F/17/17130 à 17152. Organisation, listes et dossiers des membres et correspondants, procès-verbaux. 1886-1920.
F/17/2810/1. Comité des arts et monuments : correspondance. 1837-1859.
F/17/2818 à 2827. Communications des correspondants, estampages. 1852-1879.
F/17/3305 à 3315. Répertoire archéologique de la France. 1829-1889.
F/17/13283-13296. Archives de la section d'Archéologie : pièces déposées. 1857-1883.
F/17/13309-13311. Estampages variés. XIXe siècle.
F/17/17153 à 17154. Section d'archéologie. 1900-1953.
F/17/18011. Comité des travaux historiques et scientifiques, section d'archéologie. 1947-1970.
F/17/18012. Comité des travaux historiques et scientifiques, section d'archéologie, de philologie et d'histoire médiévale. 1951-1970.

Papiers des Commissions

Certaines commissions émanées du Service des Missions ont été rattachées par la suite à la section d'Archéologie du Comité ou ont travaillé en étroite collaboration avec le comité.

F/17/2906 à 2908. Commission de topographie des Gaules, instituée par arrêté du 17 juillet 1858 : procès-verbaux, cartes des Gaules, impression du *Dictionnaire archéologique de la Gaule*. 1858-1879.

F/17/13272. Commission de la topographie des Gaules. 1857-1882.

F/17/13312 à 13317. Commission de la géographie historique de l'ancienne France : circulaires, manuscrit du *Dictionnaire géographique du département de la Haute-Vienne*, cartes anciennes de Belgique et de Suisse. 1880-1882. Elle est créée en 1880 pour remplacer la commission de topographie des Gaules et terminer le travail entrepris par celle-ci et supprimée en 1883.

F/17/2919 à 2920. Commission de publication des documents archéologiques d'Afrique du Nord : communications, dessins, plans, estampages, photos (par ordre alphabétique des correspondants). 1882-1897.

F/17/13055 à 13060. Exploration scientifique de la Tunisie, devenue Mission de Tunisie puis Mission du Nord de l'Afrique. 1882-1898.– Publications. 1882-1887.

F/17/17155 à 17156. Commission d'Afrique du Nord (Commission des fouilles archéologiques de Tunisie, puis de publication des documents de Tunisie et d'Algérie (décembre 1884), puis de l'Afrique du Nord (1890), puis Commission d'Afrique du Nord (1892) : procès-verbaux, préparation de la *Description de l'Afrique du Nord* (1895), plan de Carthage. 1894-1924.

F/17/17157 à 17158. Commission archéologique de l'Indochine : correspondance archéologique.– Publications (en particulier *dossier des Bas-reliefs du Bayon d'Angkor-Thom* par H. Dufour). 1900-1939.

Les Missions scientifiques et les fouilles archéologiques

Au XIXe siècle, le Ministère de l'Instruction publique a joué un rôle moteur dans l'organisation et le financement de diverses explorations scientifiques de par le monde. L'archéologie française à l'étranger prend naissance en Égypte en 1798, lorsque Bonaparte entraîne dans son expédition les savants de la Commission des sciences et des arts ; un modèle est alors créé – une mission scientifique associée à une expédition militaire – qui sera reproduit au cours du XIXe siècle, au Mexique, en Grèce, en Algérie et au Proche-Orient. Au sein de la division des sciences et lettres, un service des missions scientifiques et littéraires est mis en place en 1842. L'objectif de ce service est d'encourager et de subventionner les voyages dirigés « vers des recherches physiques et géographiques ou des études appliquées aux langues, à l'histoire, à tout ce qui peut en général intéresser notre civilisation ». Les missions scientifiques permanentes plus spécialement dédiées aux fouilles archéologiques (École d'Athènes, de Rome, Institut du Caire, Mission archéologique en Perse, etc.) et les missions collectives initiées par le Ministère (exploration du Mexique en 1864, passage de Vénus en 1875, exploration scientifique de la Tunisie de 1884 à 1894 etc.) ont constitué la priorité du ministère. Mais grâce à l'appui du service des missions et ceci malgré des aléas budgétaires, de nombreuses subventions ont été aussi accordées à des individuels (environ 2300 de 1842 à 1939). Parmi les bénéficiaires de missions, on relève le nom de célébrités (citons par exemple, Alexandra David-Neel, Louis Pasteur, Ernest Renan, Pierre Savorgnan de Brazza, Paul Soleillet, Paul-Emile Victor, etc.) mais aussi de personnes moins connues ou tombées dans l'oubli

Dossiers de fouilles et missions archéologiques

F/17/1148. Découverte d'antiquités à Nîmes. 1744.

F/17/2828 à 2830. Travaux archéologiques, fouilles (dossiers par départements). 1837-1881.

F/17/13052. Antiquités palmyréniennes. 1883-1884.– Estampage des bas-reliefs du temple Boro-Boedoer (Java). 1887.– Monument de Philoe. 1894-1898.

F/17/17235. Service des antiquités de l'Algérie. 1891-1934

F/17/17236 à 17238. Service des antiquités de la Régence. Fouilles de Douga et de Carthage. 1896-1939

F/17/17243. Fouilles en Asie Mineure. 1894-1928

F/17/17244. Fouilles en Asie mineure et en Asie occidentale. 1901-1945.

F/17/17245 à 17259. Fouilles en Perse (les dossiers de campagnes de fouilles de la Mission de Susiane sont accompagnés d'albums de photographies et de plans de 1921 à 1939). 1895-1939.

F/17/17260/1 et 2. Fouilles en Afghanistan. 1925-1944. F/17/17261. Mission archéologique permanente puis École française d'Extrême-Orient. 1898-1901.

F/17/17262. Mission archéologique française en Albanie. 1923-1937.

F/17/17263/1 et 2 et F/17/17264/1 et 2. Fouilles métropolitaines (Papiers provenant de la XVe Commission de la recherche archéologique auprès de Centre national de la recherche scientifique) : photographies en particulier concernant les Fouilles de Saint-Bertrand-de-Comminges (1929-1936), Vertault en Côted'Or (1925-1929), Paley en Seine et Marne (1907), de la villa et nécropole d'Arnesp à Valentine (1957-1958), de Vieille-Toulouse (1960), de la villa de Montmaurin (1958-1961) en Haute-Garonne.– Subventions accordées par le Comité des travaux historiques à des particuliers ou des sociétés savantes pour fouilles.

Institut français d'archéologie du Caire

L'Institut français d'archéologie orientale du Caire a pour origine la mission permanente instituée au Caire par décret du 28 décembre 1880, « pour étudier les antiquités égyptiennes ». À partir du 1er janvier 1898, l'Institut jouit de la personnalité civile et son organisation générale fait l'objet d'un décret rendu le 17 mai 1898.

F/17/1099 à 1108/2. Institut d'Égypte et publication de la *Description de l'Égypte* (un portefeuille joint à F/17/1100 concerne divers objets d'archéologie, principalement grecque et romaine) et an VI-1844.

F/17/2930 à 2932. Mission permanente ou école française du Caire : installation, correspondance, rapports et arrêtés. 1831-1891.

F/17/4148. Institut français d'archéologie du Caire : correspondance. 1891-1893.

F/17/13602 à 13605. Institut français d'archéologie du Caire : personnel scientifique, rapports sur les travaux des membres. 1893-1933.

F/17/17240. Service des Antiquités égyptiennes. 1881-1935.

F/17/17241 à 17242. Institut français d'archéologie du Caire (en particulier campagnes des fouilles de Tanis avec de nombreuses photographies de 1931 à 1939). 1884-1939.

École française d'Athènes

C'est une ordonnance du 11 septembre 1846 qui a fondé à Athènes « une école française de perfectionnement pour l'étude de la langue, de l'histoire et des antiquités grecques ». L'école est régie par les décrets des 26 novembre 1874, 18 juillet 1899, 20 janvier et 14 novembre 1900. Aux termes de l'arrêté de 1874, elle est placée sous l'autorité du ministre de l'Instruction publique, le patronage du ministre des Affaires étrangères, la direction scientifique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

F/17/4105 à 4112. Organisation, fouilles de Delphes. 1860-1898.– Photographies et estampages envoyés à l'Académie des inscriptions. 1894-1895.– Fouilles et publications des travaux des membres. 1847-1898.

F/17/13596 à 13599. Organisation, rapports du directeur. Musées, fouilles, missions. 1846-1933.

École française de Rome

L'école française de Rome a été créée par l'article 9 du décret du 26 novembre 1874 réorganisant l'école française d'Athènes. Érigée en établissement distinct par décret du 20 novembre 1875, l'école est installée à côté de l'ambassade française dans le palais Farnèse.

F/17/4129 à 4130. Travaux des membres. Missions en Algérie et en Tunisie. 1874-1899.

F/17/13600 et 13601. Organisation, rapports du directeur, membres. 1872-1934.

Commission scientifique du Mexique

F/17/2909 à 2914/3. Commission de l'exploration scientifique du Mexique (créée par décret du 27 février 1864) : travaux préparatoires, correspondance, publications. 1862-1878.

Missions scientifiques individuelles

On consultera aussi les dossiers administratifs des missions individuelles à caractère scientifique et littéraire subventionnées par le ministère (1836-1945). Dans les dossiers concernant les fouilles archéologiques peuvent se trouver des plans, des planches de dessins et des photographies jointes aux rapports envoyés au ministère.

F/17/2933 à 3014. Dossiers individuels de missions. 1818-1914.

F/17/17265 à 17294. Dossiers individuels de missions. Fin du XIXe siècle-début du XXe siècle.

Musée d'ethnographie et Musée Guimet

F/17/3846-F/17/3848. Musée d'Ethnographie et musée Guimet. (1888-1898).

Personnel
Dans la sous-série F/17 sont conservés, en outre, les dossiers de carrière des fonctionnaires de l'enseignement secondaire, supérieur et des grands établissements scientifiques et littéraires. Pour ceux qui ont joué un rôle dans l'histoire de l'archéologie, de l'ethnologie ou de l'anthropologie, il est possible de préciser leurs parcours par la consultation de leur dossier (librement consultables 50 ans après la date de la dernière pièce du dossier ou sur dérogation).

F/17/20001 à 30340/b Dossiers individuels du personnel allant du XIXe siècle à 1971 : fonctionnaires de l'administration centrale, des enseignements primaire (directeurs d'écoles normales, inspecteurs, enseignement primaire supérieur), secondaire, technique, supérieur et des grands établissements scientifiques et littéraires.

Quelques répertoires :
Pour consulter les inventaires et répertoires en ligne de la sous-série F/17 on se reportera au site des Archives nationales :

http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/

F/17/**2925-F/17/3014, F/17/17225-F/17/17294.** *Service des missions. Index nominatif des voyageurs et index géographique des destinations de leurs missions*, par Armelle Le Goff, 2005, 136 pages**)**.
F/17/2909-F/17/2914/3. *Ministère de l'Instruction publique. Commission de l'exploration scientifique du Mexique (1862-1893)*. Répertoire méthodique et semi-analytique, par A. Le Goff et N. Prevost Urkidi, 2009, 106 p. Toutes les correspondances contenues dans le carton F/17/2914/3 ont fait l'objet d'une édition intégrale dans : Armelle Le Goff, Nadia Prévost Urkidi, *Homme de guerre, homme de science? Le colonel Doutrelaine au Mexique. Édition critique de ses dépêches (1864-1867*), Éditions du CTHS, Paris, 2011.
F/17/2930-F/17/2932, F/17/4148, F/17/13602-F/17/13604, F/17/17242/1-F/17/17242/2. *Institut français d'archéologie orientale du Caire (1880-1946)*. Inventaire par M-E. Antoine et S. Olivier, revu et complété par Lina Sbeih, sous la dir. d'A. Le Goff, 2009, 12 p.
F/17/2933-F/17/3014 et F/17/17265-F/17/17294..*Ministère de l'Instruction publique, service des missions. Missions scientifiques et littéraires en Afrique : dossiers individuels (1828-1937).* Inventaire-index, par Sonia Lévin, sous la dir. d'A. Le Goff, 2009, 41 p.
F/17/2925-F/17/3014, F/17/17243, F/17/17265-F/17/17294.*Ministère de l'Instruction publique, service des missions. Missions scientifiques et littéraires en Grèce et en Asie Mineure (1846-1937).* Inventaire thématique établi par N. Coutsinas, sous la dir. de A. Le Goff, 2009, 19 p.
F/17/2933/1-F/17/3014/B, F/17/17265 F/17/17294. *Ministère de l'Instruction publique, service des missions. Missions archéologiques au Proche-Orient. Dossiers individuels (1849-1938)*. Inventaire-index par Nadia Coutsinas, sous la direction d'Armelle Le Goff, 15 p.
F/17/**2959/**A-F/17/2959/C2. *Mission Dutreuil de Rhins en Haute-Asie (1881-1906)*. Rép. num. détaillé, par M.-A. Domergue, sous la dir. d'A. Le Goff, 2007, 8 p.

Orientation bibliographique sommaire

Antoine (Marie-Élisabeth), « La division des Sciences et Lettres du ministère de l'Instruction publique », dans *Comité des travaux historiques, bulletin de la section d'histoire moderne et contemporaine*, fasc. 10, 1977, 72 p
Choublier-Grimbert (Noëlle) « Le voyage consacré à la récolte épigraphique dans l'ancien diocèse de Paris en vue de la Publication des inscriptions de la France du Ve au XVIIIe siècle : ancien diocèse de Paris » dans *Voyages et voyageurs. Sources pour l'histoire des voyages*, Paris, Éditions du CTHS, 2010, p.69-83.
Gran-Aymerich (Ève), « Introduction. L'archéologie : histoire d'une science, naissance d'un patrimoine » dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Oues*t, n° 115-2, 2008, p. 7-18.
Guillaume (J.), *Procès-verbal du Comité de l'Instruction publique de l'Assemblée Législative et de la Convention,* publiés *et* annotés par J. Guillaume, 1889-1907, 6 vol, in-4" *(Documents inédits sur l'histoire de la Révolution.)*
Inventaire général des richesses d'art de la France. Archives du Musée des Monuments français, Paris. Plon, 1883-1897, 3 vol. in-4°.
Le Goff(Armelle) « Érudits de t errain et chercheurs d'aventures : les dossiers individuels des voyageurs dans les archives du ministère de l'Instruction publique (XIXe siècle et début du XXe

siècle) », dans *Voyages et voyageurs. Sources pour l'histoire des voyages*, Paris, Éditions du CTHS, 2010, p.51-68.
Le Goff (Armelle), « Images et fantômes d'images dans les dossiers individuels des missions scientifiques aux Archives nationales » dans *Des images et des mots. Les Documents figurés dans les archives »,* Paris, Éditions du CTHS, 2010, p. 167-182.
Le Goff (Armelle, « À l'origine du musée du Trocadéro : les missions scientifiques du ministère de Instruction publique », *Exotiques expositions : les expositions universelles et les cultures extra-européennes en France, 1855-1937,* p.76-83.
Le Goff (Armelle), Coutsinas (Nadia), « Les dossiers individuels de mission conservés aux Archives nationales et leur apport à l'histoire de l'archéologie. L'exemple de la fouille d'Aphrodisias en 1905 », *Les Nouvelles de l'archéologie*, n° 110, nov. 2007, p. 40-47.
Le Goff (Armelle), Prevost Urkidi (Nadia), *Hommes de guerre, hommes de science. Le colonel Doutrelain, édition critique de sa correspondance*, Paris, Éditions du CTHS, 2011.
Tuetey (L.), *Procès-verbal de la commission des monuments, 1790-1794,* pub1iés par L. Tuetey. Paris 1901. 1903, 2 vol in-8° *(Société de l'Histoire de l'Art français).*
Tuetey *(*L.), *Procès-verbaux de la commission temporaire des arts,* publiés et annotés par L. Tuetey, 1er septembre 1793 au 5 nivôse an IV (26 décembre 1795), Paris, 1912 1918, 2 vol in-4°. *(Documents inédits sur l'Histoire de la Révolution.)*

Ce dossier documentaire a été élaboré par Sylvie Le Clech-Charton, conservateur général du patrimoine, directrice scientifique, Archives nationales, site de Fontainebleau.

Quelques exemples simples à partir de la saisie dans le champ « résumé » de la base d'orientation PRIAM3 (accessible sur Internet).

Les notices s'affichent d'abord sur le versement et ensuite sur les groupes d'articles. Le répertoire permet d'aller jusqu'à l'article. En bas de la notice, remarquer les mots matières qui vous permettent des renvois vers d'autres notices ou d'autres interrogations (méthode la plus simple).

Sur un nom de personne

19940729

Service origine

Urbanisme ; Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques

Résumé

ART 1-32 : PROGRAMME "CREATION ARCHITECTURALE ET QUALITE DANS LES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES", LANCE SUITE A UNE DEMANDE DE M. FRANCOIS MITTERAND DU 13 JUIN 1983, DOSSIERS DES PROJETS RETENUS CLASSES PAR COMMUNES, PAR MINISTERES, 1983-1988

Date de début

1983

Date de fin

1988

Mots-clés

ARCHITECTURE ; BATIMENT PUBLIC ; COMMANDE PUBLIQUE ; CONSEIL ; CONSTRUCTION ; ETUDE ; QUALITE

Type classement

PAR CATEGORIE ; PAR COMMUNE

Type document

DOSSIER INDIVIDUEL ; PROJET

Sur un mot matière : « mobilier » ou « oeuvres d'art » »création artistique » par exemple

19860306

Service origine

Culture ; Délégation aux Arts Plastiques ; Sous-Direction de la Formation, des Productions Artistiques et des Achats ; Bureau Achats

ART 14-16 : CONTRATS ET MARCHES DE PROTOTYPES DE MOBILIER : 1965-1976

19880465

Service origine

Culture ; Délégation aux Arts Plastiques ; Sous-Direction de la Formation, des Productions Artistiques et des Achats ; Bureau Achats

Producteur

BUREAU DES ACHATS ET COMMANDES ; BUREAU DES ACHATS ET COMMANDES,COMMISSION D'ATTRIBUTION DES BOURSES,COMMISSION CONSULTATIVE D'AGREMENT D'AIDE A LA PREMIERE EXPOSITION ; BUREAU DES AFFAIRES GENERALES ; COMMISSION D'ACHAT D'OEUVRE D'ART,COMITE CONSULTATIF DE LA CREATION ARTISTIQUE,BUREAU DES TRAVAUX D'ART, BUREAU DES ACHATS ET COMMANDES ; COMMISSION INTERMINISTERIELLE DU MOBILIER NATIONAL, BUREAU DES MANUFACTURES,BUREAU DES AFFAIRES GENERALES

Résumé

ART 1-19 : BUREAU DES TRAVAUX D'ART : FONCTIONNEMENT,ACHATS D'OEUVRES D'ART,ATTRIBUTIONS ET DEPOTS D'OEUVRES D'ART DANS LES DEPARTEMENTS : 1910-1969
ART 19 : COMMERCE DES OEUVRES D'ART,APPLICATION DU DECRET-LOI 09/09/1939 SUR AUTORISATION D'OUVRIR UNE BOUTIQUE : 1942-66
ART 20-36 : BUREAU DES MANUFACTURES : FONCTIONNEMENT,ACHATS ET COMMANDES DE CARTONS DE TAPISSERIES,ATTRIBUTIONS ET DEPOTS DE MOBILIER ET D'OEUVRES D'ART DU MOBILIER NATIONAL ET D'OBJETS DE LA MANUFACTURE DE SEVRES DANS LES MINISTERES,ETABLISSEMENTS PUBLICS,AMBASSADES,ASSOCIATIONS ;PRETS TEMPORAIRES DU MOBILIER NATIONAL ET SEVRES EN FRANCE ET A L'ETRANGER : 1946-1973
ART 37-39 : BUREAU DES AFFAIRES GENERALES : BUDGET,GESTION DES OEUVRES DU MOBILIER NATIONAL ET SEVRES : 1967-1977
ART 40-76 : BUREAU DES ACHATS ET COMMANDES :
ART 40-49 : MINUTIERS,COURRIER DEPART ET ARRIVEE :1960-83
ART 50-54 : COMPTABILITE : 1961-82
ART 55-61 : ACHATS ET COMMANDES D'OEUVRES D'ART ET DE MOBILIER, COMMISSION D'ACHATS,COMITE CONSULTATIF CREATION ARTISTIQUE : 1962-87
ART 62-66 : EXPOSITIONS,PRETS D'OEUVRES D'ART;DOMMAGES DE GUERRE,BOURSES AUX ARTISTES : 1955-82
ART 67-69 : AIDE A LA PREMIERE EXPOSITION : GENERALITES, COMMISSION CONSULTATIVE D'AGREMENT D'AIDE A LA 1ERE EXPOSITION : 1971-87
ART 70-74 : DECORATION DES ARTISTES ET PERSONNALITES AU TITRE DE LA CREATION ARTISTIQUE : 1957-78
ART 75 : ALLOCATIONS ARTISTIQUES,PAR ARTISTE : 1970-82
ART 75-76 : COMMERCE DES OEUVRES D'ART,FONDS REGIONAUX D'ACQUISITION D'ART CONTEMPORAIN,PRIX ET CONCOURS ARTISTIQUES : 1910-79

19880466

Service origine

Culture ; Délégation aux Arts Plastiques ; Sous-Direction de la Decentralisation et du Soutien à la Création ; Bureau Commande Publique, 1%

Producteur

Institut national du patrimoine

COMMISSION NATIONALE DU 1%

Résumé

ART 1-3 : CREATION,ORGANISATION ET EVOLUTION DE LA PROCEDURE DU 1% : 1948-1983
ART 3-17 : FONCTIONNEMENT ET ACTIVITES DU 1% : COMMISSION NATIONALE ET COMMISSIONS REGIONALES,BUDGET,DECONCENTRATION, DELEGUES REGIONAUX A LA CREATION ARTISTIQUE,STATISTIQUES, DIVERS : 1951-1983
ART 18-133 : DOSSIERS D'AGREMENT DU 1%,CLASSES PAR ANNEE, VILLE ET ETABLISSEMENT SCOLAIRE : 1951-79
ART 134-139 : DOSSIERS SANS SUITE,PAR VILLE
VOIR DOCUMENT SON COMPLEMENTAIRE : VERSEMENT 880467

Date de début

1948

Date de fin

1983

Mots-clés

1% (DECORATION DES EDIFICES PUBLICS) ; AGREMENT ; AIDE DE L'ETAT ; ARTS PLASTIQUES ; BATIMENT SCOLAIRE ; COMMANDE PUBLIQUE ; COMMISSION NATIONALE DU 1% ; COMMISSION REGIONALE DU 1% ; CREATION ARTISTIQUE ; DECONCENTRATION ; REGLEMENTATION

Autres supports

PLAN ; PHOTO TIRAGE NOIR ET BLANC ; PHOTO TIRAGE COULEUR ; DESSIN ; CROQUIS

Type classement

CHRONOLOGIQUE ; PAR COMMUNE ; PAR ETABLISSEMENT

Type document

DESSIN ; DOCUMENT FIGURE ; DOSSIER D'AGREMENT ; PHOTOGRAPHIE ; PLAN ; PV DE SEANCE

19890346

Service origine

Culture ; Cabinet et services rattachés au Ministre ; Cabinet ; Conseiller Technique

Résumé

FONDS DU CONSEILLER TECHNIQUE C.DUHAMEL

ART 2 : ACTION CULTURELLE LOCALE:DOSSIERS DE PRESENTATION DE PROJETS,DEMANDES DE SUBVENTIONS,CLASSEMENT PAR ORDRE ALPHABETIQUE DE VILLE :ARLES,CORBEIL,EPINAL,FIRMINY(EGLISE LE CORBUSIER),GRENOBLE,LILLE,LYON,ST-ETIENNE,STRASBOURG,TOURCOING
ART 2-3 : ARTS PLASTIQUES,CREATION ARTISTIQUE,COMMANDE PUBLIQUE :
ART 2 : BANDE DESSINEE: CENTRE NATIONAL DE LA BANDE DESSINEE D'ANGOULEME
DESIGN : MISSION SCHMITT
FONDATION CARTIER : BATIMENT JEAN NOUVEL,FONDATION TEMPLON : PROJET DE FONDATION A SOPHIA ANTIPOLIS
TAPISSERIES D'AUBUSSON :

19900423

Service origine

Culture ; Délégation aux Arts Plastiques ; Sous-Direction de la Formation, des Productions Artistiques et des Achats ; Bureau Achats

Producteur

Institut national du patrimoine

COMMISSION DE LA CREATION ARTISTIQUE,CONSEIL SUPERIEUR DES BEAUX ARTS

Résumé

ART 1 : PROCES-VERBAUX DE SEANCES DE LA COMMISSION DE LA CREATION ARTISTIQUE : 1951-73
ART 1-2 : ARRETES D'ATTRIBUTION DES OEUVRES D'ART DE L'ETAT : 1924-73
ART 3 : ARRETES D'ACQUISITION DES OEUVRES D'ART DE L'ETAT : 1959-73
ART 4 : CONSEIL SUPERIEUR DES BEAUX-ARTS : REGISTRE DES PROCES-VERBAUX DE SEANCES : 1937-70

Date de début

1924

Date de fin

1973

Mots-clés

AIDE DE L'ETAT ; ARTS PLASTIQUES ; COMMANDE PUBLIQUE ; CREATION ARTISTIQUE ; DEPOT DES OEUVRES D'ART ; OEUVRE D'ART

Type classement

CHRONOLOGIQUE

Type document

ARRETE ; PV DE SEANCE

19910238

Service origine

Culture ; Délégation aux Arts Plastiques ; Sous-Direction de la Formation, des Productions Artistiques et des Achats ; Bureau Achats

Producteur

COMMISSION DE LA CREATION ARTISTIQUE

Résumé

ART 1 : MINUTIERS : 1984
ART 1-8 : COMMISSIONS DE LA CREATION ARTISTIQUE : DOSSIERS DE SEANCE, COMMISSION PHOTOGRAPHIE, COMMISSION ARTS DECORATIFS, REFUS : 1963-89
ART 9-10 : GENERALITES SUR LES ACTIVITES DU BUREAU : INVESTISSEMENTS EN FRANCE ET SUBVENTIONS : 1941-85
ART 11-14 : ACHATS : EXPOSITIONS,SALONS DIVERS; ATTRIBUTIONS : ATTRIBUTIONS AU MUSEE NATIONAL D'ART MODERNE, RAPATRIEMENT DES OEUVRES D'ART D'ALGERIE; PRET DES OEUVRES D'ART POUR EXPOSITIONS ET SALONS; BOURSES D'ENCOURAGEMENT : 1860-1986
ART 15-18 : DOSSIERS DE SECOURS AUX ARTISTES (ANCIENNEMENT ALLOCATIONS ARTISTIQUES), CLASSES PAR ORDRE NOMINATIF : 1936-86

Date de début

1860

Date de fin

1989

Mots-clés

ACTION SOCIALE ; AIDE DE L'ETAT ; ALGERIE ; ALLOCATION ARTISTIQUE ; ARTISTE ; ARTS APPLIQUES ; ARTS PLASTIQUES ; BOURSE D'ETUDE ; COMMANDE PUBLIQUE ; CREATION ARTISTIQUE ; DEPOT DES OEUVRES D'ART ; EXPOSITION ; FINANCEMENT ; GESTION DU DOMAINE PUBLIC ;

INVESTISSEMENT ETRANGER EN FRANCE ; MUSEE ; MUSEE NATIONAL ; OEUVRE D'ART ; PHOTOGRAPHIE ; PRET DES OEUVRES D'ART ; RAPATRIEMENT

Nom de lieu

ALGERIE TG

Type classement

CHRONOLOGIQUE ; NOMINATIF

Type document

DOSSIER INDIVIDUEL ; MINUTIER ; PV DE SEANCE

20020455

Service origine

Culture ; Délégation aux Arts Plastiques

ART 19-29 : ACQUISITION D'OEUVRES D'ART PAR LE CENTRE NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES (CNAP) : 1984-1990

Recherche par mot matière, sur un type d'édifice : ici LYCEES de nombreuses occurrences pour Hôpitaux, palais de justice...)

19770459

Service origine

Education Nationale ; Direction Equipement Scolaire, Universitaire et Sportif (1956-1974) - Direction Equipements, Constructions

Résumé

ART 1-19 : DOSSIERS DE CONSTRUCTION (TRAVAUX OU PROJETS) : LYCEES (PAR ACADEMIE, 1959-1960), QUELQUES COLLEGES ET CENTRES D'APPRENTISSAGE (1958-1962), CITE INTERNATIONALE DES ARTS ET CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS (1959-1962), ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DU PREMIER DEGRE (PAR DEPARTEMENT, 1950-1960).

Date de début

1950

Date de fin

1962

Mots-clés

CENTRE D'APPRENTISSAGE ; CITE INTERNATIONALE DES ARTS ; CNAM (CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS) ; COLLEGE ; CONSTRUCTION ; ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ; ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ; ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ; EQUIPEMENT ; ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ; FINANCEMENT ; LYCEE

Type classement

PAR CIRCONSCRIPTION ; PAR DEPARTEMENT

Type document

DOSSIER D'OPERATION

Interroger par Régions ou par villes, également dans le champ « résumé »

19771081

Service origine

Urbanisme ; Direction de la construction - Direction de l'habitat et de la construction

Résumé

ART 1-14 (C 1767-C 1780): CHANTIERS D'EXPERIENCE: CONCOURS DE STRASBOURG: PROGRAMME DU CONCOURS, CAHIER DES CHARGES, EQUIPE BEAUDOUIN: PLANS, DEVIS, PHOTOGRAPHIES, DIAPOSITIVES: 1950-1955

Date de début

1950

Date de fin

1955

Mots-clés

ARCHITECTURE ; CHANTIER D'EXPERIENCE ; CONCOURS ; ETUDE TECHNIQUE ; LOGEMENT

Nom de lieu

68 TG ; STRASBOURG

Nom de personne

BEAUDOIN ARCHITECTE

Type document

CAHIER DES CHARGES ; DEVIS ; DIAPOSITIVE ; PHOTOGRAPHIE ; PLAN D'ARCHITECTE

19790570

Service origine

Enseignement supérieur et universités ; Direction des Affaires Générales et Financières ; Service des Equipements ; Bureau Acquisitions Immobilières (1975) - Bureau Acquisitions (1976) - Bureau Affaires Immobilières (1977) - Bureau Domanial (1978-1981)

Résumé

ART 1 :
EQUIPEMENTS UNIVERSITAIRES : ACQUISITIONS DE TERRAINS, ACADEMIES DE PARIS, REIMS ET STRASBOURG
ARRETES D'AFFECTATION, RAPPORTS, PLANS : 1964-1977

Date de début

1964

Date de fin

1977

Mots-clés

ACQUISITION DOMANIALE ; ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ; EQUIPEMENT

Nom de lieu

PARIS (ACADEMIE) ; REIMS (ACADEMIE) ; STRASBOURG (ACADEMIE)

Type classement

PAR CIRCONSCRIPTION

Type document

ARRETE ; DOCUMENT FIGURE ; PLAN ; RAPPORT

19790651

Service origine

Urbanisme ; Direction de la construction - Direction de l'habitat et de la construction

Résumé

ART 1-2 (C 4499-4500) : CHANTIER D'EXPERIENCE DE STRASBOURG,SUIVI DES TRAVAUX AVEC PHOTOGRAPHIES

Date de début

1951

Date de fin

1953

Mots-clés

ARCHITECTURE ; CHANTIER D'EXPERIENCE ; CONSTRUCTION ; ETUDE TECHNIQUE ; LOGEMENT

Nom de lieu

67 TG ; STRASBOURG

Type document

DOCUMENT FIGURE ; PHOTOGRAPHIE

19820618

Service origine

Recherche ; Cnrs, Centre National de la Recherche Scientifique

Résumé

ART 1-19 (CNRS 953-971) : CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT DES LABORATOIRES. ARCHIVES DES CONSTRUCTIONS. DOSSIERS DE CONSTRUCTION ET EXECUTION, MARCHE. DOSSIERS CONSTITUES PAR LABORATOIRES (PAS DE CLASSEMENT ALPHABETIQUE VERITABLE, DATES NON PRECISEES, ENVIRON, 1975-1980)
MARSEILLE, STRASBOURG, BESANCON, GRENOBLE, ROSCOFF, ORLEANS, POITIERS, REGION PARISIENNE
NB : LES COTES D'ORIGINE CNRS ONT ETE INDIQUEES PAR PRECAUTION, APRES CONSTATATION DE L'EXISTENCE DE PLUSIEURS SERIES PARALLELES, RENDANT TOUTE CONCORDANCE DIFFICILE.

Date de début

1975

Date de fin

1980

Mots-clés

BATIMENT PUBLIC ; CONSTRUCTION ; LABORATOIRE DE RECHERCHE ; MARCHE PUBLIC ; RECHERCHE

Type classement

PAR ETABLISSEMENT

Type document

PLAN

19850025

Service origine

Recherche ; CNRS ; Commissariat général du Salon des arts ménagers

Résumé

EXPOSITIONS, MANIFESTATIONS ET SALONS ORGANISES PAR LE COMMISSARIAT GENERAL DU SALON DES ARTS MENAGES OU AUXQUELS IL A PARTICIPE : ORGANISATION, COMPTABILITé, EXPOSANTS, PLANS, DOCUMENTATION, PRESSE
ART 1-18 : EXPOSITIONS DU FEU ET DE LA SECURITE. 1928-1979
ART 19-25 : SALON DE LA FRANCE D'OUTRE-MER. 1935-1964
ART 26-38 : EXPOSITION INTERNATIONALE DE L'URBANISME ET DE L'HABITATION. 1945-1949
ART 39-74 : SALONS DE LA VIE COLLECTIVE, SALONS DE L'EQUIPEMENT SCOLAIRE. 1931-1980
ART 75-121 : FLORALIES INTERNATIONALES DE PARIS (A SIGNALER : AMENAGEMENT DU PARC PERMANENT D'ACTIVITES CULTURELLES DU BOIS DE VINCENNES). 1955-1974
ART 122 : PROJETS DIVERS D'EXPOSITIONS. 1928-1967
ART 122 (SUITE)-128 : EXPOSITIONS INTERNATIONALES ET UNIVERSELLES. 1916-1971
ART 129 : EXPOSITION COLONIALE DE 1931 A PARIS ET EXPOSITION EUROPEENNE DE STRASBOURG. 1930-1954
ART 129 (SUITE)-137 : PARTICIPATIONS FRANCAISES A L'ETRANGER (EN PARTICULIER A LA TRIENNALE DE MILAN) ET MANIFESTATIONS NATIONALES. 1927-1983
ART 138-147 : FOIRES ET SALONS PROFESSIONNELS (FRANCE ET ETRANGER). 1922-1983
ART 148-152 : ARTS MENAGERS (ETRANGER ET PROVINCE). 1926-1982
ART 153-172 : EXPOSITION UNIVERSELLE DE BRUXELLES. 1955-1963
ART 173-176 : SALON DU MEUBLE ET DIVERS. S.D.
ART 177-180 : LOCAUX D'EXPOSITIONS (FRANCE, ETRANGER, PROJETS). S.D.

Date de début

1916

Date de fin

1983

Mots-clés

ALIMENTATION ; AMEUBLEMENT ; COLONIE ; CONSTRUCTION SCOLAIRE ; ELECTROMENAGER ; EXPOSITION COMMERCIALE ; EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1958 ; FRANCE D'OUTRE-MER ; HABITAT ; LOGEMENT ; PAYS ETRANGER ; PROTECTION CIVILE ; URBANISME

19850501

Service origine

Recherche ; Cnrs, Centre National de la Recherche Scientifique

Résumé

ART 1-61 (CT 1-61) : ARCHIVES DU SERVICE IMMOBILIER (EX-SERVICE DES CONSTRUCTIONS). CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT DES LABORATOIRES. DOSSIERS DE CONSTRUCTION ET EXECUTION, MARCHE. DOSSIERS CONSTITUES PAR LABORATOIRES (PAS DE CLASSEMENT ALPHABETIQUE VERITABLE, DATES NON PRECISEES) LYON-VILLEURBANNE, CHIZE, PARIS, BELLEVUE, BORDEAUX, VILLETANEUSE, IVRY, VITRY-THIAIS, ORLEANS, GYF-SUR-YVETTE, ORSAY, SACLAY, STRASBOURG, GRENOBLE, NANCY, MONTPELLIER, OBSERVATOIRE DE HAUTE-PROVENCE
NB : LES COTES D'ORIGINE CNRS ONT ETE INDIQUEES PAR PRECAUTION, APRES CONSTATATION DE L'EXISTENCE DE PLUSIEURS SERIES PARALLELES, RENDANT TOUTE CONCORDANCE DIFFICILE.

Date de début

?

Date de fin

1985

Mots-clés

BATIMENT PUBLIC ; CONSTRUCTION ; LABORATOIRE DE RECHERCHE ; MARCHE PUBLIC ; RECHERCHE

Type classement

PAR ETABLISSEMENT

Type document

DOSSIER D'OPERATION ; MARCHE

20070166

Service origine

Intérieur ; Secrétariat général ; Direction de l'évaluation de la performance, des affaires financières et immobilières ; Sous-direction des affaires immobilières ; Bureau des affaires immobilières de l'administration territoriale

Résumé

ART. 1 : BAS-RHIN, CONSTRUCTION DU CENTRE INFORMATIQUE INTERDEPARTEMENTAL DE STRASBOURG : PHOTOGRAPHIES. 1990-1991.
ART. 2 : VAR, CONSTRUCTION DE LA PREFECTURE : PHOTOGRAPHIES. 1978-1980.
ART. 3 : HAUTE-VIENNE, CONSTRUCTION DU CENTRE DE PRODUCTION DE CARTES NATIONALES D'IDENTITE : PHOTOGRAPHIES. 1995-1997.

Date de début

1978

Date de fin

1997

Mots-clés

BATIMENT PUBLIC ; CONSTRUCTION

Nom de lieu

67 ; 83 ; 87

Autres supports

PHOTO NEGATIF NOIR ET BLANC ; PHOTO NEGATIF COULEUR ; PHOTO TIRAGE NOIR ET BLANC ; PHOTO TIRAGE COULEUR ; DIAPOSITIVE

Type document

PHOTOGRAPHIE

20070170

Service origine

Intérieur ; Secrétariat général ; Direction de l'évaluation de la performance, des affaires financières et immobilières ; Sous-direction des affaires immobilières ; Bureau des affaires immobilières de l'administration territoriale

Résumé

ART. 1-3 : BAS-RHIN, CONSTRUCTION DU CENTRE INFORMATIQUE INTERDEPARTEMENTAL DE STRASBOURG : PLANS. 1990.
ART. 4-8 : SEINE-SAINT-DENIS, EXTENSION ET REHABILITATION DE LA SOUS-PREFECTURE DE RAINCY : PLANS. 1997.

Date de début

1990

Date de fin

1997

Mots-clés

BATIMENT PUBLIC ; CONSTRUCTION

Nom de lieu

67 ; 93

Autres supports

GRANDS FORMATS (FASCICULES RELIES)

Type document

PHOTOGRAPHIE

Interrogation sur Marseille

19771129

Service origine

Urbanisme ; Direction de la construction - Direction de l'habitat et de la construction

Producteur

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS,SOCIETE CENTRALE IMMOBILIERE

Résumé

ART 1-18 (C 3446-C 3463): CONSTRUCTION D'IMMEUBLES PAR LA SOCIETE CENTRALE IMMOBILIERE, FILIALE DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS, A MARSEILLE ET EN REGION PARISIENNE, PLANS ET DEVIS :1954-1956

Date de début

1954

Date de fin

1956

Mots-clés

BATIMENT D'HABITATION ; CONSTRUCTION ; LOGEMENT ; TUTELLE

Nom de lieu

13 TG ; MARSEILLE ; REGION PARISIENNE

Type classement

PAR COMMUNE

Type document

DEVIS ; PLAN D'ARCHITECTE

19850390

Service origine

Urbanisme ; Direction Dommages de Guerre, Centre National de Réglement des Dommages de Guerre

Producteur

CENTRE DE REGLEMENT DES DOMMAGES DE GUERRE DE MARSEILLE ; COUR D'APPEL DE PARIS

Résumé

ART 1-88 (DG 2089- DG 2103): CONTENTIEUX DES DOMMAGES DE GUERRE :1945-1984
ART 1-86 : AFFAIRES TRAITEES PAR M. COSSE-MANIERE, PRESIDENT DE CHAMBRE A LA COUR D'APPEL DE PARIS.
ART 87-88 : AFFAIRES TRAITEES PAR LE CENTRE DE REGLEMENT DES DOMMAGES DE GUERRE DE MARSEILLE.

Date de début

1945

Date de fin

1984

Mots-clés

CONTENTIEUX ; DOMMAGES DE GUERRE

19880389

Service origine

Premier ministre ; Datar, Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale - DIACT, Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité du territoire

Résumé

ART 1-13,33-34 (86 AJ BIS 1329-1341,1361-1362): AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION DE ROUTES ET AUTOROUTES: INVESTISSEMENTS ROUTIERS NATIONAUX, FONDS SPECIAL DE GRANDS TRAVAUX, DOSSIERS PAR REGION 1979-1987
ART 13-18 (86 AJ BIS 1341-1346): CONVERSION INDUSTRIELLE : POLES DE CONVERSION,DOSSIERS PAR REGION 1980-1986
ART 19-20,31 (86 AJ BIS 1347-1348,1359): EAU : ACTIVITES DES COMITES DE BASSIN ET AGENCES FINANCIERES DE BASSIN SEINE-NORMANDIE,GRAND-SUD-OUEST,RHIN-MEUSE 1980-1986
ART 21-27 (86 AJ BIS 1349-1355): TRANSPORTS : MODES NOUVEAUX DE TRANSPORTS, PROJETS DE METRO A LYON ET MARSEILLE, SCHEMA D'IMPLANTATION DE LA SNCF 1968-1985
ART 27 (86 AJ BIS 1355): AMENAGEMENT DU LITTORAL 1976-1980
ART 27 (86 AJ BIS 1355): CONSTRUCTIONS NAVALES 1972-1982
ART 27-31,35 (86 AJ BIS 1355-1359,1363): URBANISME : POLITIQUE DE L'URBANISME, SCHEMAS DIRECTEURS D'AMENAGEMENT D'URBANISME ET SECTEURS SAUVEGARDES PAR VILLE, URBA 2000, VILLES NOUVELLES 1971-1986
ART 34 (86 AJ BIS 1362): POLITIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE: PLANIFICATION 1985
N.B : L'ACCES A CES DOCUMENTS EST FACILITE PAR LA CONSULTATION DE LA BASE VARENNE

Date de début

1968

Date de fin

1987

Mots-clés

AGENCE FINANCIERE DE BASSIN ; AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ; AUTOROUTE ; CHEMIN DE FER ; CONSTRUCTION NAVALE ; EAU ; INDUSTRIE ; LITTORAL ; MER ; RECONVERSION INDUSTRIELLE ; ROUTE ; TRANSPORT EN COMMUN ; TRANSPORTS ; URBANISME

19820690

Service origine

Urbanisme ; Direction de la construction - Direction de l'habitat et de la construction

Résumé

ART 1-4 (C 4899-C 4902): DOSSIERS RELATIFS AU SECTEUR INDUSTRIALISE, RELATIONS AVEC LE CSTB, CHANTIERS D'EXPERIENCE, OPERATIONS HLM; DOCUMENTS TECHNIQUES SUR "L'OPERATION MILLION", SIEGE DE L'UNESCO, ENQUETE AUX DELEGATIONS DEPARTEMENTALES SUR LA PIERRE CALCAIRE, 1945-1964
ART 5-9 (C 4903-C 4907): CORRESPONDANCE ET AVIS TECHNIQUES SUR LES CHANTIERS TECHNIQUES (NOISY-LE-SEC, VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, CITE RADIEUSE A MARSEILLE), 1947-1952
ART 10-15 (C 4909-C 4913): CORRESPONDANCE ET AVIS TECHNIQUES SOMMAIRES, 1958-1970
ART 15-28 (C 4913-C 4926): PELURIERS DE CORRESPONDANCE DEPART, 1958-1970
ART 29 (C 4927): BORDEREAU COURRIER "ARRIVEE", 1965-1970

Date de début

1945

Date de fin

1970

Mots-clés

BATIMENT D'HABITATION ; CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT ; CHANTIER D'EXPERIENCE ; CITE RADIEUSE ; CONSTRUCTION ; CORRESPONDANCE ; INDUSTRIE ; LOGEMENT ; MATERIAU DE CONSTRUCTION ; MATERIAU PREFABRIQUE ; OPERATION "MILLION" ; UNESCO

Nom de lieu

13 TG ; 93 TG ; 94 TG ; MARSEILLE ; NOISY-LE-SEC ; VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Type document

AVIS TECHNIQUE ; CORRESPONDANCE ; DOCUMENT TECHNIQUE ; ETUDE ; MINUTIER

Pour une vue d'ensemble de certains phénomènes historiques liés aux grandes mutations patrimoniales, ne pas hésiter à saisir dans le même champ « résumé », le terme « RECONSTRUCTION », les chantiers expérimentaux sont très nombreux (notices non signalées ici mais interrogation très simple)

Interrogation sur « monuments historiques » dans le champ « résumé »

19820688

Service origine

Urbanisme ; Direction de l'urbanisme et des paysages - Direction de l'architecture et de l'urbanisme - Direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme

Résumé

ART 1-19 (AFU 6165-6183) : DOSSIERS SUR LES ZONES SENSIBLES, CLASSES PAR DEPARTEMENT, PUIS PAR CATEGORIE (ZONES PITTORESQUES, CONSTRUCTIONS INDUSTRIALISEES, MONUMENTS HISTORIQUES ET SITES CLASSES) 1960-1964

Date de début

1960

Date de fin

1964

Mots-clés

CONSTRUCTION ; ENVIRONNEMENT ; MONUMENT HISTORIQUE ; SITE ; URBANISME ; ZONE SENSIBLE

Type classement

PAR CATEGORIE ; PAR DEPARTEMENT

19830699

Service origine

Urbanisme ; Direction de l'urbanisme et des paysages - Direction de l'architecture et de l'urbanisme - Direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme

Producteur

INSPECTION GENERALE DES MONUMENTS HISTORIQUES ET DES SITES

Résumé

ART 1-5 (AFU 8706-AFU 8710):EXAMEN PAR L'INSPECTION GENERALE DES MONUMENTS HISTORIQUES ET DES SITES DE PROJETS EDF(ELECTRICITE DE FRANCE):1940-1962

Date de début

1940

Date de fin

1962

Mots-clés

CENTRALE NUCLEAIRE ; CONSEIL ; EDF (ELECTRICITE DE FRANCE) ; ELECTRICITE ; HYDROELECTRICITE ; INSPECTION ; SITE

Type classement

PAR DEPARTEMENT

Type document

DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE ; PLAN

19900199

Service origine

Culture ; Direction du Patrimoine ; Sous-Direction Monuments Historiques, Palais Nationaux (1978-1989) - Sous-Direction Monuments Historiques (1990-)

Résumé

FICHIERS INFORMATIQUES DE RECENSEMENT DES MONUMENTS HISTORIQUES CLASSES : LISTINGS CLASSES PAR ANNEE ET PAR DEPARTEMENT
ART 1-3 : ANNEE 1976
ART 4-12 : ANNEE 1978 ET SUIVANTES
ART 12-14 : ANNEE 1980
ART 14-15 : ANNEE 1981
ART 16-29 : ANNEE 1984

Date de début

1976

Date de fin

1984

Mots-clés

ENQUETE ; MONUMENT HISTORIQUE ; PATRIMOINE ; RECENSEMENT ; STATISTIQUE

Autres supports

LISTING INFORMATIQUE

Type classement

CHRONOLOGIQUE ; PAR DEPARTEMENT

Type document

FICHIER INFORMATIQUE ; TABLEAU

19900295

Service origine

Culture ; Direction du Patrimoine ; Sous-Direction Affaires Générales, Constructions Publiques

Résumé

ART 1-5 : PREPARATION ET EXECUTION DU 5EME PLAN, EN CE QUI CONCERNE LES BATIMENTS CIVILS ET LES MONUMENTS HISTORIQUES : ENQUETES SUR LES TRAVAUX A REALISER,EXPOSE DES BESOINS,RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL ARCHITECTURE,INVENTAIRE DES TAVAUX PAR REGION, ETUDES PAR REGION : 1962-70
ART 6-7 : PREPARATION DE LA 2EME LOI DE PROGRAMME RELATIVE A LA RESTAURATION DES MONUMENTS HISTORIQUES ET A LA PROTECTION DES SITES : GENERALITES ET DOSSIERS PAR REGION : 1964-68

Date de début

1962

Date de fin

1970

Mots-clés

BATIMENT CIVIL ; LOI DE PROGRAMME ; MONUMENT HISTORIQUE ; PATRIMOINE ; PLAN 5 ; PLANIFICATION ; PROGRAMMATION ; PROTECTION DU PATRIMOINE ; RESTAURATION ; SITE

Type classement

PAR REGION

19900301

Service origine

Culture ; Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites

Producteur

SOUS-DIRECTION ACCUEIL ET EXPLOITATIONS ; SOUS-DIRECTION ANIMATION

ART 74-102 : BUREAU DES TRAVAUX : DOSSIERS SUR LES DIFFERENTS MONUMENTS HISTORIQUES, CLASSES PAR ORDRE ALPHABETIQUE DE VILLE ET PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE : 1950-85

19910841

Service origine

Culture ; Direction Architecture

Producteur

INSPECTION GENERALE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Résumé

ART 1-6 : REGISTRES D'ENREGISTREMENT DU COURRIER DES MONUMENTS HISTORIQUES : 1956-74
ART 7-16 : REGISTRES DE CORRESPONDANCE ET D'AVIS DE L'INSPECTION GENERALE DES MONUMENTS HISTORIQUES : 1948-74
ART 17-22 : REGISTRES COMPTABLES DU DROIT D'ENTREE DANS LES MONUMENTS HISTORIQUES : 1936-67
ART 23-29 : REGISTRES COMPTABLES DE TRAVAUX DANS LES MONUMENTS HISTORIQUES : 1965-79
ART 30-56 : REGISTRES DE TRAITEMENT DES PERSONNELS DE LA DIRECTION DE L'ARCHITECTURE, PARIS ET PROVINCE : 1949-74

19920165

Service origine

Culture ; Direction du Patrimoine ; Sous-Direction Inventaire Général des Monuments et Richesses Artistiques de la France (1964-1991) - Sous-Direction Inventaire Général de la documentation et de la Protection du Patrimoine (1992-)

Résumé

ART 1-3 : CORRESPONDANCE GENERALE AVEC LES DIFFERENTS SERVICES DU MINISTERE ET AVEC LA CAISSE NATIONALE DES MONUMENTS HISTORIQUES ET DES SITES : 1973-1981
ART 3 : FONCTIONNEMENT DU SERVICE : GENERALITES, BUDGET, PERSONNEL, INFORMATIQUE : 1971-1985
ART 4 : COMMISSION GENERALE DE L'INVENTAIRE : GENERALITES ET PROCES-VERBAUX DE COMMISSION : 1973-1990
ART 5-199 : COMMISSIONS REGIONALES ET SECRETARIATS REGIONAUX DE L'INVENTAIRE : GENERALITES ET DOSSIERS PAR REGION : 1969-1984
ART 9 : PATRIMOINE INDUSTRIEL : 1982-1985
ART 9-14 : DIFFUSION : DOSSIERS SUR LES EXPOSITIONS, LES PUBLICATIONS, LA DOCUMENTATION DE L'INVENTAIRE : 1967-1989
ART 14-15 : DOSSIERS TECHNIQUES : PHOTOGRAMMETRIE, PHOTOGRAPHIE, PATRIMOINE URBAIN, NOUVELLES TECHNOLOGIES, RELATIONS AVEC LA RECHERCHE : 1980-1984
ART 15-16 : RELATIONS INTERNATIONALES : UNESCO, ICOMOS : 1980-1984
ART 17-28 : ARCHIVES DE L'ATELIER DE PHOTOGRAMMETRIE :
ART 17-18 : MINUTIERS : 1980-1987
ART 18 : RAPPORTS D'ACTIVITES ET PROGRAMMES D'ACTIVITES : 1970-1984
ART 18-25 : ACTIVITES DU SERVICE : STAGES DE FORMATION, PUBLICATIONS, EXPOSITIONS, MISSIONS, DOSSIERS D'OPERATIONS : 1972-1988

ART 25-28 : RELATIONS AVEC LA RECHERCHE, COLLOQUES, CONTACTS SCIENTIFIQUES : 1973-1991

Date de début

1967

Date de fin

1991

19920639

Service origine

Culture ; Direction Patrimoine

Résumé

ART 1-8: DOSSIERS DE J.P.BADY, DIRECTEUR DU PATRIMOINE
ART 1: ARCHEOLOGIE ET MUSEES: 1986-1989
ART 1: MONUMENTS HISTORIQUES: PROTECTION ET RESTAURATION: 1986-1988
ART 2: FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION DU PATRIMOINE: COURRIER, NOTES, PERSONNEL: 1981-1989
ART 3-4: DECENTRALISATION ET DECONCENTRATION, DIRECTIONS REGIONALES DES AFFAIRES CULTURELLES, RELATIONS ETAT/PARIS, DOSSIERS PAR REGION, UTILISATION DES CREDITS: 1976-1989
ART 4: ETUDES ET RECHERCHE: 1984-1989
ART 5: AFFAIRES INTERNATIONALES: 1989
ART 5: DIRECTION DU PATRIMOINE: STRUCTURE ET POLITIQUE GENERALE: 1984-1988
ART 5-6: GRANDS BATIMENTS CIVILS: 1984-1990
ART 6: REVUE DES MONUMENTS HISTORIQUES: 1986-1989
ART 6-7: MONUMENTS HISTORIQUES: CAISSE NATIONALES DES MONUMENTS HISTORIQUES ET DES SITES, ETUDES ET TRAVAUX, ARCHITECTES DES BATIMENTS DE FRANCE, PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURALE, POLITIQUE DES JARDINS: 1981-1989
ART 8: LA VILLETTE: 1985-1986

19930521

Service origine

Urbanisme ; Direction de l'urbanisme et des paysages - Direction de l'architecture et de l'urbanisme - Direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme

Producteur

COMMISSARIAT GENERAL DU PLAN

Résumé

ARCHIVES DE L'ANCIENNE DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
ART 1-20 : PROTECTION ET MISE EN VALEUR DES ENSEMBLES ARCHITECTURAUX
(1-2) PROJETS DE TEXTES RELATIFS A L'URBANISME, A LA POLITIQUE FONCIERE, AUX SECTEURS SAUVEGARDES, AUX MONUMENTS HISTORIQUES, 1959-1976
(3) DOCUMENTS RELATIFS AUX MONUMENTS HISTORIQUES, 1959-1977
(4-12) SECTEURS SAUVEGARDES : CIRCULAIRES, PV DE REUNIONS, SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT, 1962-1979 ; SUBVENTIONS FONDS NATIONAL D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'URBANISME (FNAFU) DANS LE DOMAINE DE LA RENOVATION URBAINE, 1967-1977
(13-20) POLITIQUE DES VILLES MOYENNES : RAPPORTS, CONTRATS, 1941-1978
ART 21-67 : CREATION ET COMMANDE ARCHITECTURALE
(21-27) DOCUMENTS GENERAUX, RAPPORTS D'ETUDES, 1963-1979
(28-30) CNOIA ET COMMISSIONS REGIONALES : COMPETENCES, COMPOSITION, ACTIVITES, 1970-1983
(31-34) CONSTRUCTIONS PUBLIQUES : NOTES, PROJETS, 1965-1978
(35) INDUSTRIALISATION DU BATIMENT : DOCUMENTS DU COMMISSARIAT AU PLAN, 1964-1977
(36-67) CONCOURS D'ARCHITECTURE, CONSTRUCTIONS PUBLIQUES NOTAMMENT L'ECOLE POLYTECHNIQUE A PALAISEAU, L'AMBASSADE DE FRANCE A WASHINGTON, LE CENTRE

BEAUBOURG, LE TUNNEL SOUS LA MANCHE, LES VILLES NOUVELLES : DOSSIERS DE CONCOURS, 1958-1979
ART 68-93 : ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE, COOPERATION INTERNATIONALE
(68-81) POLITIQUE DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE : THEMES DE RECHERCHE, RAPPORTS D'ETUDES, 1969-1981
(82-84) FORMATIONS EN ARCHITECTURE, DIPLOMES, CENTRES DE RECHERCHES : DOCUMENTS, CORRESPONDANCE, 1941-1978
(85-88) ETUDES SUR LA PROFESSION D'ARCHITECTE, LE CORPS DE BATIMENTS CIVILS, PROJETS DE REFORME, 1967-1978
(89-90) DOCUMENTS HORS-FORMAT : COLLOQUE ENSEIGNEMENT ET ARCHITECTURE, 1978 ; PARIS MAJUSCULE, SD
(91-93) COOPERATION AVEC L'URSS : RAPPORTS, PV DE REUNIONS, GROUPES DE TRAVAIL, 1967-1975
ART 94-95 : PROBLEMES D'ENVIRONNEMENT, 1968-1977

19960493

Service origine

Urbanisme ; Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme ; Sous-direction des espaces protégés ; Bureau des sites et ensembles urbains protégés - Bureau des sites et espaces protégés

Résumé

ART 1-103 : DOSSIERS DE TRAVAUX AUX ABORDS DE MONUMENTS HISTORIQUES, 1937-1991

Date de début

1937

Date de fin

1991

Mots-clés

CONTROLE ADMINISTRATIF ; MONUMENT HISTORIQUE ; PATRIMOINE ; RESTAURATION

19980433

Service origine

Culture ; Cabinet et services rattachés au Ministre ; Inspection Générale de l'Administration

ART 1-2 ...CONSERVATION REGIONALE DES MONUMENTS HISTORIQUES D'ALSACE (1989) ;

Interrogation sur ARCHEOLOGIE

19970547

Service origine

Culture ; Direction du Patrimoine ; Sous-Direction Archeologie

Résumé

ART 1 : ORGANISATION ET POLITIQUE GENERALE DE L'ARCHEOLOGIE : 1969-1993
ART 2-5 : PREPARATION ET ELABORATION DES PLANS (5E AU 8E PLANS) : 1962-1980
ART 5 (SUITE)-9 : FONCTIONNEMENT DES DIFFERENTS SERVICES DE L'ARCHEOLOGIE : 1945-1992
ART 10 : RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES EXTERIEURS : 1980-1985
ART 11-15 : AFFAIRES JURIDIQUES, LEGISLATION ET REGLEMENTATION : 1945-1991
ART 16-17 : INTERVENTIONS PARLEMENTAIRES : 1964-1973

ART 18-20 : AIDES ET SUBVENTIONS : 1964-1990
ART 21-28 : DOSSIERS DE FOUILLES (CLASSEMENT PAR SITE) : 1947-1987

Date de début

1945

Date de fin

1993

Mots-clés

ARCHEOLOGIE ; CONTENTIEUX ; FOUILLE ARCHEOLOGIQUE ; INTERVENTION PARLEMENTAIRE ; LEGISLATION ; PLAN 5 ; PLAN 6 ; PLAN 7 ; PLAN 8 ; REGLEMENTATION ; SUBVENTION

Recherche sur le terme « Inventaire général »

19790477

Service origine

Culture ; Direction du Patrimoine ; Sous-Direction Inventaire Général des Monuments et Richesses Artistiques de la France (1964-1991) - Sous-Direction Inventaire Général de la documentation et de la Protection du Patrimoine (1992-)

Résumé

ART 1-10: ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION NATIONALE DE L'INVENTAIRE GENERAL,GROUPES DE TRAVAIL, COMMISSIONS D'ETUDES,P.V. DE REUNIONS,RAPPORTS D'ACTIVITES : 1963-71.
ART 11-17: PREPARATION ET EXECUTION DU BUDGET : 1964-74
ART 18-21: PARTICIPATION A LA PREPARATION DES PLANS : 1961-76
ART 22-37: CHRONOS (ART 22-29) DU SECRETARIAT GENERAL ET DIVERS : 1963-75
ART 38-43: COMMISSIONS REGIONALES DE L'INVENTAIRE,P.V. DE REUNIONS PAR REGION : 1965-71
ART 44-60: CREATION ET FONCTIONNEMENT DES CIRCONSCRIPTIONS D'ACTION REGIONALE ET COMITES DEPARTEMENTAUX DE L'INVENTAIRE : 1962-75
ART 61-74 : DIVERS : 1962-75

Date de début

1961

Date de fin

1976

19870303

Service origine

Culture ; Cabinet et services rattachés au Ministre ; Cabinet ; Conseiller Technique

Résumé

FONDS DU CONSEILLER TECHNIQUE FLORENCE COLIN-GOGUEL
ART 1 : GENERALITES, BUDGET: 1981-1985
ART 2 : DECENTRALISATION, PREPARATION DE LA LOI SUR LA REPARTITION DES COMPETENCES: 1981-1983
ART 3 : POLITIQUE ET BUDGET DE LA RECHERCHE: 1981-1986
ART 4 : DIRECTION DU PATRIMOINE: AFFAIRES GENERALES: 1981-1984
ART 5 : PATRIMOINE: DIRECTION DE L'URBANISME ET DES PAYSAGES (ABORDS ET ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN (Z.P.P.A.U.), ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE, ARCHITECTURE): 1981-1984
ART 6 : PATRIMOINE: MONUMENTS HISTORIQUES, CAISSE NATIONALE DES MONUMENTS

HISTORIQUES ET DES SITES (C.N.M.H.S.), INVENTAIRE GENERAL DES MONUMENTS ET RICHESSES ARTISTIQUES DE LA FRANCE: 1978-1985
ART 7 : PATRIMOINE: ARCHEOLOGIE: 1978-1985
ART 8 : PATRIMOINE ETHNOLOGIQUE: 1980-1985
ART 9 : DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE : ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT,ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES, ASSOCIATION POUR LES CELEBRATIONS NATIONALES: 1981-1985

19950024

Service origine

Culture ; Direction du Patrimoine ; Sous-Direction Inventaire Général des Monuments et Richesses Artistiques de la France (1964-1991) - Sous-Direction Inventaire Général de la documentation et de la Protection du Patrimoine (1992-)

Résumé

ART 1-2: CHRONO DU SOUS-DIRECTEUR: 1990-1992
ART 3-10: BUREAU DES AFFAIRES GENERALES :
ART 3: RAPPORTS D'ACTIVITES, RAPPORTS DE STAGES, RAPPORTS GROUPE DE TRAVAIL, ATLAS CARTOGRAPHIQUE, REUNIONS VICE PRESIDENT ET SECRETAIRES GENERAUX, REUNIONS DE SOUS-DIRECTION: 1984-1994
ART 3-4: AFFAIRES FINANCIERES ET BUDGETAIRES, MARCHES, APPELS D'OFFRE: 1981-1991
ART 4-5: SECTEUR DOCUMENTATION: ENQUETES, CENTRES DE DOCUMENTATION, CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION DU PATRIMOINE, MICROFORMES, INFORMATISATION DES BASES DOCUMENTAIRES: 1976-1991
ART 5: RELATIONS AVEC LA SOUS-DIRECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES: 1987-1991
ART 5: PROGRAMMATION ET SUIVI DES PUBLICATIONS, QUESTIONS RELATIVES AU DROIT D'AUTEUR, GESTION DES FONDS PHOTOGRAPHIQUES : 1974-1991
ART 5-6: GESTION DE PERSONNEL: 1976-1989
ART 6: PROGRAMMES DE RECHERCHE: 1982-1990
ART 7: ENQUETES ET QUESTIONNAIRES SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'INVENTAIRE, COLLOQUES: 1978-1991
ART 8-10: CONTRATS D'ETUDE, BOURSES D'ALLOCATION, SUBVENTIONS, STAGES DE FORMATION PROFESSIONNELLE PROPOSES: 1977-1992
ART 10-20: SERVICE DE LA METHODOLOGIE :
ART 10-12: COMMISSION NATIONALE DE L'INVENTAIRE GENERAL DES MONUMENTS ET RICHESSES ARTISTIQUES DE LA FRANCE ET DELEGATION PERMANENTE: PV; CR REUNION DE BUREAU; GROUPES DE TRAVAIL; LIVRETS DE PRESCRIPTION METHODOLOGIQUE ET DE NOMENCLATURE; COLLECTION HORS COMMERCE DE L'INVENTAIRE TOPOGRAPHIQUE: 1968-1994
ART 13-20: BUREAU DES RECHERCHES HISTORIQUES: RECHERCHES DANS LES SERVICES D'ARCHIVES DEMANDEES PAR LES SERVICES REGIONAUX, PAR REGION: 1966-1994

Date de début

1966

Date de fin

1994

19980088

Service origine

Culture ; Direction du Patrimoine ; Sous-Direction Inventaire Général des Monuments et Richesses Artistiques de la France (1964-1991) - Sous-Direction Inventaire Général de la documentation et de la Protection du Patrimoine (1992-)

Résumé

ART 1 : SECRETARIAT DE LA SOUS-DIRECTION : MINUTIERS CHRONOLOGIQUES : 1994-1995
ART 1 (SUITE)-3 : BUREAU DES AFFAIRES GENERALES : MINUTIERS CHRONOLOGIQUES : 1992-1994 ; REGISTRE COURRIER : 1993-1995

ART 4-5 : COMMISSION NATIONALE DE L'INVENTAIRE GENERAL : ELECTION, REUNIONS PLENIERES : 1963-1970 ; 1989-1996
ART 6-27 : FONCTIONNEMENT DE LA SOUS-DIRECTION : 1980-1995
ART 28-33 : ORGANISATION DES SERVICES REGIONAUX DE L'INVENTAIRE, DECONCENTRATION ET DECENTRALISATION : 1983-1997.
ART 34-42 : DIRECTIONS REGIONALES DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC) : BILAN, FONCTIONNEMENT ET PROGRAMMES D'ACTION : 1982-1995
ART 43-49 : TUTELLE D'ASSOCIATIONS : 1985-1994.
ART 50-58 : ACTIVITES DU BUREAU DE LA RECHERCHE ET DE LA METHODOLOGIE, 1973-1996
ART 51-58 : TRAVAUX DE LA COMMISSION SUPERIEURE DES MONUMENTS HISTORIQUES : 1993-1995, COLLOQUES ET SEMINAIRES : 1991-1996, PATRIMOINE INDUSTRIEL : 1983-1996, MISSION ARCHITECTURE 19E-20E SIECLES : 1993-1996, ACTIVITES DE L'ATELIER DE PHOTOGRAMETRIE : 1900-1996, PUBLICATIONS : 1964-1995, CENTRES DE DOCUMENTATION : 1983-1993, AUDITS : 1984-1993, TRAVAUX ET REALISATIONS : 1987-1994

Date de début

1900

Date de fin

1997

20060376

Service origine

Culture ; Direction de l'architecture et du patrimoine ; Sous-direction des études, de la documentation et de l'inventaire

Résumé

ART 1 : MINUTIER CHRONOLOGIQUE : 1994-2002.
ART 2-3 : CREATION DE LA DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (DAPA), HISTORIQUE DU SERVICE DE L'INVENTAIRE ET INSTALLATION A L'HOTEL DE VIGNY : 1967-1999.
ART 4-15 : GESTION ADMINISTRATIVE ET SCIENTIFIQUE : 1974-2003.
ART 16-17 : REFORME DU DOMAINE D'INTERVENTION DE L'INVENTAIRE GENERAL : 1983-2003.
ART 18 : GESTION DU PERSONNEL : 1978-1999.
ART 19-20 : SUIVI DES ASSOCIATIONS : 1979-2001.
ART 21 : POLITIQUE PATRIMONIALE : 1967-1998.
ART 22-31 : RELATIONS AVEC LES SERVICES REGIONAUX DE L'INVENTAIRE (SRI) : 1981-2002.
ART 32-34 : PHOTOGRAMMETRIE : 1977-1998.
ART 35-39 : REUNIONS, COLLOQUES, SEMINAIRES, RAPPORTS DE LA SOUS-DIRECTION DE L'INVENTAIRE : 1985-2003.
ART 40-46 : SUIVI FINANCIER : 1979-2003.
ART 47-53 : RELATIONS AVEC LES ORGANISMES SCIENTIFIQUES : COMMISSION NATIONALE DE L'INVENTAIRE, LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR LE PATRIMOINE FRANCAIS, CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION DU PATRIMOINE : 1963-2003.
ART 54-57 : PUBLICATIONS : 1980-1997.
ART 58-83 : INVENTAIRE DU PATRIMOINE INDUSTRIEL (CLASSEMENT PAR REGION) : 1983-1990.
ART 84-87 : SUIVI DE L'ASSOCIATION "ETUDES, LOISIRS ET PATRIMOINE" : 1983-2001.

Date de début

1963

Date de fin

2003

20060601

Service origine

Culture ; Direction de l'architecture et du patrimoine ; Sous-direction des études, de la documentation et de l'inventaire

Résumé

INVENTAIRE GENERAL DES MONUMENTS ET RICHESSES ARTISTIQUE DE LA FRANCE
ART 1-15 : MINUTIER CHRONOLOGIQUE. 1994-1997
ART 16-20 : AFFAIRES GENERALES. 1978-1996
ART 21-23 : PREPARATION DU BUDGET. 1993-1995
ART 24-32 : ACTION REGIONALE. 1984-1999
ART 33-38 : DOSSIERS DE SUIVI ET PARTENARIATS (ECOLE NATIONALE DU PATRIMOINE, ENP, ET CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, CNRS). 1990-1996
ART 39-44 : GESTION ET ORGANISATION DES STAGES. 1983-1996
ART 45-50 : CARTOGRAPHIE : INVENTAIRE TOPOGRAPHIQUE, PUBLICATION TOPOGRAPHIQUE. 1971-1987

Date de début

1971

Date de fin

1999

Recherche sur « secteurs sauvegardés »

19880192

Service origine

Urbanisme ; Direction de l'urbanisme et des paysages - Direction de l'architecture et de l'urbanisme - Direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme

Résumé

ART 1-126: SECTEURS SAUVEGARDES PLANS EN ROULEAUX REALISES LORS DES ETUDES HISTORIQUES ET ARCHITECTURALES DES SECTEURS SAUVEGARDES, PAR COMMUNE: 1910-1983

Date de début

1910

Date de fin

1983

19880193

Service origine

Urbanisme ; Direction de l'urbanisme et des paysages - Direction de l'architecture et de l'urbanisme - Direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme

Résumé

ART 1-189: SECTEURS SAUVEGARDES PLANS A PLAT REALISES LORS DES ETUDES HISTORIQUES ET ARCHITECTURALES DES SECTEURS SAUVEGARDES, PAR COMMUNE: 1961-1983

Date de début

1961

Date de fin

1983

Mots-clés

ARCHITECTURE ; ETUDE ; SECTEUR SAUVEGARDE ; URBANISME ; VILLE

Autres supports

PLANS ; GRANDS REGISTRES

Type document

DOCUMENT FIGURE ; PLAN D'ARCHITECTE

19880253

Service origine

Urbanisme ; Direction de l'urbanisme et des paysages - Direction de l'architecture et de l'urbanisme - Direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme

Résumé

ART 1-221: SECTEURS SAUVEGARDES: ETUDES HISTORIQUES, ARCHITECTURALES ET URBAINES, PAR COMMUNE - VOIR AUSSI LES VERSEMENTS 880192 ET 880193: 1963-1987

Date de début

1963

Date de fin

1987

Mots-clés

ETUDE ; SECTEUR SAUVEGARDE ; URBANISME ; VILLE

Type classement

PAR COMMUNE

Type document

DOCUMENT FIGURE ; PLAN ; PLAN D'ARCHITECTE

19880389

Service origine

Premier ministre ; Datar, Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale - DIACT, Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité du territoire

Résumé

ART 1-13,33-34 (86 AJ BIS 1329-1341,1361-1362): AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION DE ROUTES ET AUTOROUTES: INVESTISSEMENTS ROUTIERS NATIONAUX, FONDS SPECIAL DE GRANDS TRAVAUX, DOSSIERS PAR REGION 1979-1987
ART 13-18 (86 AJ BIS 1341-1346): CONVERSION INDUSTRIELLE : POLES DE CONVERSION,DOSSIERS PAR REGION 1980-1986
ART 19-20,31 (86 AJ BIS 1347-1348,1359): EAU : ACTIVITES DES COMITES DE BASSIN ET AGENCES FINANCIERES DE BASSIN SEINE-NORMANDIE,GRAND-SUD-OUEST,RHIN-MEUSE 1980-1986
ART 21-27 (86 AJ BIS 1349-1355): TRANSPORTS : MODES NOUVEAUX DE TRANSPORTS, PROJETS DE METRO A LYON ET MARSEILLE, SCHEMA D'IMPLANTATION DE LA SNCF 1968-1985
ART 27 (86 AJ BIS 1355): AMENAGEMENT DU LITTORAL 1976-1980
ART 27 (86 AJ BIS 1355): CONSTRUCTIONS NAVALES 1972-1982
ART 27-31,35 (86 AJ BIS 1355-1359,1363): URBANISME : POLITIQUE DE L'URBANISME, SCHEMAS DIRECTEURS D'AMENAGEMENT D'URBANISME ET SECTEURS SAUVEGARDES PAR VILLE, URBA 2000, VILLES NOUVELLES 1971-1986
ART 34 (86 AJ BIS 1362): POLITIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE: PLANIFICATION 1985
N.B : L'ACCES A CES DOCUMENTS EST FACILITE PAR LA CONSULTATION DE LA BASE VARENNE

19890320

Service origine

Urbanisme ; Direction de l'urbanisme et des paysages - Direction de l'architecture et de l'urbanisme - Direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme

Résumé

SECTEURS SAUVEGARDES
ART 1-49: ETUDES IMMOBILIERES ET ARCHITECTURALES, RAPPORTS : 1961-1986
ART 50-64: ARRETES DE CREATION, DEFINITION DE LA MISSION DES ARCHITECTES, COMPTE-RENDUS DE REUNIONS: 1963-1987
NOTA: REPERTOIRE COMPLET DU FONDS DES SECTEURS SAUVEGARDES PAR COMMUNE, AVEC LE REPERTOIRE DU VERSEMENT 880192

Date de début

1961

Date de fin

1987

Mots-clés

ARCHITECTURE ; ETUDE ; PATRIMOINE ; SECTEUR SAUVEGARDE ; URBANISME

Type classement

CHRONOLOGIQUE ; PAR COMMUNE

Type document

ARRETE ; DOCUMENT FIGURE ; DOSSIER DE SEANCE ; PHOTOGRAPHIE ; PLAN

19890320

Service origine

Urbanisme ; Direction de l'urbanisme et des paysages - Direction de l'architecture et de l'urbanisme - Direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme

Résumé

SECTEURS SAUVEGARDES
ART 1-49: ETUDES IMMOBILIERES ET ARCHITECTURALES, RAPPORTS : 1961-1986
ART 50-64: ARRETES DE CREATION, DEFINITION DE LA MISSION DES ARCHITECTES, COMPTE-RENDUS DE REUNIONS: 1963-1987
NOTA: REPERTOIRE COMPLET DU FONDS DES SECTEURS SAUVEGARDES PAR COMMUNE, AVEC LE REPERTOIRE DU VERSEMENT 880192

Date de début

1961

Date de fin

1987

Mots-clés

ARCHITECTURE ; ETUDE ; PATRIMOINE ; SECTEUR SAUVEGARDE ; URBANISME

Type classement

CHRONOLOGIQUE ; PAR COMMUNE

Type document

ARRETE ; DOCUMENT FIGURE ; DOSSIER DE SEANCE ; PHOTOGRAPHIE ; PLAN

Recherche sur « ethnologie »

19930615

Service origine

Culture ; Direction du Patrimoine ; Mission Patrimoine Ethnologique

Résumé

ART 1-25: ACTIONS DE GESTION ADMINISTRATIVE DE LA MISSION DU PATRIMOINE ETHNOLOGIQUE
ART 1: AFFAIRES BUDGETAIRES: 1980-1990
ART 2-5: CONSEIL, COMMISSION PERMANENTE ET GROUPE DE TRAVAIL: 1979-1990
ART 6-10: SERVICES CENTRAUX ET SERVICES EXTERIEURS: FONCTIONNEMENT, PERSONNEL, RECHERCHE, CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE: 1979-1990
ART 11: RELATIONS MISSION, MINISTERES ET ORGANISMES NATIONAUX: 1980-1990
ART 12: ASSOCIATIONS ET ORGANISMES NATIONAUX EN ILE DE FRANCE ET PAYS D'OUTRE-MER: 1979-1990
ART 13: ELEMENTS DE REFLEXION SUR LES ECOMUSEES: 1979-1991
ART 14-17: MISSIONS, COLLOQUES, JOURNEES D'ETUDES ET MANIFESTATIONS: 1980-1991
ART 18-25: DOSSIERS ETHNOLOGIE, PAR REGION: 1979-1993

19940647

Service origine

Culture ; Direction du Patrimoine ; Mission Patrimoine Ethnologique

Résumé

ART 1-5: CHRONO: 1982-1992
ART 6-59: RECHERCHES DANS LE DOMAINES DE L'ETHNOLOGIE OU SUBVENTIONNEES PAR LA MISSION DU PATRIMOINE ETHNOLOGIQUE: 1979-1991
ART 60-69: INTERVENTIONS CULTURELLES: 1983-1990
ART 70-71: CONTRATS D'ETUDE: 1985-1989
ART 72-93: SUBVENTIONS, FORMATIONS ET BOURSES: 1980-1992

20000465

Service origine

Enseignement supérieur et universités ; Ecole des Hautes Etudes En Sciences Sociales

Résumé

CENTRE D'ETHNOLOGIE ET DE PSYCHOSOCIOLOGIE (CESP).
ART. 1 : DIAPOSITIVES D'ANCIENS QUARTIERS DE PARIS. S.D.

Mots-clés

ENQUETE ; VILLE

Nom de lieu

75 ; PARIS

Autres supports

DIAPOSITIVE

Type document

DOCUMENT FIGURE

20000466

Service origine

Enseignement supérieur et universités ; Ecole des Hautes Etudes En Sciences Sociales

Résumé

ART 1 : FILM DE LA SERIE "A LA DECOUVERTE DES FRANCAIS" SUR LES CONDITIONS DE VIE DES FRANCAIS PRODUIT PAR LA RTF ET REALISE SOUS LA DIRECTION SCIENTIFIQUE DE PAUL-HENRI CHOMBART DE LAUWE, DIRECTEUR DU CENTRE D'ETHNOLOGIE SOCIALE ET DE PSYCHOSOCIOLOGIE (CESP). 1957

Date de début

1957

Date de fin

1957

Les sources de la construction du paysage après 1945, aux Archives nationales

Présentation et instruments de recherche

Ce dossier documentaire a été élaboré par Sylvie Le Clech-Charton, conservateur général du patrimoine, directrice scientifique, Archives nationales, site de Fontainebleau.

L'objectif de cette contribution est d'offrir un panorama des sources les plus significatives concernant le paysage, conservées aux Archives nationales, essentiellement sur le site de Fontainebleau, qu'il s'agisse de textes, de documents iconographiques conservés sur des supports traditionnels papier ou de documents sur supports numériques. Cette approche ne saurait se substituer aux instruments de recherche existants, tels les guides publiés par les missions des Archives de France dans les ministères de l'agriculture, de l'équipement, de l'environnement et du tourisme, entre 1990 et 2003[1], aux répertoires numériques décrivant à l'article les documents versés, ni aux bases de données ouvertes dont le maniement permet au chercheur de dominer la masse d'informations dont il dispose, en la replaçant dans un contexte historique et institutionnel pertinent. Par ailleurs, certains ministères (écologie[2]) ou organismes (Bureau des Recherches Géologiques et Minières, Institut Géographique National, Médiathèque du patrimoine[3]) disposent de sites Internet permettant de visualiser des références ou de faire une sélection d'images numérisées. Ainsi, qu'on se réfère aux documents consultables aux Archives nationales ou aux sources extérieures, le domaine embrassé est trop vaste pour se livrer à une opération exhaustive et c'est volontairement que les sources seront abordées dans une perspective critique et méthodologique, les exemples de fonds ne venant qu'illustrer un axe de recherche.

A titre d'exemple et pour les seules Archives nationales à Fontainebleau, qui accueille en théorie les archives des ministères depuis 1958 et dans la pratique des dossiers dont certains remontent au second Empire[4], une consultation de la base d'orientation PRIAM3 permet de le constater[5]. Cette base s'interroge sur deux types de critères : des critères de vocabulaire, en texte libre ou par utilisation d'un thesaurus documentaire de mots matières et des critères organiques, permettant l'interrogation sur la production d'un service. Ces deux types de critères peuvent être croisés, avec les noms de lieu et les dates. Une recherche simple sur le terme « paysage » dans le champ des mots clés, renvoie le lecteur à 16 notices de versements volumineux effectués majoritairement par la DATAR, le ministère de l'équipement sous ses diverses appellations, le ministère de l'agriculture, le ministère de l'environnement et le monde associatif. Ils font état de sources essentiellement datées entre la fin des années 1950 et l'année 2005.

En fonction de l'histoire des politiques menées par les administrations et leurs opérateurs, y compris ceux du secteur privé sous convention de service public, voire en consultant des fonds d'origine privée, le chercheur peut dégager des axes de recherche et savoir vers quelles grandes

---

[1] CORVOL Andrée (dir.), Les sources de l'histoire de l'environnement, tome III, XXe siècle, Paris, L'Harmattan, 2003 ; HENRY Chantal, Les archives du tourisme, Etat des versements effectués aux Archives nationales de 1979 à 1993, Paris, ministère du tourisme, 1994 ; ROCHEFORT Isabelle, Archives du ministère de l'agriculture et de la forêt : état des versements aux Archives nationales de 1976 à 1988, Paris, Archives nationales, 1990 ; MAROTEAUX Vincent (dir.), Etat des versements du ministère de l'équipement, arrêté au 31 décembre 1995, Paris, La documentation française, 1997

[2] http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-archives-.html, dont les répertoires détaillés sont aussi accessibles dans les salles de lecture de Paris et Fontainebleau et en cours de dématérialisation pour accès direct dans le futur système d'information archivistique des trois sites des Archives nationales en 2012.

[3] Base Mediatek. Voir pour la période avant 1945 les vues de monuments historiques les replaçant dans leur contexte paysager.

[4] Par décision du ministre de la culture du mois de décembre 2009, le site de Fontainebleau, à l'ouverture du site de Pierrefitte, conservera les archives relatives au pôle « hommes et territoires », depuis 1790.

[5] La base de données Priam3 est accessible sur Internet, à partir d'un moteur de recherche, ou en consultant les sites institutionnels du Ministère de la culture et des Archives nationales.

productions d'archives se tourner. Un document, a fortiori public, est l'expression de la vision d'un décideur et doit être confronté aux autres sources utilisées par les sciences humaines et sociales, en particulier les enquêtes sociologiques ou ethnographiques, voire aux créations artistiques pour lesquelles le paysage est une source d'inspiration[6]. Pour comprendre la masse d'informations, il convient de tenir compte de deux approches, celle sur le contexte historique et géographique, celle des typologies documentaires. Le contexte est national, du moins dans sa volonté initiale, et systématique. Puis, quand l'administration initie des projets auxquels elle souhaite donner une valeur d'exemple, le périmètre est ciblé, sur une zone ou sur un linéaire : la côte, le parc naturel, le massif montagneux, la forêt de…, le fleuve de…. Ce contexte évolutif est celui des 30 glorieuses de planification, qui révèle une position dominante des experts de l'Etat[7]. A partir des années 1980, on évolue vers d'autres formes de politiques, partenariats avec les collectivités territoriales et délégations aux opérateurs privés. Dans ce cas la thématique et l'aire d'action se délimitent autrement, les opérations sont ciblées et on opère une sélection d'actions. La deuxième approche est celle des typologies documentaires, à distinguer selon qu'elles émanent de l'échelon politique ou administratif, du commanditaire ou des « services ». Les sources de la période contemporaine sont essentiellement constituées, pour le domaine du paysage, de photographies, cartes et plans, de photographies de maquettes ou plans en relief, de photomontages[8], confrontées à des dossiers, soit de cabinets politiques, soit d'administrations techniciennes, selon une logique de répartition des rôles assez stable sur 50 ans, entre le politique et le technique, l'administratif budgétaire se situant en toile de fond. L'utilisation des différentes techniques de prise de vue, en particulier la photographie aérienne est massive. L'armée, qui dispose des moyens logistiques liés à ses missions de surveillance et de concours à la protection civile, effectue les premières couvertures, selon une méthodologie précise. Les tirages comportent au dos des données, nom du pilote, type d'appareil, moteur, appareil et objectif employés, nom de l'opérateur et informations relatives à la prise de vue. La période de la reconstruction est aussi celle de la guerre froide et des clichés réalisés dans un but de surveillance seront aussi exploités pour l'étude des crues des rivières ou une politique d'aménagement et de communication sur l'action du gouvernement. Le ministère de la reconstruction dispose, quant à lui, d'une sous-direction des travaux photographiques, dont la production est visiblement l'ancêtre, entre 1946 et 1951, des diapositives de la Documentation française[9].Les autres typologies sont les appels d'offre, les documents de planification pourvus d'indications de faisabilité technique et budgétaire et, dans une moindre mesure pour des sources nationales, de documents d'exécution. Deux autres types de sources méritent l'attention : celles de communication institutionnelle (affiches et dépliants, séminaires, rencontres, voyages officiels…) et les études et synthèses préparées, non pas tant pour les experts que par des experts pour des commissions ad hoc, regroupant les différentes composantes de la société. S'y retrouvent des documents qui modélisent les données de manière plus ou moins abstraite, dont le point commun est de rassurer le commanditaire sur l'existence d'un schéma explicatif des phénomènes humains, que l'on peut rassembler en flux sur une carte, en tranches d'action à mener en fonction d'un code couleur. Ces typologies rejoignent la volonté de maîtrise du projet qui s'exprime par les étapes suivantes : état des lieux quantifié; représentation de la réalité à un instant donné ; projection ; scenarii (plus pour les périodes récentes où, dans la culture du projet, il faut concerter et aider à prendre des décisions plus que démontrer une méthode de calcul infaillible) ; pédagogie ; communication. Le chercheur en sciences humaines et sociales découvrira rapidement que la sécheresse des tableaux statistiques, des documents de programmation budgétaire, des dossiers techniques, ne doit pas faire oublier que derrière l'application besogneuse d'une politique décidée au plus haut niveau, se cache une volonté d'ordonnancer la nature et cette contribution partira donc de l'idée maîtresse de la dialectique des rapports entre la nature et la culture.

Nature et culture, réel et virtuel

Le paysage est un cadre de vie, une construction mentale et visuelle qui relève du pouvoir politique, dont l'administration est un bras armé. La période postérieure à 1945 a ceci de particulier, au plan épistémologique, que les méthodes de travail connaissent de fortes évolutions : les outils de

[6] Les artistes se réclamant du courant du Land art, interviennent directement sur le paysage. Leurs créations étant éphémères, reste de leur action la démarche écrite ou dessinée du projet lui-même. Voir les productions des Fonds régionaux d'art contemporains, écoles nationales des beaux arts et centres culturels de rencontre.

[7] LACAZE Jean-Paul, La transformation des villes et les politiques publiques 1945-2005, Paris, Presses de l'école nationale des Ponts et chaussées, 2006 ; VOLDMAN Danièle, La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954, histoire d'une politique, Paris, l'Harmattan, 1997

[8] Aménagement du front de Seine, Tour Kennedy, v. 1970 – 1975, 19960193/28

[9] Reportage sur le littoral, les aéroports (Bordeaux-Mérignac), les ports (Le Havre), le paysage industriel (Michelin à Bourges, Gilette à Annecy), les équipements hospitaliers (CHU de Caen et nouveaux quartiers) et sportifs (Palais des sports, Lyon), 19850378/12

la conception et de représentation montrent un paysage vu, tantôt comme une ressource à préserver, où l'action de l'homme s'inscrit dans l'histoire, tantôt comme une « matière » dénaturée par les événements malheureux (les guerres, la désertification), où la modernité réformatrice s'exprime. Les sources sont donc tributaires de l'idéologie de l'après-guerre puis des 30 glorieuses, et de l'évolution des outils d'étude, de recueil de données et de représentation. Il s'agit de donner droit aux aspirations de l'homme moderne lequel, après les privations de la période de l'Occupation, vit dans une société qui devient celle de la consommation, de l'étalement urbain et de l'individualisme. Le rapport au paysage naturel, vécu comme un rapport au passé, peut être conflictuel. Il peut aussi ne pas l'être et la modernité des initiatives peut reprendre à son compte des traits plus traditionnels, pour ne pas bouleverser le milieu naturel de l'homme.

Les outils techniques sont ceux de l'ère scientifique pré-informatisée. Le calcul et le dessin en sont la base, mais on passe progressivement d'une culture de la représentation au plus vrai du réel, à une modélisation des espaces par l'informatique : calculs, tris statistiques, dessins assistés par ordinateurs. La photographie, les dessins, la gravure, sont concurrencés par les schémas ou les modèles numériques en trois dimensions. On assiste à la naissance de ce qu'il est convenu d'appeler la « réalité augmentée » dont la culture vidéo et numérique actuelle, ou les systèmes d'information géographique sont les héritiers. Les sources nous parlent de cette archéologie de la représentation modélisée, de l'atlas constitué de photographies aériennes ou de photomontages, ou de l'atlas sous forme de points et de lignes. Ces techniques entretiennent des rapports étroits, dans certains cas, avec la tradition esthétique du dessin des élèves des écoles des Beaux-Arts (fig.1 : R. Calloud, délégué départemental du ministère de la reconstruction, album de photographies et dessins à la gouache des ports du Var, vues de Sanary, 1950, 19850378/2) et la photographie ne se contente pas de prises de vues techniques. Les commandes laissent apparaître, surtout quand il existe une volonté de valoriser un savoir-faire, des clichés qui relèvent de l'art de la composition employée par les artistes peintres, telles les vues étonnantes de l'Office algérien d'action économique et touristique[10], dont le projet esthétique est global (vues ethnographiques de populations et de marchés, des déserts, plages et montagnes, voire des ruines romaines). Longtemps coexistent la culture des ingénieurs, dessinateurs industriels et celle des artistes dessinateurs, graveurs, peintres.

Les producteurs de politiques publiques : généralités

Les ministères techniques sont les principaux producteurs des sources. Il s'agit essentiellement des deux ministères de l'agriculture et de l'équipement. Des ministères plus régaliens, tel celui de l'intérieur ou par nature transversaux, tel le premier ministre, viennent compléter les versements des ministères techniques. Jusqu'en 1970, le ministère de l'agriculture a une direction de la protection de la nature. Il entre dans ses missions de veiller à la mise en œuvre des politiques suivantes : équipement en châteaux d'eau, remembrement, aménagement des territoires forestiers ou de montagne, surveillance des canaux et rivières, compétence qu'il partage, au plan technique, avec le ministère de l'équipement, les sources départementales le montrent tout au long du XXe siècle (dossiers de canaux et rivières, de curage et d'entretien, de moulins, se retrouvent aussi bien dans certains fonds des directions départementales de l'équipement que dans celles de l'agriculture et de la forêt), haras nationaux qui, dans le paysage, sont un marqueur fort. La surveillance des productions agricoles est aussi une compétence qui, si elle n'apparaît pas intellectuellement de prime abord comme étant essentielle pour les chercheurs concernés par les sources du paysage, doit être prise en compte. En effet, recenser des productions végétales ou animales sur l'ensemble d'un territoire, encourager leur diversité[11], conduit à maintenir ou transformer le paysage lui même puisque les productions sont des éléments du paysage vécu. Au sein de ces deux grands ministères techniques, sont produites des sources issues de la culture des ingénieurs des Ponts et chaussées et des ingénieurs du génie rural et des eaux et forêts, regroupés en directions techniques d'administration centrale, forêts, urbanisme, habitat et construction, routes (qui regroupe les dossiers sur les autoroutes et les ponts). Se dégage en 1993 un établissement public sous tutelle du ministère de l'équipement, ancienne direction de la météorologie, Météo France, dont la production scientifique et les documents iconographiques issus des observations et prévisions sont abondantes (plus de 2kml conservés aux Archives nationales). Les notions qui sous-tendent l'action de ces directions sont les suivantes : appréhension globale d'un paysage, replacé dans un territoire national ; confiance dans le progrès de la science et le développement économique ; mise en valeur du « pittoresque », grande tradition française depuis le XIXe siècle ; gestion des risques naturels et culture de la prévision et de l'étude. Le domaine transverse de l'aménagement du territoire a été rattaché au ministère de l'équipement entre 1972 et 1981, ce qui illustre l'ambiguïté dans la conception de la notion de

[10] 20000335/35

[11] Enquête sur les vergers, 19780630/3

paysage sous toutes ses formes. Le ministère de l'environnement, crée en 1971, reprend la protection des sites à la culture qui le gérait depuis 1906. Il est réuni à l'équipement entre 1978 et 1981. Le ministère de la culture, né en 1959, reprend à son compte, par l'application des effets combinés du code de l'urbanisme et du patrimoine, des législations issues des lois de protection du patrimoine, depuis 1840[12]. La loi de 1913 sur les monuments historiques, donne lieu à une activité des directions centrales, relevant de la direction générale des Arts et lettres, dont l'éclatement en 1969 donne naissance aux grandes directions de métiers, avant une fusion de celles ci en 2010 dans une unique direction générale des patrimoines. Les monuments historiques sont concernés par la législation sur les abords, inscrite dans le code de l'urbanisme donc par des questions qui touchent à l'insertion du monument dans son paysage[13]. Par ailleurs, dès 1962, par la loi du 4 août sur les secteurs sauvegardés, le ministère met en œuvre une action d'envergure nationale, la délimitation de secteurs dans les centres historiques, compétence relevant sans déconcentration jusqu'en 2004 d'un bureau agissant en étroite collaboration avec l'équipement, du fait de la substitution du plan de sauvegarde et de mise en valeur, issu du secteur sauvegardé (opération d'inventaire, d'étude et de recension cartographique et photographique) aux documents d'urbanisme. Le ministère de l'environnement produit des analyses comparables dans le cadre de l'application de la loi de 1930 sur la protection des sites, dans une perspective dynamique du paysage (fig.2 : Plan de Lectoure, 1978, 19960193/13).

Le paysage, en 5 points

Les sources, en tant qu'outils de recherche[14], sont liées aux objets d'études suivants : le paysage délimité , le paysage construit, exploité, traversé, le paysage étudié ou observé, le paysage valorisé et le paysage protégé.

Le paysage délimité : frontières, aires et zones

L'une des actions les plus régaliennes de construction d'un paysage concerne une activité quotidienne de l'administration, historique, celle de délimitation du territoire. Les services du premier ministre et ceux du ministère de l'intérieur sont concernés directement et s'ils veulent communiquer sur ce sujet, d'autres ministères ou entités administratives leur prêtent concours. Ainsi, le commissariat général au tourisme qui, dans ses campagnes de photographies de l'immédiat après-guerre, s'est livré à des reportages photographiques sur les postes frontières et douanes et leur paysage (fig. 3 et 4 : la douane franco-italienne à Modane, 20080186/13). Dans un autre registre, l'emploi, sur des moyens logistiques de la Défense, de la photographie aérienne par la police de l'Air et des frontières, qui permet le même type de reportage sur les frontières sensibles (fig. 5 : prises de vues des avions « igamiques », ponts du Rhin, Strasbourg-Kehl, janvier 1957, 19890301/2). Dans ce cas, la vision de l'administration est celle de la surveillance de points sensibles du territoire et le paysage est vu comme une des données de la stratégie de défense, ou une faiblesse. La délimitation des frontières aboutit, quant à elle, à des documents de nature textuelle, publiés au Journal officiel, produits par les services du premier ministre et signés par le président de la République, le premier ministre et le ministre des affaires étrangères (fig. 6 : loi du 4 juillet 1985, délimitation maritime entre la France et Monaco, 20020278/5).

Les territoires délimités en circonscriptions d'action administrative ou en territoires de projets, à l'instar de l'atlas de Paris et de la région parisienne de 1967[15] sont les premiers où s'exprime la volonté de l'Etat. Les cartes et documents d'urbanisme, très présents dans les fonds depuis la Reconstruction et typiques des politiques d'aménagement urbain, sont leurs prolongements et relèvent davantage de l'action de l'homme sur le paysage.

Le paysage construit, exploité, traversé

[12] Pour un panorama juridique large, voir CORNU Marie, FERAULT Marie-Agnès et FROMAGEAU Jérôme, Patrimoine architectural, urbain et paysager : enjeux juridiques et dynamiques territoirales, Paris, l'Harmattan, 2002

[13] Par les notions essentielles de co-visibilité et de tiers-point

[14] Pour replacer les sources dans leur contexte, voir ALLAIN Rémy, Morphologie urbaine, géographie, aménagement et architecture de la ville, Paris, Armand Colin, 2004 ; ALVERGNE Christel et MUSSO Pierre, L'aménagement du territoire en images, Paris, La documentation française, 2009 ; Fondation Charles de Gaulle et association Georges Pompidou, L'aménagement du territoire 1958-1974, Paris, l'Harmattan, 2004 ; KAYSER Bernard (dir.), Naissance des nouvelles campagnes, Paris, Editions de l'Aube, 1996 ; PITTE Jean-Robert, Histoire du paysage français de la préhistoire à nos jours, Paris, Tallandier, 2003 ; STEBE Jean-Marc, Architecture, urbanistique et société, Idéologies et représentations dans le monde urbain, Paris, l'Harmattan, 2001

[15] Préfacé par Paul Delouvrier, préfet de la région parisienne et élaboré par l'association universitaire de recherches géographiques et cartographiques. 19940179/1

Les sources contemporaines y privilégient l'action technique de l'homme sur la nature, à travers l'industrialisation[16], la construction d'ouvrages d'art, les logements, l'exploitation de la forêt, tradition d'une France colbertiste puis physiocrate et jacobine, l'aménagement du littoral, préoccupation plus récente[17], remembrement, qui bouleverse la perception du paysage.
La France d'après 1945 gère un héritage napoléonien centralisateur jusqu'aux lois de décentralisation du début des années 1980 et vit par la suite un double processus : décentralisation- déconcentration ; conventionnement avec les opérateurs privés, à qui l'administration délègue le « faire », la technocratie conservant un rôle de sachant. Le droit du sol est jacobin, les maires n'ont pas de compétence sur les permis de construire jusqu'à la décentralisation de 1981 et l'Etat central procède par plans et par zones d'aménagements. En insistant sur des ouvrages ou des quartiers porteurs de prouesses techniques[18] (fig.7 : le nouveau quartier d'affaires et de logements de la Défense dans l'axe historique du Louvre à l'arc de Triomphe, 1957-1959, plan-relief, 19770688/5), un savoir-faire national, même si les dossiers révèlent des sources d'inspiration internationales. Les fonctionnaires français de l'équipement, inspecteurs généraux ou urbanistes, font des voyages d'études dans les pays scandinaves, en Grande-Bretagne dans la banlieue de Londres et aux Etats-Unis, afin de s'inspirer des réalisations innovantes de complexes commerciaux, de services ou d'industrie ou de « cités jardins ». Des architectes urbanistes sont par ailleurs envoyés en mission par exemple en Grèce, lors d'un tremblement de terre qui a détruit trois villages de Céphalophonie en 1951[19]. La perception du paysage d'autrui, confrontée à leur propre culture du paysage, donne lieu à des discours réflexifs sur la place de l'architecture dans le paysage et la qualité de vie d'un espace façonné par l'homme. Le rapport à l'espace et au temps qu'illustrent ces dossiers est éclairant : on se soucie d'imprimer dans la durée une marque dans le paysage, dans un rapport à la fois conflictuel et complice avec le passé. Un dossier relatif à une exposition sur les reconstructions en France, mettant en perspective les actions de la reconstruction de la 1ère guerre mondiale et celles prévues dans l'immédiat après-guerre, présentée au Palais Galliéra en 1946 en est un témoin[20].
La Reconstruction et les grandes mutations sociales ont un impact direct sur le paysage et le ministère de la Reconstruction et de l'urbanisme, puis le ministère de l'équipement, souhaitent prendre très vite la mesure des actions d'ensemble à accomplir. A la fin de la seconde guerre mondiale, de nombreux ouvrages d'art se trouvent détruits et les communications empêchées. Le ministère de l'équipement, en 1945, se lance dans une grande enquête, prenant exemple sur des pays étrangers tels que l'Espagne, pour l'insertion des ouvrages d'art en montagne. Les sources nationales privilégient les axes majeurs de communication, vitaux pour l'économie et le transport, ainsi, la reconstruction des ponts des villes et régions bombardées (Brest, Tancarville, Lyon) (fig.9 : reconstruction des ponts de Lyon, albums photographiques, 19840362/23 et 24). En règle générale, les problématiques liées à la reconstruction modifient très sensiblement le paysage, car se pose la question du lien entre un habitat ancien, qui symbolise une géographie familière, qui véhicule cependant des images de retard social voire d'insalubrité et de promiscuité, et les modèles d'habitat que l'on veut promouvoir pour la période contemporaine. Les logements expérimentaux, dont les expériences du Corbusier à Rezé et à Marseille, autour de l'unité d'habitation, forment des laboratoires d'idées dont on conserve de multiples représentations. Ces logements expérimentaux, situés dans des quartiers neufs ou à proximité de centres anciens, font l'objet de descriptions et représentations dans lesquelles l'aspect paysager n'est pas négligé : village des personnels de l'OTAN à Fontainebleau, du à Lods, plan de reconstruction du Havre par Perret[21], qui matérialise les espaces dans lesquels coexistent édifices publics et logements collectifs et traite fortement la façade maritime de la ville reconstruite et les déclinaisons d'habitations à bon marché puis de villages dans des banlieues des grands centres urbains (Caen, Rennes, Bron, Villeurbanne…et en général l'actuelle Ile-de-France).

Le lien villes-campagnes est l'objet de dossiers politiques, techniques et financiers, largement illustrés, car il s'agit d'insérer dans un environnement périurbain marginalisé, un ouvrage neuf qui va générer

[16] Carte des centres de population et points d'appui industriels, mention des degrés d'urgence dans le développement industriel, 19770176/1
[17] Aménagement touristique du littoral, tracés de servitudes piétons, 1975-1980, 19960228/15-16. Voir en particulier Gruissan, l'article 15
[18] Plusieurs dossiers sur La Défense, 19770377/5, 19770688/5 et 19940211/1, 1957-1991.
[19] 19770785/1
[20] Exemples de plans d'urbanisme et de maquettes de villes reconstruites du nord de la France, dont celui de Laprade pour Valenciennes, 1945, 19850378/5
[21] Plan aquarellé, 1950, 19980262/1

des flux réguliers de personnes. Ainsi en est il des dossiers de la direction générale de l'aviation civile, pour les aéroports, ou de la direction des routes, pour les aéroports et autoroutes des années 1960 (fig. 10 : aéroport d'Orly, 19850378/12 , fig. 11 : autoroute de l'ouest, 20080186/20). Quant aux paysages ruraux ils font l'objet des soins d'entités telles que l'Office national des forêt et le ministère de l'agriculture souhaite faire état de l'exploitation raisonnée des forêts, dont certaines ont un fort potentiel touristique et économique (fig. 12 et fig.13 : photographies des travaux en forêt de Rambouillet et en Corrèze, 1969, 19880215/42 et 76). Ces paysages, dont la représentation fiscale, par le cadastre, est encore dans la main de l'Etat, sont le lieu de vie de populations d'une France largement rurale à laquelle le ministère de l'Agriculture s'intéresse, en particulier pour le suivi des opérations de remembrement. La photothèque de l'agriculture, dans un triple souci, documentaire, technique et de propagande, réalise entre 1964 et 1975 une vaste enquête photographique dont le caractère ethnographique apparaît avec le recul. Pour le ministère, il est crucial de montrer les différentes étapes de la mutation des paysages remembrés : abattage de haies, création de chemins, modifications de plans cadastraux. Le photographe en profite pour se consacrer à un reportage sur l'habitat rural, dont on sait que l'implantation et la disposition a des liens avec les modes d'exploitation des terres et leur organisation spatiale (fig. 14 – fig. 18 : villages de Haute-Loire, du Finistère, barrages du Bas-Rhône-Languedoc, vues du bocage normand, 1964-1975, 19880215/76).

Le paysage étudié ou observé.

La France est un pays de tradition encyclopédique dont les experts emploient une méthodologie d'études de terrain fondée sur l'observation, le calcul et la classification, dans des champs disciplinaires variés (naturalistes, ingénieurs, historiens, sociologues). La seconde moitié du XXe siècle garde cette méthodologie d'ensemble, mais passe progressivement d'une ambition d'exhaustivité à une culture du projet ciblé. Ces deux notions ne sont pas antinomiques mais les présupposés idéologiques et la gestion du temps de réalisation diffèrent. Derrière ces opérations de connaissance qui se traduisent par des couvertures exhaustives, un intérêt pour la géographie, discipline qui décompose le paysage en éléments constituants interprétables (forêts en bordure de zones de cultures, habitat groupé ou dispersé, parcellaire) ou qui suit un cheminement, visible par le plan de vol et les techniques de prise de vue (orientation de l'appareil, heure et date) et réalise une cartographie où figurent des éléments de liaison (fleuves, vallées, routes, ponts). Tout se passe comme si l'Etat considérait que la connaissance préalable du paysage permettait de bâtir un plan d'action sur plusieurs années, dans un but d'aménagement foncier ou de prévention des risques. En cela, cette vision de la carte ou la photographie aérienne qui forme, par photomontage ou assemblage d'une ou de plusieurs campagnes, une « France vue du ciel » avant la lettre, est conforme à son utilisation première : la stratégie, la conquête d'un territoire. Les sources relatives à cette application de la géographie sont certes conservées aux Archives nationales, car elles révèlent que l'administration les a commandées, mais, si l'on se réfère à leur caractère interministériel, elles sont aujourd'hui en ligne ou accessibles selon des modalités autres (IGN). L'existence d'une méthodologie garde son actualité dans un contexte interministériel car les normes de constitution des sources et de restitution de l'information visent maintenant l'interopérabilité et la comparaison des données entre l'Etat et les collectivités territoriales. En effet, les couvertures aériennes de l'IGN ont d'autres applications : elles permettent aux communes des superpositions au cadastre rénové, document de l'Etat conservé dans les communes. Le Conseil national de l'information géographique, interministériel, est le producteur des normes. Les actuelles sources issues des systèmes d'information géographique, qui lient une base de données à une représentation cartographique codifiée découlent de cette méthodologie plus ancienne et attestent de sa permanence, appliquée à des supports dématérialisés. Dans les années qui ont immédiatement précédé la diffusion des Systèmes d'Information Géographique, les ministères qui disposaient de structures d'études internes, établissaient déjà des représentations modélisées à partir de recueil de données, sous forme d'atlas (fig.19 : culture, délégation au développement et aux affaires internationales, département des études et de la prospective, projet d'atlas culturel, communes dotées d'au moins une fanfare, 1988, 200700226/85).

Le paysage valorisé ou magnifié

Valoriser[22] un paysage relève de démarches différentes et qui peuvent se superposer: logique économique, politiques culturelles de transmission d'un legs du passé (le Touring Club et ses rapports avec l'administration des Monuments historiques), utopie architecturale, partagée par les urbanistes et les architectes, mais traitée différemment dans les dossiers de concours (fig. 20 : 19970377/16, culture, cabinet, atelier parisien d'urbanisme, aménagement de la Villette, projet, 1977). Les fonds du ministère de la culture, auxquelles furent, de manière fluctuante, rattachées les politiques de création architecturale et de ses établissements constructeurs (Service national des Travaux, Etablissement de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels) les conservent. Aux confins des deux se trouve le tourisme et ses campagnes de promotion[23] où se trouvent traitées de manière récurrente la France éternelle (paysages ruraux, alpages) et la France contemporaine (ouvrages d'art, nouvelle église de Lourdes, faculté de médecine de Marseille, musée du Havre, stations balnéaires ou de ski, camping). Le paysage devient terroir. Les sources sont produites par les entités chargées de l'application des politiques du tourisme (ministère, commissariat général, délégation). La production de la DATAR[24], liée au 1er ministre, éclaire la coexistence de ces logiques. Productrice de documents de planification dans la plus pure tradition du schéma visuel et pédagogique (fig. 21 : schéma directeur des voies navigables, 1984, 19920327/22), elle commandite en 1984 une vaste mission sur les paysages, notamment les territoires en crise, la mission Latarjet qui fait intervenir par le biais d'une commande photographique, 30 artistes, dont Raymond Depardon et donne lieu à une publication imprimée, action de diffusion et vulgarisation. Les paysages, particulièrement ceux frappés par le début de la désindustrialisation, étaient vus sous un angle différent, magnifiés et révélés par la démarche artistique et non plus objets d'interventions techniques des aménageurs de l'ère précédente. C'est également ce qui différencie cette logique des études d'un établissement tel que l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France. Dans la production du ministère de la culture, l'exemple des deux concours successifs de la Villette le révèle. Les actions entreprises entre la fin des abattoirs en 1974 et le premier concours de 1977, relève de la culture des ateliers d'urbanisme, dans laquelle la dimension utopique est réelle. L'intervention postérieure du Ministère de la culture après 1981 (François Barré, directeur de l'architecture) est celle du geste architectural. Le fait que le dossier du premier concours, produit par l'APUR, se trouve conservé dans un versement du ministère de la culture évoque les rapports entre un paysage magnifié par l'utopie des urbanistes et la reprise sous d'autres formes par des architectes.

Le paysage protégé

Les politiques de la culture et le l'environnement entretiennent avant et après 1971 des liens étroits. La législation sur les sites connaît plusieurs phases, 1906-1930 (loi sur les sites)-1971, les outils évoluent et se complètent (1962, secteurs sauvegardés, 1983, ZPPAUP). Les législations de protection donnent lieu à des processus de labels (Natura 2000), ou de coopération, telle la création des parcs naturels nationaux ou régionaux, depuis 1961. Ces actions sont fortement relayées par les associations de statut privé mais de fait chargées, dans certains cas, d'une mission de service public, qui vise à protéger le paysage dans sa diversité, notion qui rejoint celles des chartes de l'UNESCO. Le ministère de la culture ou l'éphémère ministère du temps libre, diligentent des enquêtes ethnographiques : ainsi, celle sur « la vallée des Vaux en Bourgogne », en 1982[25], qui se réfère d'une méthode plus ancienne des élèves de Lévi-Strauss. A la fin des années 1980, avec la fin de la guerre froide, la notion de risque naturel ou industriel concurrence le risque de conflit. Ces préoccupations existaient déjà dans certaines campagnes photographiques effectuées par l'armée en urgence, dans le cas de catastrophes naturelles, telles les inondations dans le sud ouest à l'hiver 1955, mais dans un cadre de protection civile (fig. 22 : Sud ouest, villages inondés en Gironde, 19890301/2). La notion ouvre désormais la voie au principe de précaution, inscrit dans la constitution en 2005. Il en va ainsi de l'évolution de la production, des services de la météorologie : les observations sont liées, depuis 1850, à une vision stratégique et militaire des événements pouvant affecter le déplacement sur un terrain d'opérations. Progressivement, dès les dernières années du XIXe siècle, les cartes de prévision et d'observation donnent une représentation du paysage beaucoup plus liée au risque général encouru par les populations, selon une échelle géographique plus large, européenne. Les tendances actuelles, marquées par les études sur l'évolution du climat et les préoccupations liées à

[22] Voir les projets de tables d'orientation donnant une vue panoramique du paysage reconstitué sous une forme de réalité géographique symbolisée (Maquette dite des 13 arbres, 20000034/214) et les collections d'affiches, 20050042

[23] Mission du commissariat général du tourisme, 20070624/2

[24] Pour une vision plus large, voir DATAR, La France au-delà du siècle, Paris, Editions de l'Aube, 1994

[25] 19940589

l'environnement, cherchent à modéliser cette évolution, pour prévoir les modifications intempestives des paysages des bords de mer ou de montagne (fig. 23 : Météo France, carte des prévisions Europe, 1924, 19810145/174).

En résumé, les sources relatives au paysage et à sa construction mentale ou visuelle, réelle ou virtuelle, présentent des caractéristiques communes : les points forts en sont la riche iconographie, la présence de synthèses politiques et techniques à vocation pédagogique, produites, non seulement dans le cadre des attributions de directions centrales techniques, mais aussi par des commissions nationales ou organismes crées ad hoc, chargés de missions interministérielles, utilisant la logistique de l'armée, surtout pour les débuts de la photographie aérienne[26]. Quelques exemples sont constitués des versements suivants[27] : DATAR, enquête sur le paysage, dite Mission Latarjet, 1984-1985 (19880188, voir aussi Affiches, photos de paysages, extraits de journaux, 1983-1989, 20040212/4/8-9), cabinet de Pierre Bérégovoy (19950039, documents produits en 1992-1993), ASPEN (20010133), dossiers de l'ingénieur Lefort, conseiller au cabinet du ministre de l'équipement, sur les façades maritimes et le développement urbain (19810279), Missions pour l'aménagement de la côte Aquitaine, du littoral de Languedoc-Roussillon (versement du ministère de l'agriculture, direction des forêts, 19830507), dossiers de création de l'Institut français du paysage en 1982 et 1983 (19870510, agriculture, direction générale de l'enseignement). Le chercheur, s'il n'est pas familier de la structure des administrations françaises, qui présente des éléments contradictoires de stabilité des missions et d'instabilités d'organigrammes, peut formuler sa requête en langage naturel, sur les champs « résumé » et « mot clé » de la base Priam3. Les occurrences significatives portent, notamment, sur les termes « façade maritime » ; « banlieues » ; « littoral » ; « espace vert » ; « montagne » ; « forêt » ; « site » ; « paysage » ; « reconversion industrielle » ; « remembrement » ; « contrat de plan » ; « fleuve » ; « barrage » ; « route » ; « pont », joints à des noms de lieux. Ces sources de notre histoire du temps présent sont les témoins de logiques interdisciplinaires, où les méthodes servent des projets souvent visionnaires. L'évolution du regard porté par nos contemporains sur la notion de paysage y est largement représentée, à travers un cheminement intellectuel qui utilise tous les moyens techniques. La toile de fond de ces sources est l'action de l'homme sur son environnement. Les plus anciennes sont fidèles à l'idée de conquête, à travers des politiques où l'économie est très présente. Les plus récentes se font l'écho de notions en prise directe avec les préoccupations des européens, sur l'écologie et le développement durable. Cette critique de la logique des aménageurs est sensible à partir des années 1980, en des temps sans doute moins favorables pour un développement que l'on souhaite plus durable. Les sources se font l'écho de ces glissements progressifs du sens qui nous montrent que le paysage n'est jamais une réalité figée.

[26] Mission photo de l'armée sur la côte du Languedoc-Roussillon, littoral, sites de Gruissan, de la Grande Motte, de Marguelonne (analogue à celle des avions IGAME de surveillance des points et zones sensibles), 1956 ; 1966, 19850378/9

[27] On complètera par la lecture de l'annexe qui suit, la consultation de la base Priam3 et des guides des sources cités en introduction et dans la bibliographie.

Ministère	Contexte	Fonds	Principales typologies
Equipement (1966)	Ministères de la reconstruction puis construction (1944, 1958), et des travaux publics	F 14 Versements	
		Mission interministérielle de la mer	- études - projets de loi
		Direction de l'aménagement du territoire	- atlas d'aménagement régional, 1934-1964 - zones et friches industrielles : enquêtes, notices techniques et cartographiques
		Direction de l'architecture et de l'urbanisme	- plans topographiques par département et communes, 1942 – 1968 - plans d'urbanisme sommaires et plans directeurs (avant 1967) - dossiers de plans d'occupation des sols approuvés et révisés, par département, 1966-1991 - reproductions de plans antérieurs à 1934 (région parisienne) - albums de photographies et de plans (projets architecturaux) - atlas des opérations foncières, par région, 1965-1966 - photographies aériennes, 1936-1968 - dossiers de décisions d'attribution de terrains aux villes nouvelles (1970 et suivantes) - tracés des servitudes de passage le long du littoral - secteurs sauvegardés : études - dossiers financiers pour l'amélioration du paysage autour des HLM - aménagement des zones touristiques en montagne et sur le littoral : projets
		Mission des villes du Massif central	- dossiers d'opérations par commune, création de stations, d'unités touristiques nouvelles, plans, études, 1975-1980
		Direction de l'habitat et de la construction	- chantiers d'expérience : dossiers de prototypes, classés par opération (période d'après-guerre) - études et enquêtes sociologiques - projets-types régionaux et nationaux homologués -plan construction et architecture : recherches, étude de la demande des citadins - plans d'aménagement, d'extension et d'embellissement, zones d'aménagement concerté, différé, d'urbanisme prioritaire, d'habitat - jardins familiaux : projets d'architecture, plans, photographies - espaces verts publics : avant-projets
		Mission interministérielle pour la qualité des	- rapports, programmes d'action, groupes de travail

		constructions publiques	
		Direction des affaires économiques et internationales	Coopération, missions d'urbanisme et d'habitat
		Direction des transports terrestres	- plans des travaux de modernisation des voies navigables et canaux, travaux d'endiguement, XIXe – 1975 - schémas directeurs des voies navigables - cassettes video sur le tramway de Strasbourg, 1989 (FR3 – ville) - cartes et plans relatifs au contrôle des ports autonomes ou fluviaux - dossiers techniques et plans concernant le tunnel sous la Manche (délégation au tunnel) - dossiers techniques des téléphériques, cartes et plans, contrôle de la construction, 1861-1968
		Direction des routes	- photographies de surveillance, entretien et reconstruction d'ouvrages d'art, noter les dossiers des traversées alpines - études de tracé, dossiers techniques - opérations de remembrement , dossiers liés aux expropriations lors de la mise en place des autoroutes - conférences présentées à l'institut technique du bâtiment et des travaux publics : préparation de films et d'expositions - station service : dossiers d'abattage des arbres pour l'implantation des stations - état du réseau après les hivers de 1968-1970 : dossiers photographiques
		Direction de l'urbanisme et du paysage	- protections des sites, dossiers sur les zones sensibles, projets d'EDF
		Service d'études techniques des routes et autoroutes (SETRA)	- maquettes de l'ancien musée des travaux publics (vérif à la mission) - documentation, dossiers techniques et de marchés sur les ouvrages d'art)
		Direction générale de l'aviation civile	- dossiers de création et aménagement d'aéroports, plans d'équipement, depuis 1946
		Direction des ports et de la navigation maritime puis des transports maritimes, des ports et du littoral	Textes officiels, rapports, études, cartes et plans, dossiers de travaux
Environnement (crée en 1971) **De 1978 à 1981, réuni à l'Equipement (ministère de l'environnement et du cadre de vie)**	loi sur l'eau, 1964, création de parcs naturels, 1961 (politiques d'aménagement accélérées sous G. Pompidou et J. Chaban-Delmas).	Fonds de nature interministérielle (agriculture, culture, intérieur, éducation nationale). Les programmes sont élaborés par la DATAR.	
		Direction de la nature et des paysages	Dossiers des parcs nationaux de Port-Cros, Guadeloupe, Cévennes, Ecrins, Mercantour, Pyrénées occidentales,

			Vanoise, Camargue, Porquerolles, Ariège et Mont-Pelvoux, 1953-1982
		Délégation à la qualité de la vie	- études sur la préservation des espaces naturels, 1970-1981 - notes et rapports de la commission interministérielle des comptes du patrimoine naturel, 1980
Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres	EPA crée en 1975 (loi et décret d'application) contrôlé par le 1er ministre puis par l'Equipement	Fonds postérieurs à 1992, conservés aux archives départementales de Charente-maritime	Dossiers d'acquisition foncière pour la mise en place de sites naturels (maintien de l'équilibre écologique)
Office national des forêts	EPIC crée en 1964 – 1965 (décret d'application)		
Tourisme	Conseil national ou supérieur, selon les appellations, crée en 1952, réorganisé en 1972 et en 1986 Secrétariat d'Etat en 1974	Peu de sources antérieures à 1940 car organismes fluctuants et hétérogènes (F14). Quelques documents antérieurs à 1965	
		Inspection générale	Études sur le littoral
		Secteur d'activité « produits et aménagement »	- Études régionales et thématiques du comité interministériel d'action sur la nature et l'environnement - photographies et diapositives des stations du littoral, 1980-1984 - plans d'urbanisme directeur, plans départementaux de randonnée, 1975-1980 - projets d'aménagement de ports fluviaux, 1973-1976 - plans d'eau, études et inventaires, 1977 - protection du littoral des grands lacs de Savoie et Haute Savoie, - aménagement des plages et des ports, études projets et plans - inventaire des sites et projets d'équipement, par département, pour la commission interministérielle pour l'aménagement touristique et l'espace rural - unités touristiques en montagne : plans, études, dossiers par UTN (crées en 1977 pour 14 départements)
		Secteur « promotion fleurissement »	- photographies des hôtels, monuments et sites, 1946-1986 - dépliants et affiches, 1945-1965, 1980
		Direction des industries touristiques	Dépliants, 1975-1979
		Fonds d'associations chargées de missions de service public	
		Touring club (53 AS)	
Mission interministérielle pour l'aménagement		Fonds conservé aux Archives départementales de	

et l'équipement de la Corse		la corse du sud	
Mission littoral de Languedoc-Roussillon		Fonds conservé aux archives départementales de l'Hérault	Plans de la grande Motte et des marais
Agriculture	Liens étroits avec les documents des contrats de plan Etat-Région devenus contrats de projet	Direction des forêts	- plans des forêts domaniales, 1878-1931 - photographies de communication, 1950-1977 - photographies de la Savoie, 1948-1950 - préparation de la loi Montagne, 1982-1983 - restauration des terrains de montagne, dossiers de barrages
		Commission du bassin de la Loire	Dossiers d'études et d'orientations depuis 1963
		Vérif service	- albums photographiques des opérations de remembrement et de l'étude des habitats et paysages ruraux, 1963-1975
		idem	- répartition des zones agraires
			- habitat rural
			- cours d'eau non navigables, espaces maritimes et littoraux, deltas et estuaires
		Direction de la protection de la nature (jusqu'en 1970) ?	- actions de protection des milieux, sites
Culture (1958)	Ministère ayant connu décentralisation et déconcentration entre 1992 et 2004 (secteurs sauvegardés déconcentrés en DRAC, Inventaire général décentralisé en Région).	versements des directions centrales issues de l'éclatement de la direction générale des arts et lettres en 1969 La médiathèque du patrimoine conserve et communique des fonds photographiques de commandes dont certains contiennent des vues de paysages	Dossiers des services patrimoniaux (Archéologie, mission ethnologique, Inventaire général, Monuments historiques, secteurs sauvegardés, Villes et pays d'art et d'histoire), agissant, pour l'étude et la protection des monuments et des sites ou des territoires, depuis 1840 - études, plans, campagnes d'inventaires photographiques - bases de données documentaires (Mérimée, Mémoire, Médiatek)
1er ministre	Services ou missions interministérielles ad hoc	DATAR (depuis 1963)	- mission photographique (affiches, photos de paysages, extraits de journaux), 1983-1989
		Missions ad hoc	Mission Durdere, député des landes, sur la forêt, 1981-1982

L'innovation technique : quelles sources ?

Résumé d'intervention et bibliographie

Ce texte a été élaboré par Christiane Demeulenaere-Douyère, conservateur général du patrimoine (h), Archives nationales ; chercheur associé au Centre Alexandre Koyré, Paris.

Les liens entre patrimoine (surtout si on met un S à patrimoine) et innovation technique sont nombreux. Il n'est que de penser aux liens étroits qui unissent depuis toujours patrimoine, architecture et techniques pour s'en persuader. Mais il n'y a pas que dans ce domaine… Il n'est donc pas saugrenu de consacrer un exposé dans ce stage, qui traite des sources de l'histoire des patrimoines, aux sources de l'innovation technique.

Les sources de l'innovation technique sont nombreuses, de nature très diverse et de provenances différentes. Pour faire l'histoire de l'activité inventive et des artefacts auxquels elle s'est appliquée, on peut mobiliser des sources innombrables telles que les objets issus de fouilles archéologiques, les instruments et outils, les machines, les sites et installations artisanales et/ou industrielles, les modèles, les prototypes, les échantillons, les dessins, les manuels et traités techniques, les catalogues et prospectus, la presse technique, les enregistrements sonores et visuels, les témoignages…, sans oublier les musées d'arts et métiers et leurs collections techniques. La liste pourrait être très longue. Ici, nous traiterons plus particulièrement de « sources-textes », de fonds d'archives issus de l'activité administrative d'institutions en lien direct avec l'activité inventive, qu'il s'agisse de l'évaluer (expertise), de la soutenir (financements) ou de l'enregistrer (protection).

Parmi la multiplicité des institutions qui ont eu à traiter de ces questions, je présenterai d'abord deux fonds d'archives institutionnelles en lien très étroit avec l'innovation technique :

- les archives de l'Académie des sciences de Paris,
- le fonds des brevets de l'INPI (Institut national de la propriété industrielle).

1 - L'Académie des sciences de Paris (ARS)

- Une institution créée en 1 666, réformée en 1699 et mise au service de la monarchie et protégée et financée par le roi.
- Article 31 du Règlement du 29 janvier 1699 : « L'Académie examinera, si le Roi l'ordonne, toutes les machines pour lesquelles on sollicitera des privilèges […].Elle certifiera si elles sont nouvelles et utiles, et les inventeurs de celles qui seront approuvées seront tenus de lui en laisser un modèle. »
- L'Académie royale des sciences fournit des expertises au gouvernement ; collaborations avec le Bureau du Commerce.

Quels documents ?

- procès-verbaux des séances et pochettes de séances
- dossiers de prix
- les documents de l'enquête du Régent (début XVIIIe siècle)
- dossiers documentaires sur les membres de l'Académie depuis sa création
- Publications de l'Académie :
  - *Histoire et mémoires* de l'ARS
  - *Machines et inventions approuvées par l'ARS […] avec leur description*, dessinées et publiées […] par M. Gallon (1666-1754).

Bibliographie : Eric Brian et Christiane Demeulenaere-Douyère (dir.), *Histoire et mémoire de l'Académie des sciences. Guide de recherches*, Paris, Tech et Doc Lavoisier, 1996.

Adresse utile : Archives de l'Académie des sciences, 23 quai Conti, 75006 Paris. http://www.academie-sciences.fr/activite/archive.htm

2 - Les brevets d'invention

- créés par les lois du 7 janvier et 25 mai 1791, modifiées plusieurs fois au cours des XIXe et XXe siècles.
- Le dépôt des brevets commence dès 1791 : dépôt d'un mémoire descriptif et de dessin(s) ; paiement d'un droit…
- 400 000 dossiers originaux, de 1791 jusqu'en 1902, date à laquelle commence la publication systématique et intégrale de tous les textes et planches des brevets, imposée par la loi du 7 avril 1902.
- Base Brevets français 19e siècle :
- tous les dossiers originaux des brevets d'invention déposés, intégralement numérisés, seront mis en ligne de 1791 à 1902. Actuellement sont en ligne les brevets de la période 1791-1844 (18 000 dossiers et 160 000 images).
- Site : http://bases-brevets19e.inpi.fr (ouvert en 2011).

Bibliographie **:** Gérard Emptoz et Valérie Marchal, *Aux sources de la propriété industrielle. Guide des archives de l'INPI*, Paris, 2002.

Adresse utile : INPI, 26bis rue de Saint-Pétersbourg, 75008 Paris. http://www.inpi.fr/

3 - La sous-série F/12 des Archives nationales

La sous-série F/12 du cadre de classement des Archives nationales est consacrée au commerce et à l'industrie dans la nomenclature officielle des Archives nationales. Toutefois, au-delà de cet intitulé, elle peut concerner des domaines beaucoup plus vastes que peut le laisser penser la notion restrictive de « commerce et industrie ». Mon propos se concentre plutôt sur les XVIIIe et XIXe siècles, période que je connais le mieux, d'autant que Mme Catherine Cuenca consacrera plus tard une intervention au patrimoine scientifique et technique contemporain.

Ses apports sont majeurs en matière d'invention et particulièrement d'expositions.

Les expositions universelles

Les expositions, expositions nationales des produits de l'industrie et expositions universelles, ont été, au XIXe siècle, le haut lieu de la valorisation de l'innovation technique ; elles ont été aussi un haut-lieu de l'anthropologie et de l'ethnographie, puisque les voyageurs de retour de missions ont rapidement compris quels avantages ils avaient à venir y exposer leurs collectes et leurs travaux.

Les archives conservées intéressent essentiellement ***l'organisation et l'administration des expositions :***

- Dossiers administratifs : règlementation, personnel, budgets, comptabilité, correspondance…
- Dossiers relatifs aux constructions : choix des emplacements, dossiers techniques, marchés, métrés, attachements…
- Comités d'admission des exposants et d'installation
- Jurys et service des récompenses (not. réclamations des exposants : littérature grise)
- Service du catalogue
- Attention : les documents relatifs aux expositions des beaux-arts relèvent de la série F/21.

Une iconographie très abondante…

- … mais assez répétitive pour les premières expositions (avant l'arrivée des photographes amateurs).
- Plans : généraux, de détail, coupes, élévations… mais souvent des problèmes matériels de conservation (mauvais état, problème des calques…)
- Photographies, le plus souvent assez générales, photographies d'architecture, rarement des stands d'exposants
- Un complément important : le fonds de l'Agence d'architecture du Grand-Palais (102 AJ), avec notamment des documents sur le Palais de l'Industrie de 1855.

Les sources imprimées

Il faut souligner la très grande importance des sources imprimées, notamment pour les objets et machines exposés :

- catalogues officiels des expositions
- listes de récompenses (*Journal Officiel* et volumes à part)
- rapport(s) du Jury publié(s) à l'issue de l'exposition, souvent en plusieurs volumes

- guides divers (commerciaux, presse…)
- Presse illustrée : très abondante en pér iode d'expositions. On peut citer *L 'Illustration, La Nature, Le Monde illustré, l'Univers illustré, Le Génie industriel*, etc. et nombre de publications éphémères.

Où les trouver ?

- dans la série AD/XIX/d des Archives nationales (mais problèmes de conservation)
- dans les bibliothèques
- en ligne : sur le site du Conservatoire numérique des Arts et Métiers (www.cnum.fr) et sur Gallica (BnF).

Bibliographie *:* Christiane DEMEULENAERE-DOUYERE, « Expositions internationales et universelles. Les fonds des Archives nationales », *Histoire urbaine*, n° 31, août 2011, p. 171-180 (en ligne sur http://www.cairn.info/revue-histoire-urbaine-2011-2-p-171.htm).

Les acteurs de l'innovation technique

Enfin, concernant l'histoire des acteurs de l'innovation technique, voici quelques pistes sur les renseignements d'ordre individuel qu'on peut attendre des dossiers conservés dans la série F/12.

- Ils ne concernent pas seulement des commerçants et des manufacturiers.
- Les inventeurs sont souvent issus du monde de l'artisanat, y compris l'artisanat d'art (très important jusqu'au milieu du XIXe siècle)
- Importance des collaborateurs « artistiques » des expositions : architectes, décorateurs, artistes divers…

Les distinctions honorifiques

- Dossiers de pr oposition du ministère du Commerce (sous-série F/12) : très nombreux, très riches d'informations, remplis par les impétrants eux-mêmes qui donnent beaucoup d'informations les concernant ; y figurent aussi les demandes non suivies d'effets.
- Séries de dossiers de proposition liés aux Expositions universelles

En complément, le fonds de la Légion d'honneur (LH) : tous les dossiers de « légionnaires » versés aux Archives nationales par la Grande Chancellerie sont maintenant numérisés et mis en ligne sur le site Internet des Archives (base Léonore avec images associées).

4 - Dans d'autres séries des Archives nationales, quelques pistes

- F/13 (Conseil des Bâtiments civils): matériaux de construction (béton…), engins de chantier…
- F/14 (Travaux publics) : not. F/14/3185 (propositions d'inventeurs, 1791-1829) ; F/14/3186-3196 (drs d'inventeurs, 1752-1860) ; F/14/3198-3200 (inventions examinées par le service des mines, 1860-1897) ; F/14/13583-13585 (inventions étudiées par le Comité consultatif des chemins de f er, 1878-1933) ; F/14/16531-16534 (inventions et recherches, 1859-1941).

Il faut aussi signaler les fonds de la Marine, aux Archives nationales (Paris) et au SHED (Vincennes), notamment pour toutes les questions touchant notamment aux constructions navales, à la corderie, au calfatage…

Sachant bien sûr que nous sommes loin d'avoir épuisé la matière. Il faudrait encore évoquer les archives parlementaires, les fonds des juridictions, les archives de sociétés savantes (sociétés d'agriculture, sociétés industrielles comme la Société d'encouragement à l 'industrie nationale et la Société industrielle de Mulhouse) et de sociétés d'inventeurs, les papiers des intendances, des Etats provinciaux, des municipalités, les fonds des sociétés professionnelles, des écoles d'ingénieurs, de l'enseignement technique, les archives d'entreprises, etc., ce qui est un trop vaste programme pour le cadre de ce séminaire.

Orientation bibliographique

Sur l'invention technique en général :

- Liliane HILAIRE-PÉREZ, *L'invention technique au siècle des Lumières*, Paris, Albin Michel, 2000.
- Gabriel GALVEZ-BEHAR, *La république des inventeurs : propriété et organisation de l'innovation en France, 1791-1922*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.

Sur les sources de l'histoire de l'invention :

- Éric BRIAN et Christiane DEMEULENAERE-DOUYÈRE, *Histoire et mémoire de l'Académie des sciences. Guide de recherches*, Paris-Londres-New York, Tec et Doc Lavoisier, 1996.
- Gérard EMPTOZ et Valérie MARCHAL, *Aux sources de la propriété industrielle. Guide des archives de l'INPI*, Paris, INPI, 2002.
- Marie-Sophie CORCY, Christiane DEMEULENAERE-DOUYÈRE et Liliane HILAIRE-PÉREZ (dir.), *Les archives de l'invention. Écrits, objets et images de l'activité inventive,* Toulouse, CNRS-Université de Toulouse Le Mirail, 2007 (coll. Méridiennes, série Histoire des techniques).

Sur la série F/12 des Archives nationales en général :

- Christiane DEMEULENAERE-DOUYERE, *Introduction à la sous-série F/12 (mise à jour), État général des fonds des Archives nationales Paris*, Paris, Archives nationales, 2008-2011 (en ligne, www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan).
- Charles SCHMIDT, Robert MARICHAL et Philippe DU VERDIER, F/12/1* à 10289 : répertoire numérique détaillé, Paris, Archives nationales, 1921-vers 1963, 3 vol. (numérisation prochainement en ligne sur www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan).
- « Hommes et territoires : équipement, agriculture, industrie, commerce, tourisme », dans Martine PLOUVIER (dir.), *Guide des sources de l'histoire de l'art aux Archives nationales et aux Archives de Paris*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2012 (coll. Orientations et méthodes, n° 20), p. 315-329.

Sur les expositions universelles (ouvrages très généraux et publications les plus récentes) :

- Brigitte SCHROEDER-GUDEHUS et Anna RASMUSSEN, *Les fastes du progrès. Le guide des Expositions universelles. 1851-1992*, Paris, Flammarion, 1992.
- Isabelle CHALET-BAILHACHE (dir.), *Paris et ses expositions universelles : architectures, 1855-1937*, Paris, Éditions du Patrimoine, 2008.
- Christiane DEMEULENAERE-DOUYERE (dir.), *Exotiques expositions… Les expositions universelles et les cultures extra-européennes. France, 1855-1937*, Paris, Somogy éditions d'art / Archives nationales, 2010.
- Ana CARDOSO DE MATOS, Christiane DEMEULENAERE-DOUYÈRE et Maria Helena SOUTO (dir.), *The World's Exhibitions and the display of science, technology and culture : moving boundaries*, *Quaderns d'Historia de l'Enginyeria*, Barcelone, 2012, vol. 13 (en ligne (http://upcommons.upc.edu/revistes/handle/2099/12864).
- Anne-Laure CARRÉ, Marie-Sophie CORCY, Christiane DEMEULENAERE-DOUYÈRE et Liliane HILAIRE-PÉREZ (dir.), *Les expositions universelles à Paris au XIXe siècle*. *Techniques. Publics. Patrimoines*, Paris, CNRS Éditions, 2012 (coll. Alpha) (bibliographie à jour).

Sur les archives des expositions universelles conservées aux Archives nationales :

Présentation des sources :

– Christiane DEMEULENAERE-DOUYÈRE, « Les expositions universelles sous l'objectif. La photographie dans les fonds des expositions aux Archives nationales (Paris) », dans Ana M. Cardoso de MATOS et Irina GOUZÉVITCH (dir.), *Expositions universelles, musées techniques et société industrielle / World Exhibitions, Technical Museums and Industrial Society*, Lisboa, Ediçoes Cilibri/CIDEHUS-UE/CIUHCT, 2009, p. 165-178.

– Christiane DEMEULENAERE-DOUYERE, « Expositions universelles et internationales : quelles sources aux Archives nationales ? », dans Christiane DEMEULENAERE-DOUYERE (dir.), *Exotiques expositions… Les expositions universelles et les cultures extra-européennes. France, 1855-1937*, Paris, Somogy Éditions d'art / Archives nationales, 2010, p. 96-103.

– Christiane DEMEULENAERE-DOUYÈRE, « L'Exposition universelle de 1867 à Paris. Documents iconographiques en ligne », *Colonnes*, n° 27, juin 2011, p. 22.

– Christiane DEMEULENAERE-DOUYERE, « Expositions internationales et universelles. Les fonds des Archives nationales », *Histoire urbaine*, n° 31, août 2011, p. 171-180 (en ligne sur http://www.cairn.info/revue-histoire-urbaine-2011-2-p-171.htm).

– Christiane DEMEULENAERE-DOUYERE, « L'*Album du Parc* de l'exposition universelle de 1867, à Paris. Questions de conservation et de valorisation », dans Anne-Laure CARRE, Marie-Sophie CORCY, Christiane DEMEULENAERE-DOUYERE et Liliane PEREZ (dir.), *Les expositions universelles à Paris au XIXe siècle*. *Techniques. Publics. Patrimoines*, Paris, CNRS Éditions, 2012 (coll. Alpha), p. 429-438.

Instruments de recherche :

- Marc SMITH, *Expositions universelles et nationales au XIXe s. (an VI-1914). Répertoire numérique détaillé sélectif*, Paris, Archives nationales, 1994, dact. (assez sommaire).
- Christiane DEMEULENAERE-DOUYERE, *Expositions publiques des produits de l'industrie française avant 1850 : répertoire méthodique*, Paris, Archives nationales, 2005 (en ligne sur www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan).
- Christiane DEMEULENAERE-DOUYERE, *Distinctions honorifiques décernées à l'occasion des expositions internationales ou universelles (1849-1923) : répertoire méthodique*, Paris, Archives nationales, 2006 (en ligne sur www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan).
- Christiane DEMEULENAERE-DOUYERE, *Expositions universelles et internationales (1844-1920), expositions nationales, foires et salons français (1895-1921), expositions régionales françaises (1852-1913) : répertoire méthodique provisoire*, Paris, Archives nationales, 2007 (en ligne sur www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan).
- Christiane DEMEULENAERE-DOUYERE, *Exposition universelle de 1855, à Paris. Sous-série F/12. Répertoire méthodique des articles F/12/2892 à 2917, 3167/C, 3182 à 3184, 5005/B, 5793 et 11850, avec le relevé des sources imprimées relatives à cette exposition conservées aux Archives nationales*, Paris, Archives nationales, 2009 (en ligne sur www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan).
- Christiane DEMEULENAERE-DOUYERE, *Exposition universelle de 1867 à Paris : documents iconographiques. Répertoire méthodique (sous-série F/12)*, 2008. Les documents ont été numérisés et peuvent être consultés à partir de l'inventaire xml (en ligne sur www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan).
- Christiane DEMEULENAERE-DOUYERE, *Exposition universelle de 1867, à Paris. Sous-série F/12 et AD/XIXd. Répertoire méthodique,* Paris, Archives nationales, 2011 (en ligne sur www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan).

Recherches sur les individus :

- *Les dossiers nominatifs au XIXe siècle : regards croisés de l'administration sur les personnes*, *Revue administrative*, n° spécial 2007.
- Christiane DEMEULENAERE-DOUYERE, « Rechercher les acteurs du commerce dans les archives publiques de l'État du XIXe siècle », dans Christiane DEMEULENAERE-DOUYERE et Armelle LE GOFF (dir.), *Histoires individuelles, histoires collectives. Sources et approches nouvelles*, Paris, Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2012 (Coll. Orientations et méthodes, n° 23), p. 57-68.

Cette bibliographie a été élaborée par Henri Massenet, chargé d'études documentaires, Archives nationales, site de Fontainebleau.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

ALLAIN Rémy, *Morphologie urbaine, géographie, aménagement et architecture de la ville*, Paris, Armand Colin, 2004.

ALVERGNE Christel, MUSSO Pierre, *L'aménagement du territoire en images,* Paris, La documentation française, 2009.

AMO Architectes et maîtres d'ouvrage (collectif) *Les bâtisseurs de la modernité. 1940-1975*, Paris, Editions du Moniteur, 2000.

ARIS Dominique, HENRY Elisabeth, PITARD Adeline (dir*.), Architectures de la culture, Culture de l'architecture*, Paris, Editions du Patrimoine, 2009.

BARJOT Dominique, *Travaux publics de France, un siècle d'entrepreneurs et d'entreprises (1883-1992),* Paris, Presses de l'Ecole nationale des ponts et chaussées, 1993.

BODIGUEL Jean, *Le renouveau de l'aménagement du territoire*, Paris, L'Harmattan, 2002.

BOUCOMONT Arnaud, THOMAS-RADUX Didier, AMIRAUX Hélène et al, *Le viaduc de Millau, le pont le plus haut du monde,* Sommières, Ed. Romain Pages, 2007.

Centre des techniques d'ouvrages d'art, *Guide du projeteur d'ouvrages d'art, ponts courants,* Paris, La documentation française, 1999.

CHAMPY Florent, *Les architectes et la commande publique*, Paris, PUF, 1998.

COHEN Jean-Louis, MARTIN MOELLER, G (dir.)*, Architectures du béton - Nouvelles vagues, nouvelles recherches*, Paris, Editions du Moniteur, 2006.

CORNU Marie, FERAULT Marie-Agnès, FROMAGEAU Jérôme, *Patrimoine architectural, urbain et paysager : enjeux juridiques et dynamiques territoriales,* Paris, l'Harmattan, 2002.

DATAR, *La France au-delà du siècle,* Paris, Editions de l'Aube, 1994.

Fondation Charles de Gaulle et Association Georges Pompidou, *L'aménagement du territoire 1958-1974,* Paris, l'Harmattan, 1999.

FRANCE BARBOU Jean-Luc, *La difficile genèse de l'autoroute du sud* (1934-1964), Paris, Presses de l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées, 2010.

GAUTHIEZ Bernard, *Espace urbain - Vocabulaire et morphologie*, Paris, Editions du Patrimoine, 2003.

GOURBIN Patrice, *Les monuments historiques de 1940 à 1959 - Administration, architecture, urbanisme*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.

HENRY Chantal, *Les archives du tourisme, état des versements effectués aux Archives nationales de 1979 à 1993,* Paris, Ministère du tourisme, 1994.

KAYSER Bernard (dir.), *Naissance des nouvelles campagnes,* Paris, Editions de l'Aube, 1996.

LACAZE Jean-Paul, *La transformation des villes et les politiques publiques 1945-2005,* Paris, Presses de l'Ecole nationale des Ponts et chaussées, 2006.

LACAZE Jean-Paul, *Introduction à la planification urbaine*, Paris, Presses de l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées, 1995.

LENGEREAU Eric, *L'Etat et l'architecture 1958-1981. Une politique publique ?* Paris, Picard, 2001.

LOYER François, *Histoire de l'architecture française.* Tome 3, *De la Révolution à nos jours,* Paris, éditions du Patrimoine, 1999.

MACARY Michel, CHAMPENOIS Michèle, PROVOST René, *Architectures capitales*, Paris, Editions du Moniteur, 1989.

MAROTEAUX Vincent (dir.), *Etat des versements du ministère de l'équipement, arrêté au 31 décembre 1995,* Paris, La documentation française, 1997.

MIMRAM Marc, *Passerelle Solferino Paris,* Basel, Ed. Birkhäuser, 2001.

MONTENS Serge, *Les 500 plus beaux ponts de France,* Paris, Ed.Christine Bonneton, 2009.

MURARD Léon, FOURQUET François (dir*.), La naissance des villes nouvelles - Anatomie d'une décision (1961-1969)*, Paris, Presses de l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées, 2004.

PICON Antoine, *De l'espace au territoire : l'aménagement en France au XVI-XXeme siècles*, Paris, Presses de l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées, 1997.

PITTE Jean-Robert, *Histoire du paysage français de la préhistoire à nos jours,* Tallandier, Paris, 2003.

POIRRIER Philippe, VADELORGE Loïc, *Pour une histoire des politiques du patrimoine*, Paris, La documentation française, 2003.

POIRRIER Philippe, RIZZARDO René (dir.) *Une ambition partagée ? - La coopération entre le ministère de la culture et les collectivités territoriales (1959-2009),* Paris, La documentation française, 2009.

REVERDY Georges, *Les routes de France du XXe siècle - 1900-1951* Paris, Presses de l 'Ecole nationale des Ponts et Chaussées, 2007.

REVERDY Georges, *Les routes de France du XXe siècle - 1952-2000,* Paris, Presses de l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées, 2007.

RICHEFORT Isabelle, *Archives du ministère de l'agriculture et de la forêt, état des versements aux Archives nationales de 1976 à 1988,* Paris, Archives nationales, 1990.

SETRA, *Cours d'eau et ponts : guide technique,* Paris, La Documentation française, 2007.

STEBE Jean-Marc, *Architecture, urbanistique et société, Idéologies et représentations dans le monde urbain,* Paris, l'Harmattan, 2001.

TOULIER Bernard, *Architecture et patrimoine du XXe siècle en France*, Editions du Patrimoine, 2000.

VADELORGE Loïc (dir.), *Gouverner les villes nouvelles - Le rôle de l'Etat et des collectivités locales (1960-2005)*, Le Manuscrit, 2005.

VOLDMAN Danièle, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954, histoire d'une politique,* Paris, l'Harmattan, 1997.

Les sources de l'histoire du patrimoine naturel après 1945

Résumé d'intervention et bibliographie

Ce dossier documentaire a été élaboré par Damien Richard, conservateur du patrimoine, Archives nationales, site de Fontainebleau.

En partant du concept de patrimoine naturel, on est amené à s'interroger sur la double réalité qui peut être placée derrière ce terme : d'un côté, le processus de patrimonialisation appliqué à la nature, c'est-à-dire la biodiversité, essentiellement constituée autour de la faune et de la flore, dans la lignée des travaux du Muséum national d'histoire naturel, et qui relève plutôt d'une culture des sciences physiques et naturelles ; de l'autre, les éléments « naturels » au sein d'un Patrimoine qui, en France, est traditionnellement considéré avant tout culturel, et vit sous l'égide du ministère de la Culture.
Partant de ce constat, on présentera rapidement, dans un premier temps, les sources des Archives nationales relatives aux sciences naturelles, provenant essentiellement du ministère de l'Ecologie, et aux efforts récents de mise en patrimoine des espèces animales et végétales. On s'attachera ensuite plus longuement à la seconde catégorie décrite ci-dessus, à travers l'étude des sources relatives aux espaces naturels aujourd'hui susceptibles d'intégrer les classements et de devenir des objets d'étude – sinon d'intérêt – des services patrimoniaux. Ces espaces peuvent se distinguer en sept ensembles, que l'on évoquera successivement :

- Les zones de montagne et de littoral
- Les parcs naturels
- Les espaces ruraux
- Les routes et les canaux
- Les zones archéologiques
- Les grands domaines autour de monuments
- Les friches industrielles

On terminera en évoquant l'utilisation de ce patrimoine dans la perspective d'une mise en valeur, touristique et/ou symbolique, de cet espace, et les sources qui en résultent.

BIBLIOGRAPHIE

ETATS DE VERSEMENTS D'ARCHIVES, GUIDES DES SOURCES

1. Avant 1945

ARCHIVES NATIONALES, *Espace français. Vision et aménagement, XVIème-XIXème siècles*, catalogue de l'exposition organisée aux Archives nationales, septembre 1987-janvier 1988, Paris, Archives nationales, 1987.

CORVOL Andrée et RICHEFORT Isabelle (dir.), *Nature, environnement et paysage. L'héritage du XVIIIe siècle. Guide de recherches archivistiques et bibliographiques*, Paris, l'Harmattan, 1995 [biblio. du groupe d'histoire des forêts françaises, rattaché au CNRS].

CORVOL Andrée (dir.), *Les sources de l'histoire de l'environnement. Le XXème siècle*, Paris, l'Harmattan, 1999.

2. Depuis 1945

CORVOL Andrée (dir.), *Les sources de l'histoire de l'environnement, Tome III, XXème siècle*, Paris, l'Harmattan, 2003.

HENRY Chantal, *Les archives du tourisme, état des versements effectués aux Archives nationales de 1979 à 1993,* Paris, Ministère du tourisme, 1994.

MAROTEAUX Vincent (dir.), *Etat des versements du ministère de l'équipement, arrêté au 31 décembre 1995,* Paris, La documentation française, 1997.

RICHEFORT Isabelle, *Archives du ministère de l'agriculture et de la forêt, état des versements aux Archives nationales de 1976 à 1988,* Paris, Archives nationales, 1990.

HISTOIRE INSTITUTIONNELLE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

L'expérience du ministère de l'Environnement et du cadre de vie (1978-1981), dans *Pour mémoire*, revue du Comité d'histoire du Ministère de l'Ecologie, n° hors-série, septembre 2007.

CARON François (dir.), *L'Aménagement du territoire, 1958-1974*, Paris, l'Harmattan, 1999.

GIRARDON Jean, *Politiques d'aménagement du territoire*, Paris, Ellipses, 2006.

LASCOUMES Pierre (dir.), *Instituer l'environnement. Vingt-cinq ans d'administration de l'environnement*, Paris, l'Harmattan, 1999.

MASSARDIER Gilles, *Expertise et aménagement du territoire. L'Etat savant*, Paris, l'Harmattan, 1996.

Office national des forêts, Paris, ONF, 1966.

ETUDES SECTORIELLES

COLLOMB Gérard, *Du bon usage de la montagne. Touristes et paysans dans un village alpin de Haute-Maurienne*, Paris, l'Harmattan, 1989.

COMMISSARIAT GENERAL DU PLAN, *La politique de la montagne. Rapport d'évaluation*, 2 vol., Paris, La Documentation française, 1999.

CUVELIER Pascal, TORRES Emmanuel et GADREY Jean, *Patrimoine, modèles de tourisme et développement local*, Paris, l'Harmattan, 1994.

DEZERT Bernard, METTON Alain et STEINBERG Jean, *La Périurbanisation en France*, Paris, SEDES, 1991.

ESCOURROU Pierre, *Tourisme et environnement*, Paris, SEDES, 1993.

L'Espace rural, Atlas de France, volume 8, Paris, RECLUS-La Documentation française, 1998.

Les Indicateurs. Tourisme, environnement, territoires, Orléans, Institut français de l'environnement, 2000.

KNAFOU Rémy, *Les Stations intégrées de sports d'hiver dans les Alpes française*, Paris, Masson, 1978.

MICHAUD Jean-Luc, *Manifeste pour le littoral*, [Paris], Berger-Levrault, 1976.

Les Français et leur forêt, Paris, Ministère de l'agriculture, 1967.

SELMI Adel, *Administrer la nature. Le parc national de la Vanoise*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2006.

Les ressources du Minutier central des notaires de Paris pour l'histoire de l'art aux Archives nationales

Présentation

Ce texte a été élaboré par Marie-Françoise Limon-Bonnet, conservateur général du patrimoine, responsable du département du Minutier central des notaires de Paris, Direction des fonds, Archives nationales

N. B. Cette contribution au séminaire de formation permanente de l'INP prépare la réédition et mise à jour par les Archives nationales de l'ouvrage intitulé : *Les sources de l'histoire de l'art aux Archives nationales*, par Mireille Rambaud, Paris, SEVPEN, 1955.

Dates extrêmes : fin XVe- début XXe siècles.

Niveau de description : fonds, sous-fonds, série, sous-série et parfois pièce.

Importance matérielle : 176 858 articles (173 200 articles composés d'actes en liasses ou en registres et 3658 répertoires) 20 000 mètres.

Référence : FR AN / MC/ET/I/1 à MC/ET/CXXII/2471 et MC/RE/I/1 à MC/RE/CXXII/20.

Lieu de conservation : Archives nationales, Paris.

Histoire du producteur

Le Minutier central des notaires conserve les minutes et répertoires des actes authentiques passés devant les notaires de Paris. Les notaires de Paris remontent au règne de saint Louis. La conservation de leurs archives, cependant, est plus récente. Bien que Charles VII ait fait, dès 1437, obligation aux notaires de garder registres de leurs actes, les actes parvenus jusqu'à nous les plus anciens datent de la fin du XVe siècle. Au nombre de 113, les notaires portaient sous l'Ancien Régime le titre de « conseiller du roi notaire au Châtelet de Paris », la juridiction parisienne dont ils relevaient. Après les lois des 29 septembre-6 octobre 1791 et la loi du 25 ventôse an XI [16 mars 1803], qui réorganisèrent la profession en tenant compte des évolutions institutionnelles du pays, les notaires furent confirmés dans leurs missions. En 1859, à la suite de l'annexion des communes suburbaines, s'ajoutèrent aux 113 études du ressort de Paris celles existant à Auteuil-Neuilly, Belleville, Gentilly, à La Chapelle-Saint-Denis, à La Villette, aux Batignolles-Monceaux, à Passy et Vaugirard. Après le démembrement du département de la Seine, le notariat parisien compte finalement 122 études.

Le Minutier central conserve à la fois les actes, minutes enliassées ou en registres, et les répertoires produits par ces notaires. Il conserve aussi, pour certaines études, des papiers privés, appelés « mélanges » ou « dossiers de clients » remis volontairement par les titulaires des offices notariés aux Archives nationales.

L'ensemble constitue une source fondamentale de l'histoire de Paris et même de l'ensemble du territoire français, car les notaires parisiens pouvaient instrumenter sur tout le territoire national. De plus, le rôle de Paris comme capitale et place internationale a toujours été tel que beaucoup d'individus, de simple passage à Paris, pouvaient un jour avoir à traiter avec un homme du contrat parisien. Par ailleurs, le recours au notaire est proportionnellement plus fréquent sous l'Ancien Régime, et sans doute encore pendant une grande partie du XIXe siècle, qu'aujourd'hui.

Présentation du contenu

Les documents du Minutier central des notaires de Paris forment un ensemble d'une richesse exceptionnelle tant par l'abondance des documents – dont le nombre va croissant– que par l'ampleur de la période concernée et la variété des types d'actes qui concernent aussi bien la vie familiale et professionnelle des individus que la vie économique et sociale de la cité. On a d'ailleurs pu parler, à propos des archives notariales « d'archives publiques de la vie privée ». L'architecture, les arts plastiques dans leur ensemble, peinture, arts graphiques, sculpture, photographie, tout comme les arts décoratifs – orfèvrerie, tapisserie, ébénisterie, etc., sans oublier les arts vivants comme le théâtre, la musique ou la danse sont documentés par les sources du Minutier central des notaires.

Les types d'actes les plus remarquables en matière d'histoire de l'art ou d'histoire des arts sont les devis et marchés de commandes ou de travaux – devis d'architecture, de maçonnerie, de sculptures, de boiseries et autres ornements –, les marchés pour leçons, les contrats d'apprentissage, les contrats d'associations. Les contrats d'apprentissage, par exemple, offrent des renseignements sur l'organisation des métiers d'art et les familles d'artistes ; ainsi le 3 février 1679, Jean Le Moyne, peintre des bâtiments du roi, met-il, pour cinq ans, son fils, Louis-Jean Le Moyne, en apprentissage chez Antoine Coysevox, sculpteur des bâtiments du roi[1]. Du XVIe siècle au début du XIXe siècle, les marchés sont nombreux parmi les minutes de notaires ; ils peuvent porter sur la maçonnerie, la charpente, la serrurerie, la sculpture, la peinture, les tapisseries, l'orfèvrerie, la fabrication de cloches, la fourniture de gravures, etc. Quelques exemples sont particulièrement célèbres : les marchés passés par Richelieu ou ses hommes de confiance pour la chapelle de la Sorbonne ou le Palais-Cardinal[2] ou encore des marchés pour le Louvre, en particulier la Grande Galerie du Louvre en 1642[3] ; ces documents ont été partiellement publiés. Le Minutier central a publié également les marchés de bâtiments de François Mansart[4]. On a conservé, datée de 1656, la minute du marché passé entre François Anguier et la duchesse de Rohan, pour la construction du tombeau du duc Henri de Rohan-Chabot aux Célestins de Paris[5]. Des documents graphiques sont quelquefois joints aux marchés. Il existe ainsi des plans et élévations des hôtels de Soubise et de Rohan qui ont servi à la restauration des bâtiments[6]. Il en est de même pour de nombreux hôtels parisiens et châteaux d'Ile-de-France, sans oublier les églises et chapelles. Beaucoup d'actes concernent non seulement l'architecture du bâtiment, mais aussi le décor intérieur. On conserve ainsi l'acte par lequel le baron Grimm, au nom du duc de Saxe-Gotha, conclut, le 9 mars 1770, un marché avec le sculpteur Laurent Guiard pour le mausolée de la duchesse de Saxe-Gotha, un dessin du mausolée étant joint à l'acte[7].

Plus classiquement, les fonds du Minutier offrent aussi quantité d'éléments biographiques et généalogiques sur les artistes et leurs familles : contrats de mariage, testaments, donations, partages, procurations, etc. Une place à part doit être faite à l'inventaire après décès lequel contient une liste des papiers du défunt. Ces types d'actes et d'autres, tels que contrats de rente, transports, baux, ventes, etc. fournissent des éléments sur la situation financière des artistes et de leurs familles. De simples procurations peuvent apporter des précisions sur des artistes dont on ne connaît presque rien par ailleurs.

La plupart de ces typologies d'actes, en particulier l'inventaire après décès, se retrouvent aussi bien pour les artistes et artisans que pour leurs commanditaires, mécènes, riches ou moins riches collectionneurs et bâtisseurs[8]. On peut parfois retrouver des catalogues de ventes de tableaux ou

---

1 ET/XCVI/115.

2 ET/LXXXVI/307 à 311, actes passés par le notaire Pierre I Parque pour le cardinal de Richelieu entre 1631 et 1643. Pour la construction de la Sorbonne : ET/LXXXVI/308 (RS/165), 3 novembre 1634, devis et marché entre Jacques Lemercier et Jean Thiriot, maître maçon, pour Armand Jean Du Plessis, cardinal de Richelieu, concernant la construction de la chapelle, notamment.

3 ET/XLII/102, 16 octobre 1642 (4 actes).

4 CHAULEUR (Andrée) et LOUIS (Pierre-Yves), *François Mansart. Les bâtiments. Marchés de travaux (1623-1665)*, CHAN/Champion, Paris, 1998, 506 p. (Documents inédits des Archives nationales). Ont été également publiés récemment par le Musée de l'Ile-de-France les marchés de Jules Hardouin-Mansart pour le château de Sceaux (ET/XCV/40, 9 mars 1686 et ET/XCV/40, 5 février 1686) : J.-P. CUZIN, M. DE MEYENBOURG, M.-C. LECLERC, *L'orangerie du château de Sceaux. Une ?uvre de Jules Hardouin-Mansart. Etude et recueil de pièces d'archives*, Somogy/Musée de l'Ile-de-France, Paris, 2008, 104 p.

5 ET/XCIX/194, 29 décembre 1656.

6 Ils proviennent de l'étude XCIX et ont été édités dans : Philippe BECHU, Christian TAILLARD, *Les hôtels de Soubise et de Rohan-Strasbourg*, Paris, CHAN/Somogy, 2004, 488 p.

7 ET/LIII/462 (RS/224), 9 mars 1770.

8 Parmi les testaments et inventaires après décès d'artistes citons ceux de Simon Vouet (ET/XX/266 et ET/L/30 [RS/175 et 176]), de Philippe de Champaigne (ET/LXXV/172 [RS/195 et 196]), l'inventaire après décès de Jacques Lemercier (ET/XLV/260 [RS/914]), les testament et inventaire de Charles Le Brun (ET/LXV/126 [RS/192 et 193]), les inventaire et testament de François Van der Meulen (ET/XVI/597 et ET/XCII/236 [RS/908 et 909]), les testament et inventaire d'André Le Nôtre (ET/CXVI/130 et 132 [RS/911 et 912]), l'inventaire après décès de Jules Hardouin-Mansart (ET/CV/1087 [RS/916]), le testament olographe de Robert Le Lorrain (ET/XIV/317 [RS/203], l'inventaire après décès de François Girardon (ET/XXIII/429 [RS/205]), pour lequel on conserve aussi l'inventaire de son mobilier et de ses collections dans son logement, en tant que sculpteur du roi, aux galeries du Louvre (ET/XXXIII/423 [RS/204]), l'inventaire de Hyacinthe Rigaud, dont l'exécuteur testamentaire fut le notaire Louis Billeheu (ET/XLIII/383 [RS/217]), le testament olographe et l'inventaire après décès de Jean-Baptiste

d'objets de collections passées devant notaires. Les ventes de tableaux conclues devant notaires sont, il est vrai, rares ; l'exemple le plus remarquable est celui de la vente Crozat de Thiers à l'Impératrice Catherine II de Russie, le 4 janvier 1772[9], vente qui est complétée par les actes annexes réglés par l'intermédiaire de Diderot[10]. Quant à l'inventaire après décès de Pierre Maurice Haranger, chanoine de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, il compte plus de 3000 dessins de Watteau[11].

Les exemples cités ont été choisis parmi les arts plastiques, mais il faut bien noter que la même documentation s'offre pour les arts décoratifs, orfèvrerie, tapisserie, ébénisterie, etc. Pour l'Ancien Régime, les Archives nationales ont fait paraître plusieurs catalogues d'actes intéressant l'histoire de l'art de la collection « Documents du Minutier central des notaires de Paris »[12]. Les fichiers manuscrits sont actuellement rétroconvertis et versés dans la base *Minutes*, réceptacle des analyses à l'acte effectuées par les équipes du Minutier central.

De la même façon, les sources offertes par le Minutier central à l'historien de la musique ne sont pas moins riches. Il n'est que de consulter les deux catalogues publiés en 1974 sur les actes concernant l'histoire de la musique entre 1600 et 1650[13]. Presque chaque liasse contient au moins un acte sur un personnage touchant la musique, célèbre ou oublié. Bon nombre de documents trouvés se rapportent à la vie privée des musiciens : contrats de mariage, testaments, inventaires après décès, etc., mais il en est aussi de fort nombreux actes qui ont trait à leur vie professionnelle. Ce sont d'abord les associations de joueurs d'instruments : certaines ne sont qu'un simple accord entre deux ou trois musiciens pour donner des aubades, jouer aux banquets et dans les auberges, accompagner à la foire Saint-Germain un danseur de corde, un montreur de marionnettes ou de léopard ; d'autres au contraire sont des conventions minutieusement établies instituant de véritables orchestres pour donner des concerts. On y voit paraître le plus souvent les violons, parfois des hautbois et musettes : chaque musicien a sa partie bien définie et s'engage à observer un sévère règlement. Ces orchestres se produisent chaque semaine à jours et heures fixes, soit à l'Académie royale de musique, soit dans une salle privée. Aussi intéressants, mais moins nombreux que les associations, se révèlent les apprentissages et les marchés pour leçons : leçons de chant, de basse de viole, de violon, de clavecin et d'orgue, leçons d'angélique et de trompette. A côté de ces musiciens qui exercent sans office on

---

Pigalle (ET/XCII/876 et ET/LVII/574 [RS/227 et 228], le testament et l'inventaire de Claude-Nicolas Ledoux (ET/XXXIII/841 [RS/905 et 906]), les testament olographe et inventaire de Jacques-Louis David (ET/CVIII/1012 et 1013 [RS/245 et 246]), testament, inventaire après décès, liquidation de succession de Jean-Baptiste Camille Corot (ET/I/1308, ET/C/1375 et ET/C/1376 [RS/886, 887 et 888]). Parmi les inventaires de riches propriétaires ou de mécènes citons : l'inventaire des meubles du château d'Anet, à l'occasion de la vente de la terre par la duchesse du Maine à son fils, le prince des Dombes, le 9 mai 1750 (ET/XXXV/661), l'inventaire après décès de Crébillon fils, amateur de gravures, le 28 avril 1777 (ET/LXXXIII/564, 11 avril 1777), l'inventaire de François d'Orbais, architecte du roi et propriétaire de nombreux ouvrages d'architecture, le 18 septembre 1697 (ET/LXXXVI/469).

9 ET/LIII/482 (RS/517).

10 ET/LXXIII/(RS/518).

11 ET/LVI/58 (RS/922), 17 mai 1735.

12 FLEURY (Marie-Antoinette), *Documents du Minutier central concernant les peintres, les sculpteurs et les graveurs au XVIIe siècle (1600-1650)*, tome premier, Paris, Archives nationales, 1969, 970 p.
GRODECKI (Catherine), *Histoire de l'art au XVIe siècle (1540-1600), tome I, Architecture – vitrerie – menuiserie – tapisserie – jardins*, Paris, Archives nationales, 1985, 392 p. (Documents du Minutier central des notaires de Paris).
GRODECKI (Catherine), *Histoire de l'art au XVIe siècle (1540-1600), tome II, Sculpture – peinture – broderie – émail et faïence – orfèvrerie – armures*, Paris, Archives nationales, 1986, 344 p. (Documents du Minutier central des notaires de Paris).
RAMBAUD (Mireille), *Documents du Minutier central des notaires de Paris concernant l'histoire de l'art (1700-1750), tome premier*, Paris, Archives nationales, 1964, 866 p.
RAMBAUD (Mireille), *Documents du Minutier central des notaires de Paris concernant l'histoire de l'art (1700-1750)*, tome II, Paris, Archives nationales, 1971, 1298 p.
HAMON (Etienne), *Art et architecture à Paris avant 1515*, Paris, Archives nationales, 2008, 782 p.
FLEURY (Marie-Antoinette), CONSTANS (Martine), *Documents du Minutier central concernant les peintres, les sculpteurs et les graveurs au XVIIe siècle (1600-1650)*, tome II, Paris, Archives nationales, 2010, 844 p.
DURAND (Marc), *Contribution à l'histoire de la photographie au XIXe siècle (De l'image fixe à l'image animée)*, Paris, Archives nationales, à paraître 2011 (Documents du Minutier central des notaires de Paris).

13 JURGENS (Madeleine), *Documents du Minutier central des notaires de Paris concernant l'histoire de la musique (1600-1650), tome premier*, Paris, SEVPEN/Archives nationales, [1974], 1054 p.
JURGENS (Madeleine), *Documents du Minutier central des notaires de Paris concernant l'histoire de la musique (1600-1650),* tome II, Paris, La Documentation française/Archives nationales, 1974, 1092 p.

trouve aussi ceux qui, de près ou de loin, touchent à la maison du roi : et l'on trouve ainsi pendant une bonne part de l'Ancien Régime, en fonction de l'organisation que connaît la musique royale, profane ou religieuse, des surintendants de la musique de la chambre du roi, des maîtres de la musique des reines, des violons ou chantres de la chambre du roi, des ordinaires de la musique de la chambre du roi, des hautbois et des fifres du roi, des hautbois et musettes du roi, des joueurs d'instrument privilégiés suivant la Cour, des musiciens ordinaires de la chapelle du roi, etc. A la différence des précédents, leurs noms sont souvent connus par les comptes de la maison royale, mais bien d'autres renseignements sur leur personnalité, leur milieu d'origine et leurs activités ne sont connus que par les actes notariés. Si certains actes touchant des grands noms de la musique française sont aujourd'hui bien identifiés, comme ceux concernant Lully[14], Marin Marais, les Couperin ou Rameau, ou telle procuration de Gluck relative aux sommes que lui devait l'Académie de Musique pour ses oeuvres, il reste beaucoup d'actes encore souvent inédits et qui offrent, pour les XVIe, XVIIe et XVIIIe, siècles une « fresque générale de la vie musicale parisienne ».

L'histoire de l'orgue trouverait également dans les minutes des notaires une abondante source de documentation. Il est très fréquent de rencontrer des marchés passés entre marguilliers et facteurs d'orgues pour la confection ou la réparation des orgues de telle ou telle église ou chapelle parisienne ; organistes et facteurs d'orgues fréquentent fort assidûment les notaires[15]. On conserve des actes des Clicquot comme plus tard des Cavaillé-Coll[16]. Dans certains cas, rares il est vrai, on trouve, en pièce jointe à l'acte, le dessin du buffet d'orgues : c'est le cas pour le buffet à ornements rocaille de Saint-Louis-en-l'Ile, ou encore pour celui, dessiné par Chalgrin, des orgues de Saint-Sulpice…[17]. Les marchés pour la confection d'instruments autres que les orgues sont plutôt rares ; on en connaît pour la fabrication « d'angéliques » et de petits violons en bois de sapin du Jura, mais le nombre des facteurs d'instruments est relativement important. Citons parmi ceux dont on a retrouvé des actes : François, Michel et Nicolas Collichon, François Denis, Guillaume Jacquesson, Nicolas et Antoine Oudot, Scellier, Jacques Moniot, ouvrier en trompettes de guerre, Michel Richard, facteur de clavecins.... Ce n'est là que le résultat d'un rapide sondage dans quelques études du XVIIe siècle. Pour le XIX^{e}siècle, on conserve l'inventaire après décès de Sébastien Erard[18], le testament et l'inventaire après décès de Frédéric Kalkbrenner[19], ainsi que des actes passés par Ignace et Camille Pleyel[20]. On conserve trace de la création de société de vente d'instruments de musique[21] comme de la vente d'une « mécanique à figures et à cylindres avec charrette à deux roues », par un dénommé Charles Fulgoni, marchand d'orgues, à Jacques Brachi[22]. Les grands noms de la musique au XIXe siècle sont tout aussi bien représentés que les musiciens des siècles précédents : les inventaires après décès de Bellini, Berlioz, Chopin, Gossec, Gounod, Rossini sont tous conservés dans les fonds des notaires de Paris. A toutes les époques, le Minutier se révèle une source de tout premier ordre pour l'histoire de la musique.

---

14 Notamment son contrat de mariage (ET/XLVI/85 [RS/622]), mais aussi son testament, son inventaire après décès, des devis pour les salles de concert et théâtres qu'il a occupés ou encore le marché de sculpture de son monument funéraire.

15 Pour en citer quelques-uns : Orgues de Saint-Paul (ET/XIX/294, avril 1549), Marché pour l'orgue de Saint-Sauveur (ET/XXXIII/49, 3 juillet 1564), Devis pour l'orgue de l'église des Saints-Innocents (ET/LXXXVI/150, 15 novembre 1601), Marché pour la peinture et les enrichissements du buffet des orgues de Saint-Leu-Saint-Gilles (ET/I/47, 15 mars 1605), Devis et marché pour l'orgue de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle (ET/XXX/342, 21 avril 1756 et ET/XXX/426, 17 juin 1771). On trouve même des actes concernant les orgues des communes des environs : marché pour l'orgue de l'église de Sarcelles (ET/XIX/176, 30 octobre 1548), Vaugirard (ET/VIII/86, 30 janvier 1560).

16 Contrat de mariage d'Aristide Cavaillé et de Catherine Blanc (ET/CVI/909, 31 janvier 1854), ainsi que l'inventaire après décès de sa femme (ET/LXXXI/1022, 16 novembre 1868).

17 ET/XII/484 (RS/218), 20 novembre 1744 et ET/XLVI/461 (RS/232), 17 avril 1776.

18 ET/LXV/718, 13 août 1831.

19 ET/LXVIII/99, 7 juillet 1849.

20 ET/IV/12, 25 mai 1813.

21 Comme cette création d'une société entre Jean-Baptiste Stolz et Nicolas Schaaff, fabricants d'orgues, 33 avenue de Saxe (ET/CI/1255, 1er octobre 1853).

22 ET/XXVIII/857, 28 janvier 1833.

Il en est de même encore pour l'histoire littéraire, et l'histoire du théâtre tout particulièrement. En ce qui concerne les comédiens, les actes de la vie privée : contrats de mariage, testaments, inventaires après décès, baux, ventes, etc., sont du plus grand intérêt au double titre de la biographie et de la condition sociale des comédiens. Dans les inventaires après décès on rencontre fréquemment des inventaires de costumes de théâtre. Le plus célèbre est celui de Molière, du 13 mars 1673 ; il renferme l'inventaire de ses costumes et celui des robes de sa femme Armande Béjart[23]. L'inventaire de Lenoir porte aussi un inventaire des robes de sa femme Isabelle Mestivier, comédienne dans la même troupe. Les actes professionnels sont nombreux et du plus grand intérêt. Ce sont, à partir du XVIe siècle, des actes d'association de comédiens. Rappelons le contrat de société le plus célèbre de l'histoire du théâtre : la fondation de la Comédie-Française, par la réunion des deux troupes de l'hôtel de Guénégaud et de l'hôtel de Bourgogne. L'acte, daté du 5 janvier 1681, porte, dictée par Louis XIV, la liste des comédiens et leurs parts respectives dans la société, il est revêtu des signatures du roi et de Colbert[24]. Les *engagements individuels,* soit dans les troupes royales ou princières, soit dans des troupes ambulantes dites troupes de campagnes, se rencontrent fréquemment. On trouve encore dans les minutes notariales des *contrats de location de salles :* baux de l'hôtel de Bourgogne aux Confrères de la Passion, location de Jeux de paume. Les dépouillements ont permis de retrouver, quoique très rarement, des *marchés pour la construction de salles* avant le XVIIIe siècle[25]. Ont été découverts les marchés et devis pour la construction de la salle Louvois en 1791, accompagnés de 12 plans et élévations[26]. Les marchés pour les décors et la machinerie sont extrêmement rares, semble-t-il. Les hasards de la recherche ont fait découvrir un marché conclu en 1656 pour la machinerie et les décors d'une pièce intitulée « Le Grand Astyanax », représentée à l'hôtel de Bourgogne[27]. Pour les spectacles divers, ceux en particulier de la foire Saint-Germain et de la foire Saint-Laurent, on trouve des contrats d'association et des marchés pour la fabrication de marionnettes, pour des décors et machines. Plusieurs instruments de recherche consacrés à l'histoire du théâtre et des gens de théâtre au XVIIe siècle sont parus et consacrent les travaux du Minutier central dans ce domaine[28].

Signalons enfin que photographie et cinéma peuvent eux aussi être servis par des sources notariées.

Modalités d'entrée : peuvent déjà être versées au Minutier central les minutes des actes et répertoires correspondant de plus de 75 ans d'âge. Certains notaires ont pu, en plus des versements obligatoires, remettre sous forme de dépôt aux Archives nationales certaines des archives de statut privé de leur office notarial, notamment les dossiers thématiques d'affaires, les fichiers, tables ou dossiers de clients qui avaient pu être constitués par leurs prédécesseurs. La constitution du Minutier central résulte de la loi du 14 mars 1928, défendue par Ernest Coyecque, archiviste paléographe. Ce texte proposait aux notaires du département de la Seine de déposer leurs minutes anciennes aux Archives nationales, les notaires de province pouvant faire de même auprès des archives départementales dont ils relevaient. Furent alors progressivement versés les minutes et répertoires des 141 études d'alors de Paris et de sa proche banlieue. A partir de 1974 furent transférés aux services d'archives créés dans les nouveaux départements de la « petite couronne » les dix-neuf minutiers de banlieue (études CXXIII à CXLI). Depuis la loi du 3 janvier 1979, le caractère archives publiques des minutes et répertoires de notaires est assuré. Les fonds du Minutier sont toujours en

23 ET/XLV/266 (RS/409), 13 mars 1673.

24 ET/XLIV/1009 (RS/703), 5 janvier 1681.

25 S. Wilma DEIERKAUF-HOLSBOER, *Le Théâtre du Marais,* Paris, Librairie Nizet, 1954, t. I, appendice n° 30.

26 ET/CXVII/959, 27 juillet 1791 et 19 février 1792 (RS/692).

27 ET/IX/421, 19 juillet et 3 octobre 1656.

28 Au Minutier, les publications papier intéressant l'histoire littéraire et théâtrale sont les suivantes :
JURGENS (Madeleine) et MAXFIELD-MILLER (Elizabeth), *Cent ans de recherches sur Molière, sur sa famille et sur les comédiens de sa troupe*, Paris, Archives nationales/SEVPEN, 1963, 860 p.
JURGENS (Madeleine) et PAMFILOVA (Xénia), *Ronsard et ses amis,* Paris, Archives nationales, 1985, 444 p. (Documents du Minutier central des notaires de Paris).
JURGENS (Madeleine) et FLEURY (Marie-Antoinette), *Documents du Minutier central concernant l'histoire littéraire (1650-1700)*, Paris, PUF, 1960, 512 p.
HOWE (A.), JURGENS (Madeleine), *Ecrivains de théâtre (1600-1649),* Paris, Centre historique des Archives nationales, 2005, 340 p. (Documents du Minutier central des notaires de Paris).
HOWE (A.), JURGENS (Madeleine), CHAULEUR (Andrée) et LOUIS (Pierre-Yves), *Le théâtre professionnel à Paris (1600-1649),* Paris, Centre historique des Archives nationales, 2000, 454 p. (Documents du Minutier central des notaires de Paris).

accroissement, chaque étude étant sensée, sous réserve que les Archives nationales disposent de la place nécessaire, verser ses minutes et répertoires une fois ceux-ci communicables, soit soixante-quinze ans à cent ans après la date de l'acte.

Conditions d'accès : les fonds aujourd'hui confiés au Minutier central des notaires de Paris sont librement communicables sous réserve des restrictions nécessitées par l'état matériel des documents. De manière générale, le code du patrimoine fixe à soixante-quinze ans l'accès aux documents notariés sauf si ceux-ci intéressent une personne mineure, auquel cas le délai de libre accès est repoussé à cent ans après la date de l'acte (article L 213-2 I 4°d du code du patrimoine).

Conditions de reproduction et de réutilisation : reproduction, y compris photographique, libre à usage privé du copiste, sous réserve des restrictions nécessitées par l'état matériel des documents. Ainsi, les documents disponibles sur un support de substitution, microfilm ou fichier numérique, ne sont-ils accessibles que sous cette forme. Les reproductions peuvent être commandées au service reproduction des Archives nationales (*http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan* rubrique *salles de lecture/préparer votre visite*, puis *obtenir une reproduction* (*fiche de demande à télécharger*). Attention, la réutilisation des informations publiques contenues dans ces documents au sens de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 nécessite une licence délivrée par le service culturel Archives nationales (*http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan* rubrique *salles de lecture/préparer votre visite*, puis *réutilisation des informations publiques ; modalités pratiques* (*demande de réutilisation des données publiques*).

Instruments de recherche :

Instruments de recherche généraux en ligne (internet) ou sur l'intranet des Archives nationales

Une fiche d'aide à la recherche est disponible en ligne sur le site des Archives nationales : http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr. Celle-ci explique comment conduire la recherche en fonction des éléments dont on a, ou on n'a pas, connaissance (date supposée d'un l'acte, nom du notaire, etc.). Il est indispensable de s'y reporter avant toute recherche au Minutier central.

Le premier instrument de recherche dans les fonds du Minutier central est lui-même un document d'archives. Il s'agit du répertoire établi par le notaire ayant reçu les actes ou son successeur. Ces répertoires n'existent de façon quasi systématique qu'à partir du XVIIe siècle ; les aléas de l'histoire en ont fait disparaître certains même aux époques plus contemporaines. Ils sont en général chronologiques mais peuvent, rarement, être accompagnés de tables des parties dans l'ordre alphabétique. Les répertoires conservés ont été tous microfilmés et sont aujourd'hui numérisés et rendus progressivement accessibles en ligne sur internet via l'application ETAREP sur le site des Archives nationales, via la fiche d'aide à la recherche.

La liste des producteurs, à savoir les notaires de Paris du XVe siècle à nos jours, est donnée par l'application ETANOT, également accessible en ligne.

Plusieurs cartes de localisation des études, en 1539, 1550, 1575, 1600 et 1625, figurent en ligne.

L'application ETAMIN décrit les sous-fonds et séries article par article pour les liasses et registres d'actes. Equivalente à un répertoire numérique, elle permet de déterminer la cote de l'article lorsque l'on connaît la date de l'acte et le nom du notaire (accessible sur l'intranet des Archives nationales).

Instruments de recherche analytiques, en général sélectifs, en ligne ou sur l'intranet des Archives nationales ou ayant fait l'objet d'une publication papier

Deux bases abritent des analyses à l'acte :

La base ARNO est le dépouillement exhaustif des actes conservés pour les années 1551, 1751, 1761 et 1851 (accessible en ligne).

La base *Minutes* est le réceptacle de toutes les autres analyses d'actes réalisées à ce jour. Elle comprend aussi bien les fichiers papier autrefois réalisés par le Minutier central dont les éléments sont progressivement rétroconvertis que les résultats des campagnes de dépouillements systématiques entreprises depuis et générées sous forme dématérialisée, notamment le dépouillement systématique des répertoires visant à repérer les inventaires après décès (en cours pour 1560-1610 et 1800-1850) [accessible sur l'intranet des Archives nationales].

Les instruments de recherche intéressant directement l'histoire de l'art qui ont donné lieu à une publication papier ont été cités ci-dessus en notes.

A terme, avec l'ouverture de la salle des informations virtuelle des Archives nationales (horizon 2013), tous ces instruments de recherche seront accessibles dans un seul outil, structuré du général au particulier, conforme aux normes internationales de description archivistique ISAD-G et ISAAR, en ligne.

Complément bibliographique

COYECQUE Ernest, « La documentation de l'histoire de l'art français. A propos de la loi du 14 mars 1928 », *Bulletin de la Société d'histoire de l'art français*, 1930, p. 93-99.

FLEURY Marie-Antoinette, *Arts et actes de France*, Paris, Berger-Levrault, 1979.

JURGENS Madeleine, GRODECKI Catherine, « Au Minutier central des notaires de Paris I. XVIe et XVIIe siècles », *Revue de l'art*, 1981, n° 54, p. 35-42.

MOSSER Françoise, « Le Minutier central des notaires de Paris (1928-2008), esquisse d'une étude historique », *Le Gnomon, Revue internationale d'histoire du notariat*, juillet-septembre 2008, n° 156, p. 24-36.

RAMBAUD Mireille, « Les recherches d'histoire de l'art dans le Minutier des notaires de Paris », *Bulletin de la Société d'histoire de l'art français*, 1962, p. 55-67.

RAMBAUD Mireille, « Au Minutier central des notaires de Paris II. XVIIIe siècle », *Revue de l'art*, 1981, n° 54, p. 43-46.

Les sources documentaires sur le patrimoine bâti au Service historique de la Défense

Présentation

Ce texte a été élaboré par Martin Barros, chargé d'études documentaires principal, Division Bibliothèques, Service historique de la Défense

1. Présentation générale du Service historique de la Défense

Issu de la fusion, en janvier 2005, des quatre services historiques de l'armée de Terre, de la Marine, de l'Air et de la Gendarmerie nationale, du centre des archives de l'armement et du personnel et des services d'archives de l'administration des anciens combattants, le Service historique de la Défense (SHD) est rattaché à la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA), une des directions du Secrétariat général de l'administration (SGA) du ministère de la Défense. Depuis 2012, il a intégré le bureau central des archives du personnel militaire situé à Pau.

Le SHD a pour vocation la collecte, la conservation et la communication des archives provenant de l'état-major des armées, des grands services du ministère de la Défense, des armées, de la direction générale de l'armement et du secrétariat général de la Défense et de la sécurité nationale. Ses fonds comportent également des archives entrées par voie extraordinaire (acquisitions et dons). L'ensemble représente 300 km linéaires dont plusieurs millions de photographies, de cartes et de plans. Le SHD conserve également dans ses bibliothèques près de 900.000 ouvrages et périodiques spécialisés dans l'histoire des armées, des conflits et des techniques.

Le SHD assure la communication de ce patrimoine auprès du public, ainsi que sa mise en valeur par des publications, des colloques et des prêts à des expositions. C'est aussi un pôle d'études, d'enseignement et de recherche en histoire militaire tant au profit des armées que de l'université, en lien avec de nombreux organismes en France et à l'étranger. Gardien des traditions des trois armées et de la gendarmerie, il est chargé d'homologuer, de répertorier et de rassembler les éléments de la symbolique militaire (emblèmes et insignes).

Enfin, le SHD édite des ouvrages d'histoire et de symbolique militaires, des travaux universitaires, des instruments de recherche et une revue trimestrielle, la *Revue historique des armées*.

2. La diversité des fonds :

Les archives conservées par le Service historique de la Défense offrent une grande variété.

La chronologie s'étend principalement du XVIIe siècle à nos jours. Avant la spécialisation des secrétaires d'état et la création de leurs dépôts d'archives sous Louis XIV, la majorité des documents concernant le fait militaire est restée dans les archives royales ou dans les archives des familles ayant occupé les charges de la Guerre ou de la Marine. On trouve cependant dans les fonds d'archives et les collections de la bibliothèque des manuscrits et des imprimés remontant au XVIe siècle.

Dès le règne de Louis XIV, l'ensemble du territoire métropolitain était couvert par un maillage hiérarchisé d'ingénieurs chargés d'entretenir fortifications, arsenaux et casernements. Dès le Premier Empire, ces directions régionales se doublèrent d'entités administratives locales, plus ou moins nombreuses en fonction des besoins et des époques. L'aire géographique s'étendit entre 1830 et 1960 aux colonies dont les infrastructures militaires étaient sous le contrôle de gouverneurs militaires ou civils comme, par exemple, ceux de l'Indochine et de l'Afrique occidentale française. Il faut ajouter les pays d'Europe où les armées françaises ont installé des infrastructures provisoires lors de campagnes militaires ou permanentes lors d'occupations.

Avant la création du Service d'infrastructure de la Défense (SID) en 2005, chaque armée (Terre, Marine, Air) disposait de son propre service d'infrastructure, l'infrastructure de la gendarmerie étant gérée par le génie de l'armée de terre. Le classement des archives rend compte de cette répartition. Pour l'armée de terre, on consultera les séries N (état-major), V (Génie) et W (Artillerie). A la Marine,

les séries B (défense des côtes), D (Ports et arsenaux) et K (travaux maritimes) sont consultables dans les cinq dépôts portuaires (Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon), tandis que la série DD[2] (travaux maritimes) est à Vincennes. Pour l'armée de l'Air, on regardera la sous-série 50[E] (Direction de l'infrastructure de l'Air) et 8H (génie de l'Air), en y ajoutant la série F (bases aériennes). Les archives concernant les colonies se trouvent dans la série H.

Toute la chaîne opérative est représentée avec l'achat des terrains, l'étude des besoins, l'expérimentation des matériaux et des méthodes de construction, la réalisation des infrastructures, leur équipement, leur entretien et enfin leur destruction ou leur aliénation. Les armées ont établi des infrastructures spécifiques (fortifications, casernes) mais aussi réutilisé des bâtiments religieux ou commerciaux pendant un temps plus ou moins long. Elles ont aussi étudiées et gérées de nombreuses infrastructures non spécifiques : des ponts, des écluses, des routes, des voies de chemins de fer, des boulangeries, des hôpitaux, des puits, des entrepôts, etc.

Conservés à Vincennes, les fonds iconographiques contiennent des cartes postales anciennes et photos aériennes qui offrent une autre vision du domaine militaire. De son côté, la bibliothèque détient des imprimés sur l'architecture militaire, mais aussi des manuscrits dont le catalogue a été numérisé au titre du Catalogue Collectif des manuscrits Français (voir le site internet du CCFr). Les fonds iconographiques et les manuscrits de la bibliothèque sont consultables sur rendez-vous.

3. Les typologies de documents :

Les projets et rapports de travaux sont les plus fréquents dans les archives conservées. Les plus anciens remontent au règne de Louis XIV et leur production se poursuit encore aujourd'hui. Ils permettent de suivre le déroulé des travaux. Mais ils sont parfois trompeurs car tous les projets ne sont pas forcément réalisés immédiatement ou dans leur forme originelle. Accompagnés d'éléments de comptabilité et de plans généraux ou de détail, ils restent la base du travail historique sur les infrastructures.

Les attachements apparaissent dès le règlement du 31 octobre 1776 sur le service du génie. Ils prennent la forme de registres d'attachement au XIXe siècle. Ces documents constatent l'état du travail effectué par les entrepreneurs privés travaillant pour le service du génie. Ils ont l'avantage de figurer les parties cachées des bâtiments terminés et de donner la composition des principaux matériaux utilisés. Mais ils donnent rarement le dessin de la totalité de l'infrastructure représentée. La plupart de ces registres ont malheureusement disparus.

Les atlas des bâtiments militaires résultent d'une décision du secrétaire d'état à la guerre du 7 mars 1774 prescrivant la réalisation d'un atlas complet de tous les bâtiments militaires de chaque place forte française. Mais il existe des atlas dès le règne de Louis XIII, souvent partiels et peu normalisés. Reliés à l'origine, les atlas se présentent sous la forme de planches à partir de 1819. Ils donnent alors les plans et élévations de chaque bâtiment au 1/200e et les détails architecturaux particulièrement intéressant. Plus complets, ils sont moins détaillés que les registres d'attachement. A partir de 1849, le grand atlas fut décliné en un petit atlas moins précis (1/500e) mais utilisable sur le terrain. Il est le seul encore existant aujourd'hui sous une forme numérique.

Dès 1792, la normalisation administrative s'intensifie avec la publication des premières instructions techniques et règlements sur le service. Cette littérature vise à rationaliser les études et les méthodes de construction, afin de réduire et uniformiser les coûts. Elle tend aussi à policer l'utilisation des infrastructures mises à la disposition des troupes. Fortement normative dès les années 1830, elle fournit l'explication de nombreux détails architecturaux mais aussi d'équipements installés dans les casernes (adduction d'eau, chauffage, boulangerie, mobilier) ou les ouvrages de fortification (moteurs électrogènes, système de ventilation, armement).

A ces documents réglementaires, il faut ajouter les rapports des expériences effectuées lors des travaux par les officiers du génie ou spécialement par des commissions d'études. On trouve ainsi de nombreux rapports sur l'utilisation des mortiers, des ciments, puis des bétons au cours du XIXe siècle. Les résultats obtenus sont parfois consignés dans les cours imprimés fournis à ses élèves par l'école d'application du génie. Certains professeurs, ainsi que des officiers du service, publient aussi le résultat de leurs expériences ou de leurs études chez des éditeurs privés, généralement avec

l'autorisation du ministre, poursuivant une tradition littéraire remontant au règne d'Henri IV chez les ingénieurs militaires français.

4. Pour quelle utilité ?

Après avoir cerné la masse documentaire disponible, on peut maintenant se demander quel service elle peut rendre alors que le ministère de la Défense se dessaisit de beaucoup de ses anciennes emprises. Dans le cadre de ces aliénations, les archives devraient nourrir l'histoire des sites et donner des détails sur les usages successifs. C'est généralement le cas mais il est rare de trouver le détail de toutes les pollutions liées à l'usage paisible (carburants, déchets) ou guerrier (projectiles, explosifs) de ces lieux.

Dans une certaine mesure, les archives permettent de comprendre l'évolution des structures présentes sur les sites, mais aussi de donner une fonction aux formes visibles et de visualiser les structures cachées. Il est évident que les renseignements fournis par des registres d'attachement ou des atlas des bâtiments militaires évitent de coûteux sondages et permettent d'accélérer les études de reconversion. L'historique d'un site peut alerter les aménageurs actuels sur des problèmes rencontrés lors de la construction ou de l'entretien des bâtiments existant mais aussi sur les coûts potentiels de destruction des structures vouées à disparaître.

Deux notions sont à garder en mémoire lors de toute étude d'inventaire ou de classement. S'agissant d'infrastructures établies par l'état mais en s'adaptant à des facteurs locaux, leurs caractéristiques physiques répondent à ces facteurs mais aussi à un programme national qui fixe les règles de construction. Ces structures, même purement d'origine française, appartiennent aussi à des courants architecturaux qui traversent l'Europe. Il n'est pas rare de voir des constructions françaises dans d'autres pays d'Europe, notamment en Belgique, Hollande, Italie et Pologne sous le Premier Empire. A l'inverse, les places fortes du Nord de la France doivent beaucoup aux ingénieurs italiens et espagnols, tandis que Metz et Thionville sont encore entourées par les groupes fortifiés construits par les ingénieurs allemands avant 1918. Si on a affaire à un patrimoine français, il s'agit souvent aussi d'un patrimoine architectural européen.

Enfin, il est utile de replacer ce patrimoine spécifique au sein du patrimoine architectural français. Des études à grande échelle seraient à faire pour établir les liens et les influences pouvant exister entre architecture civile et militaire. On sait déjà que le courant hygiéniste de la deuxième moitié du XIXe siècle a eu son équivalent dans le monde militaire, avec pour résultat une amélioration des modèles de casernement. On pourrait aussi étudier le dessin militaire pour lui-même et non pour ce qu'il représente, un peu comme une œuvre d'art à part entière.

5. Les sources complémentaires :

Malgré leur importance, les fonds conservés par le Service historique ne sont pas les seuls consacrés aux infrastructures militaires. Les archives nationales conservent les documents pour les périodes antérieures au règne de Louis XIV et en plus ceux provenant de la Marine entre 1670 et 1789 (séries Marine D^{2} et DD^{2}). On consultera aussi les fonds du Comité militaire (série D XV), du Comité de salut public (série AF II), du pouvoir exécutif (série AF III) et de la secrétairerie d'état (série AF IV), riches des projets jamais renvoyés au ministère de la Guerre. Il ne faut pas négliger non plus le fonds des affaires militaires après 1940 (série F9) et les cartes et plans (série N). Les Archives nationales d'Outre-mer à Aix en Provence sont par ailleurs une source primordiale sur les infrastructures militaires des anciennes colonies françaises, notamment d'Afrique et d'Indochine. Les archives concernant les protectorats de Tunisie et du Maroc et les mandats de Syrie et du Liban sont cependant conservées au ministère des Affaires étrangères.

Les archives départementales ne sont pas moins bien pourvues. On ne s'étendra pas sur la série R consacrée aux affaires militaires. La série C conserve le détail du financement et du suivi des projets réalisés avant 1792 sous le contrôle des intendants provinciaux. Il faut aussi explorer la série J qui recèle de nombreux dépôts d'anciens officiers ou fonctionnaires, et même des archives du service du génie militaire déposées entre 1942 et 1989 par les établissements du génie à la recherche de place ou en cours de fermeture. Enfin, on peut enfin y trouver des plans isolés, des photos et des cartes postales (série Fi).

L’architecture militaire fait l’objet depuis les années 1970 d’une littérature importante, fruit du travail d’historiens généralement amateurs qui, s’ils ne maîtrisent pas toujours les méthodes scientifiques, le compensent largement par une fréquentation assidue du terrain et des anciens utilisateurs, ainsi que par une connaissance en progression des sources d’archives. De la même manière, des associations locales entretiennent non seulement certains sites abandonnés par le ministère de la Défense, mais aussi une part considérable de la mémoire historique et des connaissances techniques transmises ou redécouvertes.

Le catalogue en ligne des bibliothèques du Service historique de la Défense

Le catalogue informatisé des bibliothèques du Service historique de la Défense (sites de Vincennes, Brest, Lorient, Cherbourg, Toulon, Rochefort et Châtellerault) est disponible en ligne depuis la page d'accueil du site Internet du SHD.

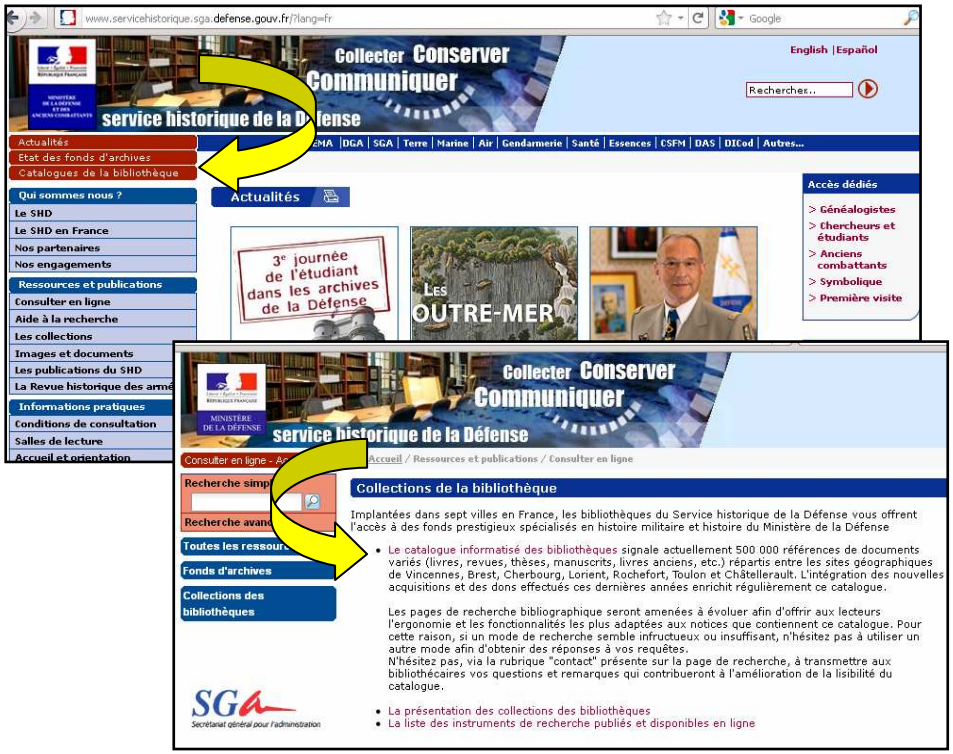

Comment effectuer une recherche dans le catalogue ?

Trois modes de recherche sont possibles : recherche simple, recherche avancée et recherche dans une liste alphabétique (parcourir une liste).

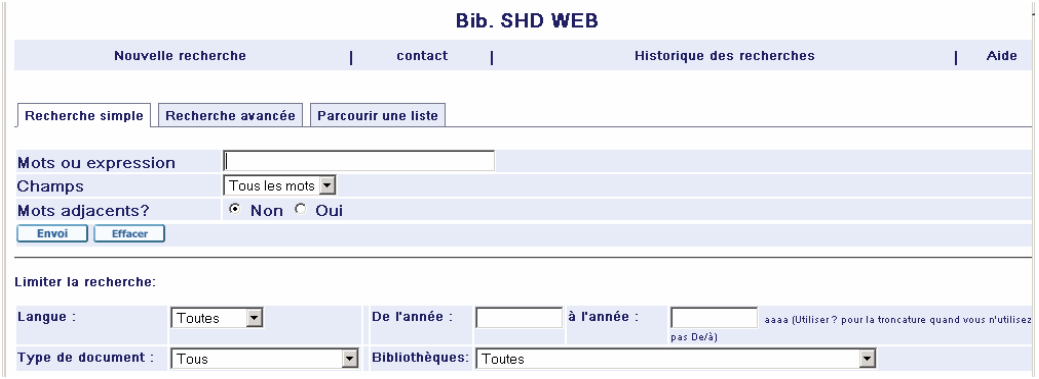

L'affichage des résultats se fait sous forme de liste.



Pour accéder aux informations détaillées, cliquez sur l'auteur ou sur le numéro souligné du document dans la liste.
Pour trouver la cote du document et sa localisation ainsi que les informations relatives aux exemplaires disponibles, cliquez sur la zone *Exemplaires* de la notice.
Si un mode de recherche semble infructueux ou insuffisant, n'hésitez pas à utiliser un autre mode ou à élargir votre recherche afin d'obtenir des réponses à vos requêtes.

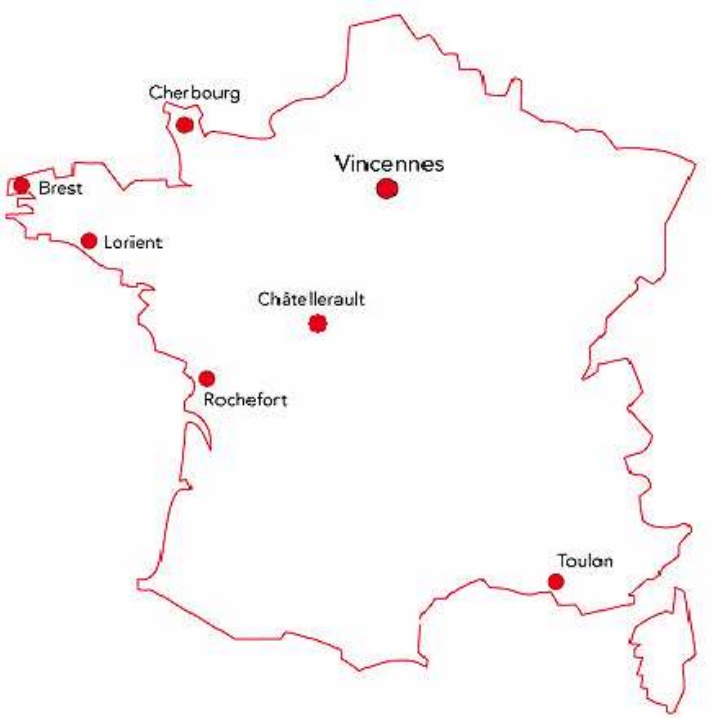

Si vous souhaitez obtenir de l'aide pour effectuer votre recherche documentaire, n'hésitez pas à contacter l'équipe de la bibliothèque.
Nous sommes disponibles à l'accueil scientifique de la salle Louis XIV du mardi au vendredi de 10h à 13h.
Tél. 01 41 93 20 68

Service historique de la Défense
Château de Vincennes
Avenue de Paris
94306 Vincennes cedex

Les bibliothèques du Service historique de la Défense

Un réseau de bibliothèques implantées dans sept villes en France

500 000 références de documents à votre disposition

Des bibliothèques spécialisées en histoire militaire, histoire maritime et histoire de l'armement ainsi qu'en histoire du Ministère de la Défense

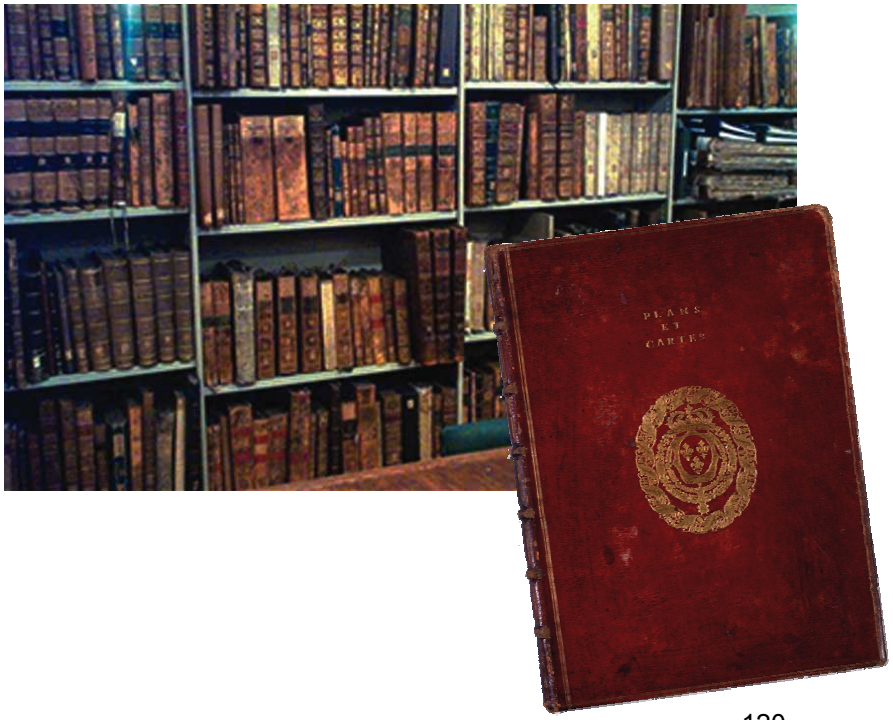



SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE

Salle de lecture LOUIS XIV



CENTRE HISTORIQUE DES ARCHIVES À VINCENNES

Infos pratiques

▶ INSCRIPTION DES LECTEURS

La salle de lecture du Service historique de la Défense à Vincennes est ouverte à toute personne majeure, sur simple présentation d'une carte de lecteur.

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour prendre connaissance des conditions d'accès.

• Formalités d'inscription

La carte de lecteur est délivrée gratuitement, sur présentation d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire ou permis de séjour) en cours de validité, et d'une fiche de renseignements dûment remplie.

La carte de lecteur est personnelle, obligatoire et sans limitation de validité. Il vous est toutefois demandé de procéder à une mise à jour annuelle de votre carte.

• Délivrance de cartes

Délivrance de cartes et renseignements téléphoniques sur les modalités d'inscription au rez-de-chaussée du pavillon du Roi, à l'inscription des lecteurs : 01 41 93 22 57
Le lundi de 13h à 17h / du mardi au jeudi de 9h à 17h / le vendredi de 9h à 16h

Sauf fermetures annuelles (voir paragraphe jours et horaires d'ouverture de la salle de lecture).

▶ CONSULTER DES DOCUMENTS

La consultation des documents se fait en salle de lecture Louis XIV, au pavillon du Roi.

• Vestiaire

Avant d'entrer en salle de lecture, merci de laisser vos affaires personnelles (sacs, sacoches, trousses, classeurs, pochettes, vêtements d'extérieur, etc.) dans les vestiaires mis à votre disposition dans le hall d'accueil situé au rez-de-chaussée du pavillon du roi. Une pièce de 1 euro est nécessaire. Pour la prise de notes, seuls sont admis en salle de lecture les feuilles volantes, les crayons à papier et les ordinateurs portables sans housse. Un sac de plastique est mis à votre disposition pour le transport des objets autorisés en salle de lecture.

• Consultation des archives

Les archives sont communiquées sur réservation préalable, 72 heures à l'avance au moins, 7 à 10 jours pour les documents de la gendarmerie (qui sont conservés à Fontainebleau et au Blanc).

• Consultation des documents de la bibliothèque

À l'exception des documents rares et précieux, consultables sur rendez-vous, les documents de la bibliothèque sont communiqués sans réservation préalable du lundi au vendredi. Levées des commandes journalières des documents des bibliothèques : 9h30, 11h, 13h30 et 15h. Réservation obligatoire pour une consultation le samedi.

Jours et horaires d'ouverture de la salle de lecture
- Le lundi de 13h à 17h
- du mardi au jeudi de 9h à 17h
- le vendredi de 9h à 16h
- le samedi de 9h30 à 15h

Pour améliorer la qualité de notre accueil, vous pouvez nous faire part de vos suggestions ou réclamations par l'intermédiaire d'un formulaire disponible sur place ainsi que sur notre site internet.

Consultez notre site internet pour préparer votre visite à l'aide des rubriques Ressources et publications, Informations pratiques, Services à distance.

www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr

Fermetures

Les dates de fermetures annuelles sont à votre disposition en salle et sur notre site internet

Pour les fermetures exceptionnelles : elles sont systématiquement indiquées sur notre site internet.

▶ COMMENT RESERVER DES DOCUMENTS

Préparer les cotes (références) des documents que vous souhaitez réserver.

Réservation sur place : auprès de la présidence de salle.

Réservation par téléphone : 01 41 93 20 95 ou 01 41 93 20 85

De 9h à 12h et de 13h à 17h du lundi au jeudi / De 9h à 12h et de 13h à 16h le vendredi.

Réservation par internet où vous trouverez le formulaire d'inscription : rubrique «service à distance»

Attention, il vous faut impérativement :
- connaître la cote du document
- avoir un numéro de carte de lecteur. Si vous n'êtes pas encore inscrit et que vous connaissez la cote des documents, vous pouvez alors déjà vous préinscrire en ligne sur notre site.

Attention aux jours d'affluence, les mardis, mercredis et jeudis. Privilégiez les lundis après-midi et les samedis.

▶ AIDE A LA RECHERCHE

Nous ne réalisons pas de recherches, mais nous vous aidons à repérer les documents qui vous intéressent.

Sur place

L'accueil scientifique et l'orientation sont assurés en continu. Le personnel vous aide à identifier les cotes des documents recherchés.
Pour les bibliothèques, une permanence spécialisée est assurée du mardi au vendredi de 10h à 13h00.

À distance

Pour préparer votre visite, nous vous engageons à consulter notre site internet :
www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr
où vous trouverez une présentation des fonds et collections que conserve le Service historique de la Défense, ainsi que de nombreux catalogues et inventaires en ligne.

▶ REPRODUCTION DE DOCUMENTS

- Attention : certains documents sont exclus de la reproduction.
- Photocopies réalisables sur place, en salle de lecture, selon le tarif en vigueur.
- En salle de lecture, les lecteurs peuvent prendre eux-mêmes des photographies des documents qu'ils consultent mais l'usage du scanner est interdit.
- Le Service historique de la Défense réalise différents travaux de reproduction, facturés selon un tarif fixé par arrêté ministériel.
- La diffusion des reproductions est soumise à l'autorisation écrite du service et au paiement d'une redevance d'utilisation.

SE RENDRE AU SHD

Métro : ligne n° 1, station « Château de Vincennes »
RER : ligne A, station « Vincennes »
Autobus : lignes 56, 112, 115, 118, 124, 318, 325

ACCÈS AU CENTRE HISTORIQUE DES ARCHIVES À VINCENNES

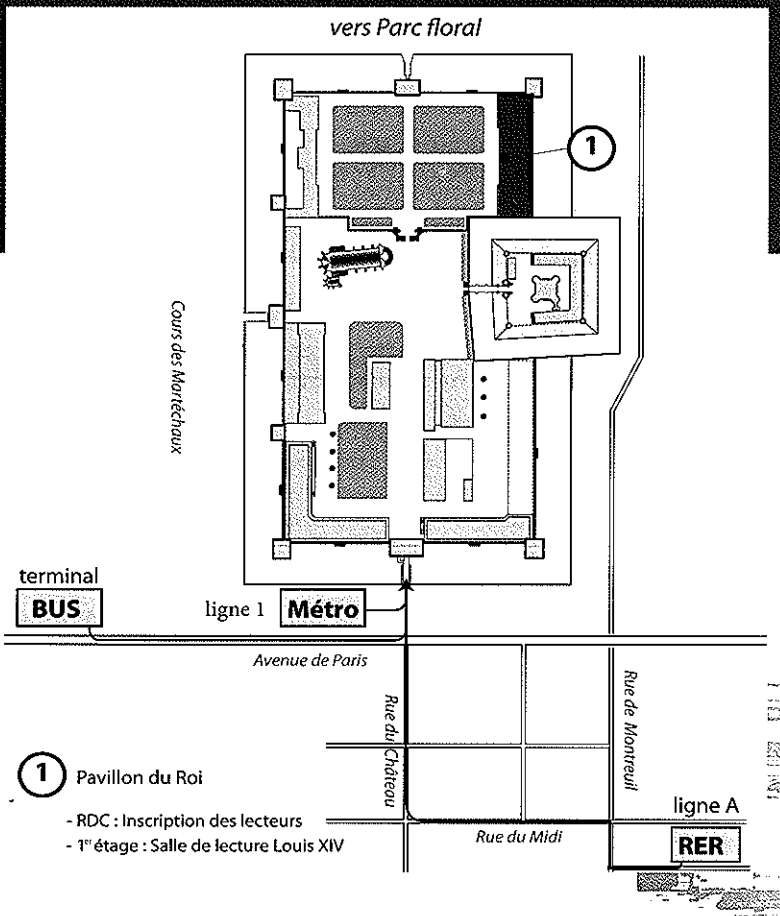

CONTACTS

SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE

Château de Vincennes
Avenue de Paris
94306 Vincennes cedex

SGA
DIRECTION DE LA MÉMOIRE, DU PATRIMOINE ET DES ARCHIVES

www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr

Maquette : Thibauld Mazire, Alain Poirier SHD/DPV/PAO © Dominique Viola / Illustrations SHD. Imprimeur : SGA/SPAC/PGT impression

Les archives départementales : un lieu de ressources incontournable, L'exemple des AD d'Indre et Loire

Présentation

Ce dossier documentaire a été élaboré par Luc Forlivesi, conservateur du patrimoine, directeur des archives départementales.

Les ressources des Archives départementales

Annuaire de services d'archives en France disponible sur le site du Service interministériel des Archives de France

http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/ rubrique Annuaire

Association des Archivistes français

Base de données d'instruments de recherche des fonds publics des Archives départementales (disponible en ligne en février 2011
http://www.archivistes.org/

1. Cadre de classement national, présentation des fonds d'archives :

AD Indre-et-Loire
http://archives.cg37.fr/Apprendre/CADRE_DE_CLASSEMENT_REGLEMENTAIRE_DES_ARCHIVES_DEPARTEMENTALES-ACB.html

AD Somme
http://www.somme.fr/100-pratique/Archives-et-genealogie/Instruments-de-recherche/Inventaires-des-fonds-d-archives

Approche thématique sans référence directe aux séries :

AD Indre-et-Loire
http://archives.cg37.fr/Chercher/GUIDE_THEMATIQUE_DE_RECHERCHE-ABAA.html

Etat général des fonds :

AD Sarthe
http://www.recherche-archives.sarthe.com/

Page d'accueil générale

AD Ain
http://www.archives-numerisees.ain.fr/

2. Méthodologie, aide à la recherche, instruments de recherche en ligne, guides des sources ou de recherche, fiches d'aide à la recherche

AD Tarn
http://archives.tarn.fr/index.php?id=864

AD Indre-et-Loire
http://archives.cg37.fr/Chercher/FICHES_PRATIQUES_D_AIDE_A_LA_RECHERCHE-ABB.html

Module d'apprentissage de la lecture des documents anciens
(documents numérisés interactifs)

AD Indre-et-Loire
http://archives.cg37.fr/Apprendre/INITIATION_A_LA_PALEOGRAPHIE-ACC.html

Instruments de recherche en ligne

Séries anciennes, inventaires du XIXe siècle remis en forme
Série G Clergé séculier

Présentation des fonds antérieurs à 1790

AD Yvelines
http://www.yvelines.fr/archives/guide-et-inventaires/

AD Vosges
http://www.vosges-archives.com/G.html

AD Indre-et-Loire
http://archives.cg37.fr/Article.php?idcat=ABAB&theme=ADAA&detail=ADAAF

Série H Clergé régulier

AD Vosges
http://www.vosges-archives.com/fondsAnterieurs.html#h

Archives notariales

AD Var

http://www.archives.var.fr/cg83_bases_annexes/bdd_min83/index.php
Répertoires en ligne (notaires de Nantes)

AD Loire atlantique
http://www.loire-atlantique.fr/jcms/cg_31237/repertoires-des-notaires

Minutes en ligne

http://www.archinoe.net/cg85v6/minute.php

Iconographie

AD Charente-maritime
http://charente-maritime.fr/CG17/jcms/cg17_34489/les-archives-en-ligne

AD Indre-et-Loire
http://archives.cg37.fr//Chercher/IMAGES_DE_TOURAINE-ABCM.html

AD Yvelines
http://www.yvelines.fr/archives/home.html

Série L Période révolutionnaire

AD Ain
http://www.archives-numerisees.ain.fr/Administration_du_departement_Sous_serie_2_L-563442.html?PARAM563442=ModLevel_2|NOCLEAN_1&sRef=FRAD01_0000002L&VIEW=5394

Série M Administration générale du département, 1800-1940

1 M AD 37
http://archives.cg37.fr/UploadFile/GED/Archives1800-1940/1277813231.pdf

Série N Administration et comptabilité départementale, 1800-1940

Sous-série 4 N Immeubles et bâtiments départementaux. Mobilier départemental. Service départemental d'architecture.

Q Domaines, Enregistrement, Hypothèques

1 Q
Administration générale des biens
Gestion des biens nationaux faite par l'administration des Domaines entre la date de leur confiscation et celle de leur vente (passation des baux à ferme et à loyer, perception des fermages pour les baux en cours, vente des récoltes, entretien des bâtiments...).

Biens nationaux de 1ère origine

Sont désignés ainsi les biens appartenant au clergé et aux communautés religieuses mis à la disposition de la Nation le 2 novembre 1789 et vendus en exécution des décrets des 13 mai et 16 juillet 1790.
A ces biens viennent s'ajouter les biens des collèges, des fabriques, de l'ordre de Malte, des hôpitaux et maisons de charité, des communautés d'arts et métiers, de l'ancien domaine royal.
Biens nationaux de 2e origine
Il s'agit tout d'abord des biens des émigrés mis sous séquestre par la loi du 8 avril 1792 puis vendus par les lois des 2 septembre 1792 et 3 juin 1793 selon des modalités quasi identiques à celles régissant la vente des biens de 1ère origine.
Puis les biens des condamnés pour crimes contre-révolutionnaires, les biens des prêtres déportés ou reclus et des étrangers résidant en France dont les pays étaient en guerre avec celle-ci, sont réunis aux biens nationaux de 2e origine, sans oublier les biens des fermiers généraux.
Jusqu'en l'an IV ces biens sont vendus séparément par les districts qui établissent des registres et des procès-verbaux d'adjudication distincts selon la 1ère ou la 2e origine, puis le département à partir de l'an IV mêle les biens et distingue leur vente selon les régimes et non plus selon leur origine.

Série S Travaux publics et transports, 1800-1940

AD 87
http://www.archives-hautevienne.com/inventaires/inventaire_detail.php4?idInventaire=153

AD 37 (3 S)
http://archives.cg37.fr/UploadFile/GED/Archives1800-1940/1178535440.pdf

AD TARN CHEMINS DE FER 5 S

http://archives.tarn.fr/fileadmin/templates/archives/img_arch81/export_html/5_S.htm

Série T Enseignement, culture, sports, 1800-1940

AD 87
http://www.archives-hautevienne.com/inventaires/inventaire_detail.php4?idInventaire=169

3 Fonds en ligne :

Etat des lieux et portail général d'accès

http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/ressources/en-ligne/acces-par-type-de-documents/

Les ressources du centre d'archives d'architecture du XXe siècle (Cité de l'architecture et du patrimoine)

Présentation et bibliographie

Ce dossier documentaire a été élaboré par David Peyceré, conservateur en chef du patrimoine, responsable des Archives d'architecture du XXe siècle, Cité de l'architecture et du patrimoine

Au-delà de la présentation du centre d'archives de la Cité, la présente intervention essaie de présenter plus largement les archives d'architectes en France et les problématiques de collecte.

Sommaire

Pourquoi une recherche dans les archives d'architecture ?

La collecte des archives d'architecture dans le monde

Présentation du Centre d'archives et des fonds

Tendances, périodes, mouvements (quelques noms)

Collecte et politique de collecte

Quelques références et quelques conseils de recherche

Si l'on ne connaît pas l'architecte d'un édifice…

Recherches à propos des architectes

Autres sources

Pourquoi une recherche dans les archives d'architecture ?

Progressivement issue de l'archéologie, l'histoire de l'architecture est un champ du savoir qui se sédimente au XIXe voire au XXe siècle, avec toujours une distance dans le temps.

La majorité des chercheurs au Centre d'archives d'architecture du XXe siècle sont des étudiants en histoire de l'art/de l'architecture, ou des étudiants architectes. À 10% environ, domaine Inventaire/MH/restaurations patrimoniales.

Les archives de l'architecture se répartissent en plusieurs groupes :

- celles des organismes de contrôle (permis de construire, autorisations de saillies, plans d'urbanisme),
- celles des maîtres d'ouvrage, notamment publics,
- celles des maîtres d'œuvre. Privés la plupart du temps, mais chargés de missions de service public dans le cadre des restaurations sur monuments historiques.

Ces fonds se constituent à des époques très différentes ; nous nous concentrons ici sur les archives des maîtres d'œuvre, et plus particulièrement des architectes, dont la collecte a commencé le plus récemment.

Pour comprendre les ressources disponibles, il est en effet intéressant de parler des logiques de collecte.

La collecte des archives d'architecture dans le monde

Types d'institutions de conservation / types de conservation

Les archives d'architecture sont conservées dans des centres d'archives, mais aussi dans des musées, dans des bibliothèques ; ces institutions sont parfois intégrées à des universités (américaines, sud-américaines ; italiennes, allemandes, etc., mais pas en France).

Il existe des centres spécialisés pour la conservation d'archives d'architecture, ainsi que des fonds d'architecture dans des centres non spécialisés (type Archives départementales).

Certains centres collectent et conservent surtout des fonds entiers, d'autres des collections de dessins (la BNF), ou encore des dessins (ou maquettes ou photographies) isolés.

Ancienneté des collections

Dans le monde :

Au XIXe dans des sociétés académiques (Académie d'architecture, Société académique d'architecture de Lyon, institutions fusionnées dans le NAi aux Pays-Bas, RIBA en Angleterre).

Entre les deux guerres en Russie, les premiers « musées d'architecture » (musée historique national de Léningrad, années 20 ; musée Chtchoussev, 1934).

Années 1950 en Scandinavie (Musée finlandais d'architecture).

En 1979 est créé l'ICAM, International Confederation of Architectural Museums.

En France :

Sous l'Ancien Régime : collections touchant à l'architecture, et liées : au prestige royal (dans les années 1670 le Cabinet du roi, au Louvre ; collections acquises par la BN), aux fortifications (plans reliefs), à l'enseignement (dans les académies royales)

Création des musées et conservatoires à la Révolution ; collectes révolutionnaires ; achats isolés de type « cabinet de dessins » (ex. à la BN : projet de mausolée de Léonard de Vinci, 1856, dessins de Charles de Wailly, 1951). → Accroissements importants, mais non concertés.

Agence des bâtiments du roi (avec les archives de construction du Louvre) : archives aux AN.

Cabinet des estampes et de la photographie à la BN : aujourd'hui est pour la première fois en cours d'élaboration un catalogue de toutes les collections liées à l'architecture (l'architecture n'a jamais été un critère d'acquisition). Beaucoup de noms prestigieux de l'architecture de l'époque moderne et du XIXe siècle (Salomon de Brosse, François Mansart, Brongniart, Labrouste, Hittorff…) dont les dessins sont souvent mal repérés et jusqu'ici très insuffisamment exploités par la recherche.

Le XIXe siècle est l'époque des grandes collections pédagogiques et professionnelles (l'École des Beaux-Arts héritière de l'Académie royale des beaux-arts, le musée de sculpture comparée). → Il s'agit là de « documentations sur l'architecture ».

Et enfin des fonds d'architectes :

Vers la Seconde Guerre mondiale : quelques fonds d'architectes aux AN (Tournon, Laprade).

1959 : début de la collecte par la chaire d'histoire de la construction, au CNAM (fonds Perret – voir plus bas).

1965 : création de la fondation Le Corbusier.

1980 : création de l'Institut français d'architecture.

Années 1980-1990 : les AD et AM, les associations régionales d'architecture ; renouveau de la collecte aux Archives nationales (qui s'était poursuivie mollement) : le CAMT de Roubaix.

Années 1990 : les musées (Beaubourg, le FRAC Centre) (Orsay déjà avant ?).

Le Centre d'archives de l'Ifa et les fonds qu'il conserve

Rattachement, dates. Le Centre d'archives d'architecture du XXe siècle

- a été créé dans les années 1980 par l'Institut français d'architecture (association fondée en 1980),
- il fonctionne depuis 1986 par convention avec la direction des Archives de France (DAF, auj. Service interministériel des Archives de France) et la direction chargée de l'architecture (auj. DGP) (texte de la première version de la convention : Direction des Archives de France, *La Pratique archivistique française,* Paris, Archives nationales, 1993, p. 91),
- il est installé depuis 1989 au 127, rue de Tolbiac, Paris 13e,
- il est rattaché avec l'IFA à la Cité de l'architecture et du patrimoine à sa création en 2004,
- il a une base de données en ligne depuis 2007 (*ArchiWebture*, http://archiwebture.citechaillot.fr/awt/).

Propriété des fonds. Ses collections sont *des dépôts* de fonds d'archives d'origine privée ; il peut s'agir :

- de dons à l'État reçus par la DAF et déposés à l'IFA ou à la Cité de l'architecture et du patrimoine, pour l'essentiel ;
- de dons sollicités par le Conservatoire national des arts et métiers entre 1959 (fonds Perret) et les années 1970 (fonds Lurçat), déposés aux Archives nationales, puis de là à l'Ifa, autour de 1990 ;
- de dons faits à l'Académie d'architecture par ses membres, déposés à l'Ifa en 2000 (tous les « fonds du XXe siècle » de l'Académie d'architecture).

Ces deux dépôts institutionnels sont fortement caractérisés :

- La collection de la *chaire d'histoire de la construction* du CNAM a collecté les archives des « pionniers du béton armé » (Perret, Guadet, Lurçat, le bureau d'études Hennebique)
- La collection de l'Académie d'architecture peut se décrire comme les beaux dessins de l'establishment de l'architecture en France[1].

[1] Voir à ce sujet *Monumental,* 1er semestre 2007, numéro consacré à la Cité de l'architecture et du patrimoine, et plus spécialement : David Peyceré, « L'Institut français d'architecture et son centre d'archives » (article présentant la collection de fonds d'archives de l'Ifa).

Origine des fonds. Ce sont des fonds d'archives d'agences d'architectes, et secondairement : d'ingénieurs, de bureaux d'étude, d'urbanistes. Environ 400 fonds concernant environ 350 architectes[2], plus quelques fonds documentaires liés à des ouvrages publiés ou à des expositions (ressources iconographiques).

Que contient un fonds d'architecte ? Les fonds d'une agence d'architecture sont organisés autour des projets (et de leur éventuelle réalisation)[3].

Typologie matérielle : correspondance / plans originaux (roulés ou à plat, typiquement sur calque) / tirages de plans / photographies (épreuves, diapos, plaques de verre) / maquettes

> → Grande proportion de documents graphiques ; grand nombre de documents hors formats courants.

Étapes du projet : esquisse / conception / avant-projets sommaires et définitifs / dossier de PC / dossier de consultation des entreprises / marchés / plans d'exécution (de l'architecte, d'ingénieurs, de bureaux d'études techniques, d'entreprises) / plans de récolement ou dossier d'ouvrage exécuté

Hors du projet : formation / pièces personnelles / dossiers professionnels / enseignement

Lors du classement, les fonds sont structurés selon ces grands domaines.

Enfin, l'agence est une entreprise : documents liés aux salariés, bilans, pièces comptables, parfois versés

+ Bibliothèque / documentation / matériauthèque…

Qu'apportent les archives d'un architecte ?

- Une vision biographique de son œuvre : formation, ensemble des œuvres, relations personnelles,
- L'information sur le stade de la conception (parfois très riche ; et qui n'existe nulle part ailleurs),
- De l'information contextuelle sur les réalisations (noms des divers protagonistes ; photos du site avant construction),
- La seule information sur des projets non réalisés (notamment pour les concours, qui sont aujourd'hui un sujet de recherche),
- La seule information sur les projets pour des commanditaires privés (à part le PC),
- Des éléments bibliographiques (coupures de presse).

---

[2] Pour les 36 architectes suivants il existe un fonds « Académie d'architecture » et un fonds « Ifa » : Arretche, Aubert, Auzelle, Barbe, Beaudouin, Bernard (J.-C.), Camelot, Candilis, Daufresne, Debré, Dondel, Dufau, Dufournet, Expert, Faraut, Garnier, Gillet, Herbé, Hourlier, La Mache, Laprade, Le Ricolais, Lebret, Leconte, Lefèvre, Lemaire, Nelson, Niermans (E.-J.), Parent, Perret, Puget, Sébille, Stoskopf, Süe, Vago, Wybo.

[3] Pour plus de détails sur tout ce paragraphe (typologie interne des fonds), voir articles publiés dans *La Gazette des archives,* 3e et 4e trimestres 2000, et disponibles sur le site internet de la Cité de l'architecture et du patrimoine : documents téléchargeables sur la page http://www.citechaillot.fr/ressourcesdoc/centre_d_archives/presentation_des_inventaires.php.

Tendances, périodes, mouvements (en quelques noms)

Le patrimoine balnéaire, les villes d'eaux : Maurice Vincent

Art nouveau, Art déco : Henri Sauvage, André Granet, Charles Adda, Louis Bonnier, Louis Süe & André Mare

Pionniers du béton armé (1re moitié du xxe siècle) : Bétons armés Hennebique, Auguste et Gustave Perret et entreprise Perret frères, André Lurçat, Paul Guadet, François Le Cœur – et plusieurs élèves d'Auguste Perret (Denis Honegger)

Les reconstructions : celle de 1918 (très peu : Gaston Ernest*) et celles de 1940-1950 :* Eugène Beaudouin, Léon Bazin, Georges-Henri Pingusson, Perret, André Leconte, Louis Arretche

Modernistes : André Lurçat, Georges-Henri Pingusson, Louis Miquel, Marcel Lods

Outsiders du mouvement moderne : Pierre Barbe, Henry Jacques Le Même, Roger Le Flanchec, André Bruyère, Jean-Charles Moreux

Les Grands Prix de Rome (34 sont représentés sur 96 titulaires du prix au xxe siècle) **[en gras les fonds les plus importants]** *:* **Paul Bigot** (1900), **Henri Prost** (1902), **Léon Jaussely** (1903), Ernest Hébrard (1904), Camille Lefèvre (1905), Charles Nicod (1907), Maurice Boutterin (1909), Paul Tournon (2d GP 1911), Jacques Debat-Ponsan (1912), **Roger-Henri Expert** (2d GP 1912), Jacques Carlu (1919), Marcel Chappey (1925), Jean-Baptiste Hourlier (1926), André Leconte (1927), **Eugène Beaudouin** (1928), André Dubreuil (2e second GP 1928), Jean Niermans (1929), Germain Grange (1er second GP 1929), Georges Bovet (1er second GP 1931), André Aubert (2d GP 1932), Alexandre Courtois (1933), Robert Camelot (2d GP 1933), Charles-Gustave Stoskopf (2e second GP 1933), Paul Domenc (1935), **Henry Bernard** (1938), Pierre Dufau (1er second GP 1938), **Bernard Zehrfuss** (1939), André Chatelin (1943), Henry Pottier (1er second GP 1944), **Jean Dubuisson** (ex-æquo 1945), Jean de Mailly (ex-æquo 1945), **Guillaume Gillet** (1946), Paul La Mache (2e second GP 1947), Jean-Claude Bernard (1960)

Les Trente glorieuses, le logement social, les grands ensembles, l'équipement, les agences collectives : Robert Auzelle, Georges Candilis, Émile Aillaud, Jean Dubuisson, Guillaume Gillet, Bernard Zehrfuss, Louis Arretche, l'Atelier de Montrouge, plusieurs architectes de l'AUA

Après 68, nouvelles approches, le postmodernisme : Pierre Riboulet, Georges Maurios, Renée Gailhoustet, Adrien Fainsilber

Architecture française à l'étranger : Élie Azagury, Henri Tastemain (Casablanca), Georges Pineau (Vietnam), Perret (Algérie, Égypte)

Ingénieurs : Bernard Laffaille, René Sarger, Miroslav Kostanjevac ; *bureaux d'études techniques :* Hennebique

Utopies et prospective : Claude Parent

> → il s'agit surtout d'une collection concernant l'architecture construite (ou des projets de concours concrets), une architecture du quotidien plus qu'exploratoire (≠ FRAC Centre) ; une collection française (≠ Beaubourg), formée de (grandes) agences surtout parisiennes.
>
> → la collection est très pertinente sur le matériau béton, beaucoup moins sur les matériaux acier ou bois.

Collecte et politique de collecte

Politique d'acquisition, politique documentaire : la collecte des archives d'architectes est *volontaire,* contrairement à la constitution des archives publiques. Volonté des centres de conservation rencontre, ou parfois s'oppose à, la volonté des donateurs/déposants.

À l'Ifa (et aux AN) les fonds sont toujours reçus à titre de dons[4], en Archives départementales ou municipales souvent à titre de dépôts.

On peut opposer deux objectifs qu'ont les centres de conservation : soit constituer un témoignage sur le présent, le contemporain (cf. musée historique de Léningrad dans les années vingt, FRAC Centre, Beaubourg ; dans tous ces cas sous forme d'objets isolés), soit, plus souvent, de constituer un témoignage du passé – à distance souvent d'une voire deux générations – dans un but fréquemment de conservation du patrimoine.

Les historiens d'architecture (notamment à travers les associations régionales d'archives d'architecture) repèrent les fonds, c'est aux centres d'archives de définir ce qu'ils veulent recevoir ou non.

Personnalisation de la collecte : l'air du temps / le rôle des individus :

- Jean-Baptiste Ache, au CNAM dans les années 60, les grandes figures du béton ;
- Maurice Culot, créateur du Centre d'archives de l'Ifa dans les années 80, les antimodernistes : Art nouveau, Art déco, marginaux du Mouvement moderne… ;
- Alain Guiheux, créateur de la collection du Centre Pompidou dans les années 90 : les avant-gardes internationales ;
- Frédéric Migayrou, qui poursuit la collection du Centre Pompidou dans les années 2000 : idem + représentation plus systématique de l'architecture française ;
- Moi-même par opposition à Maurice Culot, dans les années 2000 à l'Ifa/Cité de l'architecture : la seconde génération des Modernes, les grandes agences des Trente glorieuses

Une politique documentaire doit mettre en relation :

- Des moyens (locaux + personnel) – très important !!
- Une intégration dans le milieu professionnel (celui des architectes en l'occurrence)
- Une compétence scientifique (individuelle ou d'une commission)
- Des règles publiées (très rare : NAi Rotterdam, Art Institute de Chicago)
- Des compétences techniques pour la conservation : bien établies en général, mais remises en cause par les archives numériques.

Il existe des politiques plus ou moins larges :

- généralistes (RIBA à Londres, Centre canadien d'architecture à Montréal, Getty à Los Angeles),

[4] Dons à l'État reçus par la direction des Archives de France (depuis 2010 Service interministériel des Archives de France) qui les dépose au Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine.

- nationales (Ifa, Archives nationales, Académie d'architecture, et aussi NAi à Rotterdam, DAM à Francfort, MFA à Helsinki, etc.),
- régionales ou locales (Archives départementales et municipales, universités allemandes, centres d'archives d'architecture italiens),
- liées à un moment ou à un événement (reconstruction du Havre aux AM du Havre, école de Nancy aux AD54).
- → elles sont généralement définies comme une série de noms d'architectes (ou autres praticiens) plus ou moins hiérarchisée.
- → toute politique (même si définie a posteriori) entraîne des lacunes et des éléments sortant des choix exprimés.

Depuis quelques années on constate une tendance des architectes à définir leur propre politique :

- Dons de pièces (dessins/maquettes) à des musées (→ que devient le respect des fonds ?)
- Création de fondations (Le Corbusier ; Renzo Piano en cours à Gênes)
- Vente (de pièces / de fonds).

Vers un blocage ? Conséquences pour nous

- Multiplication des fonds de personnalités peu ou pas connues (car ils nous sont proposés, s'avèrent intéressants à un certain titre, sont souvent petits) ; en revanche, nous n'aurons pas les archives des « stars » ;
- Multiplication de fonds parcellaires (plus petits, plus faciles à prendre en charge).

Distance dans le temps : la dernière génération est toujours moins bien représentée, mais aujourd'hui on court le risque d'une interruption complète. D'autres centres d'archives ont la tentation de s'arrêter aux années 1980. Ensuite, divers changements de paradigme, en partie liés à l'apparition de l'informatique qui fait évoluer beaucoup la pratique professionnelle, les agences, et bien sûr les archives.

Tentatives de renouvellement des politiques documentaires : le NAi met en place une approche *thématique* du domaine (et non plus monographique par architectes), et fait ressortir la focalisation excessive, jusqu'ici, sur la maîtrise d'œuvre et le rôle de « créateur » de l'architecte. Il préconise donc de s'intéresser aussi aux archives des aménageurs, ou des autres spécialistes.

Vers une solution ?

Il est prévu qu'après l'ouverture des Archives nationales à Pierrefitte, un centre d'archives d'architecture soit créé aux Archives nationales Fontainebleau, qui conserveront par ailleurs la mission de gestion des archives des ministères liés à l'équipement (Équipement, Aménagement du territoire, Écologie, etc.). Un grand nombre des fonds d'architectes collectés par l'Ifa/Cité de l'architecture et du patrimoine, mais aussi par les Archives nationales du Monde du travail à Roubaix, y seront réunis.

Mais en attendant, quelle solution ? Il n'y a plus du tout de place pour collecter de nouveaux fonds à la Cité de l'architecture et du patrimoine.

Quelques références et quelques conseils de recherche

Premières orientations parmi un millier (?) de fonds (400 aujourd'hui à l'Ifa ; 700 en tout en 1996 donc 250 à l'Ifa) :

David Peyceré, Gilles Ragot, Sonia Gaubert, Rosine Cohu, *Archives d'architectes : état des fonds, XIXe-XXe siècles*, Paris, Direction des archives de France, IFA, Documentation française, 1996.

Base BORA : fonds privés des AN

Archivistique / contenu des fonds d'archives d'architectes :

Manuel de traitement des archives d'architecture XIXe-XXe siècles, coordonné par David Peyceré et Maygene Daniels, Paris, Conseil international des archives, 2000 (bilingue).

La Gazette des archives, « Les archives des architectes », n° 190-191, 3e-4e trim. 2000, numéro coordonné par David Peyceré, avec plusieurs contributions concernant les fonds d'architectes sous l'angle archivistique.

> Les articles suivants sont disponibles sur le site de la Cité de l'arch. et du patrimoine : http://www.citechaillot.fr/ressourcesdoc/centre_d_archives/presentation_des_inventaires.php
>
> David Peyceré, Sonia Gaubert, « La pratique de l'architecture en France au XXe siècle », p. 187-204
> David Peyceré, « La Vie du projet : composition type d'un dossier d'archives d'architectes », p. 205-220
> David Peyceré, « Propositions de tri dans un dossier de projet : esquisse d'un tableau de gestion », p. 233-246
> Sonia Gaubert, « Principes de classement et instruments de recherche au centre d'archives de l'Ifa, » p. 255-272
> Sonia Gaubert, Anne Lejeune, « Glossaire des termes et sigles courants en architecture », p. 299-326
> Sonia Gaubert, Anne Lejeune, « Bibliographie sélective », p. 327-330

La collection de l'Ifa :

Monumental, 1er semestre 2007, numéro consacré à la Cité de l'architecture et du patrimoine, et plus spécialement : David Peyceré, « L'Institut français d'architecture et son centre d'archives » (article présentant la collection de fonds d'archives de l'Ifa).

Les archives numériques d'architecture :

Architecture et archives numériques. L'architecture à l'ère numérique : un enjeu de mémoire, Gollion/Paris, InFolio, Cité de l'architecture et du patrimoine, 2008 (coord. avec Florence Wierre et Carole Koch).

Sur le site internet de la Cité,

- La base ***ArchiWebture,*** qui est la version publique de la base de données ArchiVecture (développée en interne sous Access) : liste des fonds, notices biographiques, inventaires (en XML ou en fichiers PDF), **illustrations,** possibilité de recherches croisées.

Il existe deux types de recherches, tous deux utiles pour des raisons différentes :
- La recherche libre permet de chercher à la fois dans les inventaires en XML et en PDF.
- La recherche approfondie, beaucoup plus précise, n'interroge que les fichiers XML issus de la base de données.

L'application repose sur une indexation en DTD-EAD et sur des thésaurus et listes d'autorité développés par le centre d'archives. Un thésaurus typologique de programmes architecturaux inspiré de celui de l'Inventaire général est en cours de développement.

Conseils : utiliser Firefox plutôt qu'Internet Explorer ; effacer les traces (vider le cache).

- Des conseils de conservation des archives (notamment numériques) dans les agences d'architecture, issus d'une recherche européenne : « Conserver les archives dans une agence d'architecture : recommandations », 2004 (http://www.citechaillot.fr/data/ressourcesdoc/ressourcesdoc_categorie/14/fichier/conserverlesarchivesdansuneagencedarchitecture-recommandations_3f95e.pdf)
- Des expositions virtuelles, deux en ligne pour le moment : « Les logements sociaux en France », http://www.citechaillot.fr/exposition/expositions_virtuelles/les_logements_sociaux/), et « Portraits d'architectes ».

Consultation au centre d'archives : les mardis, mercredis, jeudis, sur rendez-vous (01 45 85 12 00 ; ou envoyer un mail à Alexandre Ragois et Denise Noël (en même temps), aragois@citechaillot.fr + dnoel@citechaillot.fr).

Si l'on ne connaît pas l'architecte d'un édifice…

ArchiWebture bien sûr (recherche par adresse ou sur le nom d'un édifice)

→ dans le cas des concours, cela permet parfois de trouver plusieurs projets concurrents : exemple du concours pour le stade de 100000 places dans le bois de Vincennes (« stade » + « Paris 12e » dans la recherche par formulaire ; « stade 100000 » et « stade 100.000 » dans la recherche libre). Fait apparaître un projet de stade de 100000 places à Istanbul, le projet de stade de 100000 places à Montesson (chez Chatelin).

Mais aussi,

À Paris : dépouillement par Joëlle Bertaut des permis de construire publiés dans le *Bulletin municipal officiel de la ville de Paris,* 1880-1985 (consultable au Centre d'archives d'architecture du XXe siècle et aux AD75).

Recherches à propos des architectes

1. Biographies sur ArchiWebture (pour tous les architectes/ingénieurs/urbanistes qui ont donné leurs archives)

2. Architectes français nés avant 1900 : dossiers de membres de la SADG, conservés aux archives de la Société française des architectes (SFA), liste consultable sur Archidoc.

3. Architectes français début/milieu XXe siècle : dépouillement de revues effectué par Susan Day, alors bibliothécaire de l'Ifa (consultable au Centre d'archives d'architecture du XXe siècle).

4. Fonds de dossiers d'œuvres (« books ») de la Direction de l'architecture et de l'urbanisme (DAU), conservé au Centre d'archives d'architecture du XXe siècle de la Cité de l'architecture et du

patrimoine (cote 133 IFA). Sur ArchiWebture, inventaire pour les architectes ou agences dont le nom commence par la lettre A (mais base de données complète en interne au centre d'archives).

Autres sources

- Toutes les archives publiques ; celles des centres mentionnés plus haut
- Les publications : bibliothèques de la Cité de l'architecture et du patrimoine (pas historique), de l'INHA, de Forney, des Arts déco
- Les revues, source très importante : à la bibliothèque de la Cité, mais aussi en ligne sur le site de la Cité (océrisées, interrogeables)

- *L'Architecte,* numérisée de 1906 à 1935
- *L'Architecture,* numérisée de 1889 à 1936
- *L'Architecture d'aujourd'hui,* numérisée de 1930 à 1940
- *La Construction moderne,* numérisée de 1885 à 1936
- *La Revue générale d'architecture,* numérisée de 1840 à 1888
- *Le Béton armé,* numérisée de 1898 à 1939 [mise en ligne imminente].

David Peyceré

Conservateur en chef du patrimoine, en poste aux Archives départementales de la Côte-d'Or (1988), à la conservation régionale des monuments historiques (DRAC) d'Île-de-France (1989), puis aux Archives nationales (1991). Depuis 1995, responsable du Centre d'archives d'architecture du XXe siècle.

A coordonné des programmes de recherches nationaux ou internationaux (groupe de travail ICA-SAR du Conseil international des archives, 1995-2000 ; groupe de travail de l'Association des archivistes français sur les archives d'architecture, 1996-2000 ; action « Archives d'architecture » du programme européen Gau:di, 2002-2008 ; conférence ICAM15, 2010).

Contributeur ou coordonnateur des ouvrages cités plus haut et de : *Les Frères Perret, l'œuvre complète : les archives d'Auguste et Gustave Perret, architectes-entrepreneurs* (dir. avec Maurice Culot et Gilles Ragot), Paris, éd. Norma, IFA, 2000.

Chercher et analyser des dessins d'architecture d'Ancien Régime : Où trouver des dessins d'architecture ?

Instruments de recherche

Ce dossier documentaire a été élaboré par Guillaume Fonkenell, responsable de la section histoire du Louvre, Musée du Louvre

Chercher et analyser des dessins d'architecture d'Ancien Régime

Où trouver des dessins d'architecture ?

Les grandes institutions françaises

La bibliothèque nationale

Les archives

1. **Les archives nationales**
   - La série O1
   - La série Z^{1J}
   - La série N
   - La série F^{21}
   - La série F^{14}
   - La série VA

2. **Les archives départementales et communales**

Les bibliothèques d'école et d'Université

- L'école nationale supérieure des Beaux-Arts
- L'école des Ponts et Chaussées (fonds ancien)
  - *Catalogue des dessins du fonds ancien de l'Ecole.* XVIIIe-XIXe siècles. Paris : Ecole nationale des ponts et chaussées, 2000.
- Bibliothèque de l'INHA

Les bibliothèques de l'Institut

- La bibliothèque mazarine
- La bibliothèque et les archives de l'Institut (voir annexe 1)

Les bibliothèques de la ville de Paris

- Bibliothèque Forney
- Bibliothèque historique de la Ville de Paris

Les musée parisiens

- Le département des Arts graphiques du musée du Louvre
- Les collections des Arts décoratifs

- Le musée Carnavalet

Les grandes institutions étrangères

- Le Nationalmuseum de Stockholm
- Les Staatliche museen de Berlin, Kupferstichkabinett
- Le British museum
- Le Royal Institute of British Architects
- Le Victoria and Albert museum
- New York, Pierpont Morgan library
- New York, Metropolitan museum
- Saint Petersbourg, l'Hermitage

Annexe 1 : les manuscrits de la Bibliothèque de l'Institut

Architecture. Plans divers, dessins de parterres à broderies et ornements d'architecture. XVIIe-XVIIIe siècle.	Mss. 1604-1606
Architecture militaire. Dessins.	Mss. 1057-1058
Architecture navale. Dessins.	Mss. 1059-1061
Armée d'Orient. Papiers du service archéologique, 1916-1919, région de Salonique.	Mss. 3494-3496
Bonnard, Pierre (1867-1947). Croquis et dessins.	Mss. 6322-6329 bis, 7112
Catenacci, Hercule (1815-1884), illustrateur et dessinateur ornemaniste, et Edouard (1848-1925), architecte des promenades de la Ville de Paris. Papiers.	Mss. 4181-4197
Comité français d'histoire de l'art. Archives (1967-1972).	Mss. 6692-6698
Cotte, Robert de (1656-1735). Dessins d'architecture des XVIIe et XVIIIe siècles, provenant en majorité de ses papiers.	Mss. 1037-1043
Delannoy, François-Jacques (1755-1835), manuscrits dans la collection de Louis Bernier (1847-1919), membre de l'Académie des Beaux-Arts.	Mss. 1914-1927
Despois de Folleville, H., sculpteur. Philosophie ornementale. Géométrie de l'Art, 1914-1924.	Mss. 3771-3778
Dessins de monuments, XIVe-XVIIIe siècle.	Mss. 1021-1025
Dutreuil de Rhins, Jules-Léon (1846-1894), explorateur. Documents ramenés de sa mission en Haute-Asie.	Mss. 3348-3370, obj. 61 et 62
Errard le jeune, Charles : dessins à lui attribués (ou à Nicolas Poussin)	Mss. 1029-1030
Falconet, Etienne (1716-1791), membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture. Œuvres (Lausanne, 1781).	Mss. 4883-4888
Flandin, Eugène (1809-1876). Dessins (planches du Voyage en Perse).	Mss. 2733-2735
France, royaume de. Plans et vues de villes, XVIIe-XVIIIe siècles.	Mss. 1307-1308

Granet, François-Marius. Dessins de son voyage à Rome (1809-1810).	Mss. 1928-1929
Gusman, Pierre Gusmand, dit (1862-1941), graveur et écrivain. Papiers.	Mss. 4634-4639
Guy de Gisors, Alexandre-Jean-Baptiste. Dessins.	Mss. 1044-1045
Invalides, hôtel des. Documents relatifs à sa construction.	Mss. 279-282
Léonard de Vinci. Carnets.	Mss. 2172-2187
Manuscrits musicaux, XVIIIe-XIXe siècles.	Mss. 2937-2949
Mexique. Archéologie : photographies.	Mss. 5743-5747
Monuments du XIVe au XVIIIe siècle : dessins.	Mss. 1021-1025
Numismatique. Histoire métallique de l'Empire et de la Restauration.	Mss. 1291-1296
Pimienta, Gustave (1888-1983), sculpteur, et marquise Germaine de Narros. Papiers.	Fonds en cours de classement
Piot, Eugène (1812-1890), archéologue et mécène de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Papiers.	Mss. 2225-2232
Portugal, Marcos. Manuscrits musicaux.	Mss. 943-944
Poussin, Nicolas : dessins à lui attribués, ou à Charles Errard le jeune.	Mss. 1029-1030
Saint-Aubin, Charles-Germain de (1721-1786). Dessins.	Mss. 2057-2059
Sèvres, puis Vincennes. Inventaires de fabrication de la manufacture royale de porcelaine (1752-1771).	Mss. 5673-5676
Tanévot, Michel. Dessins et études sur les différents ordres d'architecture.	Mss. 1026-1027

Annexe 2 : l'organisation du département des Estampes

<u>Les séries</u>

- A : les cabinets et musées
- B : dessins
- C et D : gravures d'après des peintres
- E : œuvres de graveurs
- F : sculptures
- G : antiquités et archéologie
- H : architecte et architecture

- I : sciences
- J : sciences naturelles
- K : arts académiques, méthodes de dessin
- L : industries, arts et métiers
- M : encyclopédie
- N : portraits
- O : costumes
- P : sciences chronologiques (dont fêtes et tombeaux)
- Q : histoire
- R : religion

- S : mythologie
- T : fiction
- U : voyage
- V : topographie

Les collections

Collectionneur	Date d'entrée	Etat	Instrument de recherche
Michel de Marolles	1667	Dépecée	Inventaire manuscrit
Fevret de Fontette	1773	Qb, série d'histoire classée par date	Inventaire manuscrit
Gaignières	1716	Dépecée	Bouchot, Henri, Inventaire des dessins exécutés pour Roger de Gaignières et conservés aux département des Estampes et des Manuscrits Duplessis, Georges, « Roger de Gaignières et ses collections iconographiques », Gazette des Beaux arts, mzi 1870, p. 468-488
Jacques-Louis de Béringhen	1731	Dépecée	Inventaire manuscrit
Lallemant de Betz	1753	Dépecée	Inventaire manuscrit
Pierre-Jean Mariette	1775	Dépecée	Acquisitions ponctuelles à l'occasion de la vente Mariette
Jean Nicolas de Tralage	1795	Dépecée	
De Cotte	1811	Dépecée	Fossier, François. Inventaire du
Michel Hennin	1841-1863		Duplessis, Georges. inventaire de al collection d'estampes relatives à l'histoire de France léguée à la Bibliothèque nationale par M. Michel Hennin
Alfred Armand	1889		Courboin, François. Inventaire des dessins, photographies et gravures relatifs à l'histoire générale de l'art légués par M. Armand
Hippolyte Destailleur	1889-1894	Dépecée pour le théâtre Conservée pour la topographie	Courboin, François. Extrait des Mémoires de la société de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France, 1890
Baron Carl de Vinck	1906		Un siècle de l'histoire de France par

			l'estampe
Paul Blondel	1924	Dépecée	Pas d'inventaire

La réserve

- Elle a la même organisation que les séries.
- Des fichiers papier permettent de consulter les dessins par auteur

L'organisation de la série « topographie » Va

- Les folios (système de sous-divisions 1,2,3)
    - Va 1 à Va 95 ; il n'y a pas de Va 75
    - Va 212 à 335 : Paris par arrondissement
- Le format 4 (système de sous-division a,b,c, sauf pour Paris)
    - Va 400 à Va 418 : les départements de Ain à Val d'Oise
    - Va 419j : Paris
    - Va 420 : Seine et Marne
    - Va 421-425 : Yvelines
    - Va 426 : Seine-Maritime
    - Va 427 : de Deux-Sèvres à Yonne
- Le format 6 (système de sous-division a,b,c)
    - Va 428 à 439 : les départements de Ain à Val d'Oise
    - Va 440 à 445 : Paris (du 1er arrondissement au 16e arrondissement)
    - Va 446 : Seine-et-Marne
    - Va 447 : Yvelines
    - Va 448 : Yvelines
    - Va 449 : Seine-Maritime à Yonne

Usuels essentiels

Melet-Sanson, Jacqueline. « Les estampilles de propriété du département des Estampes », Les Nouvelles de l'estampe, n° 80, mai 1985.
Beaumont-Maillet, Laure. « Les collectionneurs au cabinet des Estampes », Les Nouvelles de l'estampe, n° 132, décembre 1993.
Bouchot, Henri. Le cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale. Paris, [Dentu, 1895]

Métrologie

- En France
  - Le pied du roi et la toise du châtelet

Toise du châtelet ou toise du roi.	= 6 pieds	1.959 m	1.947 m	1.949 m
Pied du roi	= 12 pouces.	32.65 cm	32.45 cm	32.48 cm
Pouce	= 12 lignes.	2.72 cm	2.7 cm	2,7 cm
Ligne		2.26 mm	2.25 cm	2,2 mm

  - Variations de la toise du roi.

La toise de l'hôtel de ville (1540-1667).	1.959 m.
La toise du châtelet (1667-1766)	1.947 m.
La toise du Pérou (1766-1795 ; circ. 1800-1840)	1.949 m.

  - Les autre mesures.

La perche. Elle varie entre 20 et 22 pieds suivant les provinces et suivant l'Encyclopédie, il faut « se renseigner auprès du juge du lieu ».

Perche de Paris (et de l'Ile-de-France)	3 toises. 18 pieds.	5,846 m.
Perche du roi (utilisée sur les chantiers royaux)	22 pieds.	7,14 m.
Perche de géomètre	10 pieds	3,42 m.

La lieue (mesure de distance).

Lieue poste	200 toises	3,989 km.
Lieue terrestre		4,445 km.
Lieue marine		5,556 km.

L'arpent.

Arpent	= 100 perches carrées de Paris	3418 m2 = env. 34 ares, soit 1/3 ha.

  - Les mesures locales.
    - Guyenne.

Le picotin.	13 escaits.	
Escait	12 pieds d'Agen	
Pied d'Agen	Le pied du roi + 3 lignes.	

    - Bourgogne.

Toise de Bourgogne	7 pieds et demi	2,436 m.

    - Montpellier (voir Rome).

- Les mesures étrangères.
  - Angleterre.

La perche		5,846 m.
La perche d'ordonnance		5,359 m.
Vergée	40 perches carrées	1367 m2.
Arpent	160 perches carrées	5468 m2.
Yard (traduit en français par verge)	= 3 feet	92,4 cm.
Foot (le pied)	= 12 inches	30,8 cm.
Inch (le pouce)		2,5 cm.
Furlong	220 yard	203,28 m.

  - Italie
    - Rome

Canne d'architecte	= 10 palmes	2,234 m.

	romaines	
Palme du Capitole (ou palme romaine)	= 12 onces romaines	22,34 cm.
Once romaine	= 5 minutes romaines	1,86 cm.
Minute romaine		3,7 mm.

- Naples

Palme de Naples		26,2 cm.

- Florence

Brasse de Florence (brasse de la prison)		58,2 cm.

- Venise

Brasse de Venise		62,8 cm.

- Espagne.

Vare d'Aragon		1,76 m.

- Allemagne et Flandres.

Aune de Hollande		34,8 cm.

- Russie.

Arcin	2 arcins = 3 coudées	65,6 cm.
Coudée		43,7 cm.

Bibliographie sommaire

Ruyssen, Geneviève. *Les fonds parisiens d'archives de l'architecture, guide d'orientation.* Paris : Bibliothèque de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 1982.

Vocabulaire

Pérouse de Montclos, Jean-Marie. *Principes d'analyse scientifique, vocabulaire, architecture.* Paris : imprimerie nationale, 1972. Consulter le vocabulaire classé par alphabétique en fin de volume.

François Mansart: les bâtiments : marché de travaux, 1623-1665. Paris, Direction des archives de France, Centre historique des archives nationales, 1998. Consulter le lexique qui se trouve à la fin.

Le dessin d'architecture

Watrous, James. The craft of Old-Master drawings. Madison: University of Wisconsin Press, 1957. (introuvable en France).

Hambly, Maya. *Les instruments de dessin, 1580-1980.* Paris : Ars Mundi, 1981 pour l'édition française.

Saint Aubin, Jean-Paul. *Le relevé et la représentation de l'architecture.* Paris, Inventaire général, 1992. Ouvrage faisant partie d'une collection qui est également intéressante pour l'héraldique ou l'identification de textes.

Le papier

Gaudriault, Raymond. *Filigranes et autres caractéristiques des papiers frabriqués en France aux XVIIe et XVIIIe siècle.*

Briquet, Ch. Moïse. *Les filigranes, dictionnaire historique des marques du papier dès leur apparition vers 1282 jusqu'en 1600.* New-York, Hacker, Art Book, 1985, quatre volumes.

Heawood, Charles. *Watermarks, mainly of the 17th et 18th century.* Ilversum : the Paper publications Society, 1986 pour la dernière edition.

Les principales bases en ligne sont consultables à partir des signets de la Bibliothèque nationale

La formation de l'architecte

Les prix de Rome. Concours de l'Académie royale d'architecture au XVIIIe siècle. Paris : Berger Levrault/ Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 1984.

Les ingénieurs.

Blanchard, Anne. *Les Ingénieurs du roy, de Louis XIV à Louis XVI : étude du corps des fortifications.* Montpellier : A. Blanchard, 1979

Picon, Antoine. *L'invention de l'ingénieur moderne.* Paris : Presses de l'Ecole nationale des ponts et chaussées, 1992.

Biographies d'architectes

Allgemeines künstler lexikon

Babelon, Jean-Pierre. *Demeures parisiennes sous Henri IV et Louis XIII.* Paris : Hazan, 1991. Index final.

Bauchal, Charles. *Nouveau dictionnaire biographique et critique des architectes français*, André, Daly fils et Cie, Paris, 1887 (en ligne sur l'INHA)

Gallet, Michel. *Dictionnaire des architectes parisiens du XVIIIe siècle.* Paris : Mengès, 1995.

Lance, Adolphe. *Dictionnaire des architectes français.* Paris, Veuve Morel, 1872, 2 vol (en ligne sur l'INHA)

Cartographie

Boudon, Françoise et Couzy, Hélène. « Le château et son site. L'histoire de l'architecture et la cartographie, *Revue de l'art*, 1977, n° 38, p. 7-22

L'espace français: vision et aménagement, XVIe-XIXe siècle. Paris : Archives nationales, 1987.

Les différentes sources de la Mission nationale de sauvegarde du patrimoine scientifique et technique au Musée des arts et métiers

Résumé d'intervention

Ce texte a été élaboré par Catherine Cuenca, conservateur en chef du patrimoine, Musée des arts et métiers, Université de Nantes

Depuis plus de 60 ans, les sciences et les techniques ont connu un dynamisme sans précédent. L'importance des développements industriels a placé la recherche scientifique et l'innovation technologique au centre des transformations sociales.
Or ce secteur des sciences et techniques, tourné vers la nouveauté et le progrès pour la période contemporaine (depuis 1950), n'avait aucune histoire et mémoire constituées ; alors que les scientifiques ont modifié leurs méthodes, leurs procédés, leurs outils de travail, sans pour la plupart, se préoccuper de les conserver.
La prise en compte de ce « patrimoine » est aujourd'hui essentielle, car les instruments, les témoignages des scientifiques et des industriels permettront de comprendre la nature et la portée de l'évolution de ces sciences et de ces techniques et son influence sur les sociétés contemporaines.
C'est dans ce contexte que le directeur du Musée des arts et métiers, s'est vu confié par le ministère de la recherche, depuis 2003, un programme de sauvegarde, de conservation et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain de la recherche publique et privée (Mission nationale). Ce programme s'appuie sur des méthodes, outils et compétences, expérimentés depuis 1999 à l'échelle d'une région, qui aujourd'hui ont été mises à disposition, adaptés, développés et généralisés par l'équipe de la Mission à l'ensemble du territoire national. Cette Mission nationale est dite couramment « PATSTEC », qui est le nom de son Réseau et concerne plus de 16 régions françaises en 2011-2012 et partenaires institutionnels nationaux ; soit une quarantaine de personnes auxquelles s'ajoutent des réseaux de bénévoles. Elle couvrira la France entière dans les 3 années à venir.
Les résultats, plus de 12 000 fiches d'inventaires documentées (objets scientifiques et techniques, témoignages..) et 30 000 photographies, sont consultables dans une base de données et transférés pour partie dans un site web www.patstec.fr. Ils sont également valorisés à travers toutes les actions de culture scientifique et technique menées vers les étudiants, les enseignants, les professionnels du patrimoine et l'ensemble du public lors de formations, d'enseignements, d'expositions, d'animations, et de participations aux évènements scientifiques nationaux (fête de la science, nuit des chercheurs…).
Ce programme du Musée du Conservatoire national des arts et métiers dans sa globalité reste un modèle pour les autres musées de sciences et de techniques et les universités possédant ou souhaitant créer des collections dans ce nouveau domaine, au niveau international.

ANNEXE

Les ressources documentaires du Musée des arts et métiers

3 types de ressources :
1 – les collections et les dossiers d'œuvres
2 – le centre de documentation
3 – la photothèque

L'ensemble de ses ressources et les contacts sont présents sur le site du Musée des arts et métiers dans les onglets « Collections » et « Ressources ».
http://www.arts-et-metiers.net/

1 – Les collections et les dossiers d'œuvres
Gérés par le département Patrimoine et Conservation, les dossiers d'oeuvres sont conservés dans les réserves du Musée, à Saint-Denis.
Classés par n° d'inventaire (certains dossiers concernent une série d'objets), ils peuvent se révéler lacunaires mais représentent la première source d'information sur l'histoire et la provenance des 80 000 objets de la collection historique du musée (produits manufacturés et échantillons, maquettes et modèles réduits, outillage, instruments scientifiques, fonds photographiques et dessins du portefeuille industriel). L'actualisation des collections dans le domaine contemporain est adossée à la politique d'expositions temporaires et à la rénovation des « 4e période » du parcours de l'exposition permanente. Le patrimoine informatique, en cours d'étude et d'enrichissement, constitue un des axes de développement de la collection du musée.

La base de données de gestion des collections sous licence TMS (The Museum System) remplacera l'ancien catalogue SIMMAM dans le courant de l'année 2015. Elle sera interrogeable depuis le site internet du musée et accessible à travers le moteur de recherche Collections du Ministère de la Culture et de la Communication.

2 – Le centre de documentation
- 10 000 ouvrages
- 130 titres de périodiques
- 300 multimédias
- 650 dossiers documentaires

Les thématiques du fonds documentaire sont classées suivant les typologies des collections exposées :
- Communication
- Construction
- Énergie
- Instrument scientifique- Matériaux
- Mécanique
- Transports

A ces thématiques étroitement liées aux domaines des collections se rajoutent celles en lien avec l'histoire du Musée, sa spécificité et son champ de compétences :
- Musée des arts et métiers – Cnam
- Histoire des techniques
- Histoire des sciences
- Muséologie et patrimoine
- Culture scientifique et technique

Relevant des musées de l'Education nationale, le Musée des arts et métiers accueille des publics scolaires, des enseignants de tous niveaux pour lesquels **le centre de documentation** a développé des fonds spécifiques, notamment un fonds assez riche concernant la didactique des sciences et des techniques.

Il reçoit des chercheurs (salle d'étude) comme du grand public (salle de documentation située sur le parcours muséographique). Ses fonds sont donc de natures et de niveaux différents : jeunesse, professionnels, spécialistes, …

Numérisation : depuis 2008, le centre de documentation participe à la bibliothèque numérique du Cnum en numérisant des fonds de catalogues de constructeurs. Ces documents, incontournables pour les historiens des techniques, sont aussi un outil précieux pour les chargés de collection du Musée puisqu'ils documentent les objets concernant les domaines de la Communication, de l'Energie, de l'Instrumentation scientifique, de la Mécanique. Ces documents se présentent sous forme de catalogues détaillés, notices techniques ou publicitaires. Riches en contenu, abondamment illustrés, ils sont le plus souvent accompagnés de tarifs, parfois de courriers.

La richesse du **centre de documentation** est essentiellement liée aux dossiers documentaires thématiques et à la présence quasi permanente d'une équipe de professionnels de l'information (permanence des documentalistes durant les heures d'ouverture du Musée, week-end et jours fériés inclus).

Retrouver le fonds documentaire en ligne :
http://catalogue.cnam38.biblibre.com/cgi-bin/koha/opac-main.pl
Interroger la bibliothèque numérique du Cnum
http://cnum.cnam.fr/
Contacter l'équipe du centre de documentation :
musee-doc@cnam.fr

3 – la photothèque

Un fonds photographique de référence en histoire des sciences et des techniques

Ce patrimoine photographique, constitué et enrichi depuis le milieu du XXe siècle, est le reflet du regard porté sur les collections du musée des arts et métiers, objets, dessins, archives textuelles et iconographiques. Il est également la mémoire de la vie scientifique et évènementielle de l'établissement, de l'évolution de la muséologie, de la scénographie et plus globalement, le témoin photographique de l'évolution des sciences et des techniques.

Ce fonds est enrichi régulièrement par des campagnes et des reportages photographiques et par un programme de numérisation des fonds anciens dans le cadre de la mission de diffusion de la culture scientifique et technique de l'établissement.

Une banque d'images dédiée à l'étude et la recherche

La banque d'images est une source d'information documentaire et scientifique consacrée à la diversité des fonds conservés, une vitrine des collections, un outil de recherche iconographique qui permet d'explorer en toute autonomie les ressources photographiques, de constituer un panier, de passer une commande.

Découvrir la banque d'images :
http://46.105.114.37/cnam_web/

Aide à la recherche
La page d'accueil de la banque d'images vous propose une aide à la recherche et pour tout renseignement complémentaire, contactez l'équipe de la photothèque **:**
musee-photo@cnam.fr

Les collections de la bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers

Résumé d'intervention et powerpoint

Ce texte a été élaboré Emmanuelle Minault-Richomme, conservateur, directrice adjointe du Service commun de documentation, Bibliothèque centrale, Conservatoire National des Arts et Métiers

La bibliothèque centrale, créée dès la fondation du Conservatoire, en 1794, par l'Abbé Grégoire, est une bibliothèque d'étude et de recherche au service des élèves et des enseignants-chercheurs du Cnam dans les disciplines d'excellence de l'établissement : sciences de l'ingénieur, économie-gestion, sciences sociales. C'est aussi une bibliothèque patrimoniale, riche de 8000 volumes antérieurs à 1811, d'un fonds de quelque 23 000 ouvrages et périodiques pour les années 1800-1945 en histoire des sciences et des techniques. A ce titre, la bibliothèque accueille tous les chercheurs et érudits de la discipline. Depuis 1851, la salle de lecture est installée dans le réfectoire du prieuré de Saint-Martin des champs (XIIIe siècle). La bibliothèque centrale est par ailleurs intégrée au Service commun de la documentation, créé en 2010.

Petite histoire des collections

En 1789, les bibliothèques des églises et des monastères furent déclarées propriétés nationales et versées dans les « dépôts littéraires » pour approvisionner les bibliothèques accessibles au public. Ainsi fut des manuscrits et imprimés du prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Seuls deux ouvrages, un antiphonaire du XVIe siècle et un exemplaire de l'édition illustrée du Sacre de Louis XV relié aux armes du roi, ont pu miraculeusement échapper à ces confiscations.

Quelques années plus tard, c'est au tour de l'Abbé Grégoire et du premier bibliothécaire de l'institution, Gruvel, de puiser dans les saisies révolutionnaires pour constituer le cœur des collections de cette nouvelle bibliothèque. Ce fonds ancien, bien que de dimension modeste, présente de réelles richesses. Constitué de 6 incunables, 600 ouvrages du XVIe siècle, près de 2 000 du XVIIe et plus de 4 000 du XVIIIe, il témoigne des préoccupations scientifiques de l'époque, empreintes de l'esprit des Lumières : de lourds traités d'arithmétique et de physique voisinent avec de plaisantes relations de voyage, des sommes alchimiques et des ouvrages d'astronomie côtoient des livres de sciences naturelles, d'architecture et de perspective. Citons par exemple la *Cosmographia* de Ptolémée dans une édition incunable de Jean Reger de 1486, les *Diverse et artificiose machine* d'Agostino Ramelli (Paris, 1588), *Les raisons des forces mouvantes* de Salomon de Caus (Francfort, 1615), la *Manière de bastir pour touttes sortes de personnes* de Pierre Le Muet (Paris, 1623) ou bien encore les *Descriptions des arts et métiers* (Neuchâtel, 1776) publiée sous la direction de Duhamel Du Monceau.




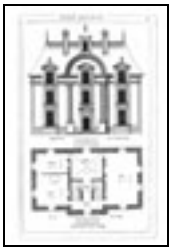
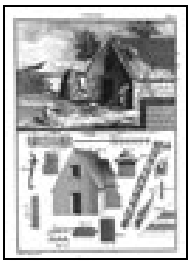

Tout au long du XIXe siècle, la bibliothèque s'est considérablement enrichie de la production éditoriale scientifique et technique du temps, en relation avec la création des chaires d'enseignement du Conservatoire. Les collections de mathématiques, de physique, de chimie, de mécanique ou de construction civile annoncent les ouvrages sur les chemins de fer, l'électricité, la photographie ou l'automobile. De même, les Manuels Roret (quelque 450 volumes) servirent la diffusion des arts,

techniques et métiers, des années 1830 au début du XXe siècle. À l'instar des enseignants du Conservatoire, de nombreuses institutions offrirent alors régulièrement leurs publications à la bibliothèque. À cet ensemble de quelque 20 000 ouvrages s'ajoute une collection de périodiques tout aussi variés de près d'un millier de titres ; on peut ainsi consulter les très sérieux *Mémoires de la Société des ingénieurs civils* depuis 1868 comme le plus grand titre de vulgarisation scientifique, *La Nature*, fondé en 1873.


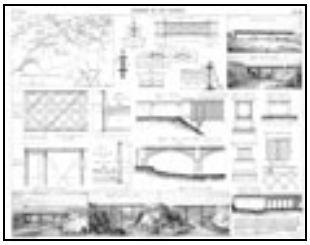



Fruits de dons, plusieurs fonds spéciaux sont également conservés par la bibliothèque, dans des domaines aussi variés que celui des expositions universelles, dont l'abondante littérature officielle alimenta tout au long du XIXe siècle les collections ; l'électricité (fonds Sartiaux) ; les catalogues de grands magasins (fonds Fourastié) ; l'histoire de l'orgue (fonds Dufourcq) ; le Familistère de Guise (fonds Godin) ; la construction et l'architecture moderne (fonds Poupée) ; la statue de la Liberté (fonds Bartholdi) ; la métrologie.

Depuis 2000, toutes ces collections sont progressivement valorisées dans la bibliothèque numérique du Conservatoire, le *Cnum* (http://cnum.cnam.fr/), consacré à l'histoire des sciences et techniques du XVIe au XXe siècle. Au titre de la numérisation, le Cnam est pôle associé de la Bibliothèque nationale de France.

Aujourd'hui, la bibliothèque centrale du Conservatoire national des Arts et Métiers (http://bibliotheque.cnam.fr/) est riche de 190 000 titres dans les domaines d'enseignement et de recherche du Conservatoire, 24 000 mémoires d'ingénieurs et thèses, 3 900 périodiques, 27 000 revues électroniques, 25 bases de données, encyclopédies et e-books en ligne.

Le service commun de la documentation propose également des visites guidées présentant l'histoire du bâtiment et des collections. La bibliothèque étant fermée le mardi matin à ses lecteurs, l'accueil se fait, en groupes constitués, entre 10h et 12h. (bib.visites@cnam.fr)

Le *Conservatoire numérique*

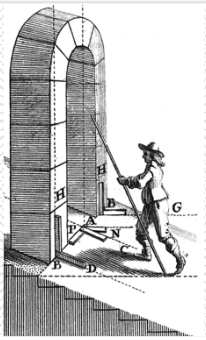

Un réservoir de ressources numérisées en histoire des sciences et des techniques

Emmanuelle Minault-Richomme. Journées de l'INP, 14 novembre 2012

La constitution du fonds en sciences et techniques

- **Fonds ancien constitué :**
  - Sur les saisies révolutionnaires par l'abbé Grégoire et le premier bibliothécaire, Gruvel
  - Autour des préoccupations scientifiques de l'époque, empreintes des apports des Lumières et de l'Encyclopédie
  - Quelque 8000 volumes, cœur des collections de la BC du Cnam
- **Les collections du XIXe siècle :**
  - Enrichissement du fonds de la bibliothèque (acquisitions et dons) au rythme de la création des chaires du Conservatoire
  - Plus de 20 000 ouvrages et périodiques
- **Aujourd'hui :**
  - Bibliothèque centrale riche de 190 000 titres dans les domaines d'enseignement du Conservatoire, 24 000 mémoires d'ingénieurs et thèses, 3900 périodiques et de nombreuses ressources numériques

2

Une bibliothèque numérique en histoire des sciences et des techniques : *le Cnum*

- http://cnum.cnam.fr

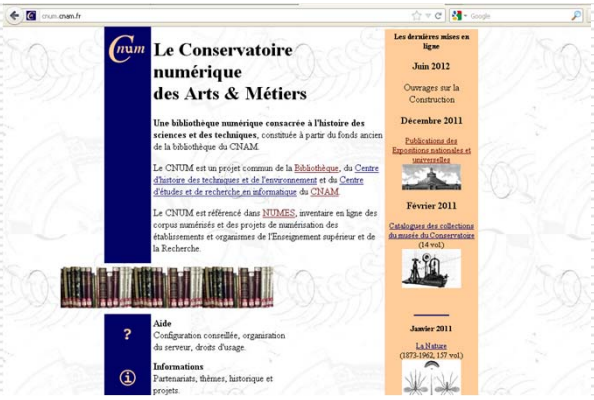

Bibliothèque patrimoniale spécialisée et outil de vulgarisation scientifique

- **Numériser et diffuser** les sources patrimoniales conservées à la bibliothèque et au Musée des arts et métiers en histoire des sciences et des techniques pour les chercheurs et le grand public : outil de vulgarisation scientifique qui remplit l'une des missions fondamentales du CNAM, la diffusion du savoir et la reconnaissance du patrimoine scientifique et technique francophone
- **Numériser et conserver** des collections rares, précieuses et fragiles
- **Numériser et communiquer** : mise en ligne en mode image de collections difficiles d'accès, avec un ensemble d'outils bibliographiques (tables des matières et des planches, notices bibliographiques, présentations historiques…)

Membres fondateurs du projet

- Né en 2000, projet commun de trois entités du Cnam :
  - Le Centre d'histoire des techniques et de l'environnement (CDHTE)
  - L'équipe « Lire et jouer » du Centre d'études et de recherche en informatique du Cnam (CEDRIC)
  - La bibliothèque centrale

5

Les partenariats

- 2005 : convention de pôle associé avec la Bibliothèque nationale de France au titre de la numérisation des publications des Expositions universelles des XIXe et XXe siècles ; constitution d'un entrepôt OAI ; renouvellement de la convention jusqu'à ce jour
- 2007-2010 : Reconnu PPF par le Ministère de la Recherche
- 2008-… : partenariat avec l'INHA sur des corpus d'architecture et de construction (*Bibliographie du livre d'architecture français*)

6

Le *Conservatoire numérique* en 2012

- 871 titres de périodiques et de monographies du XVIe au XXe siècle / 1882 volumes
- 128 dessins de la fin du XVIe siècle
- 740 057 pages en ligne
- 1688 volumes déchargeables en pdf

- En 2011, quelque 10 millions de pages consultées / plus de 41 000 fichiers déchargés

7

Les corpus du *Cnum*

- **L'histoire des sciences et des techniques**
  - L'agriculture
  - L'archéologie industrielle
  - La construction
  - L'électricité et ses applications
  - Les traités des machines
  - L'informatique française
  - L'économie et la sociologie appliquées
- **L'histoire des institutions**
  - L'Académie des sciences (Paris)
  - Le CNAM
  - Les expositions universelles
- **La vulgarisation scientifique et technique**
  - *La Nature*
  - Les jeux scientifiques

8

Les moyens

- Budget 2011 : 72 922 € (pour moitié, subvention de la BnF)
- Une équipe en 2012 de 4 personnes /3 etp
- Le recours à des prestataires extérieurs pour la numérisation et une partie de la saisie des tables

9

Les choix techniques

- Numérisation en mode image (acquisition en 400 dpi)
- Numérisation en mode texte des tables des matières, des sommaires, des tables des planches, des tables des illustrations, des titres d'articles
- Premier essai en mode texte intégral en 2008 sur la *Manière de bastir pour touttes sortes de personne* de Pierre Le Muet (1623) : la numérisation en mode texte des documents antérieurs au XIXe siècle n'est pas opérationnelle. Problème aussi de la retranscription en langue moderne, de l'établissement de glossaires…
- Accès supplémentaires aux documents numérisés du Cnum par les notices du catalogue de la bibliothèque centrale et celui du Sudoc
- 2009 : Moissonnage Cnum/Gallica

10

Les limites de l'océrisation pour l'édition ancienne

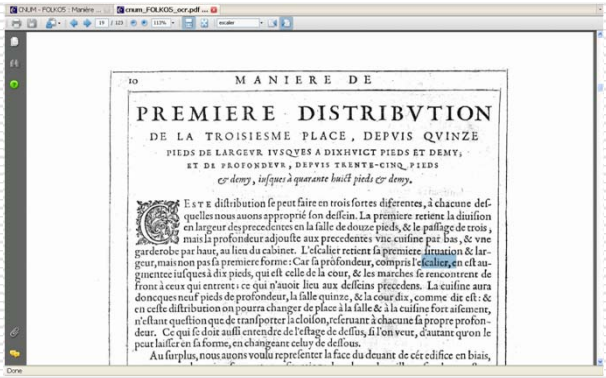

10 MANIERE DE

PREMIERE DISTRIBVTION

DE LA TROISIESME PLACE, DEPVIS QVINZE PIEDS DE LARGEVR IVSQVES A DIXHVICT PIEDS ET DEMY, ET DE PROFONDEVR, DEPVIS TRENTE-CINQ PIEDS *& demy, iuſques à quarante huict pieds & demy.*

CETTE diſtribution ſe peut faire en trois ſortes diferentes, à chacune deſquelles nous auons approprié ſon deſſein. La premiere retient la diuiſion en largeur des precedentes en la ſalle de douze pieds, & le paſſage de trois, mais la profondeur adjouſte aux precedentes vne cuiſine par bas, & vne garderobe par haut, au lieu du cabinet. L'eſcalier retient ſa premiere ſituation & largeur, mais non pas ſa premiere forme: Car ſa profondeur, compris l'eſcalier, en eſt augmentee iuſques à dix pieds, qui eſt celle de la cour, & les marches ſe rencontrent de front à ceux qui entrent: ce qui n'auoit lieu aux deſſeins precedens. La cuiſine aura doncques neuf pieds de profondeur, la ſalle quinze, & la cour dix, comme dit eſt: & en ceſte diſtribution on pourra changer de place à la ſalle & à la cuiſine fort aiſement, n'eſtant queſtion que de tranſporter la cloiſon, reſeruant à chacune ſa propre profondeur. Ce qui ſe doit auſſi entendre de l'eſtage de deſſus, ſi l'on veut, d'autant qu'on le peut laiſſer en ſa forme, en changeant celuy de deſſous.

Au ſurplus, nous auons voulu repreſenter la face du deuant de cét edifice en biais,

11

Une exigence de qualité

- Pour le *Cnum*, le document numérisé doit pouvoir être source d'étude : c'est tout particulièrement vrai pour l'illustration technique

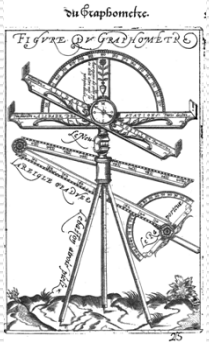

Danfrie, Philippe. *Déclaration de l'usage du graphomètre*. Paris, 1597. [8 Tu 165 Res]

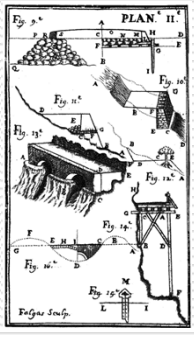

Gautier, Henri. *Traité de la construction des chemins*. Toulouse, 1693. [12 Le 4 Res]

12

Le XVIe siècle

- Les **Théâtres des machines**, compilations organisées autour de l'illustration
- Gravures de séries de machines (de guerre ou hydrauliques) et de machines destinées à la vie civile, au prestige et au plaisir
- Représentation du mécanisme des machines, de leur intérieur, d'où l'expression de « théâtre des machines » : le lecteur devient spectateur
- 2de moitié du XVIe siècle ouvrages traduits en langue vernaculaire pour atteindre un public plus large et plus diversifié

13

Quelques ouvrages du XVIe siècle (1)

- Végèce. *De re militari libri quatuor*. Paris, 1535 [cote Pt Fol Y 29 Res]

[Char avec moulins à vent]

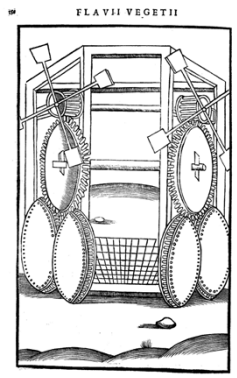

Quelques ouvrages du XVIe siècle (2)

- Valturio, Roberto, *Les Douze livres de Robert Valturin touchant la discipline militaire, translatez de langue latine en françoyse par Loys Meigret...* Paris, 1555. [Cote Pt Fol Q 7 Res]

[Char mu par des moulins à vent]


DE L'ART MILITAIRE. LIVRE XII. 146

bat, il faut courir des archiers, tireurs de fondes, & dardeurs à cheual non pas ferrez, mais écartez le possible, & leur encharge de leur tirer de toutes parts. Celle façon de tempestes aura cette estrangeté a tellement effrayé les chevaux, que soudain comme ilz eschappent ilz se mettent à courir çà & là à travers champs. Les Romains épaississoient des chaussetrappes, là ou ilz esperoient que les ennemys deuoient marcher leurs cars, auxquelles, donnans, & bien estt apres blessez ilz deuiennent pesans & inutiles. Il est vne autre mesuelleuse forme de car de guerre fait faire, chassé de cette forme à verre.

Il est certain que (*valli & fossæ*) paux sont vne mesme chose, comme dit Seruius, combien que les deux ayent esté dictes par Virgile au deuxiesme des Georgiques:

» *Quadrifidoque sudes, & acuto robore Valli.*

Valli de vray sont les pallis des tranchées, desquels le pallissement est l'emparé. Aussi le rempartement est dict proprement (*Vallum*) en genre neutre, combien que Albin Tibule l'ait mis au masculin:

» *Non arces, non valla ruat, fummique parentes.*

La denomination de *Valli*, comme le tesmoigne Varro est venuë, d'autant que personne ne les pouuoit surmonter, sans premierement oster d'auprés chacune extremité de la tige soit d'vne figure fourchée comme V. Quant à la terre qui fi iette au plus pres du pallissement, on l'appelle proprement (*agger*) rempart, & tout amas de terre, & de marrein pour ruiner villes d'au-

Bb. ij.

Quelques ouvrages du XVIe siècle (3)

- **Ramelli, Agostino. Le diverse et artificiose machine**. - Paris, 1588. [cote Pt Fol Dy 3 Res]

[Planche 188 : avec cette sorte de machine un homme peut voir et lire une grande quantité de livres sans se mouvoir d'un lieu]

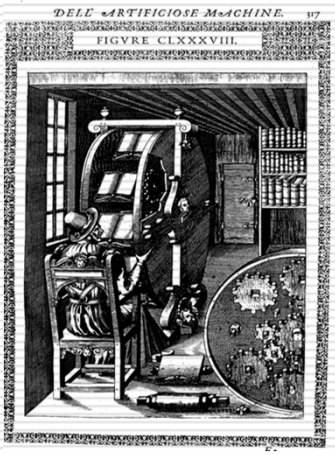

Le XVIIe siècle

- Les **ouvrages de construction** emblématiques du XVIIe siècle
- Études des techniques et matériaux qui façonnent le territoire, la ville et l'architecture
- Un corpus conséquent : 116 titres / 142 Volumes des XVIe au XIXe siècle
- Thématiques :

- Techniques de construction (civile ; militaire)
- Métiers du bâtiment
- Décoration
- Confort et hygiène
- Rapports et textes réglementaires
- Supports de cours

ouvrages de fortification (1)

- Marolois, Samuel. *Fortification ou Architecture militaire tant offensive que deffensive*. Amsterdam, 1627. [Pt Fol Qe 7 Res]

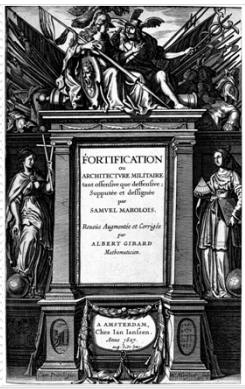

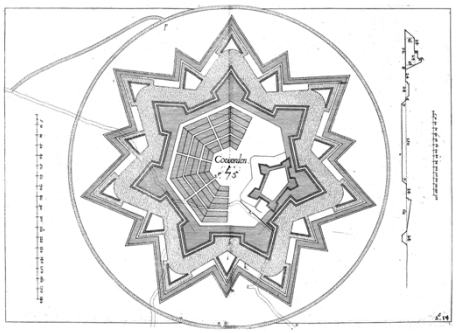

18

Ouvrages de fortification (2)

- Vauban. *Traitté de la deffense des places*. XVIIe siècle [Fol Qe 3 Res]

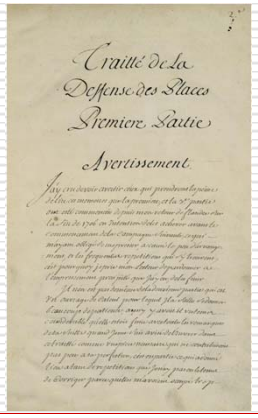
Traitté de la
Deffense des Places
Premiere Partie
Avertissement.

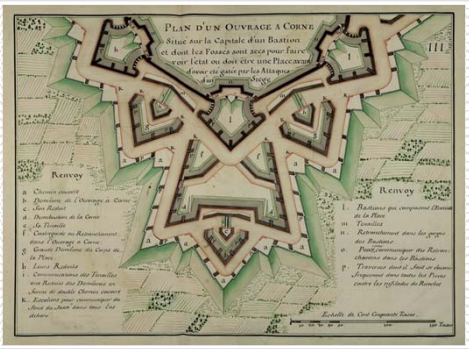

19

Architecture civile

- Pierre Le Muet. *Manière de bastir pour touttes sortes de personne. Paris,* 1623 [Fol Ko 5 Res]



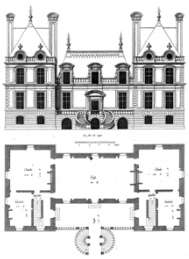

20

Le siècle des Lumières

- Création des académies, institutions nationales financées et contrôlées par l'Etat
- Publication des comptes rendus
- Publication d'ouvrages techniques de grande entreprise, comme les *Descriptions des arts et métiers* (à partir de 1761) sous la direction de Duhamel du Monceau
- Dans le Cnum, nombreux ouvrages du XVIIIe siècle sur l'électricité et le magnétisme

Les Descriptions des arts et métiers

- *Descriptions des arts et métiers, faites ou approuvées par Messieurs de l'Académie royale des sciences de Paris.* Neuchâtel, 1771-1783 [4 Ky 58 Res]

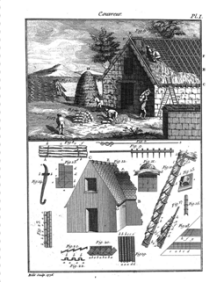
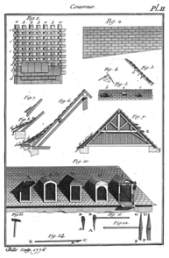
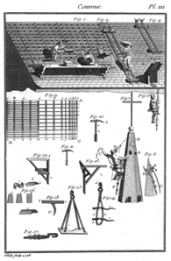

22

L'Encyclopédie

- *L'Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* [...] dirigée par Diderot et d'Alembert
  - Œuvre majeure du XVIIIe siècle pour son contenu philosophique, scientifique et technique
  - 17 volumes de texte / 11 volumes de planches
  - Plan de classement : « Système figuré des connaissances humaines ». Organisation des connaissances selon 3 catégories : mémoire, raison, imagination

L'électricité

- Nollet, Jean-Antoine. *Recherches sur les causes particulières des phénomènes électriques, et sur les effets nuisibles et avantageux qu'on peut en attendre.* Paris, 1749. [cote 12 Ca 21 Res]

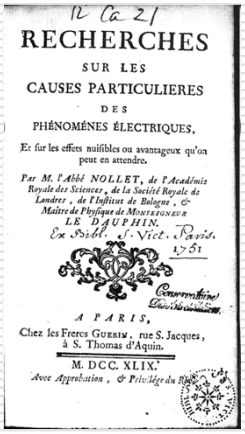
12 Ca 21
RECHERCHES
SUR LES
CAUSES PARTICULIERES
DES
PHÉNOMÈNES ÉLECTRIQUES,
Et sur les effets nuisibles ou avantageux qu'on peut en attendre.
Par M. l'Abbé NOLLET, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, de l'Institut de Bologne, & Maître de Physique de Monseigneur LE DAUPHIN.
Ex Bibl. S. Vict. Paris. 1751
A PARIS,
Chez les Freres GUERIN, rue S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin.
M. DCC. XLIX.
Avec Approbation, & Privilége du Roi.

Les collections du XIXe siècle

- L'industrialisation et la mécanisation mettent le livre et la presse à la portée de tous
- Siècle de vulgarisation et de plus grand accès à l'information grâce à l'alphabétisation
- Des ouvrages encyclopédiques et techniques, comme *Les Grandes usines* de Turgan, grande fresque de l'industrie française sous le Second Empire et la IIIe République

Le XIXe siècle (suite)

- Fondation de nombreuses écoles et institutions
  - Professionnalisation / Spécialisation des scientifiques
  - Enrichissement du fonds de la Bibliothèque (dons, acquisitions) au rythme de la création des chaires du Cnam
- « *Annales du Conservatoire National des Arts et Métiers* » :
  - Publiées à partir de 1861
  - Illustrent les enseignements et recherches de l'établissement
  - Révèlent le patrimoine industriel du XIXe

Les grandes usines (1881)

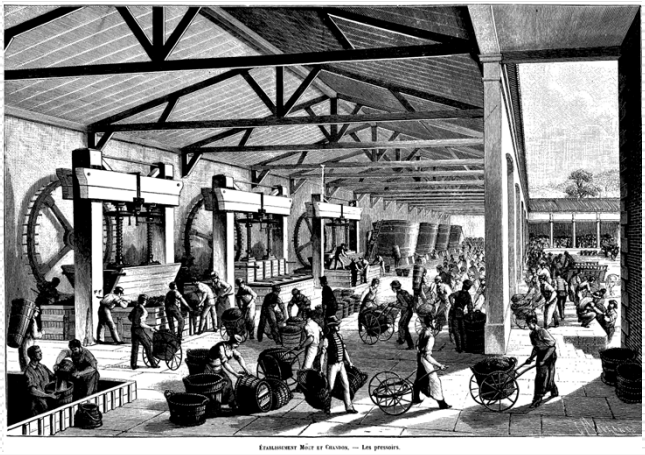

Les manuels Roret

- **Lebrun.** ***Manuel complet du bourrelier et du sellier, contenant la description de tous les procédés usuels, perfectionnés ou nouvellement inventés, pour garnir toutes sortes de voitures, et préparer leur attelage ; suivi d'un vocabulaire des termes techniques.*** **-** Paris, Librairie encyclopédique de Roret, 1833. [cote 12 K 21(50)]


MANUEL COMPLET
DU BOURRELIER
ET
DU SELLIER,
PARIS,
1833.

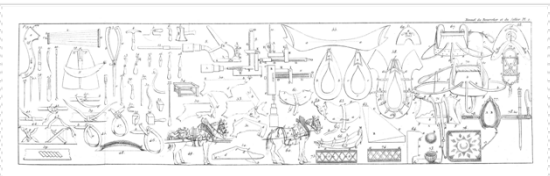

Les grands périodiques scientifiques

- « *Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale*» (1802-1943) : instrument majeur d'information scientifique et industrielle
- « *Mémoires et compte-rendu des travaux de la Société des Ingénieurs civils* » témoignent des centres d'intérêt et des développements techniques du siècle
- Illustrations techniques : schémas, plans…à destination des spécialistes

- **Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale** : [Eclairage ...] Régulateur de lumière électrique, par M. Emile Reynier; rapport de M. du Moncel, 1861

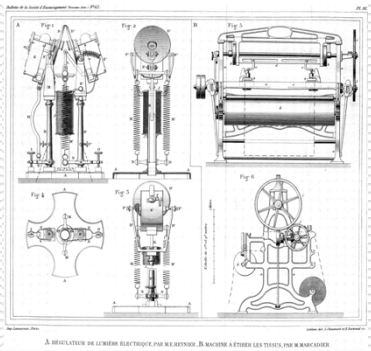

La vulgarisation

- *La Nature*, fondée par Gaston Tissandier en 1873
- Montre l'évolution, le développement de la science et ses applications techniques

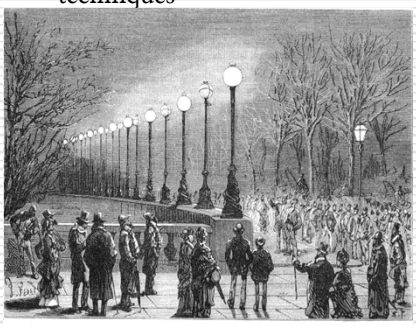

L'éclairage électrique du quai Victoria, à Londres.

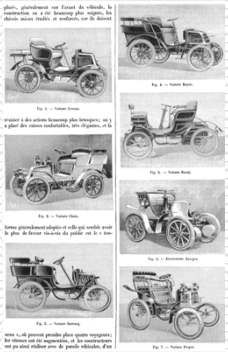

- ***La Nature*** :

Régulateur
de lumière électrique
de MM. Th. et A. Duboscq,
1887

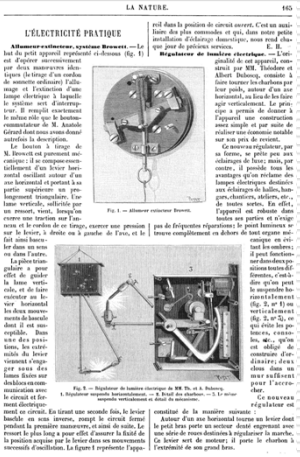

L'ÉLECTRICITÉ PRATIQUE

Les expositions universelles

- Une des principales sources d'information sur les innovations économiques, industrielles et agricoles du XIXe siècle
- + de 1000 titres conservés dans le fonds de la Bibliothèque (611 volumes dans le Cnum)
- Publications officielles, rapports
- En ligne :
  - actes des congrès, compte-rendu des délégations ouvrières, périodiques, rapports
- L'illustration évolue avec la typologie des documents. Documentation « austère »

- Exposition universelle de 1900 à Paris. Rapport général administratif et technique, 1902-1903

Télégraphie et téléphonie; applications diverses de l'électricité

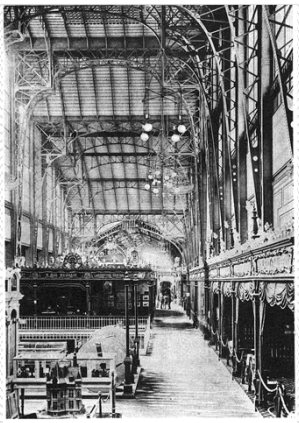

Les fonds spéciaux

- Fonds Sartiaux sur l'électricité (cote Sar)
- Fonds Godin : ouvrages et archives sur une « utopie » ouvrière fondée dans la seconde moitié du XIXe siècle, e familistère de Guise (cote FG)
- Fonds Bartholdi : dossiers de presse sur la construction de la Statue de la liberté
- Fonds Poupée : Construction et architecture moderne et contemporaine (cote Poupée)

Les catalogues de constructeurs

- Numérisés dans le Cnum
- Proviennent du fonds documentaire du centre de documentation du Musée
- Acquisition de la bibliothèque personnelles d'Alain Brieux, libraire et spécialiste d' instruments scientifiques

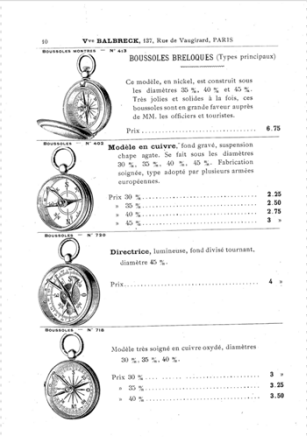

Bientôt *Cnum 2*

- Nouvelle interface publique mise en ligne fin 2012-début 2013:



Cnum 2 (2)

- La recherche avancée :



Cnum 2 (3)

- Des notices plus lisibles et détaillées :

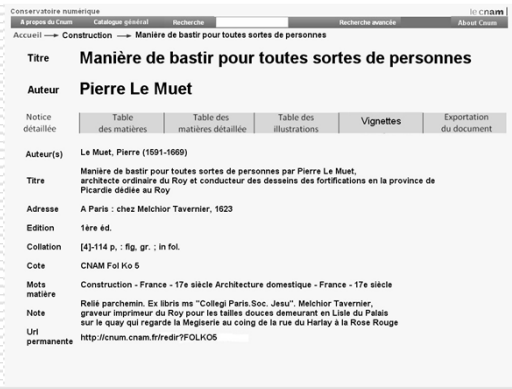

39

Cnum 2 (4)

- Visualisation de vignettes :

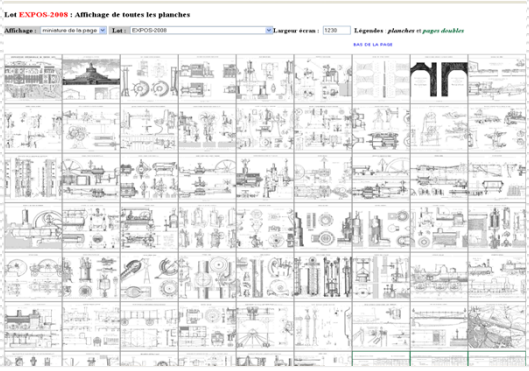

40

Contacts

- Des questions ?
- Des remarques ?
- Des suggestions ?

cnum@cnam.fr

Des sources pour l'histoire de l'art moderne et l'art contemporain : au Centre Pompidou, la Bibliothèque Kandinsky du Musée national d'art moderne

Powerpoint

Ce document a été élaboré par Didier Schulmann, conservateur général du patrimoine, responsable de la Bibliothèque Kandinsky, Centre Georges Pompidou

Des sources pour l'histoire de l'art moderne et l'art contemporain : au Centre Pompidou, la Bibliothèque Kandinsky du Musée national d'art moderne

Un service prévu dans le programme d'origine du « projet Beaubourg »

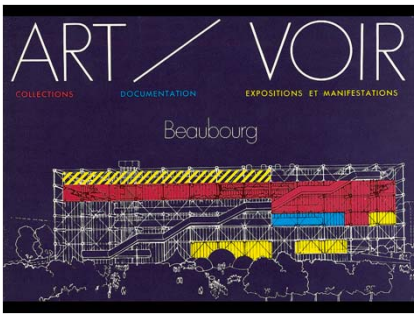

1975

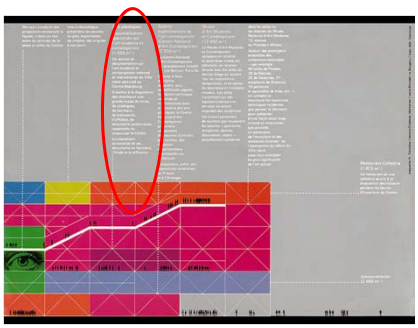

1976

« Arts plastiques
Documentation spécialisée sur l'art moderne et contemporain (1655 m2)
Un service de documentation sur l'art moderne et contemporain national et international du XXe siècle sera créé au Centre Beaubourg
Il mettra à disposition des chercheurs une grande masse de livres, de catalogues, de journaux, de manuscrits, d'affiches, de documents audiovisuels rassemblés ou conçus par le Centre
Le classement automatisé de ces documents en facilitera l'étude et la diffusion »

Un projet scientifique et culturel resté très proche de l'intention initiale

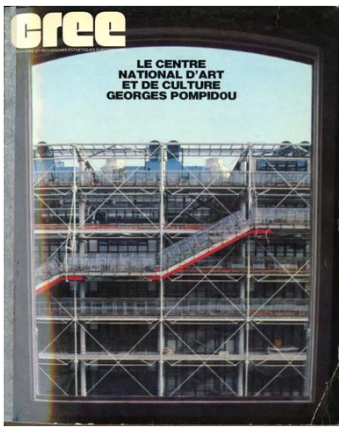


sage sont réunies les photographies d'artistes conceptuels comme les Leisgen, Hamisch Fulton, Jan Dibbets, Gerritt Dekkers.

Dessin de Topor.

LA DOCUMENTATION LES OUTILS NÉCESSAIRES A LA RECHERCHE

de la dispersion les archives de l'art du XXe siècle. Tels sont les deux principes qui animent les responsables du service.

L'absence de politique concertée dans ce domaine en France jusqu'à il y a une dizaine d'années rend la tâche plus difficile mais aussi plus passionnante.

Deux modèles, celui de la Biennale de Venise où depuis près d'un siècle on rassemble sans discrimination tout ce qu'il est possible de sauver : livres, périodiques, catalogues d'expositions, cartons d'invitations, tracts, manifestes, et celui des Archives de l'Art Américain, ont guidé la démarche suivie au Musée.

La réunion du Musée National d'Art Moderne et du Centre National d'Art Contemporain sous le même toit a permis la fusion des fonds de la bibliothèque du musée et de la documentation du CNAC. Le service peut donc mettre à la disposition des chercheurs, pour la période allant de 1900 à nos jours, une bibliothèque rassemblant des livres – environ 20 000 –, des catalogues d'exposition – environ 40 000, la collection s'accroît de 3 000 ouvrages nouveaux chaque année –, des périodiques – 1 250 titres dont 235 en activité –, des quotidiens, des hebdomadaires.

La quête continue et elle devient de plus en plus systématique : on comble les lacunes de collections trop orientées sur l'activité parisienne en recourant quand c'est nécessaire à des reprints ou à des microfilms.

Les archives sont constituées des papiers personnels, des manuscrits de grands contemporains comme Matisse, Gleizes, Survage, Suzanne Valadon, Utrillo, Marie Laurencin, Larionov. On continue d'augmenter cet ensemble en achetant en vente publique, en suscitant le dépôt de fonds comme, par exemple, celui d'Yves Klein ou en microfilmant des archives difficilement accessibles comme la correspondance de Gaston Chaissac conservée à Vix. Des dossiers d'artistes constitués par des réponses à un questionnaire mis au point et diffusé à partir de 1969, par des coupures de presse, des dépouillements bibliographiques sont à la disposition du public.

Les archives ne sont plus seulement écrites mais audio-visuelles. La photothèque comporte 100 000 clichés noir et blanc, reproductions d'œuvres ou photos documentaires. Elle est complétée d'une diathèque qui s'accroît tous les jours et donne une image vivante de l'actualité parisienne depuis 1969. Une campagne systématique est poursuivie dans les musées, les galeries, les ateliers.

D'autre part, on travaille à la constitution d'archives audio-visuelles soit en coproduction avec la SFP qui rassemble les archives du XXe siècle en commençant par Chagall, soit avec les moyens du centre pour Hélion et bientôt Bryen, Mason, etc. Parallèlement, une sonothèque s'élabore par l'enregistrement des artistes et des témoins qui viennent chaque jour au centre ou par la visite d'ateliers et l'enregistrement de propos d'artistes comme Gabo, Oldenburg, Tinguely, Dewasne, Arman, Francis Bacon, Charchoune, Dado, Segal, César.

Un inventaire systématique des films sur les artistes et des films d'artistes a été fait. Une filmothèque de références sur l'art a été constituée, mais on a aussi entrepris de rassembler une collection aussi cohérente que possible des films réalisés par ou en collaboration avec les artistes – 350 titres – qui n'a pas d'équivalent sinon à l'Anthology Film Archives de New York ou à la Cinémathèque Royale de Bruxelles.

Le public peut y avoir accès soit au cours de projections organisées au centre même, soit dans le cadre d'expositions itinérantes – une de celles-ci vient d'être mise en circulation sur le thème « Cinéma Dadaïste et Surréaliste ».

Un catalogue-dictionnaire informatisé du fonds est en voie d'établissement.

Avec le concours également de l'informatique, on poursuit le dépouillement analytique des périodiques pour établir un répertoire bibliographique. On établit d'autre part le répertoire visuel des réalisations monumentales faites au titre du 1 %.

Un répertoire des films sur l'art contemporain renseigne de façon pratique en donnant les adresses des distributeurs et des indications sur la location.

Des livrets de diapositives concernant les collections d'art contemporain dans les musées de province (Marseille, Grenoble, Saint-Etienne) sont disponibles. En projet, des microfiches documentaires sur les peintres de l'École de Paris.

Enfin, l'édition d'ouvrages scientifiques fait aussi partie du programme du Service de documentation. Premier titre, le Catalogue raisonné des recherches graphiques de Sonia Delaunay.

EDITIONS

Une relation étroite s'établit entre les services à l'occasion des publications du musée. Pour l'ouverture du Centre : premiers numéros d'une série d'études monographiques sur les collections permanentes (Matisse, Pevsner, Brancusi), un ouvrage sur les photographies inédites de Brancusi, un guide des 100 acquisitions récentes les plus importantes du musée, le catalogue des récentes acquisitions du cabinet d'art graphique.

SALLE DES DESSINS ET DES PHOTOGRAPHIES DOCUMENTATION DES ŒUVRES

Sur le même niveau que la documentation, auprès des bureaux du personnel du musée, deux autres espaces sont ouverts à un public spécialisé : le premier abrite les collections du cabinet d'art graphique qui s'est considérablement développé ces derniers temps, ainsi que son atelier et sa salle de consultation. Ce cabinet conserve les premiers éléments de la collection de photographies constituée par le musée. Second espace, celui de la Documentation sur les œuvres du musée, où chaque pièce de la collection fait l'objet d'un dossier évolutif historique et de conservation.

133





Une mission : constituer des corpus de sources pour l'histoire de l'art …



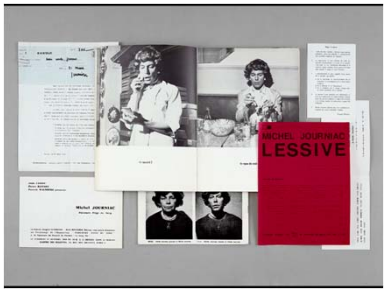

… pour les chercheurs en salle de lecture, en 1980, en 1985, en 1995, en 2012 …









… mais également : constituer des corpus de sources, afin qu'elles soient <u>exposées</u> dans les vitrines du Mnam et des expositions, du Centre Pompidou, ou prêtées à d'autres institutions.

La Bibliothèque Kandinsky est :
- un centre de recherche,
- un secteur de collection du Musée national d'art moderne.

2010-2011, Centre Pompidou-Metz : 400 livres de la bibliothèque d'André Malraux ("fabrique" du Musée Imaginaire) et plus de 300 livres et revues pour raconter l'aventure de l'art au 20ème siècle









contribuer, par des prêts, aux environnements documentaires d'expositions organisées par des institutions partenaires



2004, Mantoue, livres d' artistes



2007, Barcelone, *Un Théâtre sans Théâtre*



2008, Fougères, revues d' artistes



2009, Genève, *Labyrinthe*

de 2007 à 2009 : 3 accrochages successifs pour présenter 2500 revues, issues du Fonds Destribats, acquis en 2006









Mnam, accrochage, collections historiques, Centre Pompidou, 5ème étage, 2008-2009





exposer des photographies de reportages (ici : les vernissages des expositions d'art américain en 1955-1960) en regard des publications (revues, périodiques, presse et catalogue) qui documentent ces évènements.

Mnam, accrochage, collections historiques, Centre Pompidou, 5ème étage, 2010-2011









Mnam, accrochage, collections contemporaines, elles@centrepompidou, 4ème étage, 2010-2011, écritures illisibles



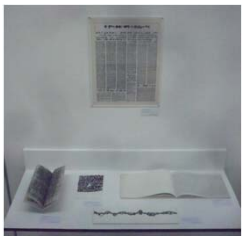



Publier des fonds ou des catalogues :

- Archives (écrits et correspondances) du Fonds Victor Brauner : papier et en ligne (2006),
- Catalogue de l'exposition « Ateliers d'artistes du 20ème siècle » (2007),
- Photothèque de la revue « Cahiers d'Art » (2011),
- Catalogue des 1018 revues du Fonds Destribats (2011),
- Livre d'artiste : Céline Duval « cœur, point et ligne sur plan », à partir de l'album de famille de Kandinsky

Archives (écrits et correspondances) du Fonds Victor Brauner

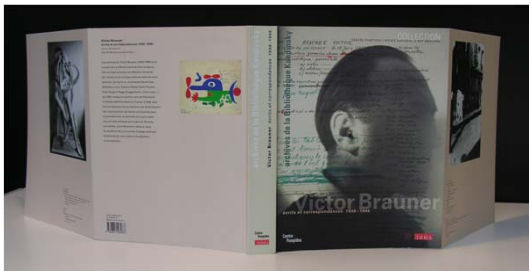

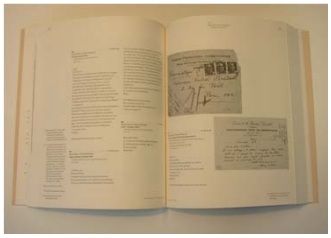

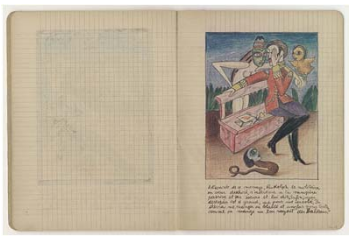

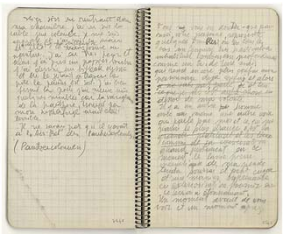

l'exposition « Ateliers d'artistes du 20ème siècle » (2007)









… suite






Le catalogue :



« Aujourd'hui nous donnons l'image d'un atelier qui n'est plus habité que par une ombre, et où la mort a mis son ordre immobile, celui de **Kandinsky**. […] Le parquet en est soigneusement ciré ; quelques tableaux sont posés sur des chevalets venus de Russie. Dans un coin sur une étagère sont rangés de multiples flacons de poudres et pots à huile et vernis, car le peintre préparait lui-même ses couleurs, mais ces rayons d'alchimiste ne dégagent plus aucune odeur. »

Georges Limbour, *Dans le secret des ateliers*, Paris, Cêtre-Laurent, 1986, p. 56-57.

Vassily Kandinsky dans son atelier à Neuilly sur Seine, 135 boulevard de la Seine, 1938, tirage d'époque

avec subs d'argent 23 x 30 cm Paris, Centre Pompidou, Musée Cd, Fonds Kandinsky

Carnet de notes appartenant à Vassily Kandinsky, Autres sur deux feuilles. Autres sur deux crayons.

graphiques avec des flèches et des couleurs par des points réunis de Kandinsky.

Vassily Kandinsky Nouvelle à sept femmes au 36 Ainmillerstrasse à Munich, 1913

20

les ateliers de Kandinsky



« Il s'agit ici sur le corps de certains bâtiments, comme parfois sur la branche d'un arbre ou sur la feuille du mûrier, d'une sorte de nids d'insectes, d'une sorte de cocons.
Et donc bien sûr encore, d'un local ou bocal organique, mais construit par l'individu lui-même pour s'y enclore longuement, sans cesser d'y bénéficier pour autant, par transparence, de la lumière du jour.
Et à quoile activité s'y livre-t-il donc. Eh bien, tout simplement (et tout tragiquement), à sa *métamorphose*.
Qu'on nous pardonne si, cette idée conçue nous ferme aussitôt la bouche. Car certes nous pourrions épiloguer longuement. Montrer comment à l'aide de tels membres grêles épars, échelles, chevalets et pinceaux ou compas, grâce aussi par exemple à ces petites glandes sécrétives que sont les tubes de couleurs, – laborieusement ou frénétiquement parfois –, l'artiste [...] *mue* et palpite et s'arrache ses œuvres. Qu'il faut considérer dès lors comme des peaux. »

Francis Ponge, « L'atelier », *L'Architecture d'aujourd'hui*, 2e numéro hors série consacré aux Arts Plastiques, 1949, p. 46

Atelier de Wols à Champigny-sur-Marne, en 1951, photographié par l'artiste

Mot de Gerry Wols adressé à Camille Bryen, Paris [1951]

22

23

l'atelier de Wols à la veille de sa mort

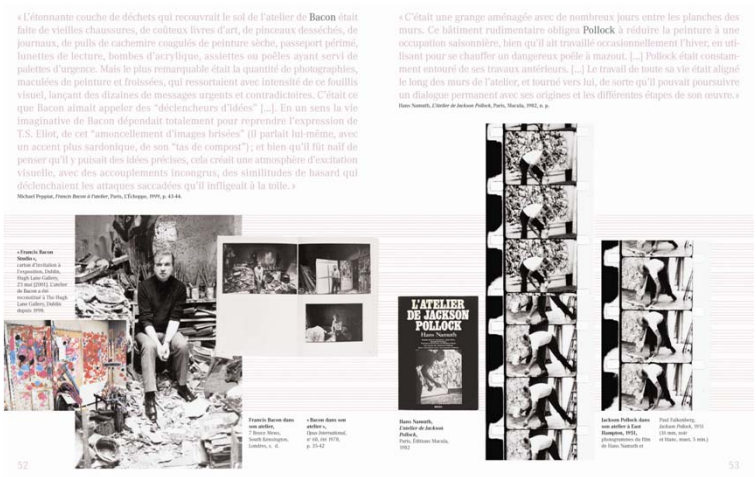

« L'étonnante couche de déchets qui recouvrait le sol de l'atelier de **Bacon** était faite de vieilles chaussures, de coûteux livres d'art, de pinceaux desséchés, de journaux, de pulls de cachemire coagulés de peinture sèche, passeport périmé, lunettes de lecture, bombes d'acrylique, assiettes ou poêles ayant servi de palettes d'urgence. Mais le plus remarquable était la quantité de photographies, maculées de peinture et froissées, qui ressortaient avec intensité de ce fouillis visuel, lançant des dizaines de messages urgents et contradictoires. C'était ce que Bacon aimait appeler des "déclencheurs d'idées" [...]. En un sens la vie imaginative de Bacon dépendait totalement pour reprendre l'expression de T.S. Eliot, de cet "amoncellement d'images brisées" (il parlait lui-même, avec un accent plus sardonique, de son "tas de compost"); et bien qu'il fût naïf de penser qu'il y puisait des idées précises, cela créait une atmosphère d'excitation visuelle, avec des accouplements incongrus, des similitudes de hasard qui déclenchaient les attaques saccadées qu'il infligeait à la toile. »

Michael Peppiatt, *Francis Bacon à l'atelier*, Paris, L'Echoppe, 1999, p. 43-44.

« Francis Bacon Studio », carton d'invitation à l'exposition, Dublin, Hugh Lane Gallery, 23 mai [2001]. L'atelier de Bacon a été reconstitué à The Hugh Lane Gallery, Dublin depuis 1998.

Francis Bacon dans son atelier, 7 Reece Mews, South Kensington, Londres, s. d.

« Bacon dans son atelier », *Opus International*, n° 60, été 1978, p. 35-42

« C'était une grange aménagée avec de nombreux jours entre les planches des murs. Ce bâtiment rudimentaire obligea **Pollock** à réduire la peinture à une occupation saisonnière, bien qu'il ait travaillé occasionnellement l'hiver, en utilisant pour se chauffer un dangereux poêle à mazout. [...] Pollock était constamment entouré de ses travaux antérieurs. [...] Le travail de toute sa vie était aligné le long des murs de l'atelier, et tourné vers lui, de sorte qu'il pouvait poursuivre un dialogue permanent avec ses origines et les différentes étapes de son œuvre. »

Hans Namuth, *L'Atelier de Jackson Pollock*, Paris, Macula, 1982, n. p.

Hans Namuth, *L'atelier de Jackson Pollock*, Paris, Éditions Macula, 1982

Jackson Pollock dans son atelier à East Hampton, 1951, photogrammes du film de Hans Namuth et Paul Falkenberg, Jackson Pollock, 1951 (16 mm, noir et blanc, muet, 5 min.)

52

53

Bacon et Pollock

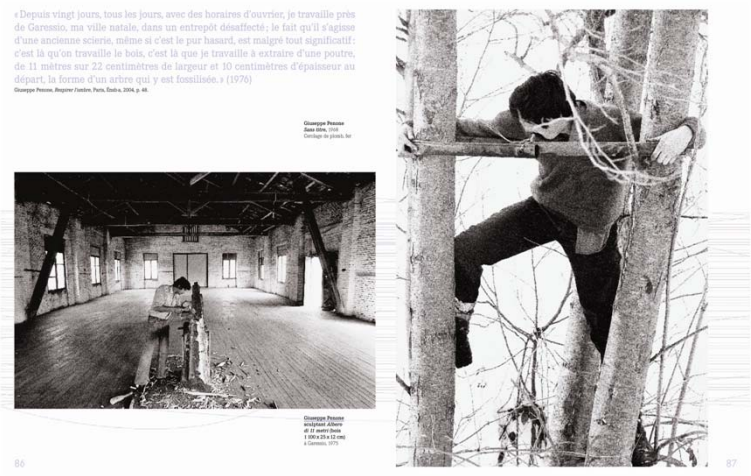

Penone



Claude Closky et Mathieu Laurette.

Publier la photothèque de la revue "Cahiers d'Art" (1926-1960)

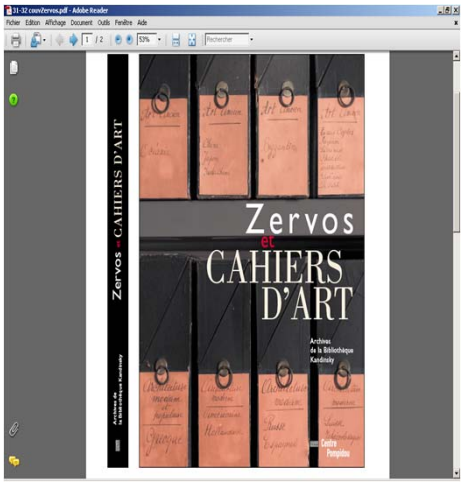





Mnam, accrochage, collections historiques, Centre Pompidou, 5ème étage, Salle « Cahiers d'Art », 2009





Le Corbusier : maquette pour un projet de musée, dit à *croissance illimitée* ; vers 1931-1937

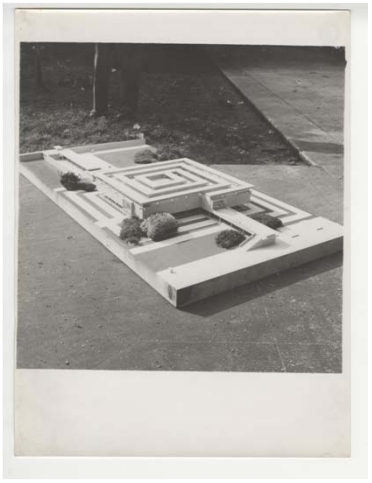

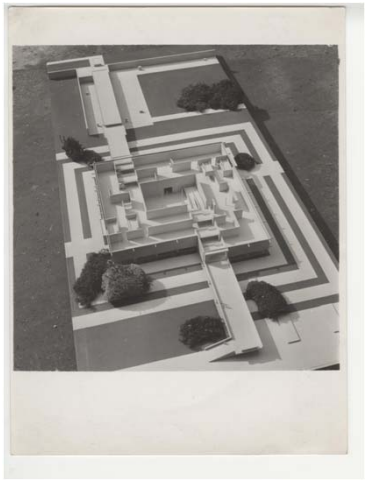

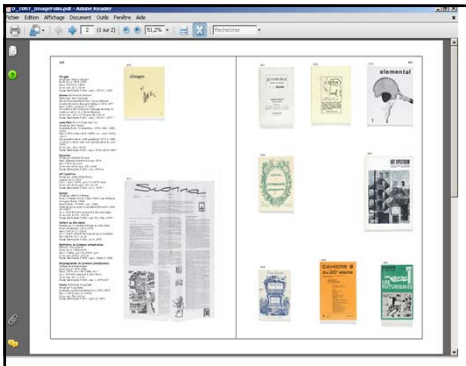

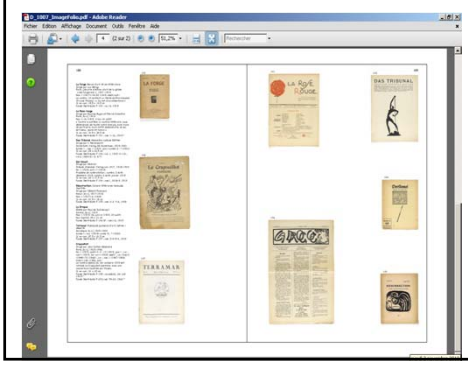

Photographier les 1018 revues du Fonds Destribats pour en publier le catalogue





Un projet de livre d'artiste de Céline Duval à partir de "l'album photographique de famille" de Vassily Kandinsky

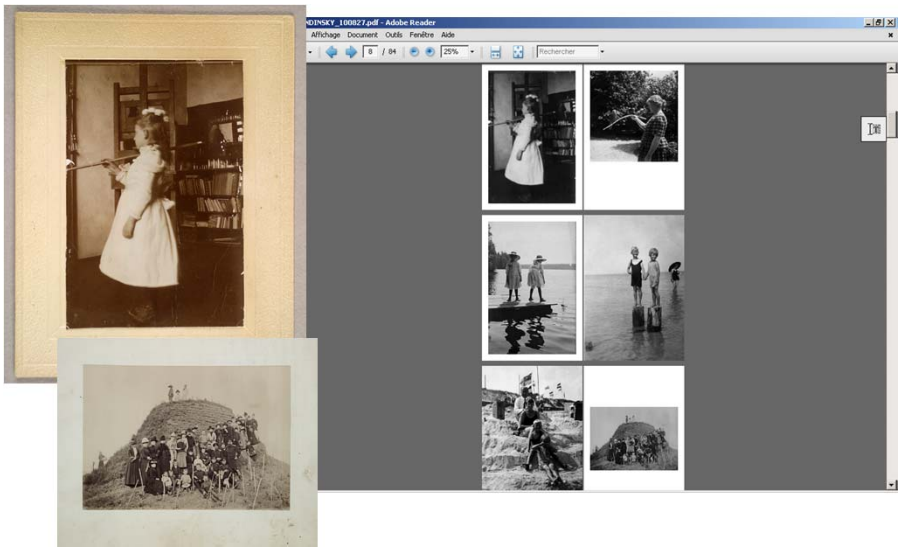

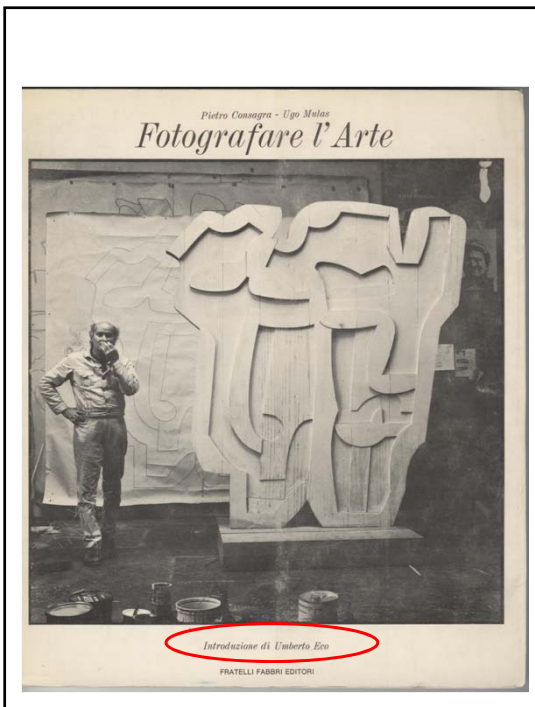

Umberto Eco, 1972 : le photographe de l'art (en l'occurrence Ugo Mulas) est également un

critique d'art

Marc Vaux (1895-1971)



Marc Vaux parmi ses 250.000 plaques de verres

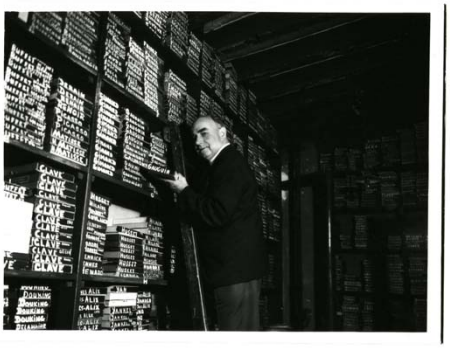



Le Fonds Marc Vaux à la Bibliothèque Kandinsky







André Malraux *écrivant* "Le Musée imaginaire"





Les livres de la bibliothèque de Malraux, découpés, mutilés, images réassemblées en sorte à constituer une archive photographique

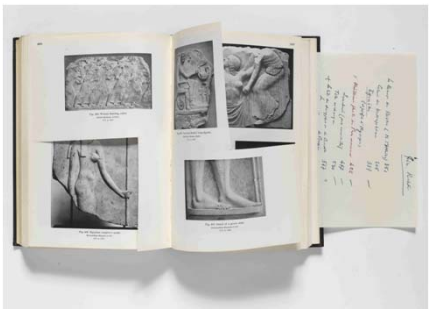





Les livres de la bibliothèque de Malraux truffés d'ajouts photographiques





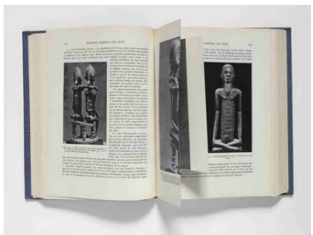



Malraux : "*l'histoire de l'art, depuis 100 ans, est l'histoire de ce qui est photographiable*" …

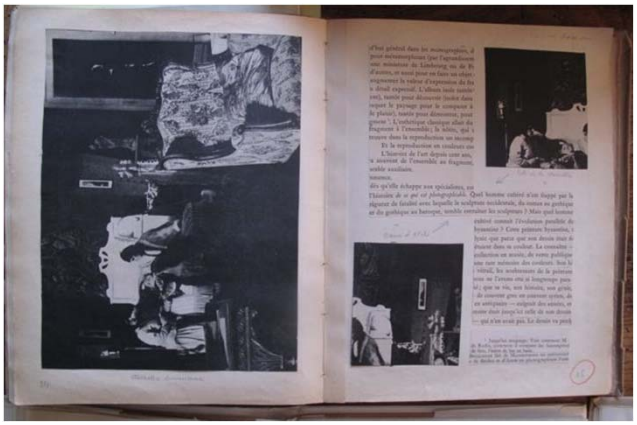

Maquette de « Le Musée imaginaire » dans laquelle les emplacements de reproductions d'œuvres sont remplis avec des vues de films de Méliès découpées dans un numéro du « Labyrinthe » de Skira …


YVES KLEIN PRÉSENTE :
LE DIMANCHE 27 NOVEMBRE
1960

NUMÉRO UNIQUE

FESTIVAL D'ART D'AVANT-GARDE
NOVEMBRE - DÉCEMBRE 1960

La Révolution bleue continue

Dimanche
27 NOVEMBRE

Le journal d'un seul jour

THEATRE DU VIDE

UN HOMME DANS L'ESPACE !

ACTUALITÉ

Le peintre de l'espace se jette dans le vide !

Sensibilité pure

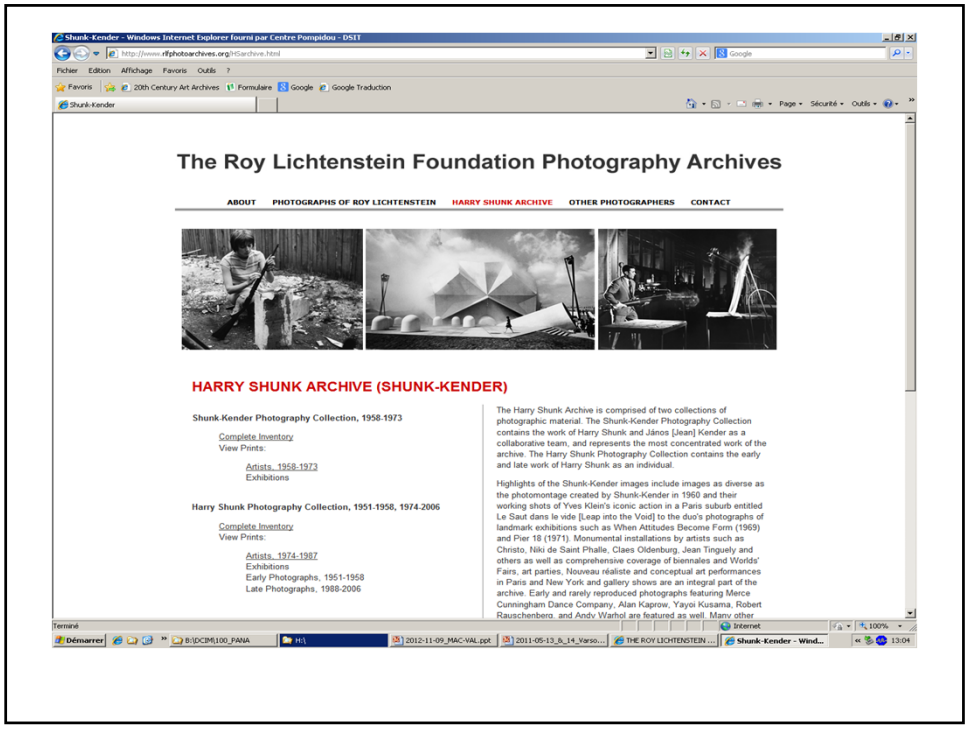
Shunk-Kender - Windows Internet Explorer fourni par Centre Pompidou - DSIT
The Roy Lichtenstein Foundation Photography Archives
ABOUT
PHOTOGRAPHS OF ROY LICHTENSTEIN
HARRY SHUNK ARCHIVE
OTHER PHOTOGRAPHERS
CONTACT
HARRY SHUNK ARCHIVE (SHUNK-KENDER)
Shunk-Kender Photography Collection, 1958-1973
Complete Inventory
View Prints:
Artists, 1958-1973
Exhibitions
Harry Shunk Photography Collection, 1951-1958, 1974-2006
Complete Inventory
View Prints:
Artists, 1974-1987
Exhibitions
Early Photographs, 1951-1958
Late Photographs, 1988-2006
The Harry Shunk Archive is comprised of two collections of photographic material. The Shunk-Kender Photography Collection contains the work of Harry Shunk and János [Jean] Kender as a collaborative team, and represents the most concentrated work of the archive. The Harry Shunk Photography Collection contains the early and late work of Harry Shunk as an individual.
Highlights of the Shunk-Kender images include images as diverse as the photomontage created by Shunk-Kender in 1960 and their working shots of Yves Klein's iconic action in a Paris suburb entitled Le Saut dans le vide [Leap into the Void] to the duo's photographs of landmark exhibitions such as When Attitudes Become Form (1969) and Pier 18 (1971). Monumental installations by artists such as Christo, Niki de Saint Phalle, Claes Oldenburg, Jean Tinguely and others as well as comprehensive coverage of biennales and Worlds' Fairs, art parties, Nouveau réaliste and conceptual art performances in Paris and New York and gallery shows are an integral part of the archive. Early and rarely reproduced photographs featuring Merce Cunningham Dance Company, Alan Kaprow, Yayoi Kusama, Robert Rauschenberg, and Andy Warhol are featured as well. Many other

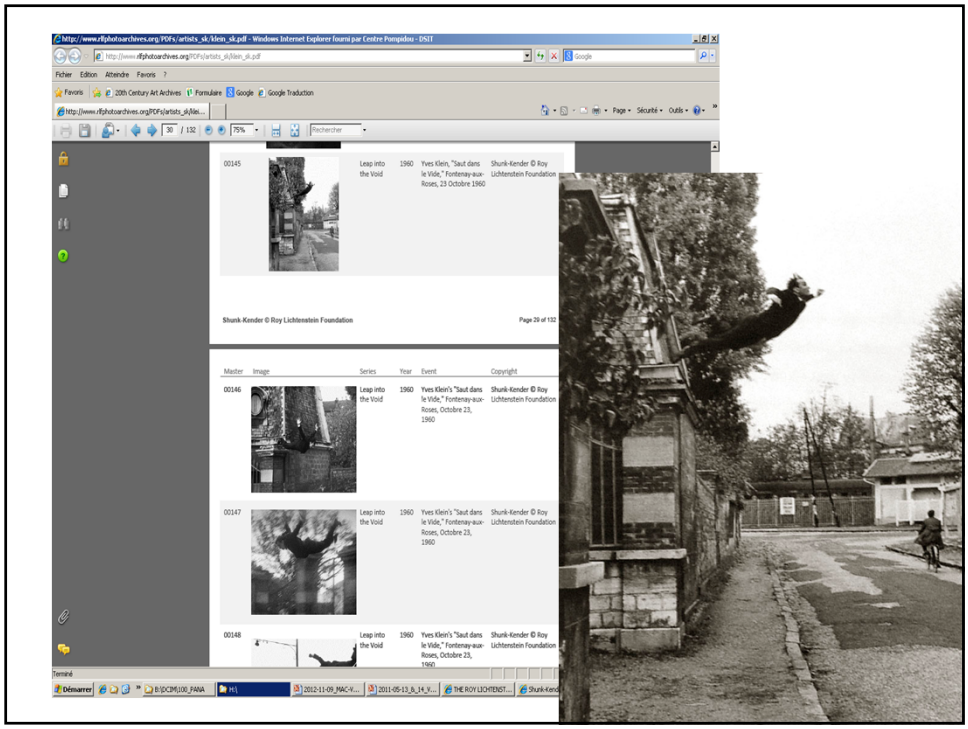
http://www.rlfphotoarchives.org/PDFs/artists_sk/klein_sk.pdf - Windows Internet Explorer fourni par Centre Pompidou - DSIT
00145
Leap into the Void
1960
Yves Klein, "Saut dans le Vide," Fontenay-aux-Roses, 23 Octobre 1960
Shunk-Kender © Roy Lichtenstein Foundation
Page 29 of 132
Master
Image
Series
Year
Event
Copyright
00146
Yves Klein's "Saut dans le Vide," Fontenay-aux-Roses, Octobre 23, 1960
00147
00148

ELSE (Musée de l'Elysée, Lausanne), n°3, 2012, p. 78 sq, article de Remi Parcollet



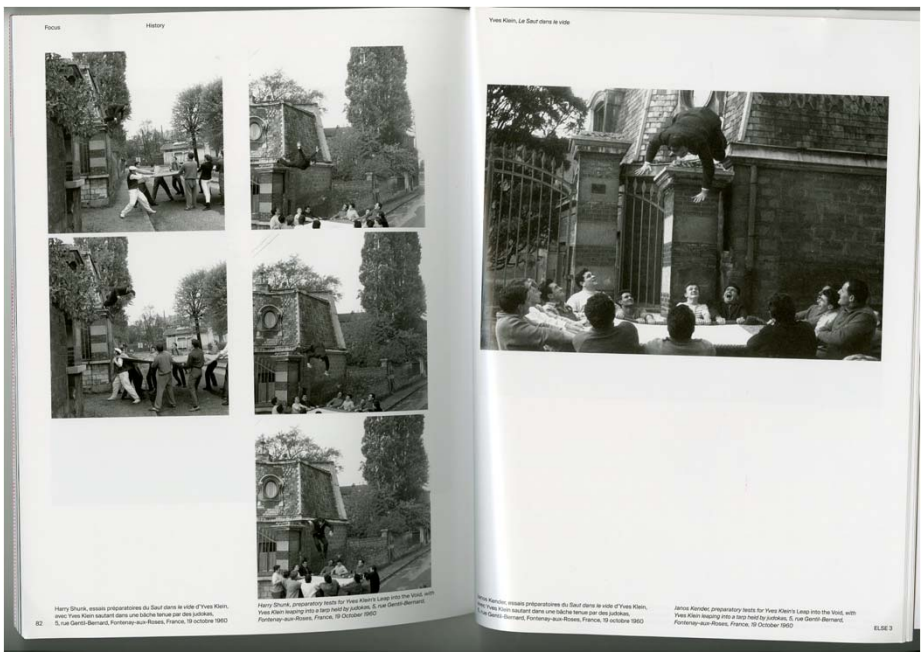



L’outil de la recherche :

Le catalogue et ses accès aux notices des documents, des fonds et de leur numérisation

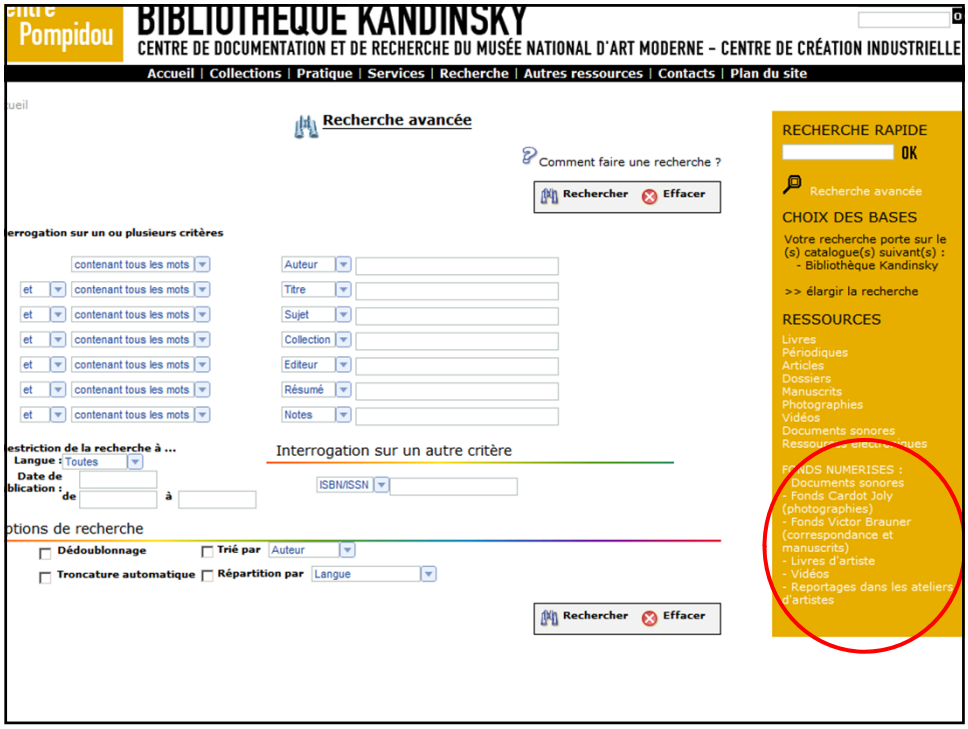
Pompidou
BIBLIOTHÈQUE KANDINSKY
CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE RECHERCHE DU MUSÉE NATIONAL D'ART MODERNE - CENTRE DE CRÉATION INDUSTRIELLE
Accueil | Collections | Pratique | Services | Recherche | Autres ressources | Contacts | Plan du site
Recherche avancée
Comment faire une recherche ?
Rechercher
Effacer
Interrogation sur un autre critère
Options de recherche
Dédoublonnage
Troncature automatique
Trié par
Répartition par
RECHERCHE RAPIDE
OK
Recherche avancée
CHOIX DES BASES
Votre recherche porte sur le (s) catalogue(s) suivant(s) :
- Bibliothèque Kandinsky
>> élargir la recherche
RESSOURCES
Livres
Périodiques
Articles
Dossiers
Manuscrits
Photographies
Vidéos
Documents sonores
FONDS NUMERISES :
- Documents sonores
- Fonds Cardot Joly (photographies)
- Fonds Victor Brauner (correspondance et manuscrits)
- Livres d'artiste
- Vidéos
- Reportages dans les ateliers d'artistes

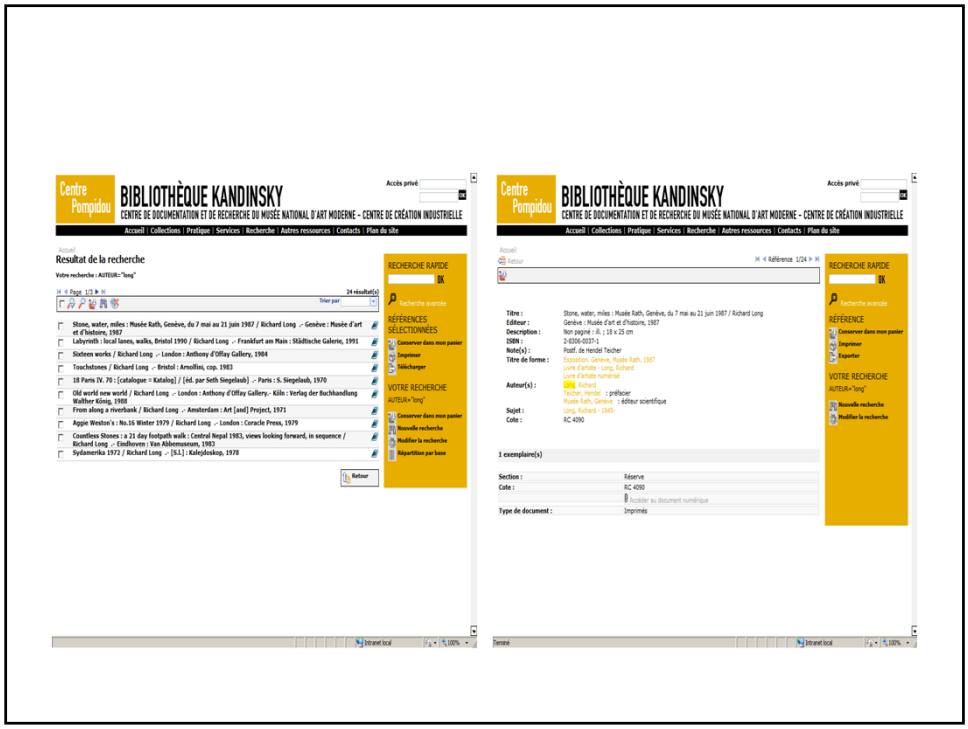
Centre Pompidou
BIBLIOTHÈQUE KANDINSKY
CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE RECHERCHE DU MUSÉE NATIONAL D'ART MODERNE - CENTRE DE CRÉATION INDUSTRIELLE
Résultat de la recherche
RECHERCHE RAPIDE
RÉFÉRENCES SÉLECTIONNÉES
VOTRE RECHERCHE

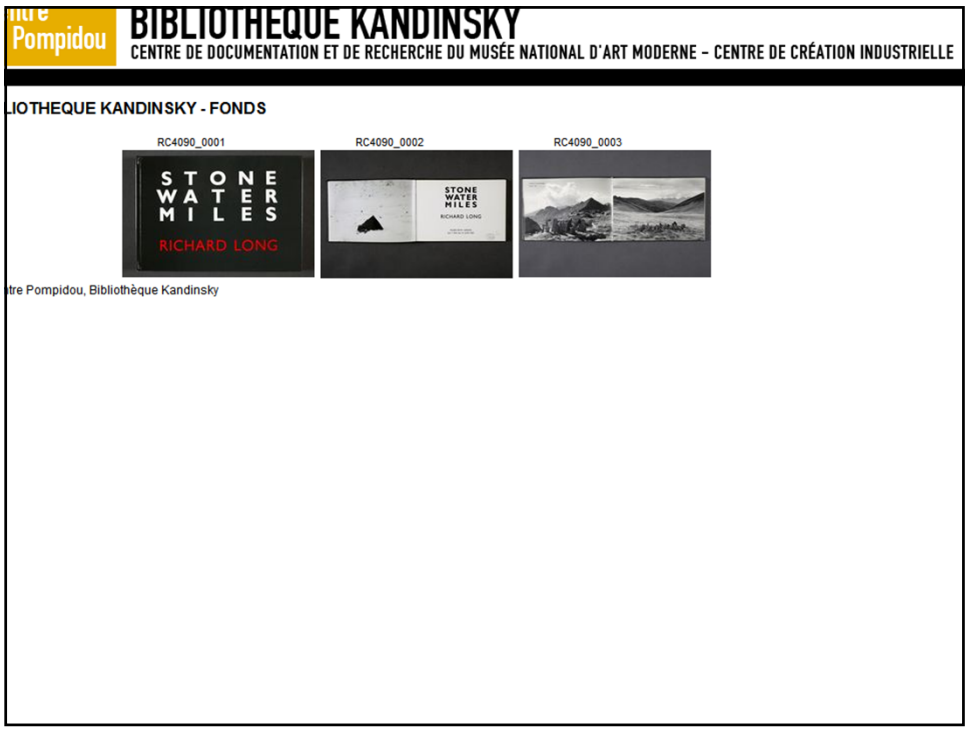

Un fonds photographique acheté puis numérisé : les 60000 vues des reportages d'architecture de V. Cardot et P. Joly

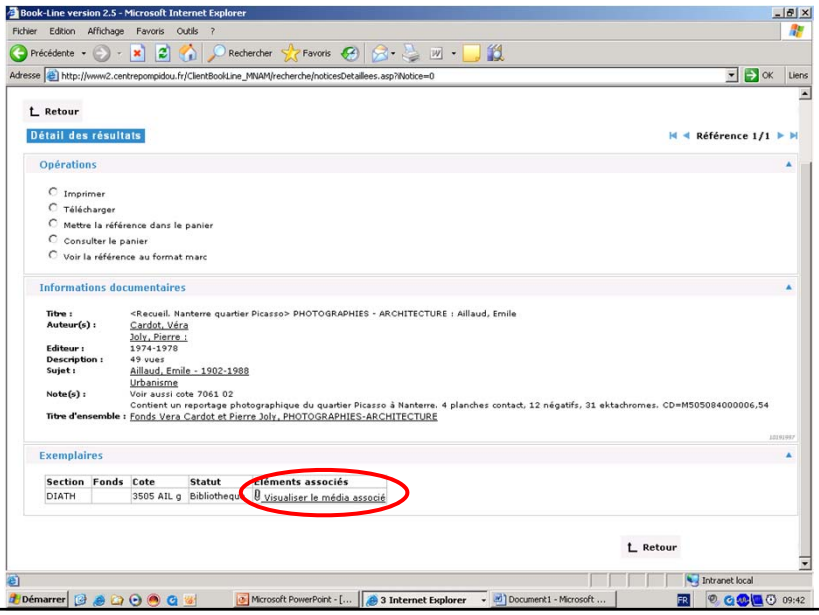

Des images mises en ligne : l'exemple du Quartier Picasso à Nanterre, 1974

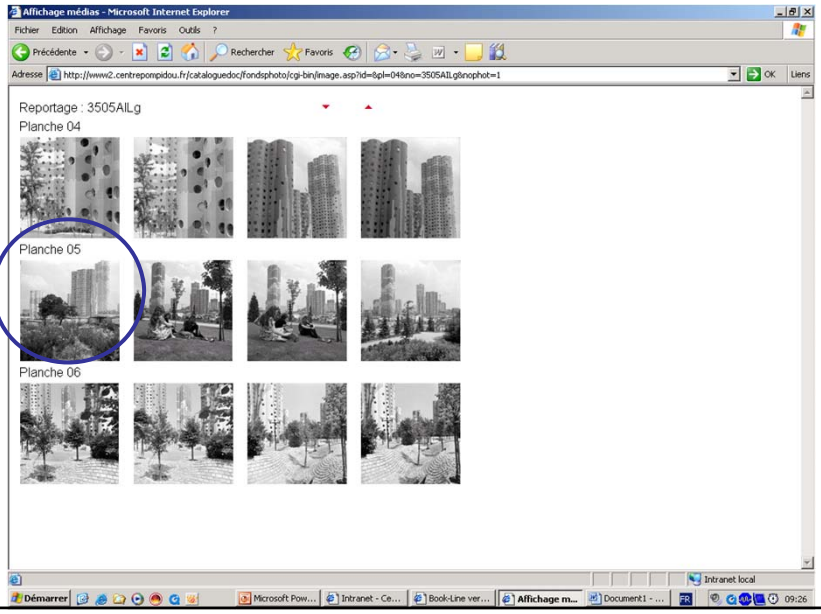

Les immeubles d'Emile Aillaud au pied du shanty town



Signalisation de la couverture photographique de la muséographie de l'exposition Dada (2005-2006)

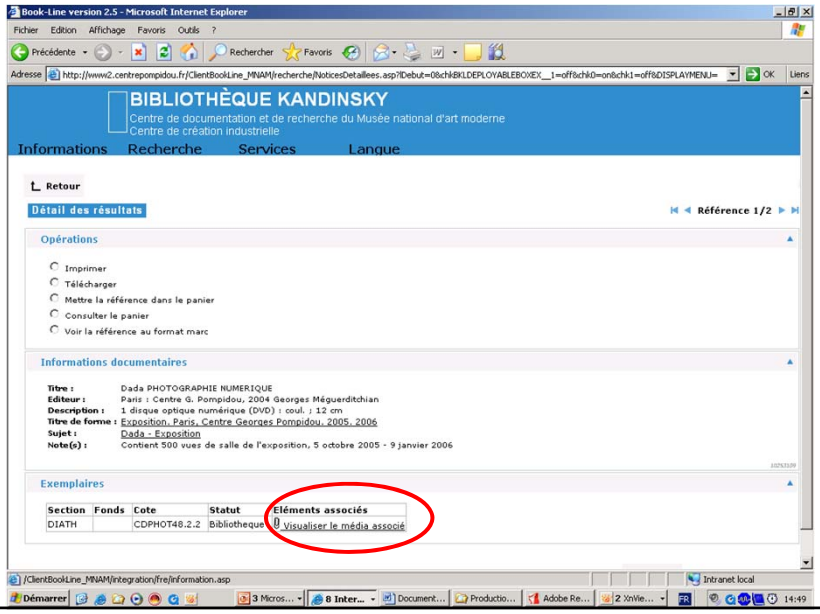

Détail de la mosaïque des 1000 prises de vues numériques de l'exposition, qui révèlent …

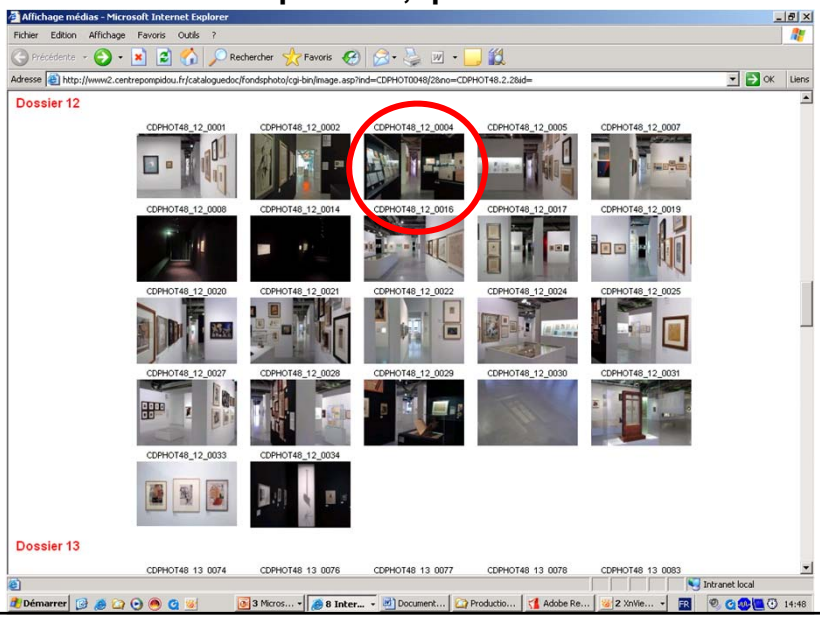

… des vitrines garnies de documents provenant des collections de la Bibliothèque Kandinsky.

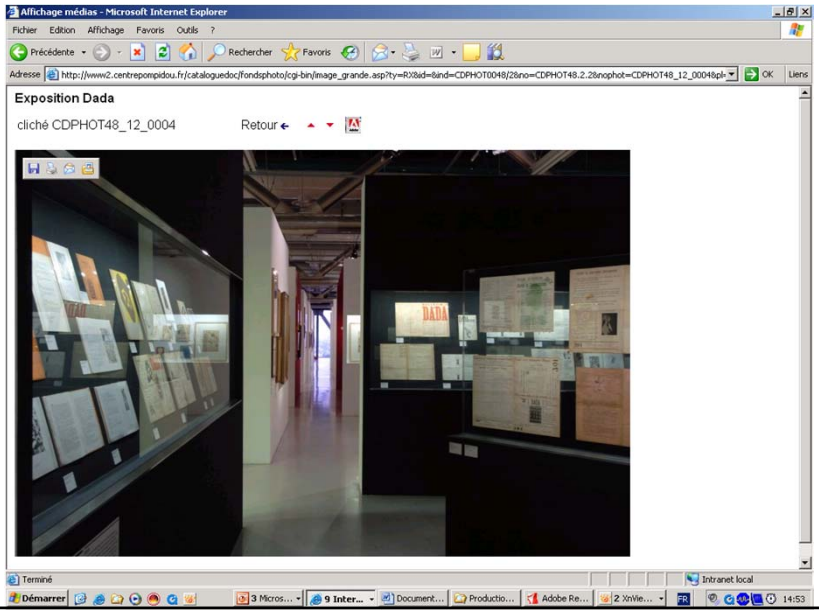

La notice bibliographique de la revue fluxus « cc V TRE » de George Brecht mentionne …

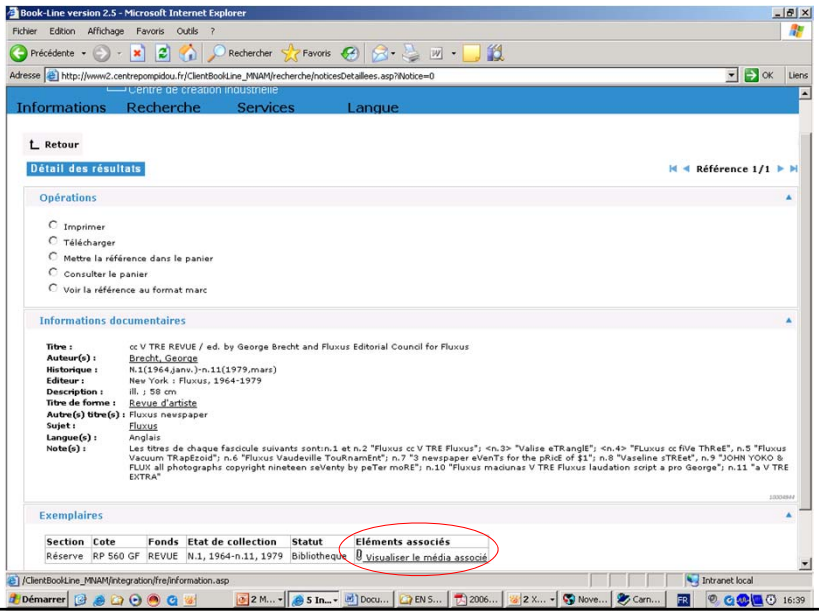

… qu'elle a figuré dans une vitrine du musée, dont l'accrochage a été photographié. Ces images sont gérées dans une base spécifique qui documente la relation entre les collections d'œuvres et celles de la bibliothèque.

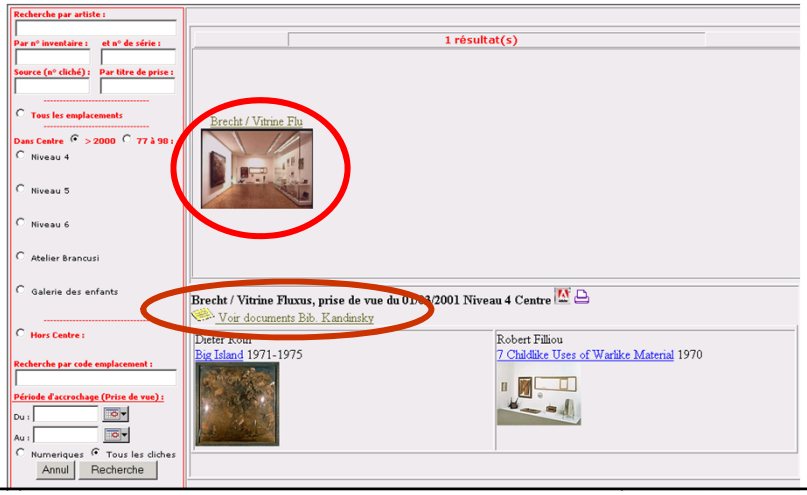

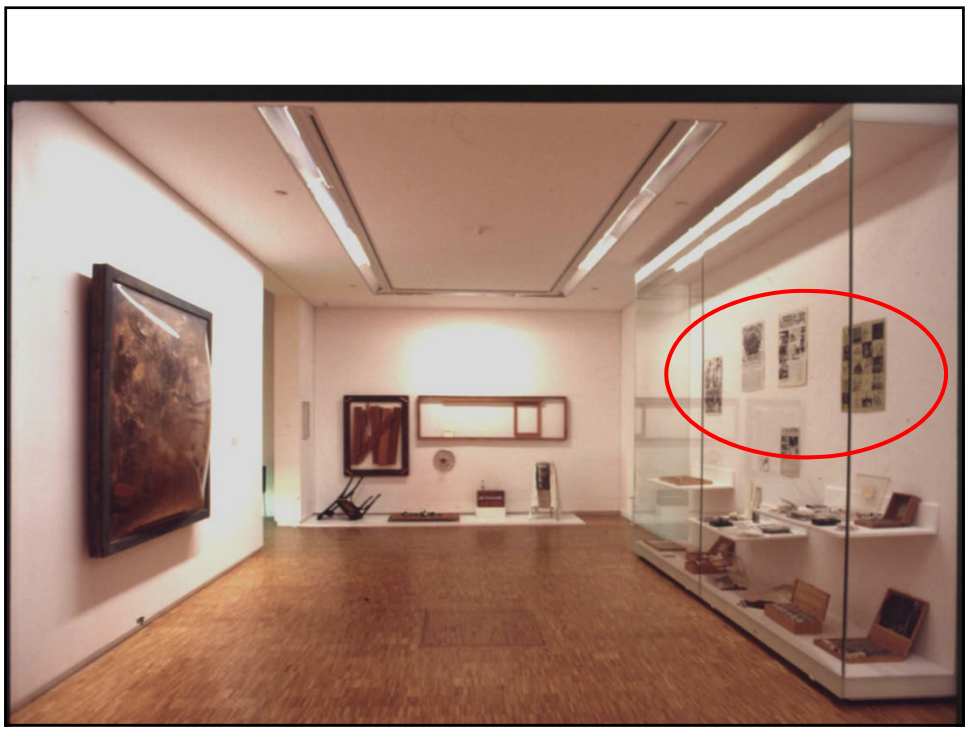

la Bibliothèque Kandinsky, est une plateforme pour :

- accueillir des initiatives d'artistes autour de leurs productions documentaires,
- accueillir des séminaires et des groupes de recherches universitaires,
- diffuser le cinéma documentaire sur l'art,
- constituer les bibliothèques d'artistes des artistes contemporains (projet *curating the library*),
- soutenir la production et la diffusion du Livre d'artiste.

Sarkis à la Bibliothèque Kandinsky, juin 2010





Co-produire et co-organiser le Salon ArtistBook International, depuis octobre 2007 …



ArtistBook, les éditions de 2008 et de 2010





… poursuivre les acquisitions …

résultats 2011-2012 , quelques éléments

- Fonds des archives Guy de Cointet
- Archives La Hune
- Fonds des archives d'Aurélie Nemours
- Fonds photographique Jacqueline Hyde
- Bibliothèque Brassaï

perspectives 2013

- Fonds des archives de Michel Tapié
- Fonds des archives de Jean Dewasne
- Fonds photographique Shunk/Kender
- Fonds des archives d'Ettore Sottsass

La documentation « Architecture » du musée d'Orsay

Présentation

Ce dossier documentaire a été élaboré par Isabelle Loutrel, chargée d'études documentaires, musée d'Orsay.

I - Présentation générale de la Documentation du musée d'Orsay

Un article de *La Revue du Musée d'Orsay*, daté de septembre 1996 et signé Isabelle Cahn[1], relate précisément l'origine de la documentation du musée d'Orsay. Celle-ci remonte non pas à l'ouverture du musée en 1986 mais bien à sa conception, au début des années 80, alors que le musée du Louvre avait, depuis déjà la veille de la seconde guerre mondiale, institué un processus de création de dossier documentaire par peinture inscrite sur l'inventaire.

Le classement des dossiers documentaires se fit naturellement par ordre alphabétique de noms d'artistes, les dossiers ayant pour fonction de renseigner les collections du musée. C'est ce que nous nommons les « dossiers d'œuvres », dossiers constitués de documents provenant de sources multiples (dépouillement des catalogues de ventes et d'expositions, dépouillement des publications en général, préparation des expositions, photographies, archives) formant ainsi la « colonne vertébrale documentaire » de l'œuvre.

Parallèlement se constitue une *documentation générale,* également classée par ordre alphabétique de noms d'artistes, permettant de renseigner non plus seulement les collections du musée mais l'ensemble des artistes de la période donnée (artistes nés après 1820 et avant 1880)[2]. Cette documentation ainsi que les dossiers d'œuvres bénéficièrent, pour la peinture et la sculpture, de la venue de la documentation conservée alors au Louvre ou bien au musée du Jeu de Paume. Lorsque qu'un artiste est prolifique ou bien prestigieux, les fameuses boîtes de la documentation générale se répartissent par thème iconographique à l'intérieur du découpage par artiste (paysages identifiés, non identifiés, personnages, portraits etc.).

La particularité de la documentation du musée d'Orsay est d'avoir développé un domaine documentaire, celui des « arts décoratifs », et crée deux domaines nouveaux dans les musées, la « photographie » et « l'architecture ». Ces domaines sont plus proprement appelés « techniques » dans l'institution et sont aménagés séparément dans la salle de consultation et de travail dessinée par Gae Aulenti, à savoir : peinture et arts graphiques, sculpture, arts décoratifs, architecture, photographie.
La peinture a conservé de nos jours son découpage par école (école française et écoles étrangères) tandis que les artistes de tous pays ont été fusionnés dans les autres techniques. Une documentation iconographique et thématique complète l'ensemble. La documentation dite iconographique concerne les personnages qui ne sont pas des artistes mais qui ont contribué au développement des arts (mécènes, galeristes, modèles, critiques etc.) ; la documentation thématique concerne principalement les expositions et les salons entre 1848 et 1914, dates du musée.

---

1 CAHN Isabelle, « La documentation du musée d'Orsay » in *48/14 La Revue du Musée d'Orsay*, 1996, n°3, p.86-89.

2 Les dates extrêmes fluctuent selon la discipline, pour la peinture : 1820-1870, l'architecture : 1800-1880. Quelques exceptions confirment la règle, en architecture en particulier (Hittorff Jacques-Ignace, né en 1792, Le Bas Louis-Hippolyte, né en 1782). La raison en est qu'aucune autre institution en France ne conserve de la documentation par dossier d'architecte avant 1800.

Les chercheurs spécialisés dans le XIXe siècle, et fidèles de ce service, deviennent aussi des donateurs d'archives ou de documents. Un phénomène de services rendus s'est installé au fil des ans qui fait qu'il est très fréquent de recevoir des fonds documentaires de chercheurs en remerciement de ce qu'ils ont pu trouver à la documentation pour leur propre recherche, désormais finalisée. De même, nombreux sont les chercheurs apportant leur correction ou leur avis sur certains documents erronés ou dérangés.

Enfin, le service reçoit depuis plusieurs années des fonds d'archives, par don ou achat, venant compléter la documentation. Ces fonds sont côtés en ODO (« Objet Documentaire ») pour les distinguer des œuvres tout en évitant leur confusion avec la documentation qui reste globalement un ensemble de documents de seconde main, extrait de publications.
Une liste de ces fonds est disponible sur place; elle sera prochainement intégrée au site web.

II - Les collections

L'ensemble des collections du musée d'Orsay exposées, en réserve ou en dépôt, sont disponibles sur Internet via la base de données documentaire M'O[3]. Les notices informatiques sont mises à jour régulièrement et reflètent le contenu du dossier d'œuvre (sans en donner le détail puisque aucune numérisation des dossiers n'a été entreprise à ce jour).

Une seconde base de données existe depuis quelques années qui se nomme « Répertoire des artistes ». Disponible également sur Internet, elle permet de renseigner le chercheur sur l'existence d'un dossier d'artiste dans la documentation, l'endroit précis où il est rangé dans la documentation (un artiste comme Charles-Albert Gautier, architecte et peintre, est présent à la fois en architecture, en peinture et en arts décoratifs), les dates de l'artiste, ses lieux d'activités et parfois ses professeurs et maîtres.

III - Présentation de la documentation « Architecture »

La documentation Architecture se distingue des autres techniques par le fait que dès le départ, il est apparu indispensable d'entreprendre un rangement topographique et thématique des dossiers venant compléter le rangement par nom d'artiste.

Les boîtes artistes: près de 18700 dossiers d'architectes
Un dépouillement systématique des principales revues d'architecture françaises du XIXe siècle a été entrepris au démarrage du service (les dates correspondent à la fourchette des dates dépouillées par Orsay correspondant parfois aux dates de vie de la revue) à savoir :

-La *Revue Générale de l'Architecture* (1840-1888/90, mensuel),
-*La Construction moderne* (1885-1919, hebdomadaire),
-*Croquis d'architecture – Intime-Club* (1866-1898, mensuel),
- *Encyclopédie d'Architecture* (1872-1888, mensuel),
-*Le Génie Civil* (1881-1914, hebdomadaire),
-*Le Recueil d'architecture* (1873-1882),
-*Recueil de menuiserie pratique* (1878-1891, N. Gateuil),
-*Recueil de serrurerie pratique* (1877-1891, N. Gateuil),
-*la Revue illustrée* (1886-1907).
L'architecture, *Le Moniteur des architectes* et *La Semaine des constructeurs* ont fait l'objet d'un dépouillement moins systématique. Toutes ces revues sont disponibles à la bibliothèque du musée d'Orsay avec parfois quelques manques dans les numéros, dans ce cas, l'indication des lieux où l'on peut les consulter est disponible à la documentation.

---

3 Soit en tout près de 85 000 pièces. Consulter le catalogue des œuvres sur www.musee-orsay.fr

Ce dépouillement dit systématique n'est néanmoins pas exhaustif. Les tables, quand elles existent, les notices nécrologiques et les grands articles furent sélectionnés en priorité.

Le dépouillement de revues récentes sélectionnées (*Monumental*, *Livraisons de l'architecture*, *Journal of the society of architectural historians*, *Archiscopie, Colonnes*, la revue *303*) est maintenu malgré la mise en ligne de certaines d'entre elles.

Il est vrai que la numérisation des revues d'architecture et l'interrogation en mode plein texte constituent aujourd'hui un défi à cette documentation traditionnelle. Son intérêt est encore réel dans la mesure où la numérisation des périodiques spécialisés anciens est éclatée entre plusieurs institutions (CNAM et Cité de l'Architecture notamment) et celle des périodiques récents n'est pas forcément à jour.[4]

Un dépouillement des imprimés (au fil des achats de la bibliothèque et des dons), y compris les colloques et les mémoires, est également entrepris régulièrement.

La documentation Architecture est idéale pour *démarrer* un travail de recherche car elle livre beaucoup d'informations bibliographiques. Elle peut-être également utile au cours d'un travail quand les recherches s'avèrent peu fructueuses dans un domaine, car elle permet de faire des recoupements et des associations d'idées du fait des sources variées des documents.
Il faut également saisir l'occasion d'acquisitions de dessins d'architecture et consulter le dossier d'œuvre correspondant (indiqué dans la documentation générale grâce à la présence d'un « fantôme » ou d'une référence en ARO - début du numéro d'inventaire « Architecture Orsay »).

De nombreux fonds d'architecte ne sont pas constitués uniquement de dessins mais aussi d'archives souvent lacunaires et de petite quantité. Il faut donc penser à mettre en corrélation les fonds les uns avec les autres compte-tenu du milieu très resserré de ces artistes, en particulier à Paris, Le traitement de ces parties de fonds reste problématique : doit-on les inventorier comme une œuvre ou bien en « objet documentaire » ? Doit-on les laisser à la documentation sans cote ?

Les boîtes Topographie:
Pour la France, les dossiers sont rangés par département puis par commune. L'intérêt est d'avoir une information sur une construction dont l'architecte est inconnu.
Pour l'étranger, le classement est fait par pays puis par grande ville. Cette documentation est renseignée principalement pour les pays d'Europe (Grande-Bretagne, Allemagne particulièrement) et pour certains pays étudiés dans le cadre d'un travail de recherche effectué au musée (États-Unis, Mexique, Roumanie, Egypte).
La topographie de Paris est particulière. Les boîtes se répartissent par arrondissement. Puis, à la suite, des grandes thématiques sont développées ne portant que sur la capitale: « Grands magasins », « musées », « théâtres », « bibliothèques », « gares »... Ces thématiques permettent de constituer des dossiers sur des édifices ayant été aménagés par plusieurs architectes (par exemple le magasin Le Bon Marché). Au final, ces dossiers thématiques renvoient le chercheur vers les dossiers « artistes » correspondants après lui avoir permis d'avoir un aperçu global du bâtiment.

Les boîtes thématiques:
Ce sont sans doute les plus intéressantes après les boîtes artistes mais les moins exploitées. Afin de connaître les mots-clés usités et de se repérer dans le rangement des boites, il a été décidé de créer une liste d'autorité proche du thésaurus, c'est-à-dire distinguant les termes génériques (TG) des termes spécifiques (TS) et introduisant la notion « d'employé pour » (EP) pour éviter les redondances ou les synonymes. Plus de 200 termes sont à l'heure actuelle recensés permettant une recherche aisée. La liste sera consultable en fichier joint sur la prochaine version de la base de données en

4 *Livraisons de l'architecture* et le *Journal of the society of architectural historians* (JSAH) sont encore dépouillés à Orsay car les mises en ligne s'arrêtent parfois aux années 2006 comme sur le site www.persée.fr.

ligne.

Les grandes thématiques propres au XIXe siècle sont:
-les expositions universelles
-l'architecture de fer
-l'architecture scolaire
-l'architecture religieuse
-les châteaux
…
Mais il y a aussi des dossiers sur l'enseignement de l'architecture, les maquettes, les réhabilitations etc.

Les dossiers d'œuvres
Ils se rapportent aux 17 760 dessins d'architecture et d'art décoratif conservés au cabinet d'art graphique du musée.
Chaque dessin ou feuille n'a pas son dossier pour des raisons pratiques. Il est donc fréquent de trouver des dossiers d'ensemble (fonds Juste Lisch, fonds Charles Lameire, fonds Eugène Grasset, fonds Louis Boitte…) qui renseignent globalement sur les dessins du fonds (mode d'acquisition, inventaire). Ensuite, chaque monument concerné fait l'objet d'un dossier séparé dans lequel se retrouvent les informations dites « scientifiques » sur les dessins qui le représentent (photographies, bibliographie spécifique, analogies).
Les dossiers d'œuvres les plus fournis sont ceux dont les dessins ont fait l'objet de recherches, soit pour la notice d'acquisition de la revue 48/14 soit pour un accrochage.
Attention, le dossier d'œuvre est censé renseigner l'œuvre uniquement (c'est-à-dire le dessin) et non le monument ou l'édifice représenté. Il faut donc avoir le réflexe de consulter en complémentarité le dossier d'œuvre et la documentation générale. Il est cependant difficile parfois de distinguer la documentation du dessin de celle de l'édifice quand l'auteur du dessin est l'architecte du bâtiment actuel. C'est la particularité de l'architecture (et de la photographie) que de générer deux images, ou représentations, à la compréhension intellectuelle.[5]

5 Le projet d'Alphonse Crépinet pour l'Opéra de Paris, par exemple, sera renseigné en tant que dessin uniquement, l'histoire du concours pour l'opéra de Paris se trouvant dans la boîte « Garnier, Charles » avec un complément dans la boîte « Paris, Opéra ». A l'inverse, les dessins de la gare des Invalides par Juste Lisch seront accompagnés de quelques documents sur l'histoire de la gare.

1987	ODO 1987 37	Hôtel Orsay	Une lettre
	ODO 1987 40 à 48	Gosset	Diplômes
	ODO 1987 49	Aulenti	Coupe longitudinale M'O dessin aquarellé
	ODO 1987 50	Aulenti	Coupe transversale M'O dessin aquarellé
1988	ODO 1988 1	D'après Adler et Sullivan	Maquette exposition colombienne 1893
	ODO 1988 2	D'après Wright	Maquette Robbie House
1989	ODO 1989 2	Munier	Maquette quartier de l'Opéra
	ODO 1989 3	Peduzzi	Maquette Opéra
	ODO 1989 4	Aulenti/Form-Techno	Maquette musée d'Orsay
	ODO 1989 5 (A et B)	Aulenti/Form-Techno	Maquette musée d'Orsay en deux parties
	ODO 1989 6	Aulenti	Maquette musée d'Orsay pavillon amont
	ODO 1989 7	Aulenti	Maquette musée d'Orsay galerie Bellechasse
	ODO 1989 8	Levicomte/Bellardelli	Maison à loyer 1ère classe, maquette
	ODO 1989 9	Rolland/Bellardelli	Maison à loyer 3ème classe, maquette
	ODO 1989 10	Bellardelli	Maquette moulin Noisiel
	ODO 1989 11	Laloux/Bellardelli	Maquette cheminées EU 1878
	ODO 1989 12	Formigé/Bellardelli	Maquette gare – détail
	ODO 1989 13	Mézen/Bellardelli	Maquette point d'appui pont suspendu
	ODO 1989 14 à 19	Viollet-le-Duc/Bellardelli	Maquettes peintures chœur de Notre Dame
	ODO 1989 20 à 43	Peduzzi/Bellardelli	Maquettes en plâtre peint
	ODO 1989 44	Billon	Maquette hôpital Tenon
	ODO 1989 45	Maistrasse	Maquette hôpital Trousseau
1990	ODO 1990 1	Anonyme	Plaque de signalisation, hôtel d'Orsay
	ODO 1990 6	Anonyme	Série de films, fonds Eiffel
1993	ODO 1993 1	Munier	Maquette Crédit Lyonnais
	ODO 1993 15	Gaz (d'après)	Foyer de l'Opéra, relief, d'après DO 1983 193
1995	ODO 1995 1	Dutert/ Munier	Maquette Galerie des machines
	ODO 1995 2	Anonyme (fonds Le Coeur)	Brevet de dévouement patriotique
	ODO 1995 3	Anonyme (fonds Le Coeur)	Certificat de nomination légion d'honneur
	ODO 1995 4	Anonyme (fonds Le Coeur)	Certificat of Awards
	ODO 1995 5	Anonyme (fonds Le Coeur)	Diplôme Secours mutuel
	ODO 1995 6	Anonyme (fonds Le Coeur)	Instrument de mesure, cuivre et bois
	ODO 1995 7	Anonyme (fonds Le Coeur)	Agenda 1891 et cartes de visites
	ODO 1995 8	Dien	Portrait de Labrouste gravure d'après Ingres
1996	ODO 1996 22 (1 à 1335)	Purcell	Fonds EPMO/Purcell; ensemble de tirages et de négatifs portant sur la transformation de la gare d'Orsay en musée d'Orsay (avril 1980-mars 1987)
	ODO 1996 22 (1336 à 1338)	EPMO	Inventaire du fonds
	ODO 1996 24 (1 à 50)	Gosset	Documentation de l'architecte (coupures de presse et de périodiques, rangement topographique)
	ODO 1996 25	Hornecker-Brandt	Archives de l'atelier
	ODO 1996 26	Lamoire	Gravures et photographies
	ODO 1996 27 (1 à 32)	Fives-Lille	Fonds d'archives de l'entreprise sur la structure métallique et l'aménagement des rails de la gare d'Orsay
	ODO 1996 28	SNCF	36 boîtes; archives de la Compagnie d'Orléans sur la construction de la ligne Austerlitz-gare d'Orsay
2000	ODO 2000 2	Anonyme	Archives fonds Juste Lisch
	ODO 2000 3 à14	Anonyme	Fonds Lisch, gravures
	ODO 2000 15 1et2	Anonyme	Fonds Lisch, menu congrès
	ODO 2000 16	Anonyme	Fonds Lisch, programme gala
	ODO 2000 17	Anonyme	Fonds Lisch, programme gala
	ODO 2000 18	Anonyme	Fonds Lisch, programme concert
	ODO 2000 19	Anonyme	Fonds Lisch, note manuscrite sur une fontaine Bordeaux
	ODO 2000 20	Anonyme	Fonds Lisch, mémoire de travaux
	ODO 2000 21	Anonyme	Fonds Lisch, gravure
	ODO 2000 22	Anonyme	Fonds Lisch, gravure
	ODO 2000 23	Anonyme	Fonds Lisch, gravure
	ODO 2000 24	Anonyme	Fonds Lisch, gravure
	ODO 2000 25	Lisch, Juste	Palais de l'Elysée vue à vol d'oiseau, gravure
	ODO 2000 26	Lisch, Juste	Acrotère de Pompéi, gravure
	ODO 2000 27	Lisch, Juste	Acrotère de Pompéi, gravure
	ODO 2000 28	Lisch, Juste	Acrotère de Pompéi, gravure
	ODO 2000 29	Lisch, Juste	Objets trouvés à Calais dans une sépulture antique, gravure
	ODO 2000 30	Français, Louis	Papier à lettre
	ODO 2000 31	Fonds Lisch	Gravure, hôtel de ville de Niort
	ODO 2000 32-51	Fonds Lisch	Litho, projet du Petit Palais t grd Palais, Ch. Girault
	ODO 2000 52	Fonds Lisch	Gravure, gare St Lazare
	ODO 2000 53	Fonds Lisch	Litho, Quinze-Vingts
	ODO 2000 54-64	Fonds Lisch	Gravure, la ville d'Orléans
2001	ODO 2001 1 1-10	Anonyme	Héliogravures, le Palais rose
2002	ODO 2002 1 à 42	Anonyme	Photographies fonds Garas
2003	ODO 2003 3-5	Viollet-le-duc	Maquette en plâtre, histoire d'une maison
	ODO 2003 6	Anonyme	Maquette, projet ACT
	ODO 2003 7	Anonyme	Maquette, musée d'Orsay
	ODO 2003 7	Anonyme	Maquette, établissement thermal de Vichy
2006	ODO 2006 8	Anonyme	Fonds Alfred Normand
	ODO 2006 9	Anonyme	Fonds Gaudi-Prévost
2007	ODO 2007 13	Anonyme	Note gare d'Orsay

La documentation du département des peintures du musée du Louvre

Présentation

Ce dossier documentaire a été élaboré par Stéphane Loire, conservateur en chef du département des Peintures, responsable de la documentation.

1. ETAT GENERAL DES FONDS

1.1 Les dossiers d'œuvres des peintures du Musée du Louvre

- Il y a environ **12.000 dossiers d'œuvres** correspondants à chacun des tableaux inscrits sur les inventaires des peintures du musée du Louvre établis depuis le Second Empire (6000 dossiers pour les tableaux conservés au musée; 6000 pour les tableaux déposés).
- Ces dossiers comportent environ **800.000 documents**.
- Le métrage linéaire total pour la documentation relative aux tableaux du Louvre est d'environ **310 mètres**.
- Le métrage linéaire occupé est d'environ **236 mètres**, soit un taux d'occupation de **76,39 %**.

1.2 La Documentation générale sur la peinture ancienne

- Les boîtes de documents occupées sont au nombre de **14.655** et correspondent à un métrage linéaire d'environ **1832 mètres**.
- Avec une estimation de 200 documents par boîte, elles comportent un total d'environ **3.000.000 documents**.
- Les boîtes de documents vides sont au nombre de **1872** et correspondent à un métrage linéaire disponible d'environ **234 mètres**.
- Le métrage linéaire total pour la documentation générale est d'environ **2066 mètres**.

1.3 Les catalogues de ventes

- Les catalogues conservés sont au nombre d'environ **40.000**. Ils occupent un métrage linéaire d'environ **267 mètres**.

2. HISTOIRE DES COLLECTIONS DE PEINTURE DU MUSEE DU LOUVRE. INVENTAIRES, ARCHIVES, CATALOGUES

2.1 L'Ancien Régime

2.1.1 La collection de Louis XIV

- On sait peu de choses sur les peintures de la collection royale avant le règne de Louis XIV. Pour François Ier, il convient toutefois de citer les ouvrages suivants:
  - Janet Cox-Rearick, La Collection de François Ier (cat. exp. Paris, musée du Louvre, 1972), Paris, 1972.
  - Cécile Scailliérez, François Ier et ses artistes dans les collections du Louvre, Paris, 1992.
  - Janet Cox-Rearick, Chefs d'œuvres de la Renaissance. La collection de François Ier, Paris, 1995.

- La source la plus complète et la plus détaillée pour l'étude chronologique des acquisitions de Louis XIV est l'Inventaire des tableaux du cabinet du Roy rédigé en 1683 par Charles Le Brun (Paris, Archives Nationales, O^{1} 1964-8, publié par Arnauld Brejon de Lavergnée, L'inventaire Le Brun de 1683. La Collection de tableaux de Louis XIV, Paris, 1987). Comportant quatre cent quatre vingt-trois tableaux acquis jusqu'en 1686, il fut continué pendant plusieurs années sur le même principe, au-delà de la mort de Le Brun, jusqu'au numéro 514 (Antoine Schnapper, Observations sur les inventaires des tableaux de Louis XIV de Le Brun à Bailly", Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français, 1990 (1991), pp. 19-26).

- L'Inventaire Le Brun recense les tableaux collectionnés pour eux-mêmes, à la différence de ceux qui figurent dans l'inventaire du Garde-Meuble établi par Gédéon Berbier du Metz à partir de 1673, où l'on trouve les œuvres commandées par le roi pour le décor de ses appartements, chapelles et châteaux, et d'autres tableaux jugés secondaires (portraits, copies, ...) (Jean-Jules Guiffrey, Inventaire général du Mobilier de la Couronne sous le règne de Louis XIV (1663-1715), Paris, 1885-1886).

- Les inventaires postérieurs à celui de Le Brun sont établis par artistes et donnent souvent les localisations des tableaux. Seul l'Inventaire général des tableaux du Roy, fait avec soin en 1709-1710 par le sieur Bailly, 1710 (Paris, Archives Nationales, O^1 1975), dit Inventaire Bailly, a été publié par Fernand Engerand, Inventaire des tableaux du Roy, rédigé en 1709 et 1710 par Nicolas Bailly, publié par Fernand Engerand, Paris, 1899.

- Il existe d'autres inventaires moins complets, qui ont généralement été pris en compte dans la publication d'Engerand (1899):
    1. Inventaire des tableaux du cabinet du Roy [à Versailles] par Christophe Paillet, 11 août 1690 (Paris, Bibliothèque Nationale de France, Ms. fr. 9447, fol. 232-286 verso), cité par Schnapper (1990 (1991), p. 26), non utilisé par Engerand (1899).
    2. Inventaire des tableaux et desseins du Roy étant à la garde du sieur Houasse à Paris, 18 juin 1691 (Paris, Archives Nationales, O^1 1964[6]).
    3. Mémoire général des tableaux, tant du cabinet du Roi que nouveaux, posez et à poser à Trianon et à Trianon sous Bois, 9 mai 1695 (Paris, Archives Nationales, O^1 1964, publié par Antoine Schnapper, Tableaux pour le Trianon de marbre. 1688-1714, Paris-La Haye, 1967, pp. 131-137).
    4. Mémoire des tableaux qui sont posés dans les appartemens du château de Versailles, 1er novembre 1695 (Paris, Archives Nationales, O^1 1964[7]).
    5. Inventaire général des tableaux du Roy. Desseins, marbres, ivoires et bronzes qui sont à la garde particulière du sieur Houasse à Paris, 22 novembre 1695 (Paris, Bibliothèque Nationale de France, Ms. fr. 9447, fol. 165-181), cité par Schnapper (1990 (1991), p. 26), non utilisé par Engerand (1899).
    6. Inventaire général des tableaux du Roy qui sont à la garde particulière du sieur Paillet, à Versailles, à Trianon, et à Marly, Meudon et Chaville, 3 décembre 1695 (Paris, Archives Nationales, O^1 1966[3]).
    7. Mémoires des tableaux qui sont dans le magasin de Versailles, 1er mars 1696 (Paris, Archives Nationales, O^1 1965).
    8. Inventaire général des tableaux de la Couronne "appartenant à monseigneur" placés à Meudon, s.d. [1700-1708] (Paris, Archives Nationales, O^1 1968).
    9. Inventaire général des tableaux originaux qui appartiennent au Roy, fait par Nicolas Bailly, certifié par Mansart, 1706 (Paris, Archives Nationales, O^1 1970).

2.1.2 La collection royale au XVIIIe siècle

- Les acquisitions des règnes de Louis XV et de Louis XVI ont été recensées dans l'ouvrage de Fernand Engerand, Inventaire des tableaux commandés et achetés par la Direction des Bâtiments du roi (1709-1792), Paris, 1901.

- Les localisations des peintures au XVIIIe siècle sont fournies par des inventaires partiels, qui ont souvent été pris en compte dans la publication d'Engerand (1899):
    1. Liste des tableaux posez dans la petite gallerie du Roy et des deux cabinets qui la Précèdent. Tableaux à choisir pour la chambre à coucher du Roy et pour la piesce ensuitte, 1737 (Paris, Archives Nationales, O^1 1964).
    2. Etat des tableaux qui sont au Louvre proposez à faire apporter à Versailles pour estre placés dans les cabinets de la surintendance et servir à décorer les grands et petits appartements du Roy, 1737 (Paris, Archives Nationales, O^1 1964).
    3. Etat des tableaux qui sont au cabinet de la surintendance, proposez à faire porter à Paris, au Louvre de la galerie d'Apollon, 1737 (Paris, Archives Nationales, O^1 1964).
    4. Etienne Jeaurat, Inventaire des tableaux du cabinet du Roy, placés à la surintendance des Bâtiments de S.M. à Versailles, 1760 (Paris, Archives Nationales, O^1 1965).

5. Louis-Jacques Durameau, Inventaire des tableaux du cabinet du Roy, placés à la surintendance des Bâtiments de S.M. à Versailles, 1784 (Paris, Bibliothèque Centrale des Musées Nationaux, Ms. 30-31).
6. Catalogue des tableaux du Roi contenant ceux qui étaient au Luxembourg, et qui sont présentement déposés au Louvre dans deux sales au rez-de-chaussée et dans un Magasin au pavillon neuf, 1785 (Paris, Archives des Musées Nationaux, 1DD1).
7. Inventaire des tableaux du cabinet du Roy, placés à la surintendance des Bâtiments de S.M. à Versailles, 1788 (Paris, Archives des Musées Nationaux, 1DD2).

2.2 L'époque révolutionnaire et impériale

- Il n'existe aucun inventaire des peintures du Louvre au moment de l'ouverture du musée. La liste des peintures exposées en 1793 a toutefois été imprimée dans le Catalogue des objets contenus dans la galerie du Muséum Français, décrété par la Convention nationale, le 27 juillet 1793 l'an second de la République française, Paris, an II [1793] (édition annotée par Marie-Martine Dubreuil, "Le Catalogue du Muséum Français (Louvre) en 1793", Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français, 2001 (2002), pp. 125-165).

- D'autres catalogues des peintures du musée signalent les entrées dans les collections de tableaux provenant notamment de saisies en Italie, en Allemagne, en Autriche ou dans les Pays-Bas:
  - Notice des tableaux des trois écoles, choisis dans la collection du Muséum des Arts, rassemblés au Salon d'exposition, pendant les travaux de la Gallerie, au mois de prairial an IV, Paris, an IV [1796].
  - Notice des principaux tableaux recueillis dans la Lombardie par les commissaires du Gouvernement Français, dont l'exposition provisoire aura lieu dans le grand salon du Muséum, les octidi, nonidi et décadi de chaque décade, à compter du 18 pluviôse jusqu'au 30 prairial, an VI, Paris, an VI [1798].
  - Notice des principaux tableaux recueillis en Italie par les Commissaires du Gouvernement Français. Seconde partie, comprenant ceux de l'État de Venise et de Rome, dont l'exposition provisoire aura lieu dans le grand salon du Muséum, les octidi, nonidi et décadi de chaque décade, à compter du 18 Brumaire an VII, Paris, an VII [1798].
  - Notice des principaux tableaux recueillis en Italie par les Commissaires du Gouvernement Français. Troisième partie, comprenant ceux de Florence et de Turin, dont l'exposition provisoire aura lieu dans le grand salon du Muséum, les octidi, nonidi et décadi de chaque décade, à compter du 28 Ventôse an VIII, Paris, an VIII [1800].

- Divers documents relatifs aux entrées de tableaux dans les collections figurent dans les publications suivantes:
  - Alexandre Lenoir et Paul Lacroix, "Catalogue historique et chronologique des peintures et tableaux réunis au dépôt national des Monuments français, par Alexandre Lenoir, conservateur dudit dépôt, adressé au Comité d'instruction publique, le 11 vendémiaire an III [2 octobre 1794]", Revue Universelle des Arts, 21, 1865, pp. 61-86, 128-159.
  - Charles Piot, Rapport à M. le Ministre de l'Intérieur sur les tableaux enlevés à la Belgique en 1794 et restitués en 1815, Bruxelles, 1883.
  - Inventaire Général des Richesses d'Art de la France. Archives du Musée des Monuments français, Paris, 1883-1897 (contient notamment un Etat général des tableaux et autres objets qui ne tiennent point à la collection des Monuments français, et qui se trouvent déposés provisoirement dans le Musée de la rue des Petits-Augustins, qui recense de nombreux tableaux provenant d'église parisiennes entrés au Louvre entre 1792 et 1794).
  - André Fontaine, Les collections de l'ancienne Académie Royale de Peinture et de Sculpture, Paris, 1910.
  - Marc Furcy-Raynaud, "Les tableaux et objets d'art saisis chez les émigrés et condamnés et envoyés au Muséum central", Nouvelles Archives de l'Art français, 1912, pp. 245-335 (publication très partielle des procès-verbaux de saisie, Paris, Archives Nationales, F^{17} 372).
  - Marie-Louise Blumer, "Catalogue des peintures transportées d'Italie en France de 1796 à 1814", Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français, 1936, pp. 244-348.
  - Renée Loche et Maurice Pianzola, "Les tableaux remis par Napoléon à Genève", Genava, 12, 1964, pp. 1-50.

- Ferdinand Boyer, "Louis XVIII et la restitution des oeuvres d'art confisquées sous la Révolution et l'Empire ", Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français, 1965 (1967), pp. 201-217.
- Ferdinand Boyer, "Le musée du Louvre après les restitutions d'oeuvres d'art de l'étranger et les musées des départements", Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français, 1969 (1971), pp. 79-91.
- Ferdinand Boyer, "Napoléon et la restitution par les musées du Louvre et de Versailles des oeuvres d'art confisquées sous la Révolution", Nouvelle Archives de l'Art Français, 24, 1969, pp. 65-83.
- Ferdinand Boyer, Le monde des arts en Italie et la France de la Révolution et de l'Empire, Paris, 1969.
- Ferdinand Boyer, "Une conquête artistique de la Convention: les tableaux du Stathouder (1795)", Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français, 1970 (1972), pp. 149-157.
- "Catalogus van het Kabinet Schilderijen, van Zijne Doorl: Hoogheid den Heere Prince van Orange en Nassau in 's-Gravenhage", Antiek, 11, 1976, n° 2, pp. 161-176.
- Jacques Foucart et Arnauld Brejon de Lavergnée, "Nieuwe gegevens over de schilderijenverzameling van de Stadhouder", Antiek, 13, 1978-1979, pp. 273-281 (publié en français sous le titre: "Nouvelles précisions sur la collection de tableaux du Stathouder", De schilderijenzaal Prins Willem V te 's-Gravenhage (tiré à part complété de la revue Antiek, 11, 1976), La Haye, 1977, pp. 177-185).
- Yveline Cantarel-Besson, La Naissance du Musée du Louvre, Paris, 1981.
- Yveline Cantarel-Besson, Musée du Louvre (janvier 1797-juin 1798). Procès-verbaux du Conseil d'administration du "Musée central des Arts", Paris, 1992.
- Gilberte Emile-Mâle, Inventaires et restauration au Louvre de tableaux conquis en Belgique, septembre 1794-février 1795, Bruxelles, 1994.
- Pierre Rosenberg et Marie-Anne Dupuy (éd.), Dominique-Vivant Denon. L'oeil de Napoléon (cat. exp. Paris, Musée du Louvre, 1999-2000), Paris, 1999.
- Marie-Anne Dupuy, Isabelle Le Masne de Chermont et Elaine Williamson (éd.), Vivant Denon, directeur des musées sous le Consulat et l'Empire, correspondance (1802-1815), Paris, 1999.
- Les Peintres du Roi, 1648-1793. Morceaux de réception à l'Académie Royale de peinture (cat. exp. Tours, Musée des Beaux-Arts; Toulouse, Musée des Augustins, 2000), Paris, 2000.
- Benédicte Savoy, Patrimoine annexé. Les biens culturels saisis par la France en Allemagne autour de 1800, Paris, 2003.

- A partir de 1801, les catalogues successifs des peintures du musée donnent les listes de l'ensemble des tableaux exposés:
  - Notice des tableaux des écoles française et flamande, exposés dans la grande galerie, dont l'ouverture a eu lieu le 18 germinal an VII ; et des tableaux des écoles de Lombardie et de Bologne, dont l'exposition a eu lieu le 25 messidor an IX, Paris, an IX [1801] [944 numéros]; autre éd. avec supplément, 1804 [1243 numéros].
  - Notice de plusieurs précieux tableaux, recueillis à Venise, Florence, Turin et Foligno, et autres tableaux nouvellement restaurés, exposés dans le grand Salon du Musée, ouvert le 18 Ventôse an X, Paris, an X [1802].
  - Notice de plusieurs précieux tableaux, recueillis à Venise, Florence, Naples, Turin et Bologne, exposés dans le grand Salon du Musée, ouvert le 27 Thermidor an XI, Paris, an IX [1803].
  - Notice des tableaux exposés dans la galerie Napoléon, Paris, 1810.
  - Notice des tableaux des écoles primitives de l'Italie, de l'Allemagne, et de plusieurs autres tableaux de différentes écoles exposés dans le grand Salon du Musée royal ouvert le 25 juillet 1814, Paris, 1814.

- A partir de 1810 est entreprise la rédaction l'Inventaire Napoléon dont les volumes 1 à 4 se rapportent aux peintures (Paris, Archives des Musées Nationaux, 1DD16-19): il constitue le premier inventaire complet des collections du Louvre (sur ce document, voir Lucie Chamson-Mazauric, "L'inventaire du Musée Napoléon aux archives du Louvre", Archives de l'Art français, 1950-1957, pp. 335-339). Seuls les volumes 5 et 6 consacrés aux antiques ont fait l'objet d'une édition complète (Jean-Luc Martinez, Les Antiques du Musée Napoléon. Edition illustrée et commentée des volumes V et VI de l'inventaire du Louvre de 1810, Paris, 2004).

- Le Louvre a reçu à partir de 1805-1810 un certain nombre de tableaux provenant de l'éphémère Musée Spécial de l'Ecole française de Versailles (catalogue publié en 1801-1802 sous le titre de Notice des tableaux, statues, vases, bustes, etc., composant le Musée Spécial de l'Ecole française à Versailles, dont l'ouverture a lieu les quintidi et décadi, Versailles, An X [1801-1802]. Paris, Bibliothèque Centrale des Musées Nationaux, 51 V61 C39 1801-1802 rés.; inventaire complet existant sous le titre d'Inventaire général des tableaux, grouppes, statues, bas-reliefs, bustes, vases, dessins, estampes, meubles et effets composant le Musée Spécial de l'Ecole française [vers 1802], Paris, Archives des Musées Nationaux, P11).

2.3 Le XIXe siècle

- A partir de 1816, le musée publie de nouveaux catalogues sommaires qui ne recensent que les œuvres exposées. Les plus significatifs sont les suivants:
    - Notice des tableaux exposés dans la galerie du Musée royal, Paris, 1816.
    - Notice des tableaux exposés dans la galerie du Musée royal, Paris, 1823.
    - Notice des tableaux exposés dans le Musée royal, Paris, 1830.

- Les peintures acquises pendant les règnes de Louis XVIII et de Charles X ont été enregistrées dans un registre où les tableaux sont inventoriés par un numéro composé de la lettre "L." suivie d'un numéro d'ordre (1815-1830, Paris, Archives des Musées Nationaux, 2DD1); celles acquises lors du règne de Louis-Philippe l'ont été dans un registre où les tableaux sont inventoriés par un numéro composé des lettres "L.P." suivi d'un numéro d'ordre (1830-1848, Paris, Archives des Musées Nationaux, 3DD4, déposé au Département des Peintures).

- A l'Inventaire Napoléon succède à partir de 1824 l'Inventaire des Musées Royaux (1824, Paris, Archives des Musées Nationaux, 1DD76-77, 3DD1). Les numéros des peintures dans ce documents sont composées des lettres "M.R." (pour "Musées Royaux") suivies d'un numéro d'ordre; ils sont généralement reportés à l'encre rouge au revers des tableaux (sur l'histoire de cet inventaire, voir Germaine Barnaud, "Les anciens inventaires de tableaux du Louvre", Revue de l'Art, n° 18, 1972, pp. 34-35). Cet Inventaire des Musées Royaux comprend un supplément surnommé Inventaire B (Blanc) (Paris, Archives des Musées Nationaux, 3DD1, déposé au Département des Peintures) où figurent des tableaux jugés secondaires

- L'Inventaire des Musées Royaux (1824) a été repris en 1832 dans l'Inventaire des peintures du Musée Royal établi sous le règne de Louis-Philippe (1832, Paris, Archives des Musées Nationaux, 1DD89-90; 3DD2-3, déposés au Département des Peintures). On y trouve en particulier la liste des œuvres concédées en jouissance sous la Restauration (3 DD 3, pp. 721-782, n°s 4880-5227), dont une liste incomplète a été publiée par Louis Courajod, "Objets d'art concédés en jouissance par la Restauration", Nouvelles Archives de l'Art français, 1878, pp. 371-399.

- Les peintures entrées dans les collections pendant la Seconde République (1849-1851) ont reçu un numéro d'inventaire composé des lettres "M.N." (pour "Musées Nationaux") suivies d'un numéro d'ordre de 1 à 48 (registre établi en 1851, Paris, Archives des Musées Nationaux, 3DD5, déposé au Département des Peintures).

- Un nouvel inventaire général du fonds existant des peintures du Louvre a été préparé entre 1854 et 1860 sous la direction de Frédéric Villot, l'Inventaire général des Musées Impériaux ou Inventaire Villot (1854-1860, Paris, Archives des Musées Nationaux, 3DD6-12). Il donne à chaque tableau un numéro d'inventaire composé des lettres "INV." suivies d'un numéro pour un peu plus de 10.100 peintures, dont celles alors conservées dans d'autres musées ou palais nationaux (Compiègne, Fontainebleau, Saint-Cloud, Versailles, …). Ce numéro d'inventaire toujours en usage est le seul retenu pour la gestion des peintures entrées avant le Second Empire.

- La rédaction de cet inventaire a été précédée ou accompagnée par les publications de catalogues plus détaillés qu'auparavant:
    - Frédéric Villot, Notice des tableaux exposés dans les galeries du Musée National du Louvre. 1re partie. Écoles d'Italie, Paris, 1849; 2nde édition, Paris, 1852.

- Frédéric Villot, Notice des tableaux exposés dans les galeries du Musée National du Louvre. 2ème partie. Écoles allemande, flamande et hollandaise. Deuxième édition, Paris, 1852; 2nde édition, Paris, 1853.
- Frédéric Villot, Notice des tableaux exposés dans les galeries du Musée National du Louvre. 3ème partie. École française, Paris, 1855.

- Les peintures entrées dans les collections sous le Second Empire (1852-1870) ont reçu un numéro d'inventaire composé des lettres "M.I." (pour "Musées Impériaux") suivies d'un numéro d'ordre de 1 à 1450 (registre établi en 1852-1870, Paris, Archives des Musées Nationaux, 3DD13, déposé au Département des Peintures).

- D'autres catalogues des peintures du Louvre ont été publiés au XIXe siècle (pour une liste complète, voir Jean Joseph Marquet de Vasselot, Répertoire des catalogues du musée du Louvre (1793-1926), 2ème éd., Paris, 1927):
  - Alexandre Sauzay, Musée Impérial du Louvre. Catalogue du Musée Sauvageot, Paris, 1861.
  - Sébastien Cornu, Catalogue des tableaux, des sculptures de la Renaissance et des majoliques du musée Napoléon III, Paris, 1862.
  - Frédéric Reiset, Notice des tableaux du musée Napoléon III exposés dans les salles de la colonnade au Louvre, Paris, 1863.
  - Frédéric Reiset, Notice des tableaux légués au musée Impérial du Louvre par M. Louis La Caze, Paris, 1870.
  - Léon Both de Tauzia, Notice des tableaux exposés dans les galeries du Musée National du Louvre. Première partie, Écoles d'Italie et d'Espagne, Paris, 1877.

- A partir de 1871 et jusqu'en 1937, les tableaux nouvellement acquis ont été enregistrés par un numéro d'inventaire composé des lettres "R.F." (pour "République Française") suivies d'un numéro d'ordre de 1 à 3990 (Paris, Archives des Musées Nationaux, 3DD15-17, déposés au Département des Peintures).

- Parmi les autres ouvrages utiles à la connaissance des collections au XIXe siècle, il convient de citer:
  - Georges Lafenestre et Eugène Richtenberger, Le Musée national du Louvre, Paris, 1893.
  - Gaston Brière et Eugène Communaux, "Emplacements actuels des tableaux de l'École française du Musée du Louvre catalogués par F. Villot, Tauzia et retirés des galeries", Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français, 1924, pp. 273-325; "Rectifications aux emplacements actuels des peintures du musée du Louvre cataloguées par Villot", Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français, 1924, pp. 356-357.
  - Geneviève Lacambre et Jacqueline de Rohan-Chabot, Le Musée du Luxembourg en 1874. Peintures (cat. exp. Paris, Grand Palais, 1978), Paris, 1974.
  - Chantal Georgel (éd.), La Jeunesse des musées (cat. exp. Paris, 1994, Musée d'Orsay, 1994), Paris, 1994.
  - Catherine Granger, L'Empereur et les arts. La liste civile de Napoléon III, Paris, 2005.
  - Guillaume Faroult et Sophie Eloy (éd.), La collection La Caze. Chefs-d'œuvre des peintures des XVIIe et XVIIIe siècles du musée du Louvre, Paris, 2007.

2.4 Le XXe siècle

- Comme les précédents, les catalogues des peintures publiés dans la première moitié du siècle ne recensent que les œuvres exposées. Les principaux sont:
  - Catalogue sommaire des peintures exposées dans les galeries du Musée National du Louvre, septième édition, Paris, 1903.
  - Seymour de Ricci, Description raisonnée des peintures du Louvre. I. Écoles étrangères. Italie et Espagne, Paris, 1913.
  - Louis Demonts, Musée national du Louvre. Catalogue des peintures exposées dans les galeries. III. Écoles flamande, hollandaise, allemande et anglaise, Paris, 1922.
  - Gaston Brière, Musée national du Louvre. Catalogue des peintures exposées dans les galeries. I. École française, Paris, 1924.
  - Louis Hautecœur, Musée national du Louvre. Catalogue des peintures exposées dans les galeries. II. École italienne et École espagnole, Paris, 1926.

- Depuis 1937, les tableaux nouvellement acquis sont enregistrés par un numéro d'inventaire composé des lettres "R.F." suivies de l'année et d'un numéro d'ordre (R.F. 2007-1 à …) (Paris, Archives des Musées Nationaux, 3DD17-…, volumes en cours, au Département des Peintures). Les peintures acquises pour le Musée d'Orsay continuent à y être inscrites.

- A partir de 1951, un inventaire supplémentaire a été créé pour enregistrer les tableaux omis ou non retrouvés sur les inventaires précédents. Ils y sont enregistrés par un numéro d'inventaire composé des lettres "INV." suivies d'un numéro d'ordre établi à partir du chiffre 20000.

- Les peintures confiées au musée du Louvre après la Seconde Guerre mondiale au titre de la Récupération artistique en Allemagne ont été enregistrés entre 1950 et 1952 par un numéro d'inventaire composé des lettres "M.N.R.." (pour "Musées Nationaux Récupération") suivies d'un numéro d'ordre. Elles ont fait l'objet d'un catalogue illustré par Claude Lesné et Anne Roquebert, Catalogue des peintures MNR, Paris, 2004.

- Les peintures françaises ont fait l'objet de catalogues sommaires, illustrés pour la plupart, publiés entre 1958 et 1974:
  - Charles Sterling et Hélène Adhémar, Musée national du Louvre. Peintures. Ecole française, XIXe siècle, 4 vol., Paris, 1958-1961.
  - Charles Sterling et Hélène Adhémar, Musée national du Louvre. Peintures. Ecole française, XIVe, XVe et XVIe siècle, Paris, 1958-1965.
  - Musée national du Louvre. Catalogue des peintures. I. Ecole française, Paris, 1972.
  - Pierre Rosenberg, Nicole Reynaud et Isabelle Compin, Catalogue illustré des peintures. École française. XVIIe et XVIIIe siècles, Paris, 1974.

- Toutes les peintures du musée du Louvre ont été cataloguées entre 1979 et 1986 dans un catalogue sommaire entièrement illustré, comportant les listes des œuvres déposées depuis le Second Empire:
  - Arnauld Brejon de Lavergnée, Jacques Foucart et Nicole Reynaud, Catalogue sommaire illustré des peintures du musée du Louvre. I. Écoles flamande et hollandaise, Paris, 1979.
  - Arnauld Brejon de Lavergnée et Dominique Thiébaut, Catalogue sommaire illustré des peintures du musée du Louvre. II. Italie, Espagne, Allemagne, Grande-Bretagne et divers, Paris, 1981.
  - Isabelle Compin et Anne Roquebert, Catalogue sommaire illustré des peintures du musée du Louvre et du musée d'Orsay. III-IV-V. École française, 3 vol., Paris, 1986 (le dernier volume comprend en particulier l'index des "Tableaux déposés par le Louvre", pp. 194-394, par Elisabeth Foucart-Walter).

- Depuis 1981, les enrichissements du Département des Peintures ont donné lieu à des catalogues détaillés:
  - Jacques Foucart (éd.), Musée du Louvre. Nouvelles acquisitions du Département des Peintures. 1980-1982, Paris, 1983.
  - Jacques Foucart (éd.), Musée du Louvre. Nouvelles acquisitions du Département des Peintures. 1983-1986, Paris, 1987.
  - Jacques Foucart (éd.), Musée du Louvre. Nouvelles acquisitions du Département des Peintures. 1987-1990, Paris, 1991.
  - Musée du Louvre. Nouvelles acquisitions du Département des Peintures. 1991-1995, Paris, 1996.
  - Jean-Pierre Cuzin et Sébastien Allard (éd.), Musée du Louvre. Département des Peintures. Catalogue. Nouvelles acquisitions. 1996-2001, Paris, 2002.

- Diverses sections des collections ont fait l'objet de catalogues raisonnés:
  - Edouard Michel, Catalogue raisonné des peintures du Moyen Age, de la Renaissance et des Temps modernes. Peintures flamandes du XVe et du XVIe siècle, Paris, 1953.
  - Hélène Adhémar, Les Primitifs flamands. I. Corpus de la peinture des anciens Pays-Bas méridionaux au quinzième siècle. 5. Musée du Louvre. I, Bruxelles, 1962.

- Micheline Comblen-Sonks et Philippe Lorentz, Corpus de la peinture des anciens Pays-Bas méridionaux et de la principauté de Liège au quinzième siècle. 17. Musée du Louvre. II, Bruxelles, 1995.
- Stéphane Loire, Musée du Louvre. Département des Peintures. École italienne, XVIIe siècle. 1. Bologne, Paris, 1996.
- Micheline Comblen-Sonks et Philippe Lorentz, Corpus de la peinture des anciens Pays-Bas méridionaux et de la principauté de Liège au quinzième siècle. 19. Musée du Louvre. III, Bruxelles, 2001.
- Véronique Gerard Powell et Claudie Ressort, Musée du Louvre. Département des Peintures. Catalogue. Écoles espagnole et portugaise, Paris, 2002.
- Stéphane Loire, Peintures italiennes du XVIIe siècle du musée du Louvre. Florence, Gênes, Lombardie, Naples, Rome et Venise, Paris, 2006.

- Le catalogue sommaire illustré paru de 1979 à 1986 fait actuellement l'objet d'une refonte complète. Deux volumes sont parus:
  - Jean Habert, Stéphane Loire, Cécile Scailliérez, Dominique Thiébaut, coordination par Elisabeth Foucart-Walter, Catalogue des peintures italiennes du musée du Louvre, Paris, 2007.
  - Jacques Foucart, coordination par Elisabeth Foucart-Walter, Catalogue des peintures flamandes et hollandaises du musée du Louvre, Paris, 2009.

La documentation du département des objets d'art, Musée du Louvre

Présentation

Ce dossier documentaire a été élaboré par Agnès Bos, conservateur du patrimoine, responsable de la documentation, département des objets d'art, musée du Louvre.

La salle de documentation du département des Objets d'art est ouverte le lundi de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 17 h 30, le mercredi, jeudi et vendredi de 14 h à 17 h 30
Permanence assurée par une documentaliste. Les fonds ne sont pas en accès libre

Inventaires

Une grande partie des inventaires est conservée au département. Ils sont tous numérisés ou en voie de l'être.

Dossiers d'œuvre

Environ 12 000 dossiers d'œuvres, couvrant 70% de la collection. Composition : historique, bibliographie, expositions, analogies, état et restauration, administratif, éventuellement photographies

Documentation générale

Documentation centrée sur les collections conservées au d épartement des Objets d'art. Cette documentation n'a pas vocation à couvrir l'ensemble des arts décoratifs des origines à nos jours.
Comprend des photographies, des extraits de catalogues de vente, des articles.
Ce fonds comprend environ 2 000 boîtes, soit environ 150 ml

Histoire du département	24 boîtes
Collectionneurs	55 boîtes
Instruments scientifiques	6 boîtes
Tapisserie/ tapis	147 boîtes
Dentelles	2 boîtes
Broderies/ tissus/ papier peint	18 boîtes
Cuirs	2 boîtes
Orfèvrerie	376 boîtes et 7 classeurs
Mobilier/ ébénisterie/ menuiserie	227 boîtes
Céramiques/ porcelaines	223 boîtes
Bronzes	55 boîtes
Bronzes d'ameublement	47 boîtes
Vitrail/ verre/ cristal de roche	26 boîtes
Coutellerie	40 classeurs
Marbres/ mosaïques	4 boîtes
Ivoires	199 boîtes
Camées/ intailles/ gemmes	30 boîtes
Écailles	2 boîtes
Armes	15 boîtes
Architecture/ décors d'intérieur	24 boîtes
Horlogerie/ montres	7 boîtes

Émaux	137 boîtes et 38 classeurs
Tabatières et petits objets	24 boîtes
Trésors (Conques/ St Denis)	15 boîtes
Manuscrits moyen-âge	10 boîtes
Byzance	64 boîtes et classeurs
Fresques/ peintures/ gravures/ Mosaïques	2 boîtes

Fonds photographiques

- Les plaques de verre de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle, provenant notamment du conservateur Jean-Joseph Marquet de Vasselot. Le nombre de plaques est estimé à environ 10 000.
- Les photographies anciennes (antérieures à 1 940) des œuvres du d épartement, environ 3 00 0 photographies.
- Les photographies depuis l'après-guerre : environ 50 000. Classée par technique puis par numéro d'inventaire.
- Les diapositives noir et blanc et couleur des œuvres du département, de muséographies anciennes ou temporaires, et d'œuvres de comparaison d'autres institutions. Ces diapositives sont au nombre de 50.000 environ.

Une partie de ces photographies est consultable en ligne sur le site de l'agence photographique de la RMN

Catalogues de vente
Fonds anciens de catalogues, catalogues récents.
Environ 12 000 catalogues de vente conservés.

Archives scientifiques
Fonds Arquié-Bruley : dépouillement de ventes de 1750 à 1910 : fichiers par vente, fichier par acheteur, classeur par collectionneur.
Fonds Marquet de Vasselot : notamment pour les émaux peints

Microfilms de documents anciens, notamment inventaires conservés aux Archives nationales

Bibliothèque
Environ 15 000 ouvrages. Classement topographique et par technique.

<u>Les outils</u>

Base œuvres
Base Objets d'art, remplacée à terme par la base commune MuséumPlus.

Base Atlas
Œuvres exposées

Base ventes
Saisie des catalogues de vente et de certains lots.

Base Tirés-à-part
Repérage bibliographique des tirés-à-part (ou photocopies d'articles) dans les dossiers d'œuvre ou les boîtes de documentation générale.

Publications
Les catalogues avant 1920 sont consultables sur la bibliothèque numérique de l'INHA.

Catalogues depuis 1950

Catalogues raisonnés
Catalogue de l'orfèvrerie du XVIIe, du XVIIIe et du XIXe siècle, 1958, 260 pages
Majolique dans les musées nationaux, 1974, 500 pages
Les tabatières au musée du Louvre, 1981, 471 pages
Les montres du Musée du Louvre, 1984 Tome I, 260 pages
Les montres du Musée du Louvre, 2000, Tome II, 240 pages
Porcelaines françaises, tome I, 1992, 315 pages
Les bronzes de la Couronne, 1999, 205 pages
Les émaux peints de Limoges, 2000, 445 pages
Les Gemmes de la Couronne, 2001, 567 pages
Les instruments de mathématiques, XVIe-XVIIIe siècle : cadrans solaires, astrolabes, globes, nécessaires de mathématiques, instruments d'arpentage, microscopes, 2002, 367 pages
Ivoires médiévaux, V^e^-XVe siècle, 2003, 645 pages
Ivoires de la Renaissance et des Temps modernes, 2010, 355 pages

Catalogues sommaires
Le Mobilier, tomes 1 et 2, 1993, 353 et 209 pages
La collection Puiforcat, donation Niarchos, 1994, 95 pages

La carte postale illustrée comme source du patrimoine : quelques clefs de lecture

powerpoint

Ce document a été élaboré par Bernard Toulier, conservateur général du patrimoine, Direction générale des patrimoines, ministère de la Culture et de la Communication

La carte postale illustrée comme source du patrimoine : quelques clefs de lecture

Stage Institut national des patrimoines
Les sources de l'histoire des patrimoines
Paris, 14 novembre 2012

Bernard Toulier
conservateur général du patrimoine
direction générale des patrimoines

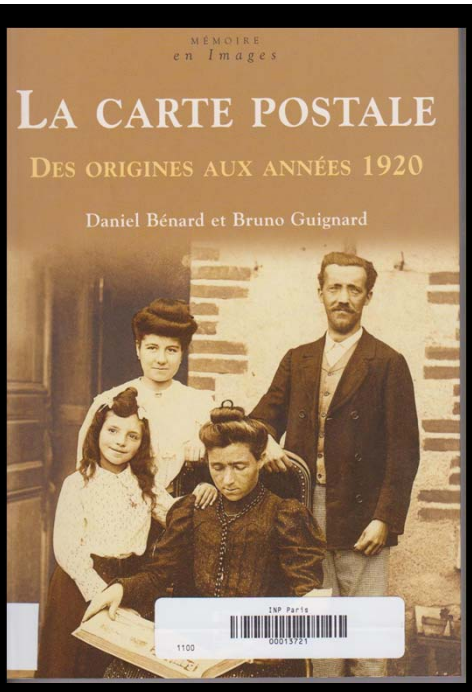

1889 : première carte postale illustrée
Paris, exposition universelle
d'après dessins de Lisbonis

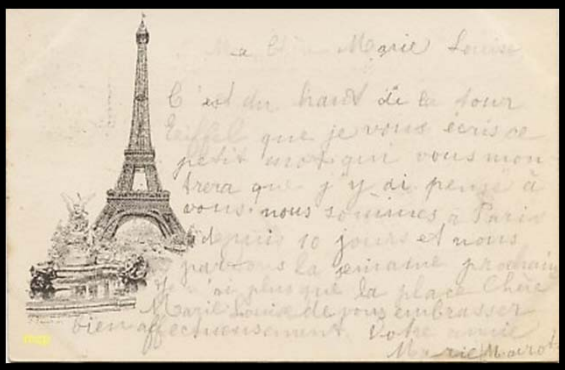



Coll. Charles Colas, 1903



Jean Gilletta, photographe
Tricycle à moteur De Dion-Bouton, vers 1900

Le développement et la retouche

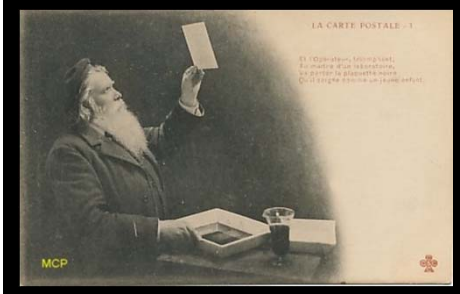





La photographie
Retouches et recomposition



Datation de la prise de vue et datation de l'édition

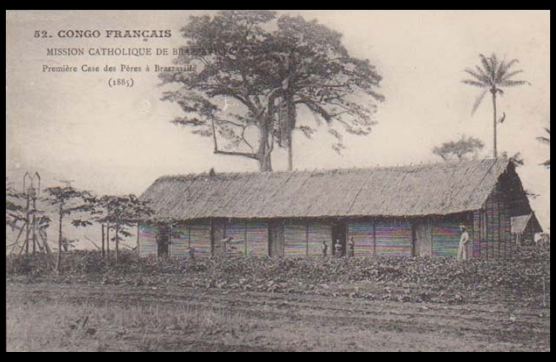



Prise de vue, vers 1890
Edition, vers 1900-1904

L’impression et le tirage

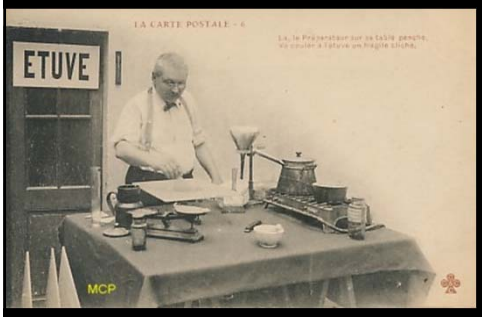



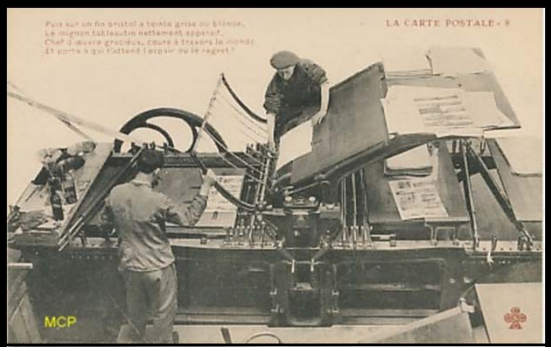

Les pionnières (1897-1904)

Jusqu ’en novembre 1903, le verso de la carte est exclusivement réservé à l’adresse.
La correspondance est écrite au recto, avec une image imprimée en forme de « nuage », soit dans un coin.

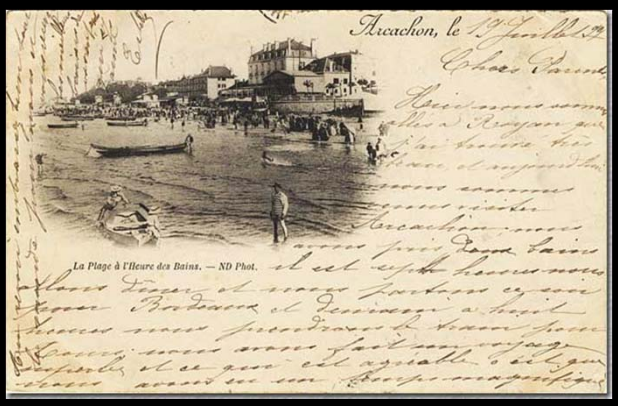

Le papier et la couleur

A partir de 1914 et jusqu ’à 1920 environ,
pénurie de papier et utilisation d’un papier plus mince, de couleur verte



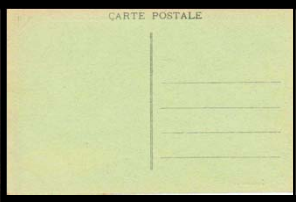

Impression en couleur bleue ou sépia
à partir de la fin des années 1920

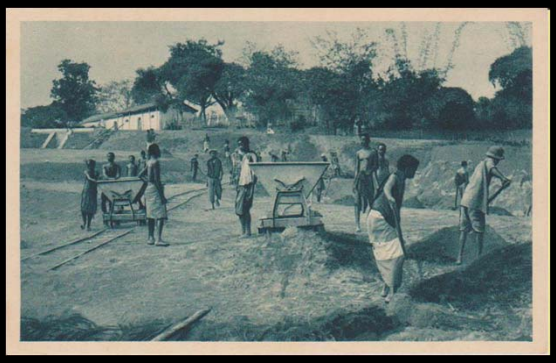

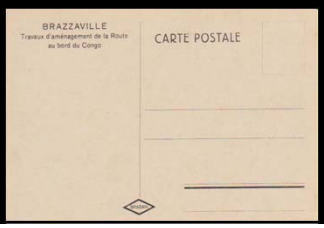

Repères pour la datation d'une carte postale ancienne

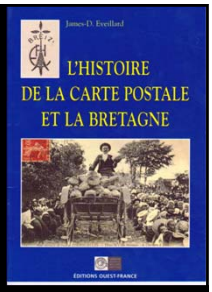

Quelques repères pour dater une carte postale ancienne

1895	1900	1905	1910	1915	1920	1925	1930	1935	1940	1945	1950
format 9 x 14 cm									>	10,5 x 15 cm	
cartes nuages		>	photo pleine carte			cadre autour			>	plein	
Papier multicouche						papier cartonné				bord dentelé	
dos blanc					dos vert	dos blanc					
timbre sur photo		>	timbre collé côté adresse en haut à droite								
adresse d'un côté		adresse et correspondance du même côté									
- de 5 mots : timbre de 5 c				10	15	20	25	15	20	25	30	40	40	0,60F	1,5	4	5	8
+ de 5 mots : timbre de 10 c				15	20	30	40	40	40	40	55	70	80	1,20F	2,5	3	8	12
50c		2c		5c	plus de tarif spécial imprimé													

affranchissement réduit si mention * carte postale * barrée et * imprimé * écrit à la place

Quelques autres indicateurs de reconnaissance et de datation :

- la mode
- les uniformes
- les noms des rues
- la signalétique
- les immatriculations automobiles
- ...

Les éditeurs

L'éditeur de cartes postales est celui qui prend l'initiative et le risque financier de les publier.
Pour produire une carte postale, il faut l'imprimer à partir d'une photographie ou d'une illustration.
Les trois fonctions (photographie, impression et édition) peuvent être distinctes ou non selon les capacités techniques de l'éditeur.





Imprimeries réunies de Nancy
= créée en 1905,
président A. Bergeret

Coll. Leray
= Père François Leray, spiritain,
Brazzaville,
de 1900 à 1916

Cliché Augouard
Fondateur de la mission, Brazzaville

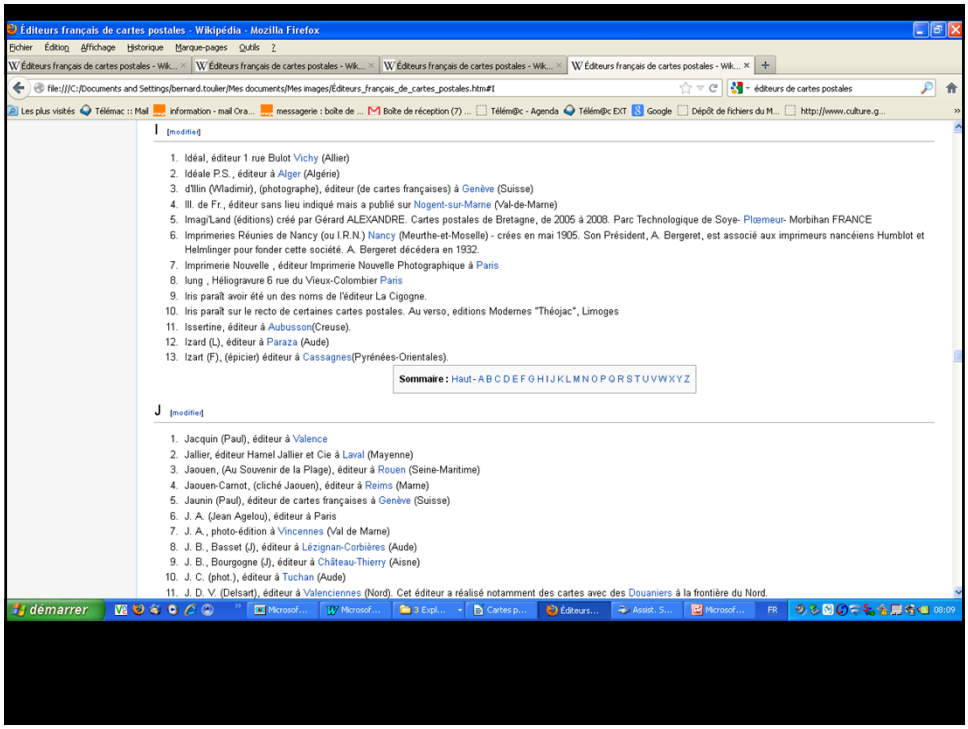

Vente à l'unité, par série/collection, chez le « détaillant » éventuellement conditionné en album



L'éditeur et le dépositaire (exclusif)

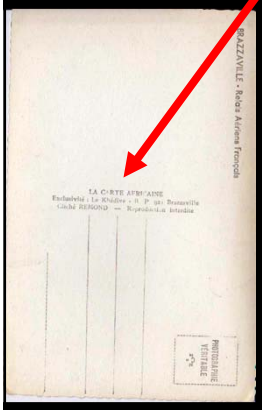



Brazzaville, Hôtel des relais aériens, vers 1955

La collection

H. Clément, Brazzaville, vers 1912







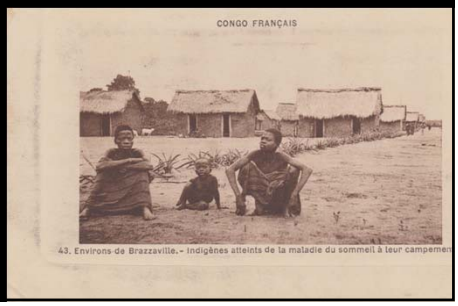

La correspondance et l'expédition



La correspondance
Collection factice par rédacteur/expéditeur au(x) destinataire(s)

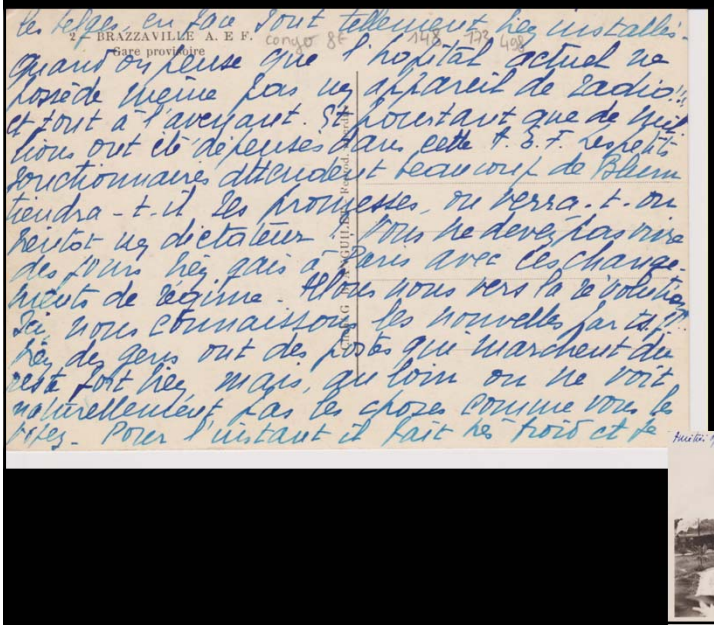

La réception et le classement



La carte postale / carte de visite



http://www.mediatheque-patrimoine.culture.gouv.fr/fr/archives_photo/visites_guidees/lemaire_1.html





Des lectures superposées



La chambre et le bureau de l'oncle missionnaire en novembre 1921



Les double usages de la carte postale



La propagande touristique

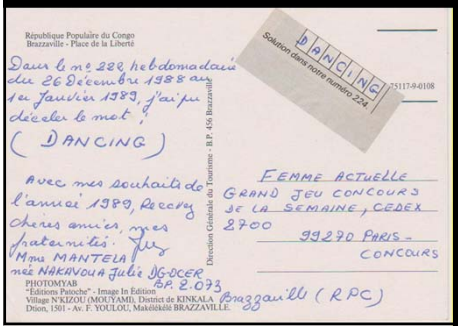

Le jeu

Brazzaville, place de la gare, monument de l'esclave libéré, vers 1985-1989

Recherche thématique : casinos, colonies de vacances, sanatorium, etc...



Ile d'Oléron (Charente-Maritime). Colonie de vacances du département de la Corrèze, dortoi
Carte postale, coll. B. Toulier © B. Toulier
http://insitu.revues.org/docannexe/image/4088/img-26.jpg

Classement topographique par éditeur,
l'exemple d'Etampes
http://www.corpusetampois.com/cpa-rousseau-catalogue2.html

Les centres de ressources





A consulter au centre de ressources documentaires de l'Inp

TOULIER Bernard, SMITH Paul (dir.), *La carte postale : source et patrimoine, séminaire* organisé les 17-19 octobre 2011, par l'Institut national du patrimoine, Paris, Institut national du patrimoine, 2011, (coll. Dossier de formation permanente, n° 554)



Prochainement : mise en ligne dans la médiathèque numérique de l'Inp :

http://mediatheque-numerique.inp.fr/index.php/outils_pedagogiques/dossiers_de_formation

Contact :
Institut national du patrimoine
Département des conservateurs
Centre de ressources documentaires
Tél. : 01 44 41 16 45
centre.ressources.documentaires@inp.fr

Sommaire

---

1. **Objectifs et information pratiques**

2. **Programme du stage**

3. **Liste des participants**

4. **Textes et documents**

   - **Carte postale : histoire, usage et production**

La carte postale dans les dossiers d'inventaire, Jean Davoigneau, 2011
Powerpoint

Histoire de la production et la diffusion de l'éditeur/photographe Fortier, Philippe David, 2011
Résumé d'intervention et orientation bibliographique

La production aujourd'hui : l' exemple de la maison Leconte, Marc Leconte, 2011
Plan d'intervention

   - **La carte postale comme source de connaissance**

La connaissance d'un territoire ou d'un lieu :

L'Oise, à l'âge d'or de la carte postale, Jean Cartier, 2011
Résumé d'intervention et powerpoint

La représentation de la modernité architecturale et urbaine à Rennes durant le XXe siècle, Joanne Vajda, 2011
Résumé d'intervention, orientation bibliographique et powerpoint

La connaissance d'une période historique :

L'architecture des Trente Glorieuses, David Liaudet, 2011
Résumé d'intervention et orientation bibliographique

DEREYFUS Stéphane, « L'architecture révélée par les cartes postales, le blog de David Liaudet », *La Croix*, 20 septembre 2011
http://www.la-croix.com/Archives/2011-09-21/L-architecture-revelee-par-les-cartes-postales-_NP_-2011-09-21-714085

La connaissance d'une thématique :

Les tabacs, une industrie en cartes postales, Paul Smith, 2011
Résumé d'intervention et orientation bibliographique et powerpoint

L'œuvre d'un architecte : Hector Guimard, Dominique Magdelaine et Frédéric Descouturelle, 2011
Plan d'intervention et orientation bibliographique

   - **La conservation des collections de cartes postales**

Une politique originale de collecte : l'exemple des Archives départementales de Lot-et-Garonne, Véronique Pouyadou, 2011
Résumé d'intervention et présentation

Le fonds de cartes postales du musée d'art et d'histoire Louis Senlecq de l'Isle-Adam, Maryline Hilaire-Lépine, 2011
Powerpoint

5. **Orientation bibliographique** préparée le centre de ressources documentaires de l'Inp

6. **Annexes**

Articles généraux

GENTHIALON Anne-Claire, « La carte par le menu », *Libération*, 22 juillet 2011, p. 22-23.

GAZSI Mélina, « La carte postale n'a pas dit son dernier mot », *Direct Matin*, 30 août 2011, n° 921.

Histoire, technique

« Préhistoire et âge d'or de la carte postale », In BÉNARD Daniel, GUIGNARD Bruno, *La carte postale : des origines aux années 1920*, Saint-Cyr-sur-Loire, Editions Alan Sutton, 2010, (coll. Mémoire en images), p. 9-66.

Qu'est qu'une carte postale
La naissance de la carte postale
L'européanisation de la carte
La carte en France
Les premières cartes officielles françaises
Les premières cartes publicitaires
Réglementation, tarifs et formats
La carte postale et le secret de la correspondance
Les "bonnes mœurs "
Les procédés de fabrication (Le bromure ; Le grain de résine ; La gravure sur bois ; L'héliogravure ; La lithographie ; L'offset ; La phototypie ; Le pochoir ; La sérigraphie ; La taille douce ; La trame ; La trichromie ; La typographie)
http://serge.larnaudie.pagesperso-orange.fr/villeneuve/cartes.htm

Pages du site Cartolis, cartes postales de Bretagne et de bord de mer.
Histoire de la carte postale
http://www.cartolis.org

Conservation préventive des documents graphiques et photographiques, applicable aux cartes postales

BRANDT Astrid-Christiane, FOUCAUD Jean-François, « Les conditions environnementales et les modes d'entreposage ont une grande influence sur la conservation des documents graphiques. Le contrôle de l'environnement et la mise en place de bonnes conditions de stockage constituent la première des mesures préventives », In *Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques. Recommandations techniques*, Paris, Direction du livre et de la lecture, 1998.

PARCHAS Marie-Dominique, « Conseils en cas de contamination de moisissures », Paris, DAF/DITN, 2007

EZRATI Jean-Jacques, « l'exposition des œuvres fragiles à la lumière », *Support Tracé*, 2007, n°7, p. 83-85

« Directives sur l'éclairement », In TETREAULT Jean, *Polluants dans les musées et les archives : évaluation des risques, stratégies de contrôle et gestion de la préservation*, Ottawa, Institut canadien de conservation, 2003, p. 142

« Les altérations fréquentes des photographies », In LAVEDRINE Bertrand*, (Re)connaître et conserver les photographies anciennes*, Paris, CTHS, 2007, p. 282-305.

Les sources de l'histoire des patrimoines[1]

Orientation bibliographique

Cette orientation bibliographique a été préparée par le centre de ressources documentaires du département des conservateurs de l'Institut national du patrimoine.

*Les ouvrages et articles précédés d'un * sont consultables au centre de ressources documentaires de l'Inp*

1. Ouvrages généraux

*« Les archives de l'instruction, des sciences et des arts », In DELSALLE Paul (dir.), *La recherche historique en archives, XVIe – XVIIe - XVIIIe siècles*, Paris, Editions Ophrys, 1993, p. 43-45.

BECHU Claire (dir.), *122 minutes qui font l'histoire : actes des notaires de Paris, XVIe-XXe siècle*, Paris, Archives nationales, Somogy éditions d'art, 2012, 255 p.

*DEMEULENAERE-DOUYÈRE Christiane, PLOUVIER Martine, SOUCHON Cécile (dir.), *Des images et des mots : les documents figurés dans les archives*, Paris, Editions du C omité des travaux historiques et scientifiques, 2010, (coll. Orientations et Méthodes, n° 18), 429 p.

*LIMON-BONNET Marie-Françoise (dir.), *Des minutes qui font l'histoire : cinq siècles d'archives notariales à Paris*, exposition, Archives nationales, Hôtel de Soubise, 13 avril - 16 juillet 2012, Paris, Somogy éditions d'art, Archives nationales, 2012, 207 p.

*NOUGARET Christine, *Les instruments de recherche dans les archives,* Paris, Direction des archives de France ; La Documentation française, 1999.

**Les instruments de recherche et leurs utilisateurs : bilan et perspectives*, journées d'étude de l a Direction des Archives de France, Le Mans, 28-29 septembre 1995, Paris, Direction des archives de France, 1996.

*GASTALDI Nadine, TOULIER Bernard (dir.), *Les sources de l'Histoire du patrimoine : comment et où mener une recherche ?* [en ligne], séminaire organisé les 7-9 décembre 2010, à l'Institut national du patrimoine, Paris, Institut national du patrimoine, 2011.
<http://mediatheque-numerique.inp.fr/index.php/content/download/8579/114791/version/5/file/Sources_histoire_patrimoine_2011.pdf> (consulté le 24 septembre 2013)

*THOMPSON Marie-Claude, *Les sources de l'histoire de l'art en France : répertoire des bibliothèques, centres de documentation et ressources documentaires en art, architecture et archéologie*, Paris, Association des bibliothécaires français, 1993.

*TOULIER Bernard, SMITH Paul (dir.), *La carte postale : source et patrimoine* : séminaire organisé par l'institut national du patrimoine, 17-19 octobre 2011, Paris, Institut national du patrimoine, 2011, (coll. Dossier de formation permanente, n° 554)

**Utilisation des sources d'archives par les services patrimoniaux,* journées d'études organisées par l'Ecole nationale du patrimoine, Paris, 28-30 septembre 1994, Paris, Ecole nationale du patrimoine, 1994, (Coll. Dossier de formation permanente, n° 66)

[1] Se reporter également aux très riches bibliographies proposées par les intervenants du séminaire

2. Sources pour l'histoire de l'art et les collections muséales : instruments et lieux de ressources

2.1. Sources archivistiques, instruments de recherche

*ANNOEPEL-CABRIGNAC Sophie, « Accès global et organisé aux ressources en histoire de l'art (AGORHA) », *Nouvelles de l'INHA*, 2010, n° 37, p. 4-5.

« Art et archives », *Revue de l'art*, 1981, n° 54.

*BAUTIER Robert-Henri, « Les sources documentaires de l'histoire de l'art médiéval », In BARRAL I ALTET Xavier (dir.), *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Age*, t. I, Les hommes, Paris, Picard, 1986, p. 15-27.

FLEURY Marie-Antoinette(†), CONSTANS Martine, Documents du minutier central des notaires de Paris : peintres, sculpteurs et graveurs au XVIIe siècle (1600-1650), tome 2*, Paris, Archives nationales, 2010, 844 p.

*GARION Marie-Francoise, « Les pratiques documentaires des chercheurs en histoire de l'art », *Nouvelles de l'INHA*, 2006, n° 27, p. 10-13.

**Histoire de l'art : instruments de recherche thématiques, Minutier central des notaires de Paris* [en ligne].
<http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/minutier-central-thematique.html>
(consulté le 24 septembre 2013)

JACQUARD A., *Archives et œuvres d'art. Commandes, acquisitions et affectation des œuvres d'art par l'État. Base de données Arcade. Système descriptif*, Paris, Archives nationales, 1991.

LABAT-POUSSIN Brigitte, *Archives de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts et de l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs (AJ52 et AJ53)*, Paris, Archives nationales, Centre historique des Archives nationales, 1978.

*LABAT-POUSSIN Brigitte, *Les archives de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts (AJ 52 1 à 1415)*, Paris, Archives nationales, Centre historique des Archives nationales, 1998.

*MEROT Alain, « L'histoire de l'art en ligne », *Revue de l'art*, 2008, n° 161, p. 5-10.

MOKHTARI Sylvie, BEGOC Janig, LE DENMAT Marie-Raphaëlle et al., *Les artistes contemporains et l'archive : interrogation sur le sens du temps et de la mémoire à l'ère de la numérisation*, colloque Saint-Jacques de la Lande, 2001), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004.

***PLOUVIER Martine (dir.) *Guide des sources de l'histoire de l'art aux Archives nationales et aux Archives de Paris*, Paris, Les Editions du Comité des travaux historiques, 2012, 792 p.**

RAMBAUD Mireille, *Sources de l'histoire de l'art aux Archives nationales*, Paris, 1955, p. 92-101. Comporte une étude sur les sources de l'histoire de l'art aux Archives de la Seine, par Georges BAILHACHE et Michel FLEURY, p. 153-157.

*SCOTT Victoria H.F., « Les archives d'art contemporain, » *Perspective, la revue de l'INHA*, n° 3, 2008, p. 455-461.

2.2. Institutions ressources

*« Dossier : musées et documentation », *Musées et collections publiques de France,* 1996, n° 212, p. 4-52.

WHYTE Deborah, *Museum archives : an introduction*, Chicago, Society of American Archivists, 2004.

Consulter utilement la rubrique «Le point sur un fonds, un outil, une recherche » et « Grands instituts et bibliothèques d'histoire de l'art » dans *les Nouvelles de l'INHA*

2.2.1. Bibliothèque Kandinsky

*BRETAGNE, Agnès (de), « Le fonds Destribats à la Bibliothèque Kandinsky », *Nouvelles de l'INHA*, 2006, n° 26, p. 10

2.2.2. Musée d'Orsay

*CAHN Isabelle, « La documentation du musée d'Orsay »,*48/14 La Revue du Musée d'Orsay*, 1996, n° 3, p. 86-89.

*« Les fonds documentaires anciens du musée d'Orsay », *48/14 La Revue du Musée d'Orsay*, 1996, n° 3, p. 90-95.

Consulter également la revue :
**48/14, la revue du Musée d'Orsay*

2.3. Bases de données
(consultées le 5 novembre 2012)

Arcade
Plus de 100.000 notices de documents d'archives retraçant la politique de commande, d'acquisition et de gestion des oeuvres d'art par l'État de 1800 à 1939
http://www.culture.gouv.fr/documentation/arcade/pres.htm

Archim
Banque d'images de documents conservés aux Archives nationales (site de Paris - ex Centre historique des Archives nationales) 10624 notices dont 10584 illustrées par 24382 images
http://www.culture.gouv.fr/documentation/archim/accueil.html

artlibrairies.net
Méta-catalogue européen virtuel d'histoire de l'art
http://artlibraries.net/index_fr.php

Atlas, base des oeuvres exposées au Musée du Louvre : 30.000 notices.
http://cartelfr.louvre.fr/cartelfr/visite?srv=crt_frm_rs&langue=fr&initCritere=true

Catalogue collectif des bibliothèques des musées nationaux
Catalogue collectif, en cours de constitution, des livres et périodiques conservés dans les 24 bibliothèques de musées nationaux, 380.000 notices, mise à jour trimestrielle
http://www.culture.gouv.fr/documentation/doclvr/

Catalogue de la bibliothèque Kandinsky
Centre de documentation et de recherche du Musée national d'art moderne - Centre de création industrielle. 225.000 notices bibliographiques
http://bibliothequekandinsky.centrepompidou.fr/CDA/?INSTANCE=INCIPIO

Catalogue des collections des musées de France (Base Joconde)
Collections des musées de France : archéologie, beaux-arts, arts décoratifs, ethnologie, histoire, sciences et techniques. 416.000 notices, dont 236.000 illustrées par une ou plusieurs images.
http://www.culture.gouv.fr/documentation/joconde/fr/pres.htm

Catalogue des oeuvres du musée d'Orsay
http://www.musee-orsay.fr

Centre Pompidou - Collection du Musée national d'art moderne
56.000 oeuvres en ligne, 5.500 artistes
http://collection.centrepompidou.fr/Navigart/index.php?db=minter&qs=1

Collections du Musée de la musique
5.000 notices d'instruments de musique, 15.000 photographies, 100 enregistrements
http://mediatheque.cite-musique.fr/masc/?url=/clientbooklineCIMU/toolkit/p_requests/default-collection-musee.htm

Fonds national d'art contemporain
Base de données sur les oeuvres acquises par l'État en 2000 (arts plastiques, photographies, arts décoratifs, métiers d'art, création industrielle) 655 œuvres.
http://www.cnap.fr/index.php?page=infos&idThemeInst=78&contenu=fonds-national-d-art-contemporain-les-oeuvres

Manuscrits de la Bibliothèque centrale des musées nationaux
Un ensemble de correspondance et documents divers, d'artistes, archéologues (fouilles d'Égypte), conservateurs, marchands, critiques essentiellement du XIXe siècle.
http://www.culture.gouv.fr/documentation/manuscrits/

Médiathèque de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris
80.000 notices sur l'art contemporain
http://www.ensba.fr/exl-phpexl-php/cadcgp.php?CMD=CHERCHE&MODELE=login-portail-anonyme.html&query=1&NONVALID=nouvelle+authentification

PhoCEM
Base de données des collections photographiques du MuCEM (anciennement Musée national des arts et traditions populaires). 191.000 notices et 57.000 images.
http://www.culture.gouv.fr/documentation/phocem/accueil.htm

PRIAM 3
Versement d'archives effectués depuis 1969 rassemblés par les Archives nationales (site de Fontainebleau - ex Centre des archives contemporaines). 15.000 notices
http://www.culture.gouv.fr/documentation/priam3/pres.htm

Réunion des musées nationaux (**Agence photographique**)
Images photographiques des oeuvres conservées dans les musées nationaux et dans quelques musées régionaux. Plus de 400.000 documents
http://www.photo.rmn.fr/

3. Sources pour l'histoire du pa trimoine architectural et monumental : instruments de recherche et lieux de ressources

3.1. Sources archivistiques, instruments de recherche

3.1.1. Patrimoine architectural et monumental

* « Les archives d'architecture », *Comma, revue internationale des archives*, 2010, n° 2009-1.
PEYCERÉ David, « Les archives d'architecture en Europe », p. 25-35.
PEYCERÉ David, « Les archives numériques des agences d'architecture », p. 115-130.
CAPPRONNIER Jean-Charles, « Les archives d'architecture aux Archives nationales : la consultation des archives privées d'architectes aux Archives nationales, centre de Paris », p. 147-148.

*« Les archives des architectes », *La Gazette des archives*, 3e-4e trim. 2000, n° 190-191.
Numéro coordonné par David Peyceré, avec plusieurs contributions concernant les fonds d'architectes sous l'angle archivistique.

*PEYCERÉ David, « Propositions de tri dans un dossier de projet : esquisse d'un tableau de gestion », *La Gazette des archives* [en ligne], 3e-4e trim. 2000, n° 190-191, p. 233-246. <http://www.citechaillot.fr/data/ressourcesdoc/ressourcesdoc_categorie/11/fichier/3-tridanslesdossiersdeprojet_7bd7e.pdf> (consulté le 24 septembre 2013)

*PEYCERÉ David, « La Vie du projet : composition type d'un dossier d'archives d'architectes », *La Gazette des archives* [en ligne], 3e-4e trim. 2000, n° 190-19, p. 205-220. <http://www.citechaillot.fr/data/ressourcesdoc/ressourcesdoc_categorie/11/fichier/2-lavieduprojet_422da.pdf> (consulté le 24 septembre 2013)

*PEYCERÉ David, GAUBERT Sonia, « La pratique de l'architecture en France au XXe siècle », *La Gazette des archives* [en ligne], 3e-4e trim. 2000, n° 190-191, p. 187-204. <http://www.citechaillot.fr/data/ressourcesdoc/ressourcesdoc_categorie/11/fichier/1-lapratiquedelarchitecture_64f6f.pdf> (consulté le 24 septembre 2013)

*GAUBERT Sonia, « Principes de classement et instruments de recherche au centre d'archives de l'Ifa, » *La Gazette des archives* [en ligne], 3e-4e trim. 2000, n° 190-191, p. 255-272. <http://www.citechaillot.fr/data/ressourcesdoc/ressourcesdoc_categorie/11/fichier/4-principesdeclassement_a9135.pdf> (consulté le 24 septembre 2013)

*GAUBERT Sonia, LEJEUNE Anne, « Glossaire des termes et sigles courants en architecture », *La Gazette des archives* [en ligne], 3e-4e trim. 2000, n° 190-191, p. 299-326. <http://www.citechaillot.fr/data/ressourcesdoc/ressourcesdoc_categorie/11/fichier/5-glossaire_13370.pdf> (consulté le 24 septembre 2013)

*GAUBERT Sonia, LEJEUNE Anne, « Bibliographie sélective », *La Gazette des archives* [en ligne], 3e-4e trim. 2000, n° 190-191, p. 327-330. <http://www.citechaillot.fr/data/ressourcesdoc/ressourcesdoc_categorie/11/fichier/6-bibliographie_0ecb4.pdf > (consulté le 24 septembre 2013)

*BRUEL Marie-Elisabeth, « L'apport des archives à l'étude du patrimoine rural : l'exemple des communes d'Autry-Issards et de Saint-Menoux (canton de Souvigny, Allier) », *In Situ, revue des patrimoines* [en ligne], 2004, n° 5. <http://www.insitu.culture.fr/article.xsp?numero=5&id_article=d12-1525> (consulté le 24 septembre 2013)

**Des archives de l'architecture aux archives de la ville* : table ronde tenue aux Archives nationales les 18 et 19 juin 1998, Paris, Direction des Archives de France, 2000.

*GASTALDI Nadine, « Archives d'architecture et d'architectes dans la nouvelle organisation des Archives nationales sur leur trois sites franciliens », *Colonnes*, octobre 2013, n° 29, p. 9-12.

JACQUIN Emmanuel, SOUCHON Cécile, FELKAY Nicole et al., *Archives de l'Agence d'architecture du Louvre et des Tuileries, XIXe-XXe siècles (sous-série 64 AJ)*, Paris, Centre historique des Archives nationales, 2006.

PEYCERÉ David, DANIELS Maygene (dir.), *Manuel de traitement des archives d'architecture XIXe-XXe siècles*, Paris, Conseil international des archives, 2000 (bilingue).

*PEYCERÉ David, RAGOT Gilles, GAUBERT Sonia et al., *Archives d'architectes : état des fonds, XIXe-XXe siècles*, Paris, Direction des archives de France, IFA, Documentation française, 1996.

*PEYCERÉ David, WIERRE Florence, KOCH Carole, *Architecture et archives numériques. L'architecture à l'ère numérique : un enjeu de mémoire,* Gollion, InFolio ; Paris, Cité de l'architecture et du patrimoine, 2008.

*PÉNICAUT Emmanuel, « Les archives militaires, sources de l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme », *Monumental*, n° 2, 2010, p. 8-11

*RAMIÈRE DE FORTANIER Arnaud, « Les fonds d'architectes », In *Les archives au fil du temps*, Paris, Perrin, 2002, p. 109-117.

*« La recherche en histoire et théorie de l'architecture et de l'urbanisme, entretien avec Jean-Louis Cohen », *Culture et recherche*, 2010, n°122-123, p. 50

**Les sources documentaires de l'architecture contemporaine*, journée d'études organisées par l'Ecole nationale du patrimoine, Nancy, 7-9 décembre 1994, Paris, Ecole nationale du patrimoine, 1994, (Coll. Dossier de formation permanente, n° 63)

*TOULIER Christine, « L'apport du cadastre à la recherche sur les jardins historiques : l'exemple du département du Maine-et-Loire », *In Situ, revue des patrimoines* [en ligne], 2004, n° 5.
<http://www.insitu.culture.fr/article.xsp?numero=5&id_article=d13-1071> (consulté le 24 septembre 2013)

Consulter également la revue :
**Colonnes, archives d'architecture du XXe siècle.*

3.1.2. Patrimoine religieux

*BARBICHE Bernard, « Les sources de l'histoire du patrimoine cultuel dans la seconde moitié du XXe siècle au Centre national des archives de l'Église de France », *In Situ, revue des patrimoines* [en ligne], 2009, n° 11.
<http://www.insitu.culture.fr/article.xsp?numero=11&id_article=barbiche-1352> (consulté le 24 septembre 2013)

CHARON-BORDAS J., *Les sources de l'histoire de l'architecture religieuse aux Archives nationales. De la Révolution à la Séparation. 1789-1905*, Paris, Archives nationales, 1994.

*FINANCE Laurence (de), « Les objets mobiliers des XIXe et XXe siècles : les sources », *In Situ, revue des patrimoines* [en ligne], 2009, n° 12.
< http://www.insitu.culture.fr/article.xsp?numero=12&id_article=financesourcesPR-736 > (consulté le 24 septembre 2013)

*GASTALDI Nadine, « Les archives nationales (Paris-Fontainebleau) : sources pour la connaissance du patrimoine bâti religieux, XIXe-XXe s. », *In Situ, revue des patrimoines* [en ligne], 2009, n°11.
<http://www.insitu.culture.fr/article.xsp?numero=11&id_article=gastaldi-1347> (consulté le 24 septembre 2013)

*HOTTIN Christian, « L'art du vitrail en France au temps de la reconstruction et de la croissance. Note sur les fonds Hébert-Stevens - Bony conservés aux Archives nationales du monde du travail (Fonds n°2002 001) », *In Situ, revue des patrimoines* [en ligne], 2009, n° 12.
< http://www.insitu.culture.fr/article.xsp?numero=12&id_article=hottin2PR-1936> (consulté le 5 novembre 2012)

*LENIAUD Jean-Michel, « Comment documenter une monographie d'église ou autre édifice du culte », In *Vingt siècles d'architecture religieuse en France*, Paris, CNDP, 2007, p. 222-225.

*MIGNOT Claude, « Du laboratoire de recherches de l'inventaire au centre André-Chastel », *Culture et recherche,* 2010, n° 122-123, p. 32

*« Le patrimoine religieux : sources, bibliographies, documentation », In *Le patrimoine religieux des XIXe et XXe siècles : principes d'inventaire, protection, restauration* [en ligne], Paris, Institut national du patrimoine, 2010, p. 3-22, (coll. Les dossiers de formation permanente de l'Inp, n° 13).
<http://mediatheque-numerique.inp.fr/index.php/content/download/6700/94039/version/3/file/dossier_electro_13.pdf
(consulté le 24 septembre 2013)

*TEXIER Simon, « Archives d'architectes et églises du XXe siècle », *In Situ, revue des patrimoines* [en ligne], 2009, n° 11.
<http://www.insitu.culture.fr/article.xsp?numero=11&id_article=texier-0> (consulté le 24 s eptembre 2013)

3.1.3. Patrimoine industriel

*«Archives municipales et patrimoine industriel», *Gazette des archives*, 1995, n° 168.

*MANIGAND-CHAPLAIN Catherine, *Les sources du patrimoine industriel*, Paris, Inventaire général ; C.I.L.A.C. 1999, (coll. Documents et méthodes, n° 4)

3.2. Institutions ressources autres que les archives nationales, départementales ou communales

3.2.1. Médiathèque de l'architecture et du patrimoine

*«L'actualité de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine», *Monumental*, 2005, n° 1, p. 88-89.

*COSTE Christine, SIMODE Fabien, « Le fort de Saint-Cyr, sur la voie du positif », *L'œil,* novembre 2010, n°629, p. 29.

*DERBIER Véronique, FORGERET Jean-Charles, « Les archives Viollet-le-Duc à l a Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, Paris », *Monumental*, 2008, n° 1, p. 100-101.

*IGERSHEIM Lucille, « Pierre-Louis Faloci pour le Centre de l a photographie de Charenton », *Connaissance des art.com* [en ligne], 13 juillet 2009
<http://www.connaissancedesarts.com/archi-jardin-patrimoine/actus/breves/pierre-louis-faloci-pour-le-centre-de-la-photographie-de-charenton-38512.php> (consulté le 24 septembre 2013)

*PARISET Jean-Daniel, « Documentation et archives de l a direction du pat rimoine – Monuments historiques », *Musée et collections publiques de France*, 1996, n° 212, p. 34-39.

*POIVERT, Michel, 'Le réveil de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine », *Revue de l'art*, 2009, n° 164, p. 5-7.

Consulter également la Lettre d'information de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, *Chroniques de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine*, 3 numéros en ligne :
N° 3 - 2011
N° 2 - 2010
N° 1 - 2009
<http://www.mediatheque-patrimoine.culture.gouv.fr/fr/actualite/lettre_actualite_mediatheque.html>
(consulté le 24 septembre 2013)

3.2.2. Bibliothèque de la Cité de l'architecture et du patrimoine

**Guide du lecteur de la Bibliothèque de la Cité de l'architecture et du patrimoine* [en ligne], Paris, Bibliothèque de la Cité de l'architecture et du patrimoine, 2010.
<http://www.citechaillot.fr/data/ressourcesdoc/ressourcesdoc_categorie/2/fichier/guidedulecteur2010_c5cbe.pdf> (consulté le 24 septembre 2013)

*PEYCERÉDavid, « L'institut français d'architecture et son centre d'archives », *Monumental*, 2007, n° 1, p. 72-79.

3.2.3. Documentation « Architecture » du musée d'Orsay

Est évoquée dans :
*CAHN Isabelle, « La documentation du musée d'Orsay »,*48/14 La Revue du Musée d'Orsay*, 1996, n° 3, p. 86-89.

3.3. Bases de données
(consultées le 24 septembre 2013)

Archim
Banque d'images de documents conservés aux Archives nationales (site de Paris - ex Centre historique des Archives nationales) 10624 notices dont 10584 illustrées par 24382 images
http://www.culture.gouv.fr/documentation/archim/accueil.html

Archirès
Base de données des écoles d'architecture. 86.000 notices (articles de périodiques d'architecture et travaux de fin d'études des étudiants)
http://archires.documentation.equipement.gouv.fr/index.xsp

Architecture et Patrimoine de la Direction de l'Architecture et du patrimoine du ministère de la Culture et de la communication (Portail des bases de données documentaires **Mérimée, Palissy, Mémoire, Archidoc, Vocabulaires** (Thésaurus, Auteurs, Sancti) :
http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/

Archives d'architectes - Cité de l'architecture et du patrimoine :
http://archiwebture.citechaillot.fr/awt/

ArchiWebture
Inventaires d'archives d'architectes du Centre d'archives d'architecture du XXe siècle (Cité de l'architecture et du patrimoine) env. 400 fonds décrits (biographies, bibliographies...), 320 inventaires, 40.000 projets et 11.000 images
http://archiwebture.citechaillot.fr/awt/

Catalogue des calices et patènes datés V° – XX° siècles publié en ligne par le ministère de la Culture et la communication
http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/presenta/calices/calice-index.htm

Catalogue des fonts baptismaux datés VI au XXe siècles publié en ligne par le ministère de la Culture et la communication
http://www.culture.gouv.fr/documentation/memoire/CATALOGUES/fontsbapt/formes_frameset.htm

DOCOMOMO (Groupe de travail international dédié à la documentation et à la conservation des édifices, sites et ensembles urbains du Mouvement moderne :
http://www.archi.fr/DOCOMOMO-FR/docomomo-international.htm

Extranet de l'inventaire général du patrimoine culturel :
http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/extranetIGPC/index.html

Pausanias
Données se rapportant à l'ouverture et à la visite du patrimoine "immeuble". 20.000 notices
http://www.culture.gouv.fr/documentation/frequent/

PRIAM 3
Versement d'archives effectués depuis 1969 rassemblés par les Archives nationales (site de Fontainebleau - ex Centre des archives contemporaines). 15.000 notices
http://www.culture.gouv.fr/documentation/priam3/pres.htm

3. Sources pour l'histoire du patrimoine naturel : instruments de recherche et lieux

3.1. Guide des sources avant 1945

ARCHIVES NATIONALES*, Espace français. Vision et aménagement, XVIème-XIXème siècles*, catalogue de l'exposition organisée aux Archives nationales, septembre 1987-janvier 1988, Paris, Archives nationales, 1987.

CORVOL Andrée et RICHEFORT Isabelle (dir.), *Nature, environnement et paysage. L'héritage du XVIIIe siècle. Guide de recherches archivistiques et bibliographiques*, Paris, l'Harmattan, 1995 [biblio. du groupe d'histoire des forêts françaises, rattaché au CNRS].

CORVOL Andrée (dir.), *Les sources de l'histoire de l'environnement. Le XXème siècle*, Paris, l'Harmattan, 1999.

3.2. Guide des sources depuis 1945

CORVOL Andrée (dir.), *Les sources de l'histoire de l'environnement, Tome III, XXème siècle*, Paris, l'Harmattan, 2003.

HENRY Chantal, *Les archives du tourisme, état des versements effectués aux Archives nationales de 1979 à 1993,* Paris, Ministère du tourisme, 1994.

MAROTEAUX Vincent (dir.), *Etat des versements du ministère de l'équipement, arrêté au 31 décembre 1995,* Paris, La documentation française, 1997.

RICHEFORT Isabelle, *Archives du ministère de l'agriculture et de la forêt, état des versements aux Archives nationales de 1976 à 1988,* Paris, Archives nationales, 1990.

4. Sites Internet de référence

Archives nationales
http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/

Bibliothèque de la Cité de l'architecture et du patrimoine
http://www.citechaillot.fr/ressourcesdoc/bibliotheque.php

Bibliothèque Kandinsky, Centre Georges Pompidou
http://bibliothequekandinsky.centrepompidou.fr/CDA/?INSTANCE=INCIPIO

Bibliothèque du Pavillon de l'Arsenal – Centre d'information, de documentation et d'exposition d'urbanisme et d'architecture de Paris
http://www.pavillon-arsenal.com/documentation/bibliotheque.php

Centre d'archives d'architecture du XXe siècle (Direction des Archives de France/IFA-Cité de l'architecture et du patrimoine).
http://www.citechaillot.fr/ressourcesdoc/centre_d_archives.php

Centre de documentation du Comité international des monuments et des sites
http://icomos.org

Institut national d'histoire de l'art
http://www.inha.fr/

Institut national du patrimoine
http://www.inp.fr

Médiathèque de l'architecture et du patrimoine
http://www.mediatheque-patrimoine.culture.gouv.fr/.

Musée d'Orsay
http://www.musee-orsay.fr

Musée du Louvre, services de documentation des différents départements
http://www.louvre.fr/llv/oeuvres/liste_departements.jsp?bmLocale=fr_FR

Service historique de la Défense
www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr

Service producteur : Centre de ressources documentaires – Institut national du patrimoine

Publié le : (2e éd. revue et augm.) 08/11/2013

Droits d'auteur

© Institut national du patrimoine

L'ensemble des ressources numériques mis en ligne par l'Inp est accessible à partir du site : mediatheque-numerique.inp.fr